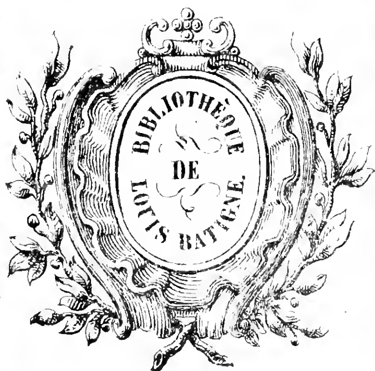

3 1761 04207 4427


BIBLIOTHÈQUE
DE
LOUIS BATIGNE.



HISTOIRE

DE

L'ART JUDAIQUE

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

HISTOIRE

DE

L'ART JUDAÏQUE

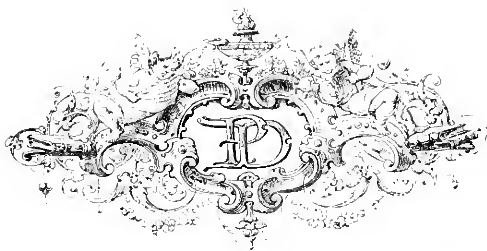
TIRÉE

DES TEXTES SACRÉS ET PROFANES

PAR

F. DE SAULCY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES



PARIS

A LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

1858

AVANT-PROPOS

L'art judaïque n'existe pas ; il n'a jamais existé.

Voilà deux maximes archéologiques qu'on a depuis longtemps érigées en axiomes, qu'on a proclamées, répétées sur tous les tons, tant et si bien que l'on a fini par admettre généralement qu'il n'y avait pas lieu de suspecter leur valeur et qu'elles impliquaient un jugement définitif et sans appel. Aujourd'hui que j'ai complétement changé d'avis sur ce point de doctrine, j'avoue très-humblement qu'en partant pour la Judée j'étais parfaitement convaincu que je ne trouverais plus dans ce pays la moindre trace des édifices qui durent y être construits pendant la domination de la dynastie de David, ni même de ceux qui s'élevèrent beaucoup plus tard, sous les princes asmonéens et hérodiens. J'arrivai donc à Jérusalem avec une conviction toute faite sur l'âge des débris antiques que j'y pourrais rencontrer, et je m'apprêtai, non sans un vif regret, à ne

retrouver sur l'emplacement de la Jérusalem biblique, que des vestiges romains, chrétiens ou musulmans.

Je connaissais, il est vrai, l'existence d'un pan de mur faisant partie de l'enceinte sacrée du temple, aujourd'hui remplacé par la mosquée d'Omar, et que les Juifs considéraient comme le seul débris subsistant encore de l'enceinte du temple de Salomon. Je savais que les malheureux Israélites réfugiés à Jérusalem venaient le vendredi soir baiser, en les mouillant de leurs larmes, les pierres vénérables de cette muraille, dont les musulmans avaient consenti à ne pas leur interdire l'approche. Mais j'avais entendu émettre tant de doutes sur l'authenticité d'origine de ce mur, que moi-même j'avais fini par croire fermement, avant de l'avoir vu, qu'il ne pouvait être tout au plus qu'un fragment de l'enceinte hérodienne du temple. On voit dans quelles dispositions d'esprit j'allais entreprendre l'étude de ce qui restait debout de la Jérusalem antique. Cette opinion préconçue, ce parti pris de tout moderniser, ne purent tenir devant l'évidence qui venait à chaque pas les heurter et les battre en brèche. En moins de deux jours je dus m'avouer que les maîtres sur la parole desquels j'avais été si longtemps prêt à jurer, m'avaient entièrement fourvoyé, et que tout ce que j'avais appris de loin sur les monuments de Jérusalem, devait être bien vite mis au rebut par moi, si je voulais me charger de recueillir une moisson archéologique d'autant plus riche que mes devanciers l'avaient

laissée tout entière sur pied, par un dédain que je ne pourrai jamais m'expliquer.

Certes je suis loin de leur en faire un reproche! La théorie routinière de cabinet, si elle m'a trompé quelque temps, m'a largement indemnisé en me réservant les plus curieuses découvertes. Je lui dois donc une vive reconnaissance.

Du moment où il me fut démontré que j'avais en quantité des débris réellement judaïques à interroger, je commençai à voir s'oblitérer petit à petit dans ma pensée le malheureux axiome sur la foi duquel j'avais vécu jusque-là, dans l'intime conviction que la nation juive n'avait jamais cultivé les arts, et qu'elle avait passé sans laisser de traces de sa vie de nation concrète. Et puis les notes et les croquis s'accumulant dans mon portefeuille, j'arrivai de la même manière qu'un enfant apprend à connaître enfin toutes les lettres de l'alphabet, à acquérir la certitude, preuves en main, que non-seulement l'axiome en question était faux, mais que la nation judaïque avait porté les arts à un très-haut degré de perfection. C'est ce que je vais m'efforcer d'établir en rassemblant assez de faits probants, je l'espère, pour que mes lecteurs en viennent à partager ma conviction. Je ferai donc l'énumération de tous les monuments judaïques dont il m'a été permis d'étudier les restes, et l'on verra très-probablement avec un étonnement que j'ai été le premier à ressentir, combien la liste en est grande et combien surtout elle

est suffisante pour démontrer la valeur de la thèse que j'entreprends aujourd'hui de soutenir, en opposition avec tous mes devanciers.

Avant de traiter la question au point de vue purement judaïque, il ne m'est pas possible de ne point passer en revue certains faits primordiaux dont l'ensemble doit me servir de point de départ. J'entends par là les renseignements, aussi succints que je pourrai les donner, sur les arts des populations aborigènes que la conquête judaïque fit passer sous le joug, quand elle ne réussit pas à les anéantir.

J'examinerai donc successivement tous les faits artistiques que nous fournit l'Écriture sainte, dans les livres relatifs aux temps qui précédèrent l'établissement définitif d'Israël sur la rive droite du Jourdain. Je passerai ensuite en revue les documents de même nature que me fourniront les livres de Josué, des Juges et de Samuel; puis je m'occuperai de l'époque comprise entre l'installation à Jérusalem de la dynastie de David et la captivité des soixante-dix années.

J'aurai ensuite à parler de la reconstruction du temple opérée par les Juifs revenus de Babylone, avec l'assentiment des rois achéménides. J'arriverai enfin aux temps des dynasties asmonéenne et hérodienne, qui me conduiront jusqu'à la destruction définitive de la nationalité judaïque.

Je ne me dissimule pas que le cadre dont je viens de tracer les limites est énorme, et que je condamne mes

lecteurs à me suivre, à travers de bien nombreuses pages, à la constatation d'une vérité trop longtemps méconnue; mais j'ai foi dans l'intérêt réel des faits que je dois faire passer sous leurs yeux, et je ne faiblirai pas devant la tâche que je me suis imposée.

Aujourd'hui que l'histoire de l'art en Égypte nous reporte aisément à des dates bien constatées de trois ou quatre mille ans avant l'ère chrétienne, on doit en vérité se sentir plus à l'aise lorsqu'il s'agit d'étudier l'état artistique de nations dont les annales sacrées ne constatent guère l'existence au delà de vingt siècles avant notre ère. Il y a trente ans à peine, j'eusse été fort embarrassé pour poser un semblable principe; mais aujourd'hui que les ministres de la religion eux-mêmes ont profité avec l'ardeur la plus louable des découvertes inappréciables de la science, parce qu'ils ont reconnu que la science, bien loin de nuire à la religion chrétienne, ne faisait que lui prêter un concours très-puissant; aujourd'hui, dis-je, je puis hardiment parler de dates, quelque reculées qu'elles soient, sans craindre de jamais heurter l'orthodoxie la plus délicate et la plus chatouilleuse, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi.

Ceci posé, j'entre en matière.

HISTOIRE

DE

L'ART JUDAÏQUE

GENÈSE

La première ville. — Toubal-Kaïn. — Babel. — Loth. — Sodome et Gomorrhe. — Les sépultures de Kénâan. — Les bijoux de Rebecca. — Les puits de la Judée. — La momification du corps de Jacob.

Le dépouillement de la Genèse ne nous fournit pas de nombreux documents sur les arts pratiqués à l'époque des patriarches, soit par eux-mêmes, soit par les peuplades dont ils furent les contemporains. Quelques-uns même de ces documents impliquent des difficultés dont je dois m'interdire de chercher la solution, parce que cette recherche m'entraînerait infailliblement bien loin du cadre que je me suis tracé. Je me contenterai donc d'énumérer les renseignements que je rencontrerai et d'en tirer les conséquences immédiates.

Nous lisons dans la Genèse (IV, 17) que Kaïn, fils aîné d'Adam, bâtit une ville à laquelle il donna le nom de son fils Henouk. De quelque nature, de quelque étendue qu'ait été cette ville, il n'en résulte pas moins de la teneur du verset en question, lorsqu'il est pris à la lettre, que dès la seconde génération la race humaine construisit des demeures groupées de façon à présenter l'aspect d'une ville, et dont l'ensemble reçut un nom particulier.

Le sixième descendant du premier homme est Lamek. Celui-ci eut deux femmes, nommées Ada et Tzila. De la première naquit Yabal, père des pasteurs vivant sous la tente, et Youbal, qui fut le premier de ceux qui jouèrent du psaltérion et de la cithare. J'adopte ici la traduction des Septante, parce que les deux noms hébraïques des instruments désignés ne nous apprennent rien sur leur nature. Quoi qu'il en soit, il résulte clairement de la teneur de ce verset (IV, 21), qu'à la sixième génération la race humaine avait déjà conçu la création des instruments de musique.

De Tzila naquit Toubal-Kaïn, qui travailla tout instrument de cuivre et de fer (IV, 22). La portée de cette assertion biblique est énorme. On comprend en effet tout ce qu'il a fallu d'intelligence, développée et éclairée par l'expérience, pour arriver à la réduction du fer et du cuivre. L'énoncé de ce simple fait que des instruments de fer et de cuivre ont été fabriqués par Toubal-Kaïn, entraîne forcément, rigoureusement avec lui la conviction que ce Toubal-Kaïn, ou si on l'aime mieux, la race que représente ce personnage biblique,

possédait une instruction industrielle qui ne peut exister qu'avec le concours simultané de l'art et de la science la plus précise.

Lorsque après le déluge les descendants de Noé voulurent construire la tour de Babel, « Voyons, se dirent-ils, faisons des briques et cuisons-les au feu. La brique leur servit de pierre et l'argile leur servit de mortier » (xi, 3). L'idée de se servir de briques cuites au feu, que l'on relie avec du mortier, est encore une de ces idées complexes qui impliquent un art singulièrement développé. Il s'agit en effet de suppléer au manque de pierre, peut-être aussi de s'affranchir du poids des matériaux à employer, poids qui, s'il entre pour beaucoup dans la stabilité des constructions, présente le grave inconvénient d'en pouvoir amener l'écrasement. Que faire alors? comment résoudre ce double problème? Exactement comme il est résolu de nos jours, dans les pays comme la Hollande, par exemple, où la pierre de taille fait complétement défaut. Tout le monde comprendra, je le crois, que l'emploi de la brique et du mortier, avec tous les procédés nécessaires de moulage et de cuisson, nécessite la préexistence d'un art qui sait depuis longtemps discuter et inventer.

Lorsque Abraham quitta la Mésopotamie pour aller se fixer dans la contrée qui devait devenir la terre de sa postérité, cette contrée était occupée par les Kénâanéens. Le patriarche vint dresser ses tentes auprès de l'une de leurs villes, Sikem, qui était située dans le pays le plus riant. Il y bâtit un autel à Jehova (xii, 6, 7). Il en bâtit un autre, peu de temps après, lorsqu'il eut trans-

porté son camp près de Louzah, qui fut plus tard nommée Beit-El (XII, 8). Abraham bâtissait donc des autels en l'honneur de l'Éternel; la construction d'un autel implique encore forcément l'idée d'un art quelconque ; mais cette fois le fait est si vaguement énoncé que nous ne pouvons rien en déduire de positif.

Pendant une famine Abraham dut chercher un refuge en Égypte, où il trouva, avec l'abondance, les plus merveilleux exemples du développement de tous les arts, développement opéré déjà depuis bien des siècles (XII). Incontestablement, le patriarche dut s'initier le plus possible aux arts qui lui étaient essentiellement utiles, même dans la vie nomade.

Du vivant de ce patriarche (XIV) eut lieu la guerre des quatre rois du Nord : Amraphel, Ariouk, Kadir-lé-Eumr et Tedàal, contre les rois de la Pentapole : Beràa, de Sodome; Bersâa, de Gomorrhe; Chenab, d'Adamah; Semaber, de Seboïm, et le roi de Belàa ou Zouàr. La Pentapole fut assujettie et soumise à payer un tribut; pendant douze années rien ne fut changé dans son état, mais à la treizième elle se révolta. Une bataille eut lieu dans la vallée de Sedim (des champs); les rois de la Pentapole furent battus et leurs villes furent pillées par les vainqueurs. Loth avait été fait prisonnier et enlevé de Sodome; Abraham, à la nouvelle du malheur qui frappait son parent, prit les armes avec tous les siens, au nombre de trois cent dix-huit, et suivit l'ennemi jusque auprès de Dan, c'est-à-dire jusqu'aux sources du Jourdain; là il l'atteignit; pendant la nuit il l'attaqua, le mit en déroute et le pour-

suivit jusque près de Damas; Loth fut délivré, et le butin enlevé dans la Pentapole fut repris. Au retour d'Abraham le roi de Sodome vint au-devant de lui pour lui rendre des actions de grâces. Leur entrevue eut lieu dans la vallée de Souah, qui est la vallée royale (celle-ci n'est que la vallée de Josaphat). Maleki-Seddik, roi de Salem (Jérusalem) y assista et fit apporter du pain et du vin. Maleki-Seddik était prêtre du Dieu suprême et il bénit Abraham. Ce passage est extrêmement curieux, en ce qu'il nous prouve que le pays de Kénâan était déjà couvert de villes à cette époque reculée, mais de villes qui appartenaient chacune à un scheikh ou à un malek particulier.

La Genèse (XIX) nous raconte ensuite la catastrophe de la Pentapole; je ne reproduirai pas ici le récit de cet événement, que j'ai très-longuement discuté ailleurs, et je me bornerai à mentionner quelques circonstances qui, de loin il est vrai, se rattachent au sujet que je traite. Lorsque les anges se présentèrent devant Sodome, Loth était assis à la porte de la ville. Cette expression semble prouver que Sodome avait une enceinte et une porte, et cependant l'inspection des vastes ruines de la ville maudite m'a paru démontrer qu'elle était complétement ouverte. Au reste, l'expression dont se sert l'écrivain sacré est *sâar*, qui signifie au propre *fente*, et par extension une sorte de forum ou d'emplacement où se tenaient les assemblées. Aussi au verset 8, où il est dit que Loth sortit de sa maison pour haranguer le peuple, et ferma la porte derrière lui, le mot employé est-il tout différent; c'est le mot *daleth*,

qui signifie à la lettre : porte qui ferme l'entrée d'une maison. Les maisons de Sodome avaient donc des portes tournantes qui se fermaient et s'ouvraient à volonté. Loth se plaint de ce que ses concitoyens veulent maltraiter des hommes qui sont venus à l'ombre de son toit (littéralement de sa charpente, de sa poutre); concluons-en encore que les maisons de Sodome avaient des toits en charpente.

Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, j'ai vu, de mes yeux vu, et tous mes compagnons de voyage ont vu avec moi, les décombres immenses des deux villes maudites, Sodome et Gomorrhe. Comme je n'ai fait que longer l'emplacement de la première de ces deux villes, je ne puis en dire qu'une seule chose, c'est qu'elle n'offre maintenant que des amas de décombres méconnaissables, parmi lesquels j'ai reconnu bon nombre d'arasements de murailles en grosses pierres non taillées. A une centaine de mètres à l'est des décombres et au bord même de la mer Morte, qui en ce point ne présente qu'un immense bas-fond qui a pris la place d'une partie de la vallée de Sedim, est un amas de grosses pierres rongées par le temps et qui semblent avoir constitué jadis une espèce de tour ronde, dont les ruines se nomment aujourd'hui Redjom-el-Mezorhel, le monceau de décombres. Peut-être fut-ce une sorte d'ouvrage avancé servant à la défense de la ville, mais je ne voudrais pas l'affirmer. Les décombres de Sodome, que les Arabes du pays nomment Kharbet-Esdoum (les ruines de Sodome), occupent tout le flanc septentrional de la montagne de sel (Djebel-el-Meleh

ou Djebel-Esdoum), et le soulèvement de cette montagne de sel, s'opérant en même temps que le niveau de la vallée de Sedim s'abaissait de quelques mètres, de façon à permettre aux flots du lac Asphaltite de l'envahir pour toujours, rend parfaitement compte de la destruction instantanée de la ville. Il ne faut donc voir ici que les effets d'un phénomène volcanique dont la colère céleste se servit pour exercer sa terrible vengeance.

Si je ne puis rien dire de plus précis sur les ruines de Sodome et sur la nature des constructions de cette ville, aux restes de laquelle Strabon donne soixante stades de circonférence, je serai plus heureux en parlant de Gomorrhe, dont j'ai reconnu les ruines sur une longueur de près de six kilomètres, vers l'extrémité septentrionale de la rive ouest du lac Asphaltite et à trois lieues environ d'Er-Riha ou Jéricho; ces ruines commencent au sud de l'Ayn-Fechkhah et elles portent différents noms, tels que Kharbet-el-Iahoud, Kharbet-Fechkhah, et enfin Kharbet-Oumran ou Goumran. On m'a contesté l'identité de ces ruines immenses avec celles de la Gomorrhe biblique, et à cela j'ai répondu que j'attendrais, pour changer d'avis, que l'on voulût bien me dire quelle peut être la ville postérieure à Gomorrhe, placée au bord de la mer Morte, ayant une étendue aussi considérable et portant précisément le nom de Oumran ou de Goumran. J'attends toujours la réponse et je suppose que je l'attendrai longtemps encore.

Comme j'ai campé au milieu de ces ruines, que j'ai

d'ailleurs traversées dans toute leur longueur, j'ai pu les étudier à loisir et acquérir quelques notions précises sur la nature des édifices qui constituaient la ville. Ainsi j'ai levé avec soin le plan d'une vaste construction placée à la pointe sud de Gomorrhe, auprès de l'Ayn-Fechkhah (c'est celle qui porte spécialement le nom de Kharbet-el-Iahoud). Voici en quoi consiste ce plan : une grande enceinte rectangulaire, formée de murs d'un mètre d'épaisseur, présente sur sa face occidentale, qui a trente-six mètres de développement, trois petits pavillons carrés de six mètres de côté et dont les murs ont la même épaisseur d'un mètre. Les faces nord et sud de l'enceinte ont, la première quarante mètres de développement, et la seconde vingt-deux seulement; tout le reste n'a pas laissé de traces. De l'angle nord-ouest de l'enceinte, part une longue muraille de soixante-huit mètres de longueur, inclinée sur la première de quelques degrés vers l'orient. Vis-à-vis l'angle nord-est de l'enceinte qui offre encore les arasements bien marqués d'un pavillon carré de six mètres de côté, commence un autre édifice rejeté au nord du premier et qui comporte un plan en équerre, ayant sur sa face ouest vingt-deux mètres de longueur et vingt-huit sur sa face nord. Il est formé de murailles parallèles, séparées de six mètres l'une de l'autre, et recoupées, à six mètres en arrière de chaque extrémité, par d'autres murs formant par conséquent encore des pavillons carrés de six mètres de côté. Les matériaux employés sont des blocs de pierres non taillés et d'assez

fortes dimensions, puisque tous les murs ont un mètre d'épaisseur (1).

Je n'essayerai pas de deviner quelle a été la destination de cette bizarre construction, parce que je veux avant tout ne pas mettre le pied sur le terrain dangereux des hypothèses.

A deux kilomètres environ au nord de la ruine que je viens de décrire, la route que j'ai suivie coupe un fossé de clôture très-apparent et très-reconnaissable, qui a cinq mètres de largeur. Il se retourne brusquement en se dirigeant au nord-est, et cette branche est revêtue de murs en pierres non taillées. A douze cents mètres plus loin, un mur très-long forme la continuation du fossé d'enceinte que je viens de signaler; à deux mille cinq cents mètres plus loin, on longe une allée de pierres, formée comme celles de Karnac de blocs bruts fichés en terre. Enfin, après avoir encore parcouru un kilomètre, le chemin suit précisément une portion bien conservée de l'allée en pierres. A trois cents mètres au delà, les ruines disparaissent et l'on est arrivé à la limite des constructions qui ont fait partie de Gomorrhe. Le fossé et le mur de clôture dont j'ai reconnu les traces formaient évidemment l'enceinte de la ville proprement dite. Tous les décombres qui se trouvent en deçà et au delà appartenaient à des *suburbia*. Quant à la nature des constructions, elle est de la plus complète barbarie; je n'ai pas

(1) Il est bien entendu que, de tous ces édifices antiques, il ne reste absolument que des arasements à fleur de terre, bien suffisants d'ailleurs pour nous faire connaître leur disposition primitive.

pu, au milieu de ces ruines immenses, apercevoir une seule pierre taillée, un seul tesson de poterie; mais je ne doute pas que des recherches patientes, faites sur place, en s'aidant même de quelques fouilles, ne missent au jour des fragments appartenant à l'époque où la Pentapole fut renversée.

Un îlot placé à la pointe de la mer Morte, et séparé de la rive par un bas-fond que nous avons traversé à cheval, est couvert de décombres analogues. Cet îlot se nomme chez les Arabes Redjom-Louth (le monceau de Loth); à l'époque des basses eaux il doit laisser voir une plus grande étendue de terrain couvert de ruines, et je présume que c'est l'existence de cet îlot qui aura donné lieu à la tradition recueillie et répétée par tant de voyageurs, touchant les ruines des villes maudites, que l'on peut apercevoir sous l'eau et qui quelquefois se montrent à sec.

Quoi qu'il en soit, l'examen des ruines de Gomorrhe et de Sodome nous démontre qu'à l'époque d'Abraham, de très-grandes villes, construites comme le sont encore les villes de l'Orient, c'est-à-dire en matériaux bruts et de petite dimension, existaient dans la terre de Kénâan. Parmi les maisons ou plutôt les cabanes qui constituaient les villes, se voyaient parfois des édifices comportant des murs en blocs très-considérables, mais non taillés et assez semblables aux murs que les archéologues nomment cyclopéens.

Poursuivons maintenant notre recherche dans la Genèse. Au chapitre XXII, verset 6, nous lisons qu'Abraham, au moment où il allait sacrifier son fils Isaac par

l'ordre de l'Éternel, avait donné à porter à l'enfant le couteau qui devait servir à l'égorger. De quel métal était ce couteau? l'Écriture ne le dit pas, mais peu importe. Ce que nous savons de Toubal-Kaïn nous laisse le choix entre le fer et le cuivre.

Lorsque Sara mourut à Hébron, Abraham, qui était nouveau venu dans le pays, demanda aux fils de Khet, c'est-à-dire aux habitants, qu'ils lui fissent la cession d'un sépulcre où il pût déposer le corps de sa femme. Aucun de nous, lui répondirent-ils, ne te refusera son sépulcre pour enterrer ton mort (XXIII, 6). Abraham insista pour qu'un caveau lui fût concédé en toute propriété, et il acheta au prix de 400 sicles d'argent, ayant cours chez le marchand, le champ qui contenait le caveau nommé makfelah (le caveau double). L'un et l'autre restèrent à Abraham comme une propriété sépulcrale venant des fils de Khet (16-18). De ce curieux passage il résulte incontestablement que les Kénâanéens avaient la coutume de se creuser de leur vivant des grottes sépulcrales dans les rochers, pour eux et pour les leurs. Ce mode d'inhumation fut adopté, ainsi que nous le verrons plus tard, par les Juifs devenus les maîtres du pays. Il est même fort possible qu'ils aient chassé les Kénâanéens de leurs sépulcres pour se les approprier à eux-mêmes. C'est là une question que nous examinerons plus tard.

L'entrevue du serviteur d'Abraham et de Rebecca (XXIV) nous révèle des faits artistiques assez importants à noter. Ainsi (22) la jeune fille reçoit en présent un ornement de nez pesant un demi-sicle, deux bracelets

pesant dix sicles, et ces bijoux sont en or. Il existait donc déjà dans le pays de Kénâan, à l'époque où vécut Abraham, des bijoutiers assez habiles pour forger des bracelets et des ornements de nez. Quelques mots à propos de ceux-ci. Les Septante ont traduit le mot *nezem*, qui est le nom du bijou en question, par pendant d'oreille. Le verset 47 du même chapitre eût dû les prémunir contre un pareil contre-sens, puisque dans ce verset le serviteur d'Abraham raconte à Bethouel, père de Rebecca, et à Laban son frère, qu'il a mis un *nezem* au nez de la jeune fille et des bracelets à ses mains. Je conçois du reste que ceux qui ne connaissent, en fait de modes féminines, que celles de nos pays, aient été fort empêchés de comprendre ce que peut être un ornement de nez; aussi les plus avisés, comme Cahen par exemple, ont-ils traduit *nezem* par boucle, en supposant qu'on se passait un anneau dans une narine, comme on se passe des anneaux en pendants d'oreille. Il suffit d'avoir vu les femmes du peuple à Damas et dans les villages environnants, pour comprendre à merveille ce dont il s'agit; car toutes à peu près portent incrusté dans une narine un petit bouton d'or garni d'une pierre qui est fréquemment une turquoise; ce bouton, du reste, a la taille d'un petit bouton de chemise tel que nous les portons.

Le même chapitre (verset 53) parle encore d'objets d'or et d'argent et de vêtements que le serviteur d'Abraham offrit à Rebecca. Le mot *keli* dont il se sert a la signification la plus vague quant à la nature de ces objets, puisqu'il veut dire à la lettre des objets finis,

parfaits; aussi les lexiques donnent-ils au mot *keli* les sens multiples de meubles, de vase, vêtement, instrument de musique, armes. Contentons-nous de tirer de ce passage l'enseignement précis que nous lui devons, à savoir, qu'Abraham envoyait en présent à sa future belle-fille, des bijoux bien travaillés d'or et d'argent, et des étoffes probablement précieuses. Donc, il y avait alors en Kénâan des artistes capables de les fabriquer, et cela me suffit quant à présent.

Les chapitres XXVI et XXIX de la Genèse nous parlent de puits taillés dans le rocher, et dont l'orifice était fermé par de lourdes pierres qu'il fallait écarter afin de puiser l'eau dont on avait besoin pour abreuver les bestiaux. J'ai souvent rencontré des puits antiques de ce genre dans la Judée; mais les plus remarquables que j'aie vus, sont ceux qui se trouvent sur le flanc droit du Merdj-es-Sabal, à environ deux lieues de Kafr-Kenna, sur la route de Nazareth à Tibériade. Ce sont de très-grandes citernes, ayant un orifice quadrangulaire à rebord, destiné à recevoir un couvercle qui s'y encastrait; d'autres puits ou orifices de citernes sont ronds et à fleur du roc. On voit de beaux exemples de ceux-ci aux Biar-Daoud près le Beit-Lehm et dans les environs de Hebron. Quelquefois, des auges sont creusées dans le roc même; d'autres fois, ce sont des cuves de sarcophages antiques qui servent d'auges, comme à Nazareth, à Erreyneh, à Kafr-Kenna, à Zerayn, l'ancienne Jezraël, et en une foule d'autres lieux.

Nous voici encore en face d'un passage extrêmement curieux. Lorsque Jacob partit furtivement avec ses

deux femmes de chez Laban, son beau-père, Rachel déroba les idoles de son père (xxxi, 19). Celui-ci courut après les fugitifs, et quand il les eut rejoints, il dit à Jacob : « Pourquoi as-tu agi ainsi? Je t'aurais renvoyé avec joie, avec des chants, au son du tympanon (*touf*) et de la cithare (*kenour*) (27). Pourquoi m'as-tu encore dérobé mes dieux (30)? » Jacob se disculpa et autorisa Laban à fouiller dans ses bagages. Rachel, alors, prit les idoles, et les ayant mises dans le bât d'un chameau, elle s'assit dessus, et prétexta une indisposition pour ne pas se lever devant son père (34-35). Laban ne retrouva donc pas les idoles que sa fille lui avait enlevées, et il fit définitivement alliance avec son gendre. Un monceau de pierres fut érigé en mémoire de cet événement ; et Jacob, qui était né dans le pays de Kénàan, lui donna le nom de *Djel-Aad*, monceau témoin, tandis que Laban, qui était de la Mésopotamie, l'appela en chaldéen *Idjer-si-Hedouta*, le monument du témoignage. Il y avait donc, dès lors, une différence entre les idiomes hébraïque et chaldaïque.

Lorsque Jacob fut de retour à Beit-El et s'y fut établi, après le pillage de Sikem par ses fils, il bâtit un autel à Jéhovah. Avant de quitter Sikem, il s'était fait remettre par ceux qui étaient à son service, tous les dieux étrangers qu'ils avaient apportés avec eux, ainsi que les anneaux qu'ils avaient aux oreilles (xxxv, 4). Pour nous rendre compte de ce fait, ne perdons pas de vue que tous les serviteurs de Jacob avaient été pris par lui en Mésopotamie, et que, puisque son beau-père Laban était païen, il devait en être de même de tous les habi-

tants du pays au milieu duquel il vivait. Il n'est plus aussi facile de s'expliquer pourquoi Jacob se fit également remettre les boucles d'oreilles de ses serviteurs, à moins que celles-ci n'aient eu quelques figures, quelques ornements relatifs au culte chaldéen. Le tout fut enterré au pied d'un chêne, près de Sikem.

De ceci, nous ne pouvons rien conclure pour ce qu'étaient les arts pratiqués dans le pays de Kénâan, mais bien pour ce qu'ils étaient en Mésopotamie. Chacun y avait ses idoles portatives, et les hommes portaient des pendants d'oreilles. Ce dernier détail est parfaitement d'accord avec ce que nous montrent tous les monuments de la sculpture assyrienne. Les boucles d'oreilles que portent les personnages, ont toutes des figures d'animaux ; et il n'en fallait pas plus pour que de semblables ornements fussent en horreur aux patriarches, si déjà le germe de la loi mosaïque était dans leur cœur et dans leur esprit.

Nous allons encore reconnaître une trace de l'influence assyrienne, ou pour parler plus exactement, chaldéenne, dans un fait que nous révèle le chapitre XXXVIII de la Genèse. Iehouda (Juda), fils de Jacob, avait donné Tamar pour femme à son fils aîné Aâr ; celui-ci étant mort, Onan, frère puîné d'Aâr, fut obligé d'épouser sa belle-sœur, et, par parenthèse, ceci est un nouvel indice frappant de la préexistence de la loi dont Moïse ne fut que le rédacteur fort longtemps après. Onan mourut à son tour, et Iehouda dit à sa belle-fille : « Reste veuve dans la maison de ton père jusqu'à ce que Schela, mon fils, soit grand (XXXVIII, 11). » Quand

ce temps fut venu, le mariage de Schela avec Tamar ne s'effectuant point, celle-ci se voila, se fit passer pour une prostituée, et parvint à entraîner son beau-père Iehouda, auquel elle demanda, comme gage du salaire qu'il lui promettait, son cachet, son collier et son bâton. Les Septante traduisent le mot *fatil* par collier, et ils ont probablement raison. Quant au cachet (*khatem*), il n'y a pas de doute possible sur le sens de ce mot. Il s'agissait très-certainement de l'un de ces cachets ou cylindres gravés [1] que les Chaldéens portaient au cou, et dont Hérodote nous dit que chaque homme avait le sien, en nous apprenant de plus que tous portaient des cannes à têtes ciselées. Le cachet était appendu au collier. Iehouda, fils de Jacob, établi dans le pays de Kénâan, y avait donc conservé les habitudes des Chaldéens.

Je n'ai plus à signaler qu'un seul fait que me fournit la Genèse, c'est celui de la momification de Jacob, après sa mort arrivée en Égypte, auprès de son fils Joseph, qui y était devenu tout-puissant (L. 3.). « Quarante jours se passèrent ainsi, car autant de jours étaient employés par les embaumeurs, et les Égyptiens le pleurèrent soixante-dix jours. » Hérodote, qui décrit les opérations de l'embaumement et les cérémonies funéraires pratiquées en Égypte, les fait durer soixante-dix jours. Probablement, il y avait encore de son temps, comme au temps de Jacob, quarante jours pour l'embaumement et trente jours de deuil de plus, avant que la momie ne

[1] Cela est si vrai que l'on connaît des cylindres assyriens, qui, en outre de leur légende assyrienne, portent une légende en caractères phéniciens, qui se lit très-couramment : Khatem (cachet) de N., fils de N.

fût descendue dans le sépulcre qui lui était destiné. Quoi qu'il en soit, il est certain que le corps de Jacob fut momifié suivant la mode égyptienne, et porté ensuite au caveau de Makfelah, près de Hebron.

« Joseph mourut en Égypte à l'âge de cent dix ans. On l'embauma et on le mit dans un cercueil en Misraïm. » Nous savons que le corps de Joseph fut plus tard transporté dans le pays de Kénâan. J'ai noté ces deux exemples certains de momification pratiquée sur des corps de patriarches, parce que, plus tard, nous aurons à rendre compte de certains détails relatifs aux inhumations judaïques.

Je ne crois pas avoir laissé échapper un seul des passages de la Genèse dans lesquels, de près ou de loin, il soit question d'un fait se rattachant aux arts manuels ou aux sciences. Ma moisson a été bien pauvre, sans doute, mais elle suffit néanmoins pour établir l'existence des arts dans le pays de Kénâan, fort longtemps avant la venue du peuple d'Israël au sortir de l'Égypte. Nous allons maintenant poursuivre notre examen des livres saints, et nous nous contenterons, après le dépouillement artistique de la Genèse, de constater que le pays de Kénâan, à l'époque des patriarches, était placé entre deux contrées où les arts étaient déjà développés d'une manière extraordinaire; c'est à savoir : au nord, la Mésopotamie, et au sud, l'Égypte. Bien donc que nous n'en ayons que des demi-preuves obtenues par induction, nous pouvons, je crois, admettre que la double influence des arts chaldéen et égyptien devait s'exercer sur la race kénâanéenne, quelque sauvage qu'elle fût, et

à tout le moins en ce qui concernait les arts utiles à la vie.

Jusqu'ici nous n'avons absolument rien dit de l'art phénicien, qui vivait de sa vie propre, parce que la Genèse ne nous a fourni aucun document relatif à ce pays et que je ne veux procéder que les saintes Écritures à la main, c'est-à-dire interroger ces Écritures, en suivant un ordre scrupuleusement chronologique.

Nous allons donc passer maintenant à l'Exode.

EXODE

Prohibition des images et des idoles par la loi juive. — Influence artistique des Égyptiens. — Les *keroubim* ou chérubins. — Le chandelier à sept branches. — Le tabernacle. — Beslal et Ahaliab. — Le veau d'or.

Il faut poursuivre la lecture de l'Exode jusqu'au vingtième chapitre pour trouver le premier document artistique que ce livre nous ait conservé. Lorsque Moïse eut reçu les ordres de Dieu sur le Sinaï, il redescendit auprès du peuple et lui transmit les préceptes qui lui avaient été dictés; le premier fut le suivant : « 3. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. — 4. Tu ne feras point d'image sculptée ; aucune image, soit de ce qui est en haut, au ciel, soit de ce qui est en bas, sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux, sous la terre. — 5. Tu ne te prosterneras pas devant elles ; tu ne les serviras pas, etc. »

Cette prohibition de l'Éternel fut, à très-peu d'infractions près, observée par les Juifs dans la suite des siècles, et c'est à elle qu'il faut imputer l'oubli absolu dans le-

quel l'art judaïque est resté jusqu'ici, dans tous les travaux destinés à tracer l'histoire de l'art en général parmi les différentes races humaines. Nous verrons toutefois, en avançant dans notre étude artistique des livres saints, que quelques infractions déjà signalées tout à l'heure, ont été commises par l'ordre même de Jéhovah, par Moïse d'abord et par Salomon ensuite. Il en résulterait, ce me semble, que l'interdiction prononcée par Dieu sur le Sinaï, ne concernait en réalité que les images auxquelles un culte serait adressé, et que c'est par une généralisation exagérée, que la loi juive a fini par condamner et interdire la reproduction de tous les êtres animés.

Au verset 23 du même chapitre commencent certaines injonctions dont nous devons encore tirer parti. C'est toujours l'Éternel qui parle à Moïse et qui lui dit : « 23. Vous ne vous ferez ni dieux d'argent, ni dieux d'or.—24. C'est un autel de terre que tu me feras.—25. Si tu me fais un autel de pierres, ne les dispose pas taillées; car si tu levais le ciseau dessus, tu le profanerais.—26. Tu ne monteras point à mon autel par des gradins, pour que ta nudité n'y soit pas découverte. »

L'interdiction de faire des idoles d'or et d'argent, ne pouvait avoir de sens pour le peuple auquel elle s'adressait, qu'à la condition qu'il était en état de se faire ces idoles d'or et d'argent, et qu'il pouvait être tenté quelque jour de l'essayer. Les idoles de ce genre avaient été perpétuellement sous les yeux des Juifs, pendant leur séjour prolongé en Égypte; ce n'était donc pas une création subite et spontanée d'idoles métalliques,

mais bien une imitation assez naturelle, que l'Éternel entendait défendre.

On le voit, le culte que Jéhovah fonde est d'une extrême simplicité. Un autel de terre, d'abord, puis si on lui bâtit un autel de pierres, il veut qu'il soit composé de pierres brutes et que le ciseau n'aura pas touchées. L'emploi du ciseau et la taille des pierres, étaient donc parfaitement connus des Israélites à leur sortie d'Égypte. Nul doute aujourd'hui pour personne sur ce fait que les Égyptiens, au moment du départ des Israélites, étaient en possession, depuis une longue suite de siècles, de méthodes artistiques qui avaient produit et qui produisaient encore des merveilles. Où en étaient les nations dont le territoire allait être envahi par la postérité d'Abraham et de Jacob ? c'est ce que l'Exode va nous apprendre de la manière la plus précise. Dieu parlant à Moïse, lui dit [1] : « (XXIII, 23.) Lorsque mon ange marchera devant toi et t'amènera auprès de l'Amori, du Kheti, du Ferezi, du Kénâani, du Haoui et du Yeboussi, que j'exterminerai, — 24. tu ne te prosterneras pas devant leurs dieux, tu ne les serviras pas, et tu ne feras pas leurs actions; détruis-les plutôt, et brise entièrement leurs statues. »

Les Israélites étaient donc placés dans le désert entre un peuple florissant placé au sud, les Égyptiens, qui avaient des arts extrêmement développés, et entre plusieurs autres peuples placés au nord, qui rendaient un culte à des statues de dieux imaginaires, mais enfin à

[1] La même défense est formulée de nouveau au chapitre XXXIV, versets 13 et suivants.

des statues qu'ils savaient sculpter. Est-il possible que dans de semblables conditions de position, les Israélites aient systématiquement repoussé l'invasion parmi eux de toute espèce de formule artistique ? Je soutiens hardiment que non, et d'autant plus hardiment que sur ce point, ainsi que nous allons le voir, les textes sacrés eux-mêmes me donnent complétement raison.

Au chapitre xxv commence une série d'ordres divins qui nous fournissent des renseignements tout à fait péremptoires. Je vais les grouper, et la conclusion forcée qui en découlera d'elle-même, c'est que parmi les Israélites, au moment même où ils étaient réunis au pied du mont Sinaï, après leur sortie d'Égypte, les arts étaient précisément à la hauteur des arts de leurs anciens maîtres. Voyons donc ce que Jéhovah prescrivit à Moïse, lorsqu'il lui enseigna tous les détails du culte qu'il exigeait de son peuple. « 2-7. Chacun des enfants d'Israël doit fournir volontairement, pour la construction de l'arche et du tabernacle, de l'or, de l'argent et du cuivre, de la laine bleue, pourpre et cramoisie ; du fil de lin et des poils de chèvre, des peaux de bélier teintes en rouge, et enfin des pierres précieuses propres à être enchâssées. » Vient alors la description de l'arche. « 10. Ce sera une caisse de bois de *Sethim*, de deux coudées et demie de longueur, d'une coudée et demie de largeur, et d'une coudée et demie de hauteur : elle sera couverte d'or pur en dedans et en dehors, et elle sera garnie d'un couronnement d'or à l'entour ; quatre anneaux d'or placés aux quatre angles et sur les côtés, seront destinés à recevoir des

barres de support en bois et couvertes d'or, qui y resteront à poste fixe. Un couvercle d'or pur fermera la caisse. Voici maintenant ce que sera ce couvercle. — 18. Tu feras deux *keroubim* (chérubins) d'or, tu les feras au marteau, repoussés des deux bouts du couvercle. — 20. Les deux *keroubim* étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le couvercle, les faces tournées l'une vers l'autre ; les faces des *keroubim* seront vers le couvercle. »

Des passages que je viens de rapporter résulte d'abord indubitablement qu'il y avait parmi les fils d'Israël des notions très-précises sur la métallurgie, la filature de la laine, du lin et du poil de chèvre, la teinture des étoffes et des peaux tannées, la taille des pierres dures, et enfin la sculpture métallique en repoussé ; tout ceci implique très-certainement un art bien avancé, et je ne crains pas de me tromper en l'affirmant. Mais ce n'est pas tout encore, nous déduisons de là une première infraction réelle à la loi judaïque, généralisée et étendue dans la suite aux images de tous les êtres vivants. La présence des *keroubim* que Jéhovah commande de sculpter sur le couvercle de l'arche, me paraît prouver irréfragablement que l'interdiction divine, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, ne portait absolument d'abord que sur les images destinées à devenir des idoles, c'est-à-dire à recevoir un culte.

Pouvons-nous deviner ce qu'étaient les *keroubim* ou chérubins, c'est-à-dire quelle forme était affectée à la représentation de ces génies célestes? c'est ce que nous allons examiner; malheureusement nous ne pour-

rons constater qu'une seule chose, c'est que le vaste champ des hypothèses restera toujours ouvert, et qu'on ne pourra jamais faire que des hypothèses sur le compte des *keroubim*. Commençons par dire que le nom de *keroubim* n'est que le pluriel de *keroub*. En syriaque *kerouba* signifie fort, puissant; et le sens de ce mot est probablement déduit d'une allusion au bœuf, car la racine *keraba* signifie labourer. L'illustre commentateur Rosenmüller pense que Moïse avait pris l'idée de ses *keroubim* dans les sanctuaires égyptiens, où l'image du lion symbolisait la force et la majesté; celle du bœuf, la force, la constance et la fermeté; celle d'un homme, l'humanité, la douceur; celle d'un aigle, l'énergie et la sublimité. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le plus ou moins de justesse de ces explications des quatre symboles que je viens de citer. Il est certain qu'il y a dans ces explications quelque chose de vrai. Interrogeons maintenant les passages bibliques dans lesquels il est possible d'entrevoir, même à travers l'obscurité de la rédaction, quelque trait descriptif des *keroubim*.

Les versets 20 et 22 du chapitre XXV de l'Exode nous apprennent, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure, que les *keroubim* avaient une face et des ailes. De quelle nature était cette face? très-probablement humaine; cela résulte des expressions mêmes qui sont employées dans le texte sacré. Leurs visages, y est-il dit, seront tournés l'un en face de l'autre; le mot à mot rigoureux est : homme en face de son frère. Voici donc un point, déjà hors de doute, je crois,

c'est que les *keroubim* avaient un visage d'homme et des ailes.

Poursuivant notre recherche dans le second livre de *Samuel* (XXII, 11), nous lisons : Monté sur un *keroub*, il (Jéhovah) prit son vol, et partit sur les ailes du vent. Cette image, quelque poétique qu'elle soit, ne laisse pas moins deviner que le *keroub* avait un corps de quadrupède, puisqu'il était analogue à celui d'une monture quelconque.

Dans le *debir* ou sanctuaire du temple, Salomon (*Rois*, II[1], VI, 23 et suiv.) fit sculpter deux *keroubim* en bois d'olivier, ayant chacun dix coudées de hauteur. Les ailes de ces *keroubim* avaient cinq coudées de longueur, et comme il y avait dix coudées de l'extrémité d'une aile à l'autre il s'ensuit que ces ailes étaient déployées. « Salomon fit placer les *keroubim* au dedans de la chambre du *debir*, dans le fond, et leurs ailes furent étendues. L'une d'elles touchait à la muraille, et l'aile du second *keroub* touchait à la muraille opposée ; leurs ailes se joignirent dans le milieu de la chambre, aile à aile (27). »

Cette description est bien obscure sans aucun doute, et pourtant il en découle encore certaines conséquences forcées. Le *keroub* avait dix coudées de haut et des ailes de cinq coudées seulement ; il avait donc un corps, et par suite les chérubins dont l'image paraît si souvent dans les sculptures et les peintures religieuses, ne sont pas le moins du monde des chérubins ; ce sont des pe-

[1] La division des livres saints de Samuel et des Rois, adoptée ici, est celle des textes hébraïques.

tits êtres fantastiques qui devraient disparaître de l'iconographie chrétienne.

Le même livre des Rois (II, VIII, 6 et 7) nous fournit encore un assez précieux renseignement. Voici les deux versets en question : « 6. Les *cohenim* portèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu, dans le *debir*, à l'intérieur de la chambre, c'est le très-saint, sous les ailes des *keroubim*. —7. Car les *keroubim* étendaient les ailes sur l'endroit où était l'arche ; les *keroubim* couvraient l'arche et ses barres par-dessus. » De ce nouveau passage il résulte clairement que les deux *keroubim* du sanctuaire avaient les ailes ouvertes et étendues, et que l'une d'elles touchant la muraille de côté du *debir*, l'autre aile venait, en rejoignant l'aile opposée de l'autre *keroub*, former une espèce de toit sous lequel les *cohenim* ou prêtres déposaient l'arche d'alliance.

Nous savons de plus que le modèle des *keroubim* du sanctuaire avait été remis par David à son fils Salomon. (I. *Chroniques*, XXVIII, 18.)

Le second livre des Chroniques (III, 10 et suivants) nous fournit encore quelques renseignements très-précieux. Les voici : « 10. Il fit dans la chambre du saint des saints deux *keroubim*, ouvrage de sculpture, et on les revêtit d'or. — 11. Quant aux ailes des *keroubim*, dont la longueur était de vingt coudées, l'aile de l'un, de cinq coudées, touchait au mur de la chambre, et l'autre aile, de cinq coudées, touchait à l'aile de l'autre *keroub*. — 12. Et l'aile de l'autre *keroub*, de cinq coudées, touchait au mur de la chambre, et l'autre aile, de

cinq coudées, était jointe à l'aile de l'autre *keroub*. — 13. Les ailes de ces *keroubim*, étendues, avaient vingt coudées; ils étaient debout sur leurs pieds, et leur figure était tournée vers la chambre.»

Ce dernier verset est extrêmement important, parce qu'il met hors de doute le fait que les *keroubim* avaient un corps, puisqu'ils se tiennent debout sur leurs pieds. Quant au sens dans lequel était tournée leur figure, puisqu'ils étaient placés au fond du saint des saints, l'expression : «leurs visages étaient tournés vers la chambre,» est parfaitement naturelle et juste.

Tout le monde a lu la vision étrange du prophète Ezéchiel (Yehazkel); je vais en extraire quelques passages qui concernent les *keroubim* (x). «5. Et le bruit des ailes des *keroubim* fut entendu jusqu'à la cour extérieure, comme la voix du Dieu puissant lorsqu'il parle... — 7. Le *keroub* étendit vers le feu la main qui était dans l'intervalle des *keroubim;* il en prit et le donna dans la main de l'homme vêtu de lin, qui le prit et sortit. — 8. On vit sur les *keroubim* la forme d'une main humaine sous leurs ailes.» Ce dernier verset prouve implicitement que la présence de cette main n'était qu'une vision, et déjà Kimhi, l'illustre commentateur de la Bible, a tiré cette conclusion. Ce passage ne nous apprend donc rien de plus sur la forme des *keroubim*.

«14. Chacun avait quatre faces : la face de l'un était une face de *keroub;* la face du second une face d'homme, le troisième avait une face de lion et le quatrième une face d'aigle.» Si nous nous rappelons la

composition du groupe des quatre êtres symboliques, donnée au verset 10 du chapitre 1er d'Ezéchiel, nous sommes forcément conduits à conclure de la teneur du verset 14 que je viens de transcrire, que le *keroub* est un bœuf. En effet, établissons le parallélisme : au chapitre 1er, la *hayah* (*l'être vivant*) que le prophète voit a quatre faces, une d'homme, une de lion, une de bœuf et une d'aigle. Au verset 14 du chapitre x, nous voyons citées une face de *keroub*, une face d'homme, une de lion et une d'aigle ; et de plus, pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'identité des deux visions, Ezéchiel a soin de dire dans le verset suivant : « 15. Les *keroubim* se levèrent ; c'était la *hayah* (*l'être vivant*) que j'avais vue près du fleuve Khabour [1]. Le *keroub* et le bœuf sont donc identiques dans l'esprit du prophète Ezéchiel. Au reste, la *hayah* et le *keroub*, identiques pour Ezéchiel, ne le sont plus du tout avec les *keroubim* placés dans le saint des saints, puisqu'aux versets 20 et 21 Ezéchiel ajoute : « ... Et je sus que c'étaient des *keroubim*. — 21. Chacun avait quatre faces et chacun avait quatre ailes et une forme de main d'homme sous leurs ailes [2]. »

Au chapitre XLI Ezéchiel, décrivant le temple qu'il voit dans son extase prophétique, s'exprime ainsi :

[1] Le fleuve Khabour n'a pas changé de nom. Ezéchiel a eu sa première vision pendant la captivité, c'est-à-dire en Assyrie, et nous trouvons le Khabour affluent de l'Euphrate qui va se jeter dans ce fleuve à Karkemich, aujourd'hui Karkesia ou Abou-Psera. Voyez la carte publiée par M. Layard.

[2] Il est inutile, je pense, de faire remarquer l'identité qu'il y a entre les faces désignées par le prophète et celle des êtres symbolisant les quatre évangélistes.

« 18. Et chaque *keroub* avait deux visages; — 19. un visage d'homme vers la palme de ce côté, et une face de lion vers la palme du côté opposé, étaient adaptés tout autour du temple. »

Nouvelle différence, puisque cette fois les *keroubim* ont deux faces, l'une d'homme et l'autre de lion.

Tels sont tous les renseignements que nous donne l'Écriture sainte sur les *keroubim* ou chérubins. Il me paraît en résulter que ceux qui étaient sculptés dans le saint des saints, au temple de Salomon, avaient une face d'homme, un corps de taureau et des ailes. Il serait difficile de ne pas être surpris de l'étonnante ressemblance qu'il y a entre ces êtres symboliques et les taureaux ailés à face humaine que nous ont rendus les ruines de Ninive. Pour ma part, je ne doute pas que les *keroubim* des Hébreux n'aient été semblables aux taureaux symboliques des Assyriens. Je livre cette hypothèse aux réflexions des archéologues et des personnes qui font une étude sérieuse des saintes Écritures.

Je ne puis toutefois terminer ce qui regarde les chérubins sans citer les deux seuls passages dans lesquels l'historien des Juifs, Flavius Josèphe, qui était juif lui-même, parle des chérubins. Les voici : « Sur le couvercle étaient deux effigies (πρόστυποι); les Hébreux les nomment des *keroub* (χερουβεῖς); ce sont des êtres ailés (ζῷα πετεινὰ), ayant une forme telle qu'aucun mortel n'en a jamais vus de vivants. Mais Moïse dit en avoir vu de sculptés sur le trône de Dieu. » (*Ant. Jud.*, III, v, 6.) « Dans le sanctuaire, qui avait vingt coudées de

largeur et vingt coudées de longueur, il (Salomon) consacra deux *keroub* entièrement revêtus d'or, ayant chacun cinq coudées de haut [1]. Chacun d'eux avait deux ailes étendues d'une longueur de cinq coudées. Il les avait placés assez près l'un de l'autre pour qu'ils pussent toucher de l'une de leurs ailes, le premier, le mur méridional, et le second, le mur septentrional, tandis que leurs deux autres ailes, se rejoignant, couvraient l'arche, placée au milieu de l'intervalle qui séparait les deux *keroub*. Quant à ce qu'étaient ces *keroub*, personne ne peut ni le dire, ni même le conjecturer. » (*Ant. jud.*, VIII, III, 3.)

On voit que Josèphe n'était pas plus sûr que nous-mêmes de la forme donnée aux *keroubim*, et qu'il n'avait sur leur compte d'autres renseignements que ceux que nous trouvons dans la sainte Bible. Je demande au lecteur pardon de cette digression un peu longue, et je reviens au plus vite à l'analyse artistique de l'Exode.

Après la description de l'arche d'alliance vient celle de la table sacrée, qui doit être revêtue d'or comme l'arche; puis l'énumération des vases, des cuillers et des tubes de purification, pour faire les libations; le tout doit être fait d'or pur, ainsi que le chandelier à sept branches, dont voici la description (XXV, 31 et suiv.) : Il sera façonné au marteau; sa base, son fût, ses calices, ses pommeaux et ses fleurs seront repoussés. Six branches sortiront de ses côtés, trois à droite, trois à gauche du fût; chaque branche sera ornée de

[1] Nous avons vu que le texte sacré leur donne dix coudées de hauteur, c'est-à-dire le double.

trois calices en forme d'amande, d'un pommeau et d'une fleur. Le fût lui-même aura quatre calices en forme d'amande; ses pommeaux et ses fleurs (ce pluriel me paraît incompréhensible), ses branches seront entées deux à deux sur un pommeau. Enfin, les pommeaux et leurs branches seront repoussés du candélabre, qui sera fait d'une seule pièce d'or pur façonnée au marteau.

Commençons par constater que le fait de cet accouplement deux par deux des six branches extérieures du chandelier sacré, prouve jusqu'à l'évidence que ce chandelier avait ces six branches rangées circulairement autour du fût, et non comprises dans un seul et même plan, ainsi que l'on représente constamment le chandelier à sept branches. Je ne connais que deux images antiques de ce candélabre historique : la première existe sur l'arc de triomphe de Titus, et la seconde sur une pierre que j'ai retrouvée à Thabarieh. Mais nous devons nous hâter de constater que ces deux monuments ne peuvent absolument nous rappeler que les formes du chandelier à sept branches déposé dans le temple d'Hérode, et qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que les prescriptions de l'Exode aient été modifiées plus tard, peut-être parce qu'elles n'étaient plus très-clairement comprises. Ce qui est certain, c'est que ce candélabre, tel qu'il est figuré sur l'arc de Titus, ne ressemble pas le moins du monde à celui qui est décrit dans l'Exode, et que celui que j'ai retrouvé à Thabarieh diffère tout autant de celui de l'arc de Titus.

Heureusement peu importe la forme rigoureuse-

ment exacte de cette œuvre d'art, car le texte sacré à lui seul suffit pour nous faire apprécier tout ce qu'il fallait d'extrême habileté pour construire d'une seule pièce et au marteau un candélabre pareil à celui qu'il décrit, et cela nonobstant la ductilité du métal employé.

Nous venons de voir comment devait être le corps du candélabre. Nous allons passer maintenant à la description de ses accessoires indispensables. Dieu prescrit à Moïse de faire faire aussi les sept lampes du candélabre (xxv, 37), avec leurs pincettes et leurs cendriers d'or pur. Il résulte clairement de ce dernier passage que les lampes à construire ne faisaient pas corps avec le candélabre qui était destiné à les supporter. Il en résulte de plus que le nom de chandelier à sept branches est un nom parfaitement impropre, puisqu'il devait supporter des lampes brûlant des mèches et que devait alimenter de l'huile [1]. Au reste, l'usage des lampes de ce genre, avec pincettes et cendrier, est encore universel en Syrie, et l'on retrouve dans chaque maison la fidèle reproduction des lampes sacrées du candélabre à sept branches.

Nous rencontrons au chapitre suivant (xxvi) la description des étoffes précieuses qui doivent être employées à garnir et orner le tabernacle. Nous allons en parler brièvement et en ne notant que les passages indispensables.

« Tu feras pour le tabernacle, dit Jéhovah à Moïse

[1] Voyez chapitre xxvii, verset 20.

(XXVI, 1), dix tapis de fin lin tordu, en fil bleu, rouge et jaune ; tu les feras (parsemés) de *keroubim*, en travail d'artiste (de tisserand). » Il serait difficile de ne pas reconnaître ici un échantillon de ces broderies faites à la navette, avec des fils de différentes couleurs, tissées avec art, et dont les toiles antiques de momies nous présentent assez fréquemment des exemples. C'était là le genre de travail nommé par les anciens *opus polymitarium*. Hérodote (t. III, cap. XLVII) nous apprend que ce genre de tissage était très-répandu en Égypte ; il nous est donc permis de conclure que les Hébreux, en quittant ce pays, avaient emporté avec eux la notion précise d'un art dont Moïse prescrivait immédiatement l'application. On voit tout ce qu'entraîne avec lui l'art du tisserand. Pour tisser il faut une machine assez compliquée, et pour construire une machine de ce genre, il faut une intelligence artistique déjà fort développée.

Le verset 7 du même chapitre prescrit la fabrication de tapis de poil de chèvre destinés à servir de toit au tabernacle. J'ai déjà constaté plus haut le fait, familier aux Hébreux, du tissage en poil de chèvre, aussi bien que celui de la préparation des peaux de bélier teintes en rouge, destinées (suivant le verset 14) à former le toit de la tente.

Le verset 31 décrit le voile qui doit former la séparation entre le saint et le saint des saints. Il doit être de laine bleue, rouge et jaune, et de fin lin tordu. Il sera aussi parsemé de figures de *keroubim*. Le tissage des étoffes de laine était donc aussi avancé que celui

des étoffes de lin. Enfin le verset 36, décrivant la portière qui doit être suspendue à l'entrée de la tente, précise que ce sera un ouvrage de brodeur (*rakem*). Voilà donc une nouvelle profession artistique dont l'existence parmi les Israélites nous est révélée.

L'autel, dont la description est donnée au chapitre XXVII, sera de cinq coudées de longueur, de cinq coudées de largeur et de trois coudées de hauteur. Il sera en bois, revêtu d'airain. Il portera quatre cornes également couvertes d'airain, une à chaque coin. Tous les ustensiles accessoires, tels que pots pour enlever les cendres, râcloires, bassins, fourchettes, encensoirs, etc., etc., seront en airain.

Enfin dans la description du parvis il est dit que ses colonnes seront revêtues d'argent (17) et qu'elles auront des bases d'airain.

Nous sommes donc en mesure d'affirmer que les Hébreux savaient très-bien travailler les métaux.

Au chapitre XXVIII il est donné une très-longue description des vêtements sacerdotaux et des ornements qui en faisaient partie. Les versets 9 à 11 contiennent la prescription suivante : « Tu prendras deux pierres de *Soham* et tu y graveras les noms des enfants d'Israël, ouvrage de lapidaire, graveur de cachet ; tu les disposeras enchâssées dans des chatons d'or. »

Il y avait donc parmi les enfants d'Israël des lapidaires, des graveurs de cachets et des joailliers capables de sertir les pierres gravées dans des chatons d'or. Je passe, pour abréger la description, au pectoral du souverain pontife ; ce pectoral devait porter quatre

rangs superposés de trois pierres précieuses, symbolisant chacune l'un des fils d'Israël. Les versets 17, 18, 19 et 20 donnent les noms hébraïques de ces différentes gemmes, dont l'identification est bien difficile à établir. Mais chacune de ces pierres devait porter, en gravure de cachet, le nom de la tribu ou du fils d'Israël qu'elle représentait dans l'ensemble.

Le verset 36 du même chapitre xxviii contient une particularité nouvelle qu'il importe de noter. Il est question du diadème d'or destiné au grand prêtre, et sur lequel seront écrits, en gravure de cachet, les mots : *Qodes l'Iahouh,* Saint à Jéhovah. Il y avait donc dès lors parmi les Israélites non-seulement des graveurs sur pierre dure et sur métal, mais encore, ce qui est aussi important à constater, une écriture intelligible pour tout le monde et dont, par conséquent, l'usage devait être répandu, c'est-à-dire déjà ancien.

Il est encore question au chapitre xxx de l'autel aux parfums et d'un bassin en airain pour les ablutions ; mais les renseignements que l'Écriture nous fournit sur leur compte, ne nous apprennent rien que nous ne sachions déjà, sur l'état artistique du peuple d'Israël. En revanche, le chapitre xxxi va nous révéler quelques faits importants. Lisons : « 1. L'Éternel parla ainsi à Moïse, et dit : — 2. Regarde, j'ai appelé par son nom Beslal-Ben-Aouri-Ben-Hour, de la tribu de Iehouda (Juda).—3. Je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, en industrie, en intelligence, en science pour toute sorte d'ouvrages, — 4. Pour faire des inventions, pour travailler en or, en argent et en airain, — 5. Dans la sculpture

des pierres, pour les monter, et dans la menuiserie, pour faire toute sorte d'ouvrages. — 6. Mais je lui ai adjoint Ahaliab-Ben-Akhisamek, de la tribu de Dan, et j'ai mis de l'industrie dans le cœur de tout homme intelligent, afin qu'ils fassent tout ce que je t'ai commandé. »

On voit que le texte sacré est formel ; l'école artistique judaïque était déjà nombreuse à la sortie d'Égypte, et ces deux artistes qui en étaient les chefs se nommaient Beslal, de la tribu de Juda, et Ahaliab, de la tribu de Dan. Au chapitre XXXV nous retrouvons nos deux artistes Beslal et Ahaliab avec l'énumération de leurs talents; mais cette fois quelques additions sont faites à la liste des arts dans lesquels ils étaient experts. Ainsi aux versets 33 et 35, il est question de la taille des pierres à enchâsser et de la sculpture en bois, de la broderie en laine bleue, rouge, jaune et en lin, et du tissage; mais ce qui est plus important, c'est que Moïse, au verset 34, dit que Jéhovah a donné à ces deux artistes le talent d'enseigner. Aussi trouvons-nous au verset 1 du chapitre suivant (XXXVI) la mention des hommes habiles qui avaient reçu les leçons de ces deux maîtres.

Pendant que Moïse était sur le sommet du Sinaï à recevoir les ordres de Jéhovah (XXXII, 1), le peuple s'ameuta contre Aharon; ils lui dirent : « Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car ce Moïse, l'homme qui nous a fait sortir de la terre d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. — 2. Aharon leur répondit : Défaites les anneaux d'or qui sont aux oreilles

de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi. — 3. Tout le peuple se défit des anneaux d'or qui étaient portés aux oreilles, et ils les apportèrent à Aharon. — 4. Il les prit de leurs mains et les forma en sculpture, et fit un veau en fonte. Ils dirent : Israël ! vois tes dieux qui t'ont fait monter de la terre d'Égypte ; — 5. Et Aharon l'adora, et il bâtit un autel devant lui.»

Évidemment ce veau d'or n'était que l'image de l'un des bœufs sacrés égyptiens, Apis et Mnevis. Les Israélites, familiarisés avec le culte de ces idoles, ne firent aucune difficulté d'adorer le veau d'or que Aharon lui-même leur avait fabriqué avec leurs bijoux. Je me contenterai de conclure de ce récit un seul fait curieux, c'est qu'il fallait que l'art fût bien répandu dans la nation, pour qu'Aharon lui-même pût, en très-peu de temps, des bijoux d'or en suffisante quantité lui étant livrés, fondre un veau d'or semblable à ceux que l'on adorait en Égypte.

Vient ensuite le récit du châtiment infligé par Moïse au peuple israélite, pour ce retour passager à l'idolâtrie, et celui de la fabrication et de la consécration de tous les objets du culte. Ainsi se termine le livre de l'Exode ; et nous voyons que bien des passages de ce livre nous ont déjà révélé chez les Juifs une habileté artistique incontestable.

LÉVITIQUE

Pierres tombales. — Les *hamonim*. — Les sanctuaires.

Nous devions naturellement nous attendre à trouver bien peu de renseignements nouveaux dans le Lévitique, qui n'est, à vrai dire, qu'un exposé de la loi civile et religieuse des Israélites. Nous y avons néanmoins rencontré quelques points dignes d'être notés en passant; les voici : Le verset 1er du chapitre XXVI est ainsi conçu : « Ne vous faites point d'idoles, ne vous élevez point d'images sculptées ni de cippes. Ne souffrez point dans votre pays de pierre figurée, devant laquelle on se prosterne, car moi, l'Éternel, je suis votre Dieu. » Le mot que, d'accord avec le savant Cahen, je rends par *idole*, signifie littéralement *chose vaine*. Je crois que les cippes dont il s'agit sont des cippes funéraires, parce que le mot *matzebet*, que Cahen traduit simplement *stèle*, se retrouve sur nombre d'épitaphes phéniciennes gravées sur des pierres tombales, qui portent précisément le nom de *matzebet*.

L'expression que les traducteurs rendent par pierre ornée, ou d'ornement, a fortement exercé la sagacité des commentateurs. Elle signifie à la lettre *pierre-image* ou *pierre-figure*, et Mendelsohn y voit des pierres chargées de caractères hiéroglyphiques. Ce savant a probablement deviné juste, car en Égypte les statues plus ou moins grandes, aussi bien que les petites figures funéraires de faïence émaillée, que l'on trouve par milliers dans les hypogées, ne sont connues du vulgaire que sous le nom de *mâsâkhit*, qui est précisément le mot hébraïque dont il s'agit de déterminer le sens rigoureux. Pour les Arabes d'Égypte le mot *mâsâkhit* signifie *punis par la colère divine*, *maudits* (du radical sakhat, *être enflammé de colère*).

Il n'est guère possible qu'une pareille identité d'expression, parmi des races sémitiques dont les idiomes sont de si proches parents, ne décèle pas l'identité de la chose désignée. N'oublions pas que les Hébreux venaient de sortir d'Égypte, et qu'en ce pays leurs yeux s'étaient familiarisés avec des simulacres et des idoles qu'ils avaient certainement appris à façonner, puisque l'Exode nous montre avec quelle habileté et avec quelle promptitude Aharon fit fondre en or une image de l'un des taureaux sacrés de l'Égypte, Apis ou Mnévis. D'un autre côté, puisque l'injonction contenue dans ce même verset concerne des *màsâkhit* qu'il ne faut pas laisser subsister dans la terre devenue la demeure de la race hébraïque, il est tout naturel d'en conclure qu'à leur arrivée sur cette terre, les Hébreux y trouvèrent établies de ces idoles auxquelles on rendait un culte.

Le verset 30 du même chapitre nous fournit un nouvel aperçu, que je crois très-précieux. Je détruirai vos hauts lieux, y est-il dit, je couperai vos *hamonim*, etc. Le mot *hamon* est le nom de la divinité primordiale du culte punique, que nous devons naturellement identifier avec le culte phénicien, c'est-à-dire avec celui de la race qui occupait la terre promise avant l'immigration hébraïque. Rien de plus fréquent en effet sur les cippes votifs puniques que la mention du Baal-Hamon; et comme parfois une effigie radiée, emblème évident du soleil, accompagne ces dédicaces au Baal-Hamon, il est tout naturel de voir en lui le soleil divinisé, qui n'est que l'Amon-Ra des Égyptiens. Probablement ce nom se sera formé du radical *hamm*, *être échauffé*, ou *réchauffer*, d'où est venu le mot *hamou*, signifiant l'ardeur du soleil.

Un curieux verset des Chroniques (II, XXXIV, 4) nous donne au sujet des *hamonim* un renseignement de plus. Il y est dit : « On démolit devant lui (le roi Josias) les autels des *Bâalim*, et il brisa les *hamonim* qui étaient dessus. Les *hamonim* étaient donc bien de véritables idoles, placées au-dessus des autels destinés aux sacrifices.

Enfin dans le verset suivant (*Lévitique* XXVI, 31) il est question de sanctuaires; il en résulte qu'à l'époque où les prescriptions du Lévitique ont été annoncées aux Hébreux, ceux-ci avaient des sanctuaires ou enceintes sacrées dans lesquelles leur culte s'accomplissait. Nous n'avons rien à demander de plus au Lévitique; passons donc au livre suivant.

NOMBRES

Les bijoux des Madianites. — Les arts chez les Kénâanéens. — Le serpent d'airain.

Nous allons encore tirer du livre des Nombres les indications qui s'y trouvent clair-semées et qui, de près ou de loin, se relient à notre sujet ; nous n'aurons plus ensuite qu'à analyser de même le Deutéronome, pour avoir terminé l'étude artistique du Pentateuque, c'est-à-dire pour avoir extrait de ce livre saint tout ce qui peut jeter quelque lumière sur l'état plus ou moins avancé des arts chez les Juifs, lors de leur arrivée dans la terre promise, et chez les nations dont ils venaient prendre la place. Pour abréger, nous partagerons ces renseignements en deux séries, la première contiendra les documents qui concernent l'art autochthone des Kénâanéens ; dans la seconde seront groupés les faits artistiques purement judaïques.

Les villes du pays de Kénâan étaient closes et grandes (XIII, 28-29), ainsi que le rapportèrent les explo-

rateurs envoyés de Kades au désert de Faran, pour aller reconnaître le pays des Kénàanéens. Ces espions, car il faut bien les appeler par leur nom, pénétrèrent jusqu'à Hébron (XIII, 23). Cette ville, dit le même verset, avait été bâtie sept ans avant Tzàan d'Égypte. Les commentateurs, d'un accord unanime, reconnaissent Tanis dans la ville que désigne l'Écriture. Malheureusement l'auteur du verset évidemment interpolé dont il s'agit, a oublié de nous dire quand fut bâtie Tanis, et par conséquent nous ne gagnons pas grand'chose à savoir qu'Hébron fut fondée sept ans avant Tanis.

Un passage très-précieux est celui qui contient la description de la part du butin fait par les Hébreux sur les Madianites (XXXI, 50), que les vainqueurs consacrèrent à l'Éternel. Voici comment ce passage est traduit par Cahen : « Nous présentons une offrande à l'Éternel, chacun ce qu'il a trouvé de joyaux d'or, des jarretières, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers, etc. ; » mais je suis convaincu que tous les bijoux désignés dans le texte sacré n'ont pas été bien reconnus par le savant traducteur. D'abord des jarretières supposent des bas, et jamais, que je sache, les peuples de l'antique Orient n'ont porté de bas. Le mot hébraïque est *asaàdah*, que les Septante interprètent χλιδῶνα, des bracelets. Le nom de ce bijou est, sans aucune espèce de doute, tiré du radical *sâad*, *s'avancer*, d'où s'est formé le substantif *sâad*, *pas*. Dès lors c'est d'un ornement du pied ou de la jambe qu'il s'agit. On me permettra d'y reconnaître ces larges anneaux métalliques que les femmes syriennes portent encore

aujourd'hui à la cheville, et qui sont connus sous le nom de *khalkhal*. Ce sont donc des bracelets de jambe, si l'on veut bien me pardonner cet étrange assemblage de mots. Suivent les *samid* (Septante ψέλλιον, ornement de la main), véritables bracelets, dont le nom s'est formé de *samad*, *se lier à, adhérer*. En troisième lieu sont mentionnés les *thabâat*, qui sont, à proprement parler, les anneaux-cachets, destinés à former une empreinte (de *thabâa, être fixé*). Les Septante traduisent ce mot par δακτύλιον, bague. Puis les *âadjil*, dont le nom signifie à la lettre un objet rond et rien de plus. Il est assez naturel d'y voir des pendants d'oreilles, avec le prophète Ézéchiel (XVI, 12) et non, avec les Septante, un περιδέξιον, ornement à placer autour du bras droit. Reste enfin le bijou nommé *koumiz*, que les lexiques traduisent par globules d'or ou colliers, les commentateurs juifs par formes du sein, et les Septante par ἐμπλόκιον, ornement de tête. Comme il est certain que les colliers étaient des joyaux fort en usage, particulièrement à cette époque, je m'en tiens à ce sens.

Quelle que soit la valeur réelle des explications que j'adopte, il n'en demeure pas moins démontré qu'avant la venue des Israélites, l'art de la bijouterie d'or était assez largement développé chez les Madianites pour que le prélèvement des bijoux offerts ainsi à l'Éternel formât le poids très-considérable de seize mille sept cent cinquante sicles d'or travaillé (XXXI, 52). C'est tout ce qu'il m'importait de constater.

Voici ce que je trouve parmi les prescriptions que Moïse fait aux Hébreux, au moment où il va se séparer

d'eux pour toujours (xxxiii, 52) : « Chassez de devant vous tous les habitants du pays (de Kénâan) ; détruisez toutes leurs idoles (leurs *mâsâkhit*) ; anéantissez toutes leurs images fondues, et démolissez tous leurs hauts lieux. »

Les Kénâanéens adoraient donc des simulacres, des idoles métalliques modelées par des fondeurs. Nous verrons un peu plus loin que ces images, probablement d'airain, étaient ordinairement revêtues d'ornements en or et en argent. Voilà tout ce qui, dans le livre des Nombres, concerne l'art des Kénâanéens.

Les Hébreux n'avaient pas besoin d'apprendre de leurs ennemis l'art de travailler les métaux, puisque nous voyons (vii, 84-85) que les *nâssi* d'Israël, ou chefs de tribu, firent dédicace, au jour de la consécration de l'autel, de douze vases d'argent pesant chacun cent trente sicles ; de douze bassins, également d'argent, pesant chacun soixante-dix sicles, et enfin de douze cuillers d'or pesant chacune dix sicles. L'identité de poids de ces vases et ustensiles consacrés semble impliquer leur identité de formes, ou tout au moins leur fabrication *ad hoc*. Puisque ce n'étaient point des vases enlevés aux Égyptiens, les Hébreux étaient parfaitement en état de ciseler eux-mêmes des vases dignes d'être destinés au culte de Jéhovah.

Au chapitre x, verset 2, nous trouvons encore mentionnées deux trompettes d'argent massif, que Moïse ordonna de fabriquer, pour qu'elles servissent au besoin à convoquer la nation et à transmettre au camp l'ordre du départ.

Enfin, nous lisons (XXI, 9) que les Hébreux se trouvant campés dans un canton où pullulaient des serpents très-dangereux, nommés *cheraf,* et dans lesquels il faut probablement reconnaître le basilic ou *urœus,* insigne royal par excellence des Égyptiens, Moïse fit faire un serpent d'airain, sur lequel il suffisait de jeter les yeux, pour être guéri de la morsure de ce reptile venimeux. Concluons encore qu'il y avait parmi les Hébreux, dans le désert, des artistes en état de couler en airain l'image d'un serpent.

Voilà tout ce que nous trouvons dans le livre des Nombres. Passons au Deutéronome.

DEUTÉRONOME

Les villes fortifiées. — Les *achérim*. — La sculpture, l'écriture chez les Juifs.

Nous trouvons au chapitre III, versets 4 et 5, que le royaume de Aôudj (Og), souverain de la contrée d'Ardjob, ou de Basan, contenait, en sus des villes ouvertes, soixante villes closes de hautes murailles, de portes et de barrières.

Les villes de la terre promise elles-mêmes, c'est-à-dire celles des Kénâanéens, sont appelées (VI, 10) des villes grandes et bonnes. Enfin le verset suivant mentionne des citernes taillées dans le roc, et que les Hébreux doivent trouver dans le pays à conquérir.

Les ordres divins transmis par Moïse au peuple juif, lui prescrivent encore de détruire tous les objets du culte qu'il trouvera établi parmi les peuples de Kénâan. « Leurs autels, dit Moïse, vous les démolirez; leurs cippes, vous les briserez ; vous dépècerez leurs *acherim* et vous jetterez leurs idoles au feu. » (VII, 5.) Remar-

quons en passant que de la teneur de ce verset il résulte clairement que les Kénâanéens n'avaient pas de temples proprement dits. Leurs *acherim* étaient probablement des espèces de statues de divinités féminines. Cette injonction se répète au chapitre XII, versets 2 et 3; en voici la teneur : « Détruisez entièrement tous les lieux où les nations desquelles vous hériterez ont servi leurs dieux, sur les montagnes élevées et sur les collines, et sous tout arbre touffu. Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs cippes, vous brûlerez leurs *acherim*, et vous mettrez en pièces les sculptures de leurs dieux, etc. » Il est assez curieux du reste de voir des arbres isolés voués encore, dans la Syrie, à une sorte de culte étrange, qui consiste en ce que tout passant attache un chiffon aux branches ou au feuillage de l'arbre consacré. J'en ai rencontré un de ce genre, qui était littéralement couvert de petits lambeaux d'étoffes, à peu de distance de Djenin, sur la route de Sanour. Cet arbre était appelé par les habitants du pays Omm-ech-Cherayeh (la mère de la loi).

Quant aux statues elles-mêmes, elles étaient généralement revêtues d'or ou d'argent. Ceci résulte pleinement de la teneur du verset 25, chapitre VII, qui dit : « Vous brûlerez les images sculptées de leurs dieux. Ne convoitez pas l'argent ou l'or qui est sur elles, afin de le prendre pour vous. »

Voilà tout ce qui, dans le Deutéronome, concerne l'histoire artistique antéjudaïque du pays de Kénâan. Voyons maintenant ce qui se rattache à la nation juive elle-même.

L'Éternel défend à son peuple de «faire aucune sculpture qui soit la ressemblance de quelque idole, la figure d'un mâle ou d'une femelle,—la figure d'aucune bête qui soit sur la terre, la figure d'aucun oiseau ailé qui vole vers le ciel, la figure d'aucun reptile sur le sol, la figure d'aucun poisson qui soit dans l'eau, au-dessous de la terre. » (IV, 16-18.) Cette défense absolue, Jéhovah la renouvelle à plusieurs reprises aux Hébreux (23-25), et il y joint la menace, si cette défense est enfreinte par eux, de les disperser parmi les peuples : «Vous servirez là des dieux, ouvrage de la main des hommes, de bois et de pierre, qui ne voient ni n'entendent, qui ne mangent ni ne sentent (qui n'ont pas d'odorat). » (IV, 28.) Au chapitre suivant, versets 8 et 9, la même prohibition reparaît dans les mêmes termes à peu près, mais avec cette particularité qu'elle est ainsi complétée : — « Tu ne te prosterneras pas devant elles (ces images sculptées); tu ne les serviras pas, car je suis l'Éternel ton Dieu, etc. » J'ai déjà dit que la défense de sculpter ou de fondre des images d'êtres quelconques, ne concernait en réalité que les images auxquelles les Juifs pourraient être tentés de vouer un culte; cela me semble résulter encore de cette injonction précise que je viens de transcrire et qui a trait au culte de ces images. Nous avons vu un peu plus haut Moïse faire fondre l'image d'un serpent qu'il fallait contempler, afin d'être guéri de la morsure du serpent *cheraf.* Ce fait est probant, je crois, en faveur de la thèse que je soutiens ici.

Quoi qu'il en soit, de ce qu'il est défendu aux Juifs

de ciseler ou de fondre des idoles, il est parfaitement logique de conclure qu'ils étaient très en état de les fondre ou de les sculpter. A quoi bon cette interdiction, s'ils eussent été incapables de l'enfreindre?

Chez les Juifs, dès ce moment, l'écriture était très-répandue et même très-vulgaire, puisque Moïse leur enjoint d'écrire les préceptes qu'il leur transmet de la part de l'Éternel, sur les poteaux de leurs maisons et sur leurs portes (xi, 20). Autre usage dont les traces se retrouvent encore en Syrie. Il y a beaucoup de maisons de Naplouse, par exemple, qui sont garnies d'inscriptions pieuses tracées au pinceau, et destinées à faire savoir que tel habitant de la maison a accompli le pèlerinage de la Mecque.

Nous avons vu tout à l'heure que Moïse, au nom de Jéhovah, prescrit la destruction des *acherim* et des cippes des Kénâanéens. Voici maintenant qu'il défend aux Israélites de les imiter : « Ne sois pas impie en plaçant des *acherim*, ou tout arbre auprès de l'autel de l'Éternel ton Dieu, lequel tu te seras fait,—et ne t'élève pas de cippe, que hait l'Éternel ton Dieu.» (xvi, 21, 22.)

De quelle nature était cet autel à construire? Le texte même du Deutéronome va nous l'apprendre (xxvii, 2 à 8) : « Il arrivera un jour que vous passerez le Jourdain, vers le pays que l'Éternel ton Dieu te donne; tu t'élèveras de grandes pierres et tu les enduiras d'un enduit,—et tu écriras dessus toutes les paroles de cette doctrine-là, dès que tu auras passé, afin que tu arrives au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, pays où cou-

lent le lait et le miel.....—Il arrivera quand vous aurez passé le Jourdain, vous élèverez ces pierres que je vous commande, sur la montagne d'Ébal, et tu les enduiras d'un enduit. — Tu bâtiras là un autel à l'Éternel ton Dieu, un autel de pierres, tu ne lèveras pas le fer sur elles. — De pierres entières tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton Dieu..... — Tu écriras sur les pierres toutes les paroles de cette doctrine-là, en les exprimant bien. »

Un peu plus loin nous aurons occasion de revenir sur le compte de cet autel du mont Ébal, et nous en parlerons avec détails. Qu'il nous suffise ici de constater que l'autel à construire devait être composé de pierres brutes et non souillées par le contact du fer. Quant aux grandes pierres, revêtues d'un enduit et sur lesquelles devaient être écrites toutes les prescriptions de la loi divine, il paraît probable qu'elles étaient distinctes des pierres brutes qui devaient constituer l'autel. Je le répète, nous reviendrons bientôt sur ce curieux sujet. Jusqu'ici il est bien clair que l'autel à construire est un véritable autel de sauvages, comparable aux dolmen et aux cromlech des Celtes.

Il ne me reste plus qu'un fait à noter à propos du Deutéronome; il est relatif à un détail de construction. Je trouve donc la singulière prescription que voici (XXII, 8) : « Lorsque tu bâtiras une maison neuve, tu feras une balustrade autour de ton toit, et ainsi tu n'occasionneras pas d'effusion de sang dans ta maison, si quelqu'un tombait de là. » — Dans les villes de Syrie seulement, ces balustrades, qui sont de véritables para-

pets, n'ont pas cessé d'être employées. Dans les villages, les terrasses n'en ont pas la moindre apparence ; elles sont absolument planes et n'ont pas même de garde-fous.

Passons maintenant au livre de Josué.

LIVRE DE JOSUÉ

Villes Kénâanéennes. — Jéricho. — Josué. — Les chariots de guerre. — Hazor. — Ses ruines. — Arts métallurgiques. — *Sicle* ou monnaie juive. — Les étoffes de Babylone. — Les couteaux de pierre. — Les trompes de Jéricho. — Le passage du Jourdain. — Monuments de pierre. — Autels de pierre.

Ce livre nous apprend que les grandes villes du pays de Kénâan étaient entourées de murailles et, par conséquent, closes la nuit. Ainsi, lorsque les espions d'Israël vinrent à Jéricho, ils se cachèrent dans la maison d'une prostituée nommée Rahab, qui demeurait sur la muraille de la ville (II, 15 ; VI, 1). Le roi de Jéricho, instruit de la présence de deux hommes suspects, que l'on avait vu entrer chez Rahab, y fit faire sur-le-champ une perquisition qui n'aboutit à rien. Rahab affirma aux envoyés du roi que les deux étrangers qu'ils cherchaient étaient partis à l'entrée de la nuit, et lorsqu'on fermait les portes de la ville (II, 5). Après la retraite des émissaires royaux, les deux espions israé-

lites, qui s'étaient blottis sous des tiges de lin déposées sur la terrasse de la maison de Rahab, se laissèrent glisser à l'aide d'une corde jusqu'au pied des murailles, et gagnèrent les hauteurs, au lieu de se diriger vers le Jourdain, qu'il leur était impossible de franchir, grâce aux précautions prises afin de s'emparer de leurs personnes.

Des faits que je viens de rappeler le plus brièvement possible, il résulte que les murailles de Jéricho étaient assez larges pour que la maison de Rahab y pût être établie sans gêner les mouvements de ceux qui devaient être appelés à défendre ces murailles. Certainement Jéricho n'était pas la seule ville kénâanéenne ainsi fortifiée, et très-probablement beaucoup d'autres encore avaient une enceinte du même genre.

Nous trouvons d'ailleurs la preuve positive de ce fait dans la narration de la prise d'Aï (VIII, 17 et 19), que les habitants avaient eu l'imprudence de laisser ouverte, en se précipitant à la poursuite de Josué, qui les avait attirés dans une embuscade. Une fois l'enceinte de la place forcée, le massacre des habitants commença, et douze mille personnes, tant hommes que femmes, furent passées au fil de l'épée. Aï était donc une ville considérable et qui ne tomba si facilement au pouvoir des Israélites, que par l'imprévoyance de ses habitants.

Nous allons trouver quelques renseignements plus positifs sur les villes kénâanéennes, dans le passage du livre de Josué relatif à la guerre que le conquérant juif entreprit contre Yabin, roi de Hazor.

Après le sac de Jéricho, de Aï et de Beit-El, les rois du pays de Kénâan comprirent que la guerre que leur apportaient les Juifs était une guerre d'extermination, et ils se mirent en mesure de repousser l'invasion qui les menaçait. Adoni-Seddik, roi de Jérusalem, fut le premier à donner le signal et l'exemple de la résistance. Les Djebâounites, par un adroit stratagème, avaient réussi à se soustraire aux conséquences de la conquête juive ; ils avaient fait alliance avec Josué ; et comme leur ville était plus grande et plus forte qu'Aï, cette alliance inspira des craintes aux Kénâanéens, qui voyaient l'ennemi au cœur du pays et pouvant au besoin appuyer ses opérations militaires sur une forteresse peuplée de leurs propres compatriotes. Punir la trahison, c'était aller au plus pressé, car c'était dégoûter les autres villes de suivre l'exemple de Djebâoun. Adoni-Seddik convoqua donc Houham, roi de Hébron, Feram, roi de Iermout, Iafiâa, roi de Lakieh, et Debir, roi d'Adjloun, et il les conduisit devant Djebâoun. Ces petits rois de tribus amorites (x, 5) allaient s'emparer de la ville assiégée, lorsque Josué, appelé par ses nouveaux alliés, sortit de son camp de Djeldjel, placé entre Jéricho et le Jourdain, gravit les montagnes qui le séparaient des plateaux de Kénâan et vint fondre inopinément sur les rois coalisés. Ceux-ci furent mis en pleine déroute ; dans leur fuite par la descente de Beit-Houran (*Beit-Hour-et-Tahtah*, de nos jours), une effroyable tempête les enveloppa, et la grêle qui tomba sur eux en tua plus que le glaive des Israélites (x, 11). Les cinq rois s'étant réfugiés dans une grotte, à Makeda,

Josué en fit boucher l'entrée avec des quartiers de roc et il continua la poursuite des Amorites. Lorsque l'armée ennemie eut été anéantie, le conquérant revint à Makeda, tira les cinq rois de l'asile qui était devenu pour eux une prison, et les fit pendre incontinent à des arbres. Au coucher du soleil leurs cadavres furent rejetés dans la caverne, devant l'entrée de laquelle furent de nouveau roulés des quartiers de roc qui en condamnèrent l'entrée.

A partir de ce moment une guerre ardente et sans miséricorde, fut dirigée contre les villes qui avaient appartenu aux rois coalisés; tout le pays, depuis Kades-Barnea jusqu'à Gaza, toute la terre de Djesen jusqu'à Djebâoun, tomba au pouvoir des Israélites (x, 41, 42), et le massacre des aborigènes y fut général.

L'annonce de ces événements, accomplis dans le sud du pays de Kénàan, devait naturellement faire pressentir aux habitants du nord de la même contrée le sort qui leur était réservé, s'ils ne parvenaient à arrêter le torrent dévastateur. Yabin, roi de Hazor, le plus puissant des rois du pays de Kénàan (xi, 10), comprit qu'il n'y avait pas à reculer, et qu'il était urgent de courir au-devant du fléau. Tous les rois ses alliés furent appelés par lui à la défense du territoire; c'étaient Ioubab, roi de Medoun, le roi de Semroun, celui d'Aksaf, les rois du nord, de la montagne, de la plaine, ceux du midi jusqu'à Kinrout, ceux du plat pays et des campagnes de Dour, à l'occident, le Kénâanéen de l'orient et de l'occident, l'Amori, le Hittien, le Ferisien, le Yebouséen, habitant de la montagne, le Hévien,

habitant au pied de l'Hermon, dans le pays de Mesfah (xi, 1, 2, 3).

Tous ces confédérés, *nombreux comme le sable de la mer,* allèrent camper près des eaux de Merom, c'est-à-dire au bord du lac Samakhonite (Bahr-el-Houleh) (4 et 5). Josué vint les y attaquer, les mit en pleine déroute et les poursuivit dans toutes les directions, jusqu'à Sidon la grande, d'un côté, et de l'autre jusqu'à la vallée de Mesfah, à l'orient. Cette immense multitude fut, pour ainsi dire, anéantie (7, 8); et Josué détruisit leur cavalerie et brûla leurs chariots (9).

L'usage de ces chariots de guerre était établi en Égypte et en Assyrie; il est donc certain que les Kénâanéens avaient adopté les usages des grandes nations guerrières avec lesquelles ils confinaient au nord et au sud.

Après la ruine de l'armée ennemie, Josué et les Israélites se ruèrent sur Hazor, l'enlevèrent de vive force, massacrèrent toute la population et brûlèrent la ville (10, 12). Hazor seule périt ainsi par l'incendie, et les autres villes fortes, restées debout sur leurs collines, furent épargnées par le vainqueur (13).

Il y a dans ce dernier verset un fait important à constater, c'est l'usage des Kénâanéens de bâtir leurs places fortes sur des points élevés. Les villes restées debout sur leur *tell*, dit le texte; et le mot hébraïque *tell* signifie à la lettre une colline, un monticule, aussi bien que le même mot arabe. J'ai vu en Syrie une très-grande quantité de villes ruinées de l'époque biblique, et presque toutes sont établies sur des sommets,

c'est-à-dire sur de véritables *tell*. C'est ainsi que ce mot a été compris par saint Jérôme et depuis par Luther. Mais d'autres traducteurs des saintes Écritures, s'appuyant sur la version chaldéenne, qui se sert du mot *toukafihoun*, à la lettre : *leurs lieux forts*, en ont conclu qu'il s'agissait de fortifications proprement dites. Je n'hésite pas à repousser cette traduction. Une colline fortifiée peut, à bon droit, s'appeler un lieu fort, tandis que la réciproque n'est pas vraie. D'ailleurs, je le répète, la vue des sites bibliques ne me permet pas de conserver le moindre doute sur la leçon qu'il faut nécessairement adopter.

Revenons à Hazor; le nom même de cette ville signifie : *entourée de murailles*. Hazor était donc la ville forte de Kénàan par excellence. « Hazor était autrefois le plus considérable de ces royaumes-là, » dit effectivement l'Écriture (xi, 10). L'historien des Juifs, Flavius Josèphe, raconte la campagne de Josué contre les rois du nord, mais sans nommer Yabin, roi de Hazor. « L'armée coalisée, dit-il, comptait trois cent mille fantassins, dix mille cavaliers et vingt mille chariots de guerre.» (*Ant. Jud.*, V, I, 18.) Plus loin (V, v,) il raconte comment les Israélites, délivrés du joug de Moab, furent asservis par Yabin, roi des Kénàanéens. Celui-ci, sorti de Hazor, ville située au-dessus du lac Samakhonite, entretenait une armée de trois cent mille fantassins, de dix mille cavaliers et de trois mille chariots de guerre [1]. A la tête de cette armée était placé

[1] Il n'est parlé, dans l'Écriture que de neufs cents chariots placés sous les ordres de Sisera (*Juges*, IV, 3).

Sisera, qui battit d'abord les Israélites et les soumit à payer un tribut annuel à son maître. Cet état de choses dura vingt années, après lesquelles les Israélites se révoltèrent. Conduits par Barak et par Debora, ils battirent à plate couture l'armée de Sisera, qui périt comme chacun sait. Ils vinrent ensuite assiéger Hazor, dont le roi Yabin fut tué, et ils ruinèrent la ville de fond en comble.

J'avoue que ces deux récits de Josèphe, avec ces chiffres à peu près identiques, m'auraient induit à considérer les deux récits comme concernant un seul et même événement, si les saintes Écritures elles-mêmes [1] ne nous donnaient le droit d'affirmer que deux rois de Hazor, du nom de Yabin, furent défaits, l'un par Josué et l'autre par Barak.

Quoi qu'il en soit, la ville de Hazor fut relevée de ses ruines par Salomon, ainsi que l'atteste encore Josèphe (*Ant. Jud.*, VIII, vi, 1), d'accord en cela avec la Bible (*Rois*, I, ix, 15). Il y a tout lieu de croire que ce fut la Hazor de Salomon, construite très-probablement à côté des ruines de la Hazor de Yabin, qui fut prise plus tard par Teglat-Felasar (*Rois*, II, xv, 29) et enfin détruite par Nabuchodonosor (*Jérémie*, XI, ix, 28).

Du récit de Josèphe il est facile de conclure quelle était l'importance de Hazor. Nous allons voir maintenant ce qu'il reste de cette ville et étudier le caractère de ses ruines immenses.

J'ai eu le premier le bonheur de reconnaître l'em-

[1] *Juges*, iv.

placement de cette cité biblique, précisément au point désigné par le texte de Josèphe. Le 5 mars 1851, après avoir quitté le voisinage de l'Ayn-el-Belathat, où j'avais campé dans les marécages du lac Samakhonite, je distinguais sur les collines qui ferment au nord la plaine nommée Ardh-el-Houleh, des murailles ruinées qui en couronnaient le faîte, des allées de pierres et d'innombrables monceaux de grosses pierres de taille, restes évidents d'une ville antique. La route que je suivais, en me dirigeant sur Banias, contournait le pied même de ces collines; il m'était donc impossible de me tromper sur la nature des vestiges qui les couvraient. Le pâté de hauteurs change subitement de direction, après avoir couru pendant près d'une heure de l'ouest à l'est, et s'infléchissant à angle droit, il court alors du sud au nord. Aussi loin que la vue peut s'étendre, des ruines semblables garnissent toutes les crêtes. A partir de là j'entrai dans un terrain mamelonné et solide, couvert encore à perte de vue d'énormes blocs basaltiques qui, cette fois, ne présentaient plus aucune trace de travail humain. Certaines files régulières de ces blocs étranges m'avaient déjà donné lieu de croire que je foulais le sol d'une ville de la plus haute antiquité, et je cherchais avec une attention extrême à découvrir quelque preuve irréfragable de ce fait, dont l'énonciation m'avait attiré dès l'abord les sarcasmes de mes compagnons de voyage. Cette preuve ne se fit pas attendre : j'aperçus bientôt, à cent mètres environ à gauche du chemin que je suivais, des blocs amoncelés semblant former une sorte de muraille; j'y

poussai mon cheval, et je me trouvai au pied du plus étrange monument cyclopéen qu'il soit possible de rencontrer.

On devine que je n'hésitai pas un instant à mettre pied à terre et à mesurer et lever toutes les portions de cet édifice. Voici en quoi il consiste : c'est un carré peu régulier, assez bien orienté d'ailleurs, et dont chacune des faces a soixante mètres de développement. Aux quatre angles sont placés des avant-corps carrés, de six à sept mètres de côté, et en saillie d'un mètre sur les faces externes des murailles. Celles-ci ont deux mètres d'épaisseur et sont formées d'énormes blocs bruts, reliés entre eux par de petits blocs également bruts, s'encastrant dans les vides irréguliers que les aspérités des grosses masses laissent subsister entre elles. Sur le milieu de chacune des longues faces sont des saillies de six mètres de longueur et de un mètre en avant de la muraille, simulant des avant-corps comme ceux des angles, et dont les portions qui en faisaient des sortes de tours carrées fermées, manquent à l'intérieur, aussi bien qu'aux tours angulaires. Plusieurs murailles ont laissé à l'intérieur de l'enceinte des arasements qui paraissent en arrière des faces est et ouest. A l'extérieur de cette dernière se relient à l'édifice principal d'autres murs arasés, présentant des contours bizarres qu'une description ne pourrait faire comprendre, et dont le tracé ne saurait être intelligible qu'à la vue d'un plan. A une faible distance, qui ne dépasse pas cent mètres, et vis-à-vis de la face occidentale de l'édifice, se trouve une enceinte polygonale

irrégulière, cyclopéenne comme celle de la ruine principale, quoiqu'en appareil plus petit. La curieuse enceinte que je viens de décrire est connue sous le nom d'El-Khan (le Karavanseraï) par les Arabes qui habitent un méchant amas de baraques faites de branchages et d'argile, établi à quelques cents mètres seulement des ruines, et qui s'appelle Es-Souk (le marché).

Quelle fut la destination de cet édifice? fut-il un temple, fut-il un palais? J'avoue que je penche fortement pour la première hypothèse, et en voici la raison : Il n'y avait, lorsque je découvris les ruines de Hasor, que bien peu de semaines que j'avais étudié et levé les ruines du temple bâti par les Samaritains sur le mont Garizim, et je retrouvais exactement, dans les ruines d'El-Khan, le même plan qu'au Garizim. Je savais de plus que ce dernier temple avait été construit à l'imitation de celui de Jérusalem; il était donc tout naturel que l'idée me vînt que des édifices disposés de la même manière et orientés de même, eussent eu la même destination. On verra un peu plus loin combien est frappante l'analogie des deux édifices religieux du Garizim et de Hazor. Je ne doute donc pas un seul instant que mes lecteurs ne partagent ma manière de voir, et que les ruines d'El-Khan ne soient pour eux celles d'un véritable temple et non d'un palais, qui eût, on en conviendra, été fort mal placé à la lisière d'une capitale comme Hazor.

Je me suis souvent demandé, depuis mon retour, si cette fois encore la tradition locale n'aurait pas raison, et si la ruine que j'ai retrouvée à Hazor ne serait pas celle d'un édifice destiné primitivement à héberger les

caravanes étrangères, édifice qui, à travers près de trente siècles, aurait conservé son nom véritable. La situation d'El-Khan par rapport à la ville pourrait peut-être donner quelque vraisemblance à cette supposition, que corrobore d'ailleurs l'analogie que cet édifice présente avec le Kharbet-el-Yahoud, que j'ai décrit en parlant des ruines de Gomorrhe.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, des blocs semblables à ceux qui constituent la ruine d'El-Khan, jonchent le terrain à perte de vue vers le nord. A perte de vue aussi, et dans la même direction, s'étendent, à gauche du plateau, les collines couronnées de ruines qui dominent au septentrion le bassin marécageux connu sous le nom de Ardh-el-Houleh (terre du lac Houleh). J'ai dit aussi que lorsque je me suis trouvé à proximité des ruines placées sur les hauteurs, j'ai pu constater que les blocs qui les composaient avaient été équarris avec plus ou moins de soin, et présentaient certainement les traces non équivoques d'un travail humain. Ces deux amas immenses de décombres portent donc le cachet indubitable de deux âges différents. On me trouvera peut-être bien téméraire d'oser fixer à chacun son époque, et cependant je n'hésite pas un instant à le faire. Dans les ruines cyclopéennes, d'appareil vraiment effrayant, et parmi lesquelles j'ai retrouvé le *Khan*, je vois la Hazor détruite de fond en comble par Josué et par Barak. Dans les ruines qui couronnent le pâté de collines, je vois l'immense acropole de cette même Hazor, rebâtie par Salomon, prise par Teglat-Felasar et détruite par Nabuchodonosor.

Jamais l'appareil cyclopéen d'El-Khan n'a été employé par Salomon, ni par ses successeurs, ni par les rois d'Israël. Ce genre de construction est incontestablement antérieur à la fondation du royaume de Juda. Il est parfaitement analogue à celui que nous retrouvons dans certains édifices de Gomorrhe. C'est donc à bon droit, je pense, que j'ai pu énoncer les conclusions ci-dessus sur l'âge des ruines de Hazor.

Reste maintenant à formuler d'autres conclusions plus générales. Les villes du pays de Kénâan, à la venue des Israélites, étaient encore construites en véritable appareil cyclopéen. Quelques-unes d'entre elles étaient d'une étendue qui dépasse ce que l'imagination la plus active pourrait se figurer. Enfin certains édifices auxquels leur masse seule a pu assurer quelque durée, présentent dans leur plan une régularité et une simplicité sévère, qui ne laissent pas de constituer des ordonnances fort imposantes. La plupart de ces villes étaient construites sur des collines et closes de murailles assez larges pour servir d'assiette à des habitations particulières.

Quelles découvertes sont réservées au hardi voyageur qui ira planter sa tente sur les ruines de Hazor, et qui aura la persévérance de les explorer sur toute leur étendue? Je ne saurais le dire, mais je me crois en droit d'affirmer que celui-là sera amplement payé de sa peine, et qu'il attachera infailliblement son nom à la résurrection, si je puis m'exprimer ainsi, de la plus étonnante des civilisations. Il n'est pas possible qu'un séjour quelque peu prolongé à proximité du village d'Es-Souk,

ne permette pas d'amener les habitants de ce village à entreprendre quelques fouilles au milieu des ruines. Il est certain qu'avec de l'argent et quelques remèdes distribués par-ci par-là aux souffreteux, on obtient tout des Arabes ; et ce que je n'ai pu faire moi-même, à mon très-grand regret, je désire ardemment qu'un plus heureux le fasse. A coup sûr, je ne crains pas de le répéter, nous verrons surgir de la terre des monuments tout au moins contemporains de Josué.

Revenons maintenant à nos recherches spéciales ; il en est grand temps. Nous avons vu, à propos de l'armée du roi Yabin, que les Kénâanéens se servaient de chariots de guerre. Les versets 16 et 18 du chapitre XVII du livre de Josué nous fournissent un renseignement positif sur la nature de ces chariots : ils étaient de fer, s'il faut en croire les lexiques hébraïques, qui traduisent unanimement les mots *rekab berzil* par chars de fer [1]. Malheureusement il ne me paraît pas démontré que le mot *berzil* soit bien légitimement le nom du fer comme métal. En arabe, le mot *borzoul* , [2] le seul qui ait une ressemblance réelle avec le mot hébraïque en question, signifie épais, gros. Il se pourrait donc bien d'abord que les prétendus chariots de fer ne fussent que des chariots solides et massifs. D'un autre côté, l'arabe nous présente un mot *bertzil*, mot dont l'orthographe est très-douteuse d'ailleurs, mais qui, en tout cas, aurait le même sens que *berthil*. Or celui-ci signifie

[1] Il est encore question de ces prétendus chars de fer des Kénâanéens dans le livre des Juges, I, 19, et IV, 3.

[2] Voyez le lexique de Freytag.

une grosse pierre ou un fer long, large et dur, à l'aide duquel on taille les masses de pierre. C'est encore un instrument de fer aigu, en forme de bec de grue, à l'aide duquel on fend les pierres. Je n'hésite donc pas à voir dans les prétendus chariots de fer des Kénâanéens, des chariots munis d'une armature en fer destinée à blesser les fantassins, au milieu desquels ces chariots étaient lancés à toute vitesse. Tout le monde a entendu parler de chars de guerre armés de faux. Ce devait être quelque chose d'analogue que l'écrivain sacré désigne sous le nom de *rekab berzil*.

Il n'y a plus dans le livre de Josué d'autre passage relatif aux arts des tribus kénâanéennes, que celui qui concerne les ordres donnés à l'armée israélite, à propos du sac de Jéricho. Parmi les objets qui devaient constituer le butin des vainqueurs, certaines espèces furent mises en interdit, c'est-à-dire furent vouées à l'avance au culte de Jéhovah. Voici ce que nous lisons à ce propos, d'après la version de Cahen : « Tout argent et or, les vases d'airain et de fer, (tout) sera saint à l'Éternel; que cela vienne dans le trésor de l'Éternel. » (VI, 19.) Je crois devoir faire quelques réserves sur l'exactitude de cette traduction. Ainsi d'abord les Septante ont, au lieu de vases d'airain et de fer, traduit : et tout airain (καὶ πᾶς χαλκός). En hébreu, *koul* veut dire tout, et *kouli*, ustensile, vase, meuble. C'est donc le premier de ces deux mots que les Septante ont trouvé dans le texte à leur disposition; et ils ont été tout naturellement conduits à lire ainsi,

parce que le mot *koul*, *tout*, précède les mots argent et or, comme *kouli* précède les mots cuivre et fer. Toutefois je pense que le véritable sens est : tout l'or et l'argent, tout instrument de cuivre et de fer. Cette dernière idée est encore rendue par le mot *berzil*, qui désigne certainement un instrument, ou mieux une arme de fer.

Quoi qu'il en soit, ce passage suffit parfaitement pour établir que les arts métallurgiques étaient fort avancés dans le pays. La prescription sévère de Josué ne fut pas observée rigoureusement, et un Israélite nommé Aakan, fils de Kerimy, fils de Zabedy, fils de Zarah, eut la mauvaise pensée de cacher certains objets qu'il voulait soustraire à l'interdit (VII, 1). Cette transgression d'un ordre si positif, valut immédiatement une défaite aux Israélites. Alors Josué, s'étant prosterné devant l'Éternel, reçut l'ordre d'assembler toutes les tribus, parmi lesquelles l'Éternel atteindrait celle à laquelle appartenait le coupable. Par quel moyen? Le texte ne le dit pas ; mais il est probable qu'il s'agit d'une sorte de tirage au sort, dirigé par Jéhovah lui-même. La tribu de Juda fut désignée. Un nouveau tirage eut lieu entre les familles de cette tribu. La famille de Zarah fut atteinte, et, dans celle-ci, la famille de Zabedy fut désignée par le sort ; enfin, dans la famille de Zabedy, le coupable Aakan fut atteint. Aussitôt Josué le pressa de confesser son crime, et Aakan avoua : « J'ai vu, dit-il, dans le butin un beau manteau de schinàar (babylonien, dit le texte chaldéen), valant deux cents sicles d'argent, un lingot d'or du poids de

cinquante sicles; j'en ai eu envie et je les ai pris ; ils sont enfouis dans la terre, au milieu de ma tente, et l'argent est dessous. » Des envoyés allèrent déterrer le tout. Ensuite Aakan, avec ses fils, ses filles, ses bœufs, ses ânes, son menu bétail, sa tente et tout ce qui lui appartenait, fut conduit par l'assemblée d'Israël dans la vallée d'Aakour, où tout fut lapidé, puis brûlé; puis un grand monceau de pierres fut accumulé par les assistants sur le lieu du supplice. Ce fut cet événement tragique qui valut à la vallée en question son nom de vallée d'Aakour, qui signifie : vallée de celui qui cause la calamité (vii, 13-26).

Concluons de ces faits que les métaux précieux, en lingots ou mesurés au poids, constituaient parmi les Kénàanéens un moyen d'échange, une sorte de monnaie. De là, sans aucun doute, est venu le nom de *sicle* donné aux monnaies juives, ce nom signifiant littéralement une unité de poids. Nous voyons de plus que les étoffes de schinâar, c'est-à-dire les étoffes fabriquées à Babylone, par les Assyriens, étaient en usage et fort estimées.

Voyons actuellement ce qui concerne les arts parmi les Juifs eux-mêmes :

Il est question au chapitre v, versets 2 et 3, de couteaux de pierre avec lesquels fut opérée la circoncision de tous les Israélites, après le passage du Jourdain, au camp de Djeldjel. Ces couteaux devaient être analogues aux lames celtiques de silex qui ont été trouvées fréquemment sur le territoire de la France, et mieux encore, très-probablement, aux lames d'obsidiane

que mon ami, M. Victor Place, consul de France à Mossoul, a recueillies tout récemment dans les fouilles si habilement dirigées par lui, sur l'emplacement de Ninive, à Khorsabad. Ces lames de pierre sont très-tranchantes, et, puisqu'elles étaient en usage chez les Assyriens, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Israélites se soient servis d'instruments du même genre.

Le récit de la prise de Jéricho mentionne les trompes dont les *cohenim* devaient se servir, en faisant le tour des murailles de la place investie. C'étaient de véritables cornes de béliers qui, transformées en instruments à vent, portaient indifféremment le nom de *soufar* (du radical *sofar*, briller, plaire, être beau) et celui de *korn hioubel*, c'est–à–dire tout simplement, corne à son continu. Ces instruments de musique étaient donc tout à fait sauvages, et leur son devait ressembler à celui des cornets dont se servent les pâtres pour rassembler leurs troupeaux, ou de ces trompes de terre cuite dont les enfants du peuple de Paris tirent un son fort désagréable, pendant les folles journées du carnaval. Nous allons voir que l'emploi du *soufar* n'est pas le seul indice de la barbarie des Israélites, au temps de leur venue dans le pays de Kénâan. De quelle nature effectivement sont les monuments commémoratifs qu'ils sont en état de concevoir et d'élever ? Des pierres brutes fichées, amoncelées ou juxtaposées, comme celles qui constituent les monuments celtiques répandus dans certaines provinces de France, et notamment en Bretagne. Cherchons quels sont les monuments de ce genre dont il est question dans le livre de Josué.

Lorsque les Israélites durent franchir le Jourdain, c'est-à-dire passer de la terre moabitique sur la rive opposée, les eaux du fleuve s'arrêtèrent fort loin en amont, près de Sartan, et celles qui descendaient vers la plaine, vers la mer Salée, furent complétement divisées, et le peuple traversa en face de Jéricho (III, 16 et 17). Les *cohenim*, porteurs de l'arche d'alliance, s'arrêtèrent au milieu du lit de la rivière et y restèrent sur un sol ferme, tandis que toute la nation passait à pied sec. Quand il ne resta plus personne sur la rive moabitique, Dieu ordonna à Josué de prendre un homme par tribu et de leur dire d'enlever chacun une pierre du lit du Jourdain, au point même où les *cohenim* porteurs de l'arche-d'alliance avaient stationné. Ces pierres devaient être déposées au lieu prochain de campement. Cet ordre une fois exécuté, Josué fit dresser douze autres pierres dans le lit du Jourdain, au point même où les douze premières avaient été ramassées, et elles furent destinées à servir de monument commémoratif de ce passage miraculeux. « Elles y sont restées jusqu'à ce jour, » ajoute le texte sacré (IV, 9).

Quand l'Arche d'alliance fut sortie du fond de la rivière, les eaux refluèrent de part et d'autre; elles reprirent leur niveau et leur cours accoutumé. On était alors à la saison de la moisson (mois de *nissan*), et à cette époque le Jourdain coule à pleins bords (III, 15). Les Israélites allèrent établir leur camp à Djeldjel, et les douze pierres enlevées du fond de la rivière furent dressées en ce point (IV, 20). Comment le furent-elles? le texte sacré ne précise rien. Si nous remarquons

cependant que chacune de ces pierres avait pu être emportée sur l'épaule par un seul homme (IV, 5), il est naturel de croire qu'elles étaient de faible dimension et qu'elles furent dressées en tas, à la méthode arabe. Plantées isolément en terre, elles eussent promptement disparu sous les détritus végétaux ou pour toute autre raison naturelle ; et nous savons qu'elles furent très-longtemps connues des Hébreux, puisque l'écrivain sacré ajoute que Josué dit aux enfants d'Israël : « Quand vos descendants demanderont un jour à leurs pères ce que signifient ces pierres-là, vous ferez savoir à vos enfants qu'Israël a passé le Jourdain à pied sec, et que ces pierres tirées du fond de la rivière ont été posées là, en témoignage de ce miracle insigne. » Voilà donc déjà deux monuments commémoratifs parfaitement analogues à ceux que l'on voit très-fréquemment dans le pays des Arabes. A chaque instant on rencontre des monceaux de pierres de toutes dimensions, qui ne se sont évidemment pas accumulées toutes seules dans le désert, et chaque Arabe qui passe ajoute pieusement la sienne au tas déjà formé, sans trop même se rendre compte de ce qu'il fait en agissant ainsi. Son père le faisait avant lui, et il le fait comme son père, sans plus s'inquiéter de la nature de l'exemple qu'il suit.

Ces monceaux de pierres sont quelquefois réunis en un certain point déterminé et en nombre considérable ; ce sont alors des tombes élevées sur les restes de quelques Arabes qui ont péri dans un combat entre tribus voisines. J'ai plusieurs fois rencontré de ces cimetières

primitifs dans le désert de Juda, c'est-à-dire sur les hauteurs qui dominent à l'occident le bassin de la mer Morte.

Constatons maintenant que les Hébreux avaient la même habitude, et que des monceaux de pierres étaient souvent établis par eux sur les points où étaient enterrés certains personnages.

Nous avons raconté un peu plus haut la fin tragique d'Aakan, qui s'était approprié un manteau de schinâar et un lingot d'or, soustraits du butin voué à l'Éternel, lors du pillage de Jéricho. Nous avons vu que ce malheureux, avec toute sa famille et avec tous ses bestiaux, fut lapidé, puis brûlé dans la vallée d'Aakour. Le texte sacré ajoute : «On plaça sur lui un grand monceau de pierres, (qui a subsisté) jusqu'à ce jour. » (VII, 26.) Il est bien évident que cet amas est le type des amas funéraires dont je parlais tout-à-l'heure.

Voici un autre exemple de cette coutume : lorsque les Israélites se furent emparés d'Aï (VIII, 28), Josué brûla Aï, et en fit un monceau, ruine éternelle jusqu'à ce jour. — « 29. Il fit pendre à une potence le roi d'Aï, jusqu'au soir; et lorsque le soleil se coucha, Josué ordonna qu'on descendît son cadavre de la potence, et on le jeta à l'entrée de la porte de la ville; on mit sur lui un grand monceau de pierres, jusqu'à ce jour.»

Je n'ai pu malheureusement chercher l'emplacement d'Aï; mais je ne doute pas qu'un jour de recherches ne soit plus que suffisant pour retrouver ces ruines vénérables, lorsqu'un voyageur, sachant l'arabe et

partant de Beitin, l'antique Beit-El, se dirigera vers l'orient, en cherchant à reconnaître sur le terrain des points qui sont clairement désignés dans la Bible à propos de la prise d'Aï et de Beit-El.

Au dernier chapitre du livre de Josué (xxiv, 26 et 27) nous lisons que ce conquérant, au moment de mourir, assembla les Israélites à Sichem, et qu'après leur avoir rappelé tous les bienfaits de Jéhovah, qui les avait tirés de la servitude d'Égypte, il leur fit jurer de rester fidèles à son culte. En commémoration de cet engagement solennel il prit une grande pierre « et la dressa là, sous le chêne qui est près du sanctuaire de l'Éternel. » Puis Josué dit au peuple : « Voici cette pierre qui nous servira de témoignage, car elle a entendu toutes les paroles que l'Éternel a prononcées avec nous ; qu'elle soit un témoignage contre vous, pour que vous ne reniiez pas votre Dieu. »

Une pierre de ce genre ressemble beaucoup, on en conviendra, aux menhir celtiques, c'est-à-dire à ces pierres fichées qui se rencontrent si fréquemment en France, et qui, par exemple, existent encore par milliers dans les landes de Karnac.

Nous venons de mentionner tout à l'heure le sanctuaire de l'Éternel ; c'est de lui maintenant que nous allons nous occuper.

Nous avons vu en analysant le Deutéronome que, d'après l'injonction de l'Éternel, les Israélites, devenus maîtres du pays, devaient bâtir un autel de pierres brutes sur le mont Ebal (*Deut.*, xxvii, 5). Un peu plus loin nous lisons : — « 11. Moïse commanda au peuple en

ce jour, savoir : — 12. Ceux-ci se tiendront tournés vers la montagne de Garizim pour bénir le peuple, quand vous aurez passé le Jourdain : Siméon, Levi, Juda, Issakhar, Joseph et Benjamin. — 14. Et ceux-là se tiendront pour la malédiction, tournés vers la montagne d'Ebal : Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan et Nephtali. » Viennent ensuite les douze malédictions que devaient prononcer les lévites, et auxquelles le peuple répondrait : *Amen*. Les bénédictions ne sont pas contenues dans le texte sacré.

Le livre de Josué raconte ainsi comment fut exécuté cet ordre de Dieu, après le passage du Jourdain : (VIII, 30.) « Alors Josué construisit un autel à l'Éternel, Dieu d'Israël, sur la montagne d'Ebal. — 33. Et tout Israël, avec ses anciens, ses inspecteurs, ses juges, était placé de chaque côté de l'arche, en face des *cohenim*, des lévites porteurs de l'arche d'alliance de l'Éternel, l'étranger comme l'indigène ; la moitié en face de la montagne de Garizim, et la moitié en face de la montagne d'Ebal, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, avait autrefois ordonné de bénir le peuple d'Israël. »

Les talmudistes, aussi bien que Josèphe, ont conclu de la teneur de ce passage, que six des tribus d'Israël s'étaient postées sur le sommet du Garizim, et les six autres sur le sommet de l'Ebal, pour répondre *amen* aux bénédictions et aux malédictions prononcées au fond de la vallée de Sichem. Cette explication est entièrement inadmissible pour quiconque a vu les lieux dont il s'agit. En effet, du sommet des deux montagnes en question, il est matériellement impossible de

voir ce qui se passe au fond de la vallée, et encore bien plus d'entendre ce qui s'y dit, les paroles fussent-elles criées à tue-tète. Nous devons donc tout d'abord mettre de côté l'explication talmudique et admettre que les deux groupes de six tribus se tenaient au fond de la vallée de Sichem, l'un tourné vers le mont Garizim, sur lequel étaient dirigées les bénédictions, et l'autre vers le mont Ebal sur lequel étaient dirigées les malédictions du Seigneur.

Mais ce n'est pas tout encore. Ce premier point éclairci, il nous resterait à fixer définitivement le lieu où dut être placé l'autel que Josué construisit à l'Éternel. Voici à ce sujet un très-curieux passage que j'extrais du mémoire d'un savant Israélite, sur les Samaritains, inséré à la fin du tome V de la Bible de Cahen :

« ... Dans les mêmes confins, à une petite distance de la ville, s'élèvent les deux célèbres montagnes de bénédictions et de malédictions, de Garizim et d'Ebal. Les bénédictions furent prononcées sur la première et les malédictions sur la seconde ; événement contemporain de Josué. Mais on lit dans le texte des Juifs : Vous élèverez ces pierres-ci que je vous ordonne aujourd'hui, sur le mont Ebal. (*Deut.*, XXVII, 4). Dans le texte des Samaritains on lit les mêmes paroles, mais au lieu d'Ebal on trouve Garizim, et c'est sur cette montagne que les Samaritains ont élevé un autel, ont adoré et continuent d'adorer Jéhovah. Juifs et Samaritains s'accusent réciproquement. Comment aujourd'hui connaître la vérité? Toutefois nous pensons, avec Kenni-

cott, que les probabilités sont en faveur des Samaritains. Il y a peu d'apparence qu'on ait choisi de préférence une montagne stérile et maudite, pour y bâtir un autel. Il est vrai que les commentateurs juifs disent qu'on a voulu dédommager Ebal de ses malédictions, en y élevant un autel. Mais cette prétendue compensation n'est qu'un trait d'esprit et n'explique rien. D'ailleurs les partisans de Jérusalem avaient un grand intérêt à falsifier, et ceux de Sichem n'en avaient aucun, et en matière de falsification, cet argument est d'un grand poids. »

Quelque vraisemblable que soit l'opinion qui placerait l'autel de Josué sur le sommet du Garizim, il ne m'appartient pas de me prononcer sur ce point d'une manière formelle ; l'Église seule a ce droit.

Je n'ai pas visité le sommet du mont Ebal ; mais j'ai étudié avec soin celui du mont Garizim ; et contre la muraille d'enceinte du temple construit à l'époque d'Alexandre le Grand, j'ai reconnu une plate-forme nommée *El-harakah* (le lieu de l'holocauste), ou *El-Aacher-Belathat*, (les dix grosses pierres). Dix blocs irréguliers, et qui ne sont que de véritables masses de roc non taillées, constituent cette plate-forme, sur laquelle les Samaritains continuent de brûler les victimes immolées à une centaine de pas plus loin, lors de leurs solennités annuelles. Si l'on pouvait admettre, sans plus ample examen de l'autorité ecclésiastique, que le texte sacré a été altéré en ce qui concerne l'autel construit par Josué, je n'hésiterais pas un seul instant à voir cet autel dans les *Aacher-Belathat*. Douze pierres,

que le ciseau n'avait pas profanées, devaient former primitivement cet autel des holocaustes, et il n'y en a que dix aujourd'hui. Mais ce fait trouve une explication toute naturelle dans l'histoire du schisme des dix tribus. Après la séparation de celles-ci des tribus de Juda et de Benjamin, qui constituèrent à elles seules le royaume de Juda, après la mort de Salomon, il est fort possible que les deux blocs qui représentaient ces deux tribus aient été arrachés par les tribus dissidentes.

Quoi qu'il en soit, la *harakah* du mont Garizim répond à merveille à la description que la Bible fait de l'autel bâti par Josué ; et s'il n'est pas le même, il peut, à tout le moins, donner de celui-là une idée fort exacte. Quant à la date de la construction de cette plate-forme sacrée, le guide samaritain qui me dirigeait dans mes recherches, me dit qu'elle était un ouvrage du temps de Salomon, et un Arabe musulman qui m'accompagnait dans cette course, m'affirma précisément la même chose. Jéroboam, le premier roi des dix tribus, vivait en même temps que Salomon ; cette assertion de mes deux guides est donc très-exacte, ainsi que la tradition qu'elle constate, si cet autel des holocaustes a été réellement construit par l'ordre de Jéroboam. Je ne puis néanmoins me dispenser d'avouer que je considère ce travail tout à fait barbare comme bien antérieur au règne de Salomon, règne pendant lequel l'art de la construction avait atteint le plus haut degré de perfection, ainsi que nous le verrons plus loin.

Avis donc aux voyageurs qui étudieront après moi le site de l'antique Sichem. Je leur recommande, de la

manière la plus pressante de visiter avec soin les sommets du mont Ebal et d'y rechercher l'autel de Josué. Si cet autel a été réellement bâti sur le sommet maudit, il n'a certainement pas été dérangé de sa place primitive, et il sera très-facile à retrouver.

On voit que la Terre-Sainte est un champ inépuisable de recherches, et que, nonobstant tous les soins que l'on apporte à l'explorer, on est toujours condamné à laisser après soi une foule de découvertes de la plus haute importance à faire. Espérons que celle que je viens de signaler ne l'aura pas été en pure perte, et que bientôt quelque hardi voyageur aura éclairci le fait de l'existence, sur le mont Ebal, de l'un des sanctuaires les plus illustres de l'antiquité biblique.

Nous allons maintenant étudier le livre des Juges, comme nous avons étudié celui de Josué.

LIVRE DES JUGES

Autel de Baal. — L'*aserah*. — Micha. — Les fils de Dan. — L'*éphod* et les *téraphim*. — Les arts des Madianites. — Le butin de Gédéon. — Les tours carrées. — Samson. — Les portes et le temple de Gaza.

Nous allons encore suivre la méthode que nous avons suivie jusqu'ici, et opérer le dépouillement du livre des Juges, en groupant d'abord les faits qui concernent les arts chez les peuplades aborigènes de la terre de Kénâan, puis ceux qui jettent quelque lumière sur les arts judaïques proprement dits.

Nous trouvons mentionné un autel de Baal, sur lequel était placée une idole, à propos de l'histoire de Gédéon (VI,). Gédéon était le plus jeune fils de Joas, membre de la tribu de Manassé, et habitait à Efrah. Jéhovah ayant jeté les yeux sur lui pour délivrer Israël du joug madianite, lui envoya un ange afin de lui annoncer la mission de salut dont il était chargé. Sans aucun doute la suprématie des Madianites avait gran-

dement répandu l'idolâtrie parmi les enfants d'Israël, puisque nous voyons que Joas, le père du libérateur choisi par Dieu, avait élevé lui-même un autel et une idole à Baal, (VI, 25). D'abord il n'y a pas possibilité de se méprendre sur le sens du mot que je rends par autel, puisque ce mot *mezbah* est formé du radical *zebah,* qui signifie immoler, sacrifier; ensuite le mot *aserah* se trouve ainsi employé au pluriel, *Aserouth,* dans le verset ci-après : « Les enfants d'Israël firent le mal aux yeux de l'Éternel, oublièrent l'Éternel leur Dieu et servirent les *Bâalim* et les *Aserouth.* » (*Juges,* III, 7)[1]. Les commentateurs, d'accord en cela avec le texte syriaque et la Vulgate, ne voient dans les *Aserouth* qu'une variante du mot pluriel *Astarouth,* dénomination commune des divinités féminines des Syriens aborigènes, comme le pluriel *Bàalim* est la dénomination générique des divinités masculines des mêmes races païennes. Cette identification paraît tout à fait admissible, et pour mon compte je l'adopte pleinement. Quoi qu'il en soit, nous allons trouver, dans le passage qui nous occupe, un renseignement précieux sur la nature de cette *aserah* de Joas.

L'Éternel enjoignit à Gédéon de prendre deux beufs, l'un jeune et l'autre de sept ans, dans les troupeaux de son père, de démolir l'autel de Bâal, qui appartenait aussi à son père, et de mettre en morceaux l'*aserah* qui était placée au-dessus de l'autel (VI, 25). Il lui ordonna en outre de construire un autel à l'Éternel sur le som-

[1] Ce verset, par parenthèse, rend parfaitement compte des pratiques d'idolâtrie qui s'étaient infiltrées dans la famille de Gédéon lui-même.

met de ce lieu fort, sur l'endroit mis en ordre (préparé? uni?), de prendre le second bœuf et d'en faire un holocauste avec le bois de l'*aserah,* mise en morceaux. (VI, 26.)

Dans ce dernier verset deux points méritent d'être notés en passant. Le mot *mâarakah*, dont se sert l'écrivain sacré pour désigner plus particulièrement l'endroit où doit être établi l'autel de l'Éternel, signifie à la lettre un endroit mis en ordre, de *âaraka,* mettre en ordre, disposer régulièrement. Est-ce là le sens qu'il faut attribuer au substantif dérivé de ce radical? Je le suppose, sans que je veuille me permettre de l'affirmer. Je me contenterai de faire remarquer que ce mot, qui semble consacré, a une singulière analogie avec le nom *harakah* de l'autel de dix blocs de rocher établi sur le sommet du Garizim.

La seconde remarque que nous suggère le texte du verset en question, c'est que l'*aserah* était en bois; c'était donc une statue de bois, analogue à la multitude des figures égyptiennes taillées dans du bois de sycomore et qui sont arrivées intactes jusqu'à nous. J'ai dit que les traducteurs avaient parfois vu dans l'*aserah* un bosquet sacré; je ne doute pas que le passage que je viens de reproduire, et dans lequel il est dit d'alimenter le feu de l'holocauste avec le bois de l'*aserah* mise en pièces, n'ait donné lieu à cette interprétation, que je ne puis admettre. D'ailleurs l'expression dont se sert l'écrivain sacré, en disant : l'autel de Bâal et l'*aserah* qui est placée *dessus,* ne peut en aucune façon s'entendre d'un bosquet sacré, qui pouvait bien être

planté autour de l'autel, mais non dessus. Il ne me paraît donc pas possible de se méprendre sur le sens qu'il faut définitivement attribuer au mot *aserah :* c'était une figure de divinité féminine, le plus souvent sculptée en bois.

Nous avons vu dans le verset 25, cité tout à l'heure, que l'autel de Bâal, détruit par Gédéon, appartenait à son père ; il est certain, d'après la teneur des versets qui suivent, que les autels de ce genre, tout en appartenant à ceux qui les avaient construits, n'en servaient pas moins au culte de tous ceux qui demeuraient dans le voisinage, et qui n'avaient probablement pas le moyen d'établir et d'entretenir un sanctuaire à leurs frais. En effet, « lorsque les gens de la ville se levèrent le matin, dit le texte (VI, 28), voilà que l'autel de Bâal était démoli, que l'*aserah* placée au-dessus était mise en pièces, et que le second bœuf avait été sacrifié sur l'autel (nouvellement) construit. — Bientôt la multitude sut que Gédéon, fils de Joas, était le coupable. — Les gens de la ville dirent à Joas : Livre ton fils et qu'il meure, car il a démoli l'autel de Bâal, et il a mis en pièces l'*aserah* qui était dessus.» (29, 30.) Concluons de ce passage que les réclamants avaient des droits sur cet autel, bien qu'il appartînt à Joas, qui l'avait bâti. Nous allons voir un autre exemple tout aussi concluant de ce fait d'un culte fondé par un particulier, et qui devient le culte des habitants du pays.

C'est le chapitre XVII qui va nous fournir ce nouvel exemple. Nous y lisons qu'un certain *Mi-Ke-Iahoua* (ce nom signifie littéralement; *qui est comme Jéhovah?*

et les traducteurs en ont fait *Micha*), habitant la montagne d'Ephraïm, vint dire à sa mère : Les onze cents pièces d'argent qui t'ont été dérobées, et à cause desquelles tu as fait des imprécations, c'est moi qui les ai; je te les ai prises et je te les rends. Béni soit mon fils par l'Éternel, répond la mère à cette étrange confidence, et elle ajoute : — J'avais consacré tout cet argent à l'Éternel pour mon fils, et j'en voulais faire faire une image sculptée et fondue; maintenant je te le laisse. (1-3.) Toutefois, la mère de Micha garda deux cents pièces, qu'elle remit à un fondeur qui en fit une figure coulée, qui fut placée dans la maison de Micha. C'est le mot *souraf* qui désigne l'artiste en question ; et, comme le radical *sarafa*, d'où il dérive, signifie à la lettre : liquéfier à l'aide du feu, il est bien clair qu'il s'agit d'un orfévre-fondeur.

Le texte ajoute : « Micha avait chez lui une maison de dieux (*Beit-Elahim*) ; il fit un *éphod* et des *téraphim*, et il initia un de ses fils, qui lui servit de *cohen* (c'est-à-dire de prêtre). (XVII, 5.) » Quelque temps après, un jeune lévite de Beit-Lehm quitta cette ville pour aller chercher fortune. Il arriva dans la demeure de Micha, qui le décida à rester avec lui et à se faire le ministre de son sanctuaire, moyennant son entretien et un salaire de dix pièces d'argent et d'un habillement complet par année. Micha se dit alors : « Maintenant je sais que l'Éternel me fera du bien, puisque j'ai un lévite pour *cohen*. » (XVII, 7 à 13.)

A la même époque, les fils de Dan, peu satisfaits de la part qui leur était échue dans le partage de la terre

promise, envoyèrent des espions à la recherche d'une contrée qu'ils pussent s'approprier de vive force. Ces espions se mirent en route et passèrent par le pays de Micha, qui leur donna l'hospitalité. Ils connaissaient le jeune lévite de Beit-Lehm, qui leur raconta ce que leur hôte avait fait pour lui. Consulte ton Dieu, lui dirent-ils alors, pour savoir si notre expédition sera heureuse. La réponse du *cohen* fut : Allez en paix, le voyage que vous entreprenez est devant l'Éternel. Les Danites continuèrent leur route, parvinrent jusqu'à Laïs, aux sources du Jourdain, s'assurèrent que le pays était riche, et la population sans aucun soupçon de leurs projets. Ils revinrent en hâte auprès de leurs frères, qu'ils décidèrent à les suivre. Six cents hommes armés se mirent en marche et parvinrent à la demeure de Micha. Les cinq espions qui s'y étaient arrêtés, quelque temps auparavant, dirent à la petite armée que dans la maison de Micha était un temple, avec un *éphod*, des *téraphim* et l'image sculptée d'un dieu qui leur avait présagé le succès. Les Danites alors résolurent de s'en emparer. Ils se rendirent à la maison de Micha, prirent son idole, son *éphod* et ses *téraphim*, malgré les supplications du *cohen*, qui n'approuva pas tout d'abord cette étrange manière de reconnaître l'hospitalité de Micha. Mais les Danites l'engagèrent à les suivre. « Viens avec nous et tu seras le *cohen* d'une famille en Israël; cela vaut mieux que d'être le *cohen* d'un seul homme, » et le lévite se laissa si bien persuader, qu'il aida les Danites à consommer leur vol.

Dès qu'ils furent en route, Micha rassembla tous ses

voisins, leur raconta ce qui venait de lui arriver et les décida à courir avec lui à la poursuite des ravisseurs. Ceux-ci faisaient marcher devant eux leurs bagages, le bétail, les femmes et les enfants. A la vue de Micha et de sa bande, ils firent volte-face et lui dirent : « Qu'as-tu donc pour avoir convoqué tout ce monde? » Micha leur répondit : « Les dieux que je m'étais faits, vous me les avez enlevés avec le prêtre, et vous partez ! que me reste-t-il? Comment donc osez-vous me demander ce que j'ai? — Ne crie pas si haut, lui dirent les Danites, de peur qu'il ne t'arrive malheur ; » et Micha, voyant qu'il n'était pas le plus fort, rebroussa chemin et revint tristement chez lui.

Je n'ai pas à apprécier la moralité de ce fait, mais je dois tirer de sa narration tous les détails qui se rattachent à mon sujet.

D'abord puisque les voisins de Micha prirent fait et cause pour lui, c'est qu'apparemment le culte fondé par celui-ci avait été adopté par eux. Nous avons vu que la mère de Micha livra deux cents sicles d'argent à un orfévre-fondeur, pour en faire une image coulée en argent. Ces orfévres étaient donc capables d'exécuter des travaux d'art de ce genre. Il est question aussi d'un éphod (*éfoud*) et de téraphim (*tarfim*) ; qu'était-ce que les objets désignés sous ces deux noms? C'est ce que nous allons rechercher.

Quant à l'*éphod*, ce nom se rattache au radical *afada*, entourer, revêtir. C'était le nom de l'un des vêtements sacrés du grand pontife. (*Exode*, XXVIII, 6.) Il paraît probable néanmoins que sous ce même nom

on a parfois désigné un objet auquel on rendait un culte ; était-ce le vêtement lui-même? Ceci paraît peu probable; n'était-ce pas plutôt une figure humaine, revêtue de l'*éphod*? Je n'hésite pas à le croire. Quoi qu'il en soit, voici le passage qui constate ce culte étrange. Nous lisons dans les Juges (VIII, 27) « : Gédéon fit un *éphod* qu'il plaça dans sa ville d'Efrah. Tout Israël s'y prostitua après cet *éphod*, qui devint un scandale pour Gédéon et sa maison ».

Passons aux *tarfim* ou *téraphim* Les lexiques expliquent ce mot par *Dii penates*, dieux pénates, et nous ne sommes guère avancés. En arabe *tharf* signifie *bord, extrémité* et *œil;* mais j'avoue que je ne vois, dans ces deux sens et dans les autres que possède le mot, rien qui puisse nous éclairer sur la nature des *téraphim*. Tenons-nous-en donc aux dieux pénates.

Le chapitre VIII nous fournit quelques renseignements sur les arts des Madianites. Les voici : Le verset 21 nous dit : « Gédéon se leva et tua Zabah et Salmenâa, puis il s'empara des croissants attachés au cou de leurs chameaux. » Ces deux personnages étaient les rois des Madianites (VIII, 5), et très-probablement ces croissants étaient en or. L'usage d'orner le cou des chameaux n'est pas perdu; et dans toute la Syrie, quand on rencontre de ces animaux harnachés, on est à peu près assuré d'avance qu'on leur verra un collier. Celui-ci est fréquemment formé de files d'une petite coquille blanche du genre des porcelaines, et qui sert de monnaie sous le nom de *cauri* sur toute la côte occidentale d'Afrique. Je ne puis affirmer positivement que j'aie

rencontré des chameaux portant suspendu à leur collier un croissant de cuivre, je crois cependant bien me le rappeler. Ce que tout le monde sait aussi bien que moi, c'est que l'usage de ces croissants de cuivre s'est conservé dans le harnachement militaire de la cavalerie moderne.

Lorsque les Madianites eurent été complétement défaits, Gédéon demanda à ceux qui avaient marché sous ses ordres de lui abandonner, chacun de sa part du butin, un *nezem*, — car les ennemis portaient des *nezem* d'or — parce qu'ils étaient de la race d'Ismaël. Nous nous sommes déjà occupé plus haut du bijou nommé *nezem*, et nous avons conclu que c'était un ornement de nez. L'usage de ce bijou est encore général parmi les femmes du nord de la Syrie; mais je n'ai pas souvenance de l'avoir vu porter par un seul homme.

Les soldats de Gédéon consentirent volontiers à lui donner ce qu'il demandait; un manteau (nommé *chamlah*, ce qui a une ressemblance assez étrange avec le nom de *machlah*, du manteau syrien) fut étendu à terre. Chacun jeta dessus un ornement de nez de son butin, et le poids total de ces bijoux ainsi cédés à Gédéon, s'éleva à dix-sept cents sicles d'or, sans compter les croissants ni les boucles d'oreilles des rois des Madianites, ni les colliers qui étaient au cou de leurs chameaux. Le nom des boucles d'oreilles citées dans ce passage est *natheifout*, et il a une trop étroite analogie avec les *nétâfa* des Arabes, pour que ces deux noms ne représentent pas un seul et même objet.

Le poids énorme de dix-sept cents sicles d'or, formé

de la réunion des ornements de nez, prouve, ce me semble, que chez les Madianites l'usage de cet ornement était à peu près universel.

Nous trouvons encore dans le livre des Juges quelques renseignements curieux sur les villes kénâanéennes de cette époque. Ainsi le chapitre IX nous raconte de la manière suivante la mort d'Abimelek, fils de Gédéon. Il venait de réduire Sichem et la forteresse nommée Medjdel-Beit-El-Berith, dans laquelle les Sichemites s'étaient réfugiés et où ils périrent au nombre de mille environ. Il alla ensuite assiéger Tebez, dont il se rendit maître; une tour forte était placée au milieu de la ville, les habitants s'y réfugièrent, et, après s'y être enfermés, montèrent sur le toit pour chasser les assaillants. Malgré leurs efforts, Abimelek parvint jusqu'au pied de la tour et tenta d'en incendier la porte; mais une femme lui jeta du haut de la tour une meule de moulin, qui lui brisa le crâne. Aussitôt il appela le serviteur qui portait ses armes et lui dit : « Tire ton épée et tue-moi; on pourrait dire : Une femme l'a tué. » Son serviteur l'ayant percé, il mourut (IX, 49 et suiv.).

L'usage de ces tours, placées comme des donjons au milieu des villes, s'est perpétué pendant la durée de la dynastie de Juda, et j'ai pu en retrouver un exemple au centre du village d'El-Aazarieh, l'antique Béthanie, dont le nom arabe moderne implique une réminiscence manifeste de la résurrection de Lazare. Cette tour, qui semble massive à sa base, comme la tour de David qui se voit à Jérusalem, attenant au château des Pisans, et vis-à-vis la porte d'El-Khalil ou d'Hébron, est carrée

comme celle-ci. Les pierres qui en constituent le parement sont de très-beaux blocs, jointoyés avec un grand soin et taillés en bossage, comme les blocs de l'enceinte salomonienne du temple de Jérusalem. Plus loin nous reviendrons avec détail sur ce genre de construction. Il nous suffit ici de montrer qu'il existe encore dans la Terre-Sainte des tours du genre de celle de Tebez, devant laquelle périt Abimelek.

La manière dont le fils de Gédéon cherche à forcer la tour qu'il assiége, semble avoir été généralement employée par les peuples asiatiques à cette époque reculée. Ainsi sur les précieux bas-reliefs assyriens recueillis dans les ruines des palais ninivites, nous voyons très-fréquemment représentées des villes assiégées : les assaillants écartent à coups de flèches les défenseurs des tours et des murailles, tandis que des soldats, munis de torches et le genou en terre, s'efforcent de mettre le feu aux portes. Très-certainement Abimelek fit exactement la même chose, et ses soldats lui avaient facilité l'approche de la porte, lorsque la meule qu'il reçut sur le crâne lui donna la mort.

Cette meule devait être peu lourde, puisqu'une femme put la soulever et la lancer sur la tête du chef ennemi. Nul doute que cette meule n'ait été une de ces petites meules portatives de lave qui ont été manœuvrées de toute antiquité par les femmes, dans les tentes des arabes nomades. Partout où l'on trouve des ruines de villes antiques, en Syrie, tout aussi bien que dans nos pays septentrionaux, on rencontre très-fréquemment des débris de ces petites meules, que j'ai vues plusieurs

fois en mouvement dans les campements des Bédouins, au milieu desquels je recevais l'hospitalité.

Les portes de ville ne devaient pas être d'une très-grande dimension, si nous en jugeons par le récit suivant : Samson ayant pénétré dans Gaza, les habitants de cette ville, qui avaient juré sa perte, commencèrent par s'assurer du lieu où il était entré et ils attendirent patiemment la venue du jour, pour mettre leur ennemi à mort. Mais Samson, devinant le danger qui le menaçait, se leva à minuit, se dirigea vers la porte de la ville ; et, à l'aide de la force dont il était doué, il déracina les deux poteaux auxquels étaient attachés les battants de cette porte, en saisissant les verroux; puis il chargea le tout sur ses épaules et alla le déposer au sommet de la montagne qui est en face de Hébron. (xvi, 3.) Je fais abstraction du poids de tout cet attirail de clôture, puisqu'il est notoire que Samson possédait une force herculéenne; mais comme il n'est pas moins notoire qu'il était de taille ordinaire, il fallait bien que les portes en question, pour qu'il pût les manier, fussent de dimensions raisonnables, c'est-à-dire assez médiocres. Au reste, les portes de bois qui closent encore les villes de Syrie ne sont pas généralement d'une taille supérieure à celle d'une porte cochère très-ordinaire.

Lorsque Samson eut été saisi par les Philistins, ceux-ci lui crevèrent les yeux, puis ils le conduisirent à Gaza. Là il fut chargé de chaînes d'airain, puis astreint à tourner la meule dans sa prison (xvi, 21). La nature de ces chaînes prouve que le cuivre était employé par les Philistins pour la construction des ustensiles les plus

ordinaires. S'ils eussent eu l'habitude de se servir du fer, les chaînes données à Samson eussent été certainement de fer, puisque ce métal offre une résistance incontestablement plus grande que celle du cuivre.

Les chefs des Philistins s'étant un jour rassemblés pour offrir un sacrifice à leur dieu Dagon et le remercier de ce qu'il avait mis leur ennemi Samson entre leurs mains, le peuple assista à la cérémonie et demanda à grands cris que le prisonnier fût amené devant lui, afin qu'il pût se réjouir de ses douleurs. Samson fut donc extrait de sa prison et placé entre les colonnes qui soutenaient le portique du temple. « Laisse-moi toucher les colonnes sur lesquelles le temple repose, dit Samson à l'homme qui le conduisait par la main, pour que je puisse m'appuyer contre elles. » Sa demande lui fut accordée. Le temple était plein d'hommes et de femmes, tous les chefs des Philistins y étaient réunis, et environ trois mille personnes, hommes et femmes, placées sur le toit de l'édifice, regardaient de là Samson et insultaient à son malheur. Le héros, saisissant alors du bras droit l'une des deux colonnes entre lesquelles il se trouvait, et l'autre du bras gauche, se pencha fortement, rompit les colonnes et écrasa tous les assistants avec lui. Il fit périr ainsi d'un seul coup, en mourant, plus d'ennemis qu'il n'en avait tué pendant sa vie entière.

Je dois exprimer ici un doute sur le fait de la présence de trois mille personnes sur le toit du temple que renversa Samson, parce que d'abord de ces trois mille personnes aucune n'aurait pu voir le captif lorsqu'il

était placé entre les colonnes du portique, et ensuite parce qu'un temple dont la plate-forme eût pu recevoir trois mille personnes eût été d'une taille par trop considérable pour que la chute de deux de ses soutiens eût entraîné la chute de tout l'édifice. Enfin les dimensions devaient au contraire en être assez faibles, puisque ses deux principales colonnes étaient assez rapprochées l'une de l'autre pour que Samson pût les embrasser à la fois. Concluons-en que le mot rendu par *toit* a été mal lu, et qu'il s'agit très-probablement ici du jardin au milieu duquel était placé le temple, et dans lequel était rassemblée la foule qui, n'ayant pu pénétrer dans l'édifice sacré, assistait du dehors au sacrifice. Je livre, du reste, cette hypothèse à l'appréciation des hébraïsants.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons toujours conclure de ce récit, que le temple de Gaza, dédié à Dagon, était déjà, dès le temps des Juges, c'est-à-dire bien antérieurement à David, un temple orné de colonnes. Malheureusement le mot *aâmoud*, dont se sert l'écrivain sacré dans ce passage, ne nous apprend absolument rien sur la forme de ces colonnes, puisque ce mot signifiant *colonne* provient du radical *âamad*, qui a le sens littéral de *se tenir debout*. Nous verrons un peu plus loin que nous sommes plus heureux lorsqu'il s'agit des colonnes du temple de Salomon.

Nous avons tiré du livre des Juges tout ce qui avait trait aux arts. Passons maintenant au livre de Samuel et faisons lui subir la même analyse.

LIVRE DE SAMUEL

Le dieu Dagon. — Astaroth. — L'arche d'alliance chez les Philistins. — Le travail du fer chez les Philistins. — Les artistes phéniciens appelés par David. — L'armure de Goliath. — Les armes de David. — Les bijoux de Saül. — Arts du luxe chez les Hébreux. — Les instruments aratoires, de guerre et de musique.

Commençons par extraire de ce livre tout ce qui est relatif au culte des nations sur le territoire desquelles les Israélites vinrent s'implanter. Plusieurs fois il est question de temples; nous allons examiner successivement les passages qui contiennent des mentions de ces édifices consacrés à des idoles, puis nous constaterons que les conquérants eux-mêmes en adoptèrent l'usage, par pure imitation et bien qu'il s'agît du culte du vrai Dieu.

Dans une guerre déclarée par les Philistins aux Hébreux, pendant qu'Eli était juge, ceux-ci furent battus à plate-couture; trente mille des leurs restèrent sur le champ de bataille, et l'arche d'alliance, ce palladium d'Israël, qui y avait été apportée, tomba au pouvoir des

vainqueurs. « Les Philistins avaient pris l'arche de Dieu et l'avaient emmenée d'Ebn-Hâazer à Esdoud. — Les Philistins prirent l'arche de Dieu, l'amenèrent dans la maison de Dagon et la placèrent près de Dagon. — Quand les Esdoudiens se levèrent le matin, voilà que Dagon était étendu, la face contre terre, devant l'arche de l'Éternel ; ils prirent Dagon et le remirent à sa place. — S'étant levés le lendemain matin, voilà que Dagon était étendu, la face contre terre, devant l'arche de l'Éternel ; la tête de Dagon et ses deux mains étaient rompues sur le seuil. Le corps de Dagon était seul resté entier. » (I, v, 1-4.)

Examinons les faits curieux qui se déduisent de la teneur de ces quatre versets. Qu'était d'abord la divinité d'Esdoud, que les Philistins adoraient sous le nom de Dagon? On est généralement d'accord pour y voir un dieu moitié homme, moitié poisson, précisément à cause de la forme même de son nom *Dagoun* ou *Dadjoun*, que l'on rapproche du mot *dag* ou *dadj* (poisson). Cette hypothèse semble d'autant plus raisonnable, que nous avons l'assurance que les Assyriens adoraient un dieu dont tout le buste est semblable à celui d'un homme, coiffé de la tiare tricornue, tandis que la partie inférieure de son corps offre la forme d'un poisson. L'image de ce dieu se remarque, par exemple, sur un des bas-reliefs ninivites aujourd'hui déposés au Louvre et exhumés par M. Botta du monticule de Khorsabad. D'un autre côté, nous devons faire observer que le mot *dedjan* signifie *froment*, et nous savons que l'une des divinités dont le culte était en honneur à Ascalon, autre

ville des Philistins bien voisine d'Esdoud, divinité appelée par les Grecs *Siton*, qui signifie également *froment*, *blé* ou *pain*, est identifiée avec Dagon par Sanchoniaton et Philon de Byblos. Il est bien difficile qu'un pareil rapprochement soit purement fortuit. Il me suffira, je pense, de signaler ce fait, pour justifier la conclusion que je me permets d'émettre, que le Dagon dont il est ici question était non pas un dieu-poisson, mais bien le dieu protecteur des moissons [1].

Quoi qu'il en soit, il demeure certain qu'à l'époque des Juges, les Philistins attribuaient à leurs divinités principales une forme humaine, et qu'une statue de cette divinité était offerte à l'adoration du peuple, dans un temple qui portait le nom précis de *Beit-Dagoun* (maison de Dagon).

Une autre divinité, Astaroth (*Aastarout*), est également citée dans le livre de Samuel comme ayant eu des temples. Voici à quel propos. Lorsque Saül et ses trois fils eurent péri dans la montagne de Gilboâ, « le lendemain (de la bataille), quand les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, ils trouvèrent Saül et ses trois fils tombés sur la montagne de Gilboà. — Ils lui coupèrent la tête, le dépouillèrent de ses armes, qu'ils envoyèrent dans le pays des Philistins, à l'entour, pour l'annoncer dans les maisons de *leurs idoles* et au peu-

[1] Ajoutons enfin que la Vénus syrienne, Targatis ou Dercéto, était adorée près d'Ascalon même, sous la forme d'un poisson ; mais le Dagon dont il est ici question n'est certainement pas une divinité féminine, puisqu'au verset 7 du même chapitre, les habitants d'Esdoud disent : « La main du Dieu d'Israël est lourde sur nous et sur Dagon notre dieu. » (et non notre déesse).

ple. — Ils déposèrent ses armes dans la maison d'Astaroth (*Beit-Aastarout*) et attachèrent son corps (avec celui de ses fils) sur le mur de Beth-San (aujourd'hui Beisan). » (I, XXXI, 8-10).

Nous trouvons au chapitre VII, verset 3, l'injonction suivante : « Samuel dit à toute la maison d'Israël, savoir : Si vous revenez de tout cœur à l'Éternel, ôtez les dieux étrangers du milieu de vous, et les Astaroth... » Très-probablement donc les temples de cette divinité, ou *Beit-Aastarout*, contenaient des statues auxquelles on rendait un culte, de même qu'on en rendait un à la statue de Dagon, dans son temple d'Esdoud.

L'expression de l'écrivain sacré rendue plus haut par *leurs idoles* est assez remarquable. C'est le mot *Aasib* qu'il faut nécessairement rattacher au radical *Aasab*, il a formé, il a représenté (*finxit*), et qui par conséquent a le sens rigoureux de *simulacre*.

J'ai déjà dit que les Hébreux avaient suivi l'exemple que leur donnaient les races aborigènes de la terre promise, et qu'ils avaient eux-mêmes construit un temple destiné au culte du vrai Dieu, avant l'installation de leur dynastie nationale à Jérusalem. Ce fait me paraît mis hors de doute par le passage suivant (I, I, 9) : « Eli (Ali) le *cohen* était assis sur le trône, près de la porte du temple de l'Éternel. » Le mot employé ici est *hikal*, qui, en hébreu aussi bien qu'en chaldéen, signifie édifice haut et magnifique, palais, temple. L'édifice désigné de la sorte était celui dans lequel reposait l'arche d'alliance à Silo.

Nous avons vu tout à l'heure que l'Arche d'alliance

avait été apportée par les Hébreux sur le champ de bataille d'Ebn-Hâazer, et qu'elle y fut prise par l'ennemi. Il paraît bien certain que cet usage de faire intervenir à la guerre les objets du culte existait aussi bien chez les Philistins que chez les enfants d'Israël. En voici la preuve : David fit subir aux Philistins une grande défaite, au lieu qui reçut pour cette cause le nom de *Baal-Farsim* (le Seigneur des massacres). « Ils (les vaincus) laissèrent là leurs idoles, qu'emportèrent David et ses gens. » (II, v, 21.) Le mot employé dans ce texte est encore *âasib* (les *simulacres*). Il s'agit donc de statues portatives, qu'on pouvait conduire à la guerre, et puisqu'elles existaient, c'est que les Philistins étaient en état de les sculpter.

Puisque nous en sommes à ce qui concerne le culte des Hébreux aussi bien que celui des Philistins, je dois citer un nouveau passage que me fournit le livre de Samuel, au sujet des *teraphim*, de ces idoles dont il ne paraît guère possible aujourd'hui de déterminer la nature. J'ai rappelé que le mot arabe *tharf*, identique avec le mot hébraïque dont *teraphim* est le pluriel, ne présentait que deux sens distincts, celui de bord ou extrémité, et celui d'œil ou regard. On aurait donc pu, à la rigueur, se laisser entraîner à reconnaître, dans les *teraphim* des textes bibliques, ces yeux mystiques qui se rencontrent en si grand nombre dans nos collections d'amulettes égyptiennes, et dont j'ai moi-même vu une reproduction sur un bas-relief de lave, d'origine moabitique, et qui se trouve aujourd'hui encastré au-dessus de la porte et dans la muraille de l'église

ruinée du vieux château de Karak. Je me disais que, puisque les Moabites avaient emprunté ce symbole sacré aux Égyptiens, les autres nations voisines, et les Hébreux eux-mêmes, avaient fort bien pu en introduire l'usage dans leur culte non épuré. Mais cette hypothèse, quelque séduisante qu'elle soit, ne me paraît pas pouvoir être soutenue, et voici pourquoi. Saül poursuivait son gendre David et voulait le faire mettre à mort; « Mikal, femme de David, le lui apprit, disant : « Si tu ne te sauves pas cette nuit, demain tu es « mort. » — Mikal descendit David par la fenêtre; il s'en alla, s'enfuit et s'échappa. — Mikal prit le *teraphim*, qu'elle mit sur le lit, et elle mit un tissu de poil de chèvre du côté de sa tête et le couvrit avec une couverture. — Saül ayant envoyé des messagers pour prendre David, elle dit : « Il est malade. » (I, XIX, 11-14). Pour que cette comédie pût réussir, il fallait nécessairement que le *teraphim* (et ici le pluriel de ce nom est au moins étrange) fût un simulacre ayant une tête humaine, et d'une taille assez forte pour que les envoyés de Saül pussent s'y méprendre et croire à la maladie de celui qui leur avait échappé. Il est donc bien clair que l'œil symbolique égyptien n'a rien à faire avec les *teraphim* des textes bibliques.

L'usage de déposer des offrandes, des sortes d'*ex-voto*, dans les temples, existait aussi bien chez les Hébreux que chez les Philistins. Nous avons vu tout à l'heure que ceux-ci déposèrent les armes du roi Saül dans le temple d'Astaroth. Nous allons voir maintenant que la même chose pouvait avoir lieu dans le temple de

Jéhovah ; et il ne s'agit plus cette fois d'une portion du butin enlevé à l'ennemi, et qui se trouve à l'avance consacrée à l'Éternel, comme au sac de Jéricho. J'ai rappelé tout à l'heure que l'arche d'alliance ayant été transportée à Esdoud, par les Philistins qui s'en étaient rendus maîtres à la bataille d'Ebn-Hâazer, le premier effet de son séjour dans le pays des infidèles fut la mutilation de la statue de leur dieu Dagon. Aussitôt des maux plus grands vinrent fondre sur les Philistins, qui s'étaient tant réjouis de leur capture, et qui se virent bien vite réduits à déplorer le succès dont ils s'étaient glorifiés. D'abord une épidémie d'abcès hideux fondit sur eux : puis d'innombrables bandes de souris dévastèrent tout le pays, qu'elles affamèrent. Les Philistins épouvantés consultèrent leurs prêtres et leurs devins, qui leur conseillèrent de se débarrasser au plus vite de leur hôte désastreux et de le renvoyer aux Israélites, en y joignant, pour apaiser la colère du Dieu de ceux-ci, une oblation de cinq images de leurs abcès et de cinq images de souris, fabriquées en or, et qui seraient offertes en expiation par les cinq villes d'Esdoud, de Gaza, d'Askalon, de Djeth et d'Aakaroun. Ce conseil fut suivi sur le champ. Des figures d'or d'abcès et de souris furent promptement exécutées et déposées dans un coffret ; celui-ci fut placé à côté de l'arche d'alliance, sur un chariot neuf, attelé de deux vaches laitières qui n'avaient pas encore été soumises au joug, et le tout, renvoyé à l'aventure, s'achemina incontinent vers le pays des Israélites. (I, vi, 2-12).

De ce passage il ressort que les Philistins avaient

dans leurs villes des orfévres ciseleurs, capables d'imiter en or des objets et des animaux de très-petite taille, c'est-à-dire assez difficiles à modeler.

Au reste nous allons pouvoir constater de la manière la plus précise, que certains ouvriers qui se trouvaient parmi les Philistins, étaient beaucoup plus habiles que les ouvriers de la même classe qui vivaient dans les villes des Israélites. Toutefois, comme il ne s'agit dans le passage que nous allons examiner que d'une seule fabrication, il ne serait peut-être pas raisonnable d'en conclure que les Israélites, chez lesquels nous avons déjà saisi tant de traces d'un art délicat et avancé, étaient inférieurs en tout aux Philistins.

Voici ce précieux passage : « Dans tout le pays d'Israël il ne se trouvait aucun forgeron, car les Philistins avaient dit : « Les Hébreux pourraient faire des « épées et des lances. » — Tout Israël descendait vers les Philistins, chacun pour aiguiser son aiguillon, son soc, sa hache et sa bêche, — quand la pointe était émoussée à leur bêche, à leur soc, à leur fourche à trois dents et à leur hache, et pour redresser l'aiguillon. — Il arriva qu'au jour du combat il ne se trouva ni épée ni lance dans la main d'aucun du peuple qui était avec Saül et Jonathan. » (I, XIII, 19-22.)

Discutons ce passage. D'abord, il porte avec lui un certain caractère d'exagération poétique qui semble prouver qu'il ne doit pas être pris à la lettre. Quoi! cette même race qui passait au fil de l'épée les populations de Jéricho, d'Aï et de Beit-El, dès son entrée sur la terre promise, et qui depuis lors n'avait cessé

d'être en guerre avec tous les peuples qu'elle refoulait, n'aurait eu d'autre ressource, pour se procurer des armes, que d'aller en chercher auprès de ses plus ardents ennemis? Quoi! de tant de milliers de glaives qui s'étaient rougis du sang des Kénâanéens, il ne serait resté, à l'époque de Saül et au milieu de quelques milliers de guerriers assemblés, que deux épées en tout, l'une pour Saül et l'autre pour Jonathan?

Concluons. Le passage que j'ai transcrit plus haut est certainement exagéré. Il faut n'avoir pas vu les Arabes pendant une heure, pour ignorer avec quel amour ils accaparent les armes, quelles qu'elles soient, pour les conserver soigneusement comme ce qu'ils ont de plus précieux. Que pouvons-nous déduire alors de ce passage? Que la métallurgie et le travail du fer étaient plus avancés chez les Philistins, peuple sédentaire et habitant de grandes villes, que chez les Hébreux, à peu près nomades encore, et dont la venue dans le pays était de fraîche date. Voyons maintenant quels sont les instruments dont il est parlé dans ce texte curieux. Les artisans dont il est fait mention, et qui manquaient absolument parmi les Hébreux, sont appelés *kharès* (c'est le nom d'agent, du radical *kharasa*, tailler, sculpter, fabriquer). Il signifie donc exactement *faber*, et ici *forgeron*, comme va nous le démontrer la nomenclature des instruments qu'il fabrique.

Des armes sont désignées d'abord comme pouvant être façonnées par le *kharès* : ce sont des épées, *khareb*, (de *kharaba*, dévaster), et des lances, *khenit*. L'origine de ce dernier mot est fort curieuse; elle se rattache,

sans aucun doute, au radical *khanah*, camper, planter sa tente. Peut-être donc les lances ont pris leur nom du piquet élevé qui soutenait le toit des tentes. Peut-être encore, et cette hypothèse me paraît au moins aussi probable que l'autre, l'usage que j'ai vu généralement adopté chez les Bédouins, de planter à la porte de chaque tente d'un campement, et en l'appuyant sur elle, la lance du maître de cette tente, aura-t-il si bien lié l'une des deux idées à l'autre, que le même radical aura fourni les mots *mekhanat* (camp) et *khenit* (lance).

Passons aux autres instruments cités dans le passage en question. Le premier nommé s'appelle *mekhrasah*, littéralement *ce qui taille*. C'est vraisemblablement le soc de la charrue : le second se nomme *at*, et les lexiques le traduisent par *ligo*, houe : le troisième est le *kardam*, que tout le monde traduit par hache, sans trop savoir à quel radical il faut rattacher ce mot. Heureusement l'arabe l'a conservé, et nous trouvons le radical *qardhama*, qui signifie couper, fendre ; nul doute, par conséquent, que l'instrument dont il s'agit ne soit bien une hache. Vient enfin un dernier instrument qui porte, aux points massorétiques près, le même nom que le premier, c'est-à-dire encore une *mekhrasah*. Le savant Cahen en fait une bêche, d'autres en font une faux ; quant à moi j'y vois, sauf meilleur avis, une répétition tenant à une erreur de copiste. Comme il est question, dans ce verset, d'instruments qu'il faut aiguiser, je crois que leur identification, telle que je viens de la rappeler, ne peut pas offrir de difficulté réelle.

Le verset suivant parle des instruments à réparer

quand ils sont émoussés. Ce sont encore la *mekhrasah*, et l'*at*, c'est-à-dire la charrue et la houe, le *salas-kolsoun*, le trident, la fourche à trois dents, le *kardam*, c'est-à-dire la hache, et enfin le *darban*, l'aiguillon qu'il faut redresser lorsqu'il est faussé. Ce dernier mot vient du radical hébraïque *daraba*, auquel on attribue le sens *être aigu*, mais peut-être à tort, puisque le même radical *dharaba*, en arabe, signifie simplement *frapper*.

On voit que tous les outils que nous venons de trouver énumérés dans le livre de Samuel, sont précisément des instruments aratoires, que les peuplades nomades ne savent guère fabriquer, et qu'elles vont encore acheter dans les bazars des grandes villes. On ne trouverait guère de forgerons, je crois, dans les campements de Bédouins, et je me rappelle très-bien l'insistance avec laquelle des scheikhs des Beni-Sakhar, qui m'avaient accompagné à Karak, sollicitèrent de moi l'obtention d'un *bakhchich* supplémentaire, afin de faire ferrer leurs chevaux dans cette ville, sans écorner le salaire qui leur était promis pour prix de leur protection.

On serait presqu'en droit de s'étonner de la multiplicité de ces instruments aratoires de fer, si l'on ne savait par la Genèse, ainsi que je l'ai déjà fait voir, que dès l'origine du monde, Toubal-Kaïn inventa l'art de fabriquer tout instrument d'airain et de fer. Au reste, une découverte toute récente faite à Khorsabad, par mon ami M. Victor Place, consul de France à Mossoul, montre que non-seulement le fer, mais encore l'acier de la meilleure qualité, étaient employés à la construction des outils précisément analogues à ceux dont nous

venons de nous occuper. Il a eu le bonheur de découvrir le magasin aux outils du palais de Khorsabad, et là il a pu choisir, parmi des milliers d'exemplaires, des échantillons de tous ceux que mentionne notre passage de Samuel.

Nous venons de constater une première fois la prééminence des Philistins, en ce qui concernait l'art du forgeron ; nous allons voir, par un autre fait analogue, se confirmer la conclusion que j'ai tirée du premier, à savoir que les Hébreux, à leur arrivée dans la terre promise, savaient parfaitement exécuter les ouvrages délicats de luxe, sans savoir aussi bien, à beaucoup près, faire encore usage de leur intelligence pour le développement des arts primordiaux, tels que l'architecture, qui ne peut évidemment naître et faire des progrès que parmi des peuples établis à poste fixe dans une contrée.

Lorsque David se fut rendu maître de la capitale des Jébuséens, c'est-à-dire de Jérusalem, il lui fallut songer, en fixant sa résidence dans la citadelle du mont Sion, à faire bâtir une demeure digne de la royauté. Comment s'y prit-il pour cela ? Eut-il recours à des artistes israélites ? Nullement ; il fit appel à la bienveillance de son voisin, Hiram, roi de Tyr, et le pria de lui envoyer des hommes capables de lui construire un pala s. Très-probablement cette demande du saint roi avait une tout autre portée que celle d'obtenir pour son compte une habitation somptueuse : il s'agissait pour lui de mettre à profit la présence des ouvriers phéniciens, afin de créer dans le sein de son peuple, dont il ne pouvait méconnaître l'aptitude pour tous les arts, une véritable

école qui lui permît plus tard de se passer de ses voisins.

Voici ce que nous lisons au chapitre v du II[e] livre de Samuel : « 10. David devenait toujours plus grand, et l'Éternel Dieu Sebâouth était avec lui. — 11. Hiram, roi de Sour, envoya des messagers à David, avec du bois de cèdre, des charpentiers, des tailleurs de pierre à bâtir, et ils construisirent une maison pour David. » Ce passage est fort explicite et parle assez de lui-même. Il est bien clair que des ambassadeurs envoyés par le roi de Tyr ne fussent pas venus à Jérusalem avec des charpentiers, des tailleurs de pierre et une provision de bois de cèdre, si David n'en eût pas fait la demande expresse. Ce fait eut lieu aussitôt que David se fut établi à Yeboussi, ou Jérusalem. Il est donc certain que dès qu'il se vit maître du pays, le roi des Israélites songea à pourvoir au développement des arts parmi ses sujets, et notamment des arts qui étaient florissants chez ses puissants voisins les Phéniciens. C'est donc, sans grande chance d'erreur, à la première année du règne de David à Jérusalem qu'il faut faire remonter la venue des artistes phéniciens qui fondèrent l'école judaïque, école qui fit de tels progrès, ainsi que nous le verrons bientôt, que les élèves devinrent aussi habiles que leurs maîtres.

Il paraît que le bois de cèdre fut copieusement employé dans la construction du nouveau palais, puisque nous trouvons un peu plus loin (II, vii) les paroles suivantes prononcées par David : « 1. Il arriva après que le roi fut assis dans sa maison, et que l'Éternel lui eut donné le repos avec tous ses ennemis d'alentour, —

2. que le roi dit à Nathan, le prophète : « Vois donc, moi je demeure dans une maison de cèdre, et l'arche de Dieu habite dans des courtines. » — 3. Nathan dit au roi : « Va, fais tout ce qui est dans ton cœur, car l'Éternel est avec toi. » La nuit suivante Dieu parla à Nathan et lui commanda de dire à David que ce ne serait pas lui qui lui bâtirait un temple, mais bien le fils qui lui succéderait sur le trône. (13.) Nous verrons amplement plus loin comment cet ordre de Dieu fut accompli par Salomon, lorsqu'il éleva à Jéhovah le temple qui devint une des sept merveilles du monde.

Revenons maintenant aux arts des Philistins. Nous avons vu que les Kénâanéens avaient dans leurs armées des chars de guerre. Les Philistins en avaient aussi un très-grand nombre, témoin le verset où il est question d'une armée de Philistins réunis pour attaquer les Israélites. (I, xiii, 5.) « Les Philistins s'assemblèrent pour faire la guerre à Israël (avec) trente mille chariots, six mille chevaux, et un peuple nombreux comme le sable qui est sur le bord de la mer. Ils montèrent et campèrent à Mikhmach, à l'orient de Beit-Aoun. » Il me semble qu'il doit y avoir eu ici une transposition de chiffres, et qu'il faut lire six mille chariots et trente mille chevaux; car il est peu probable qu'une armée ait compté cinq fois plus de chariots que de chevaux. Quoi qu'il en soit de l'opportunité de cette correction, il n'en demeure pas moins évident que l'art du charronnage était très-avancé chez les Philistins. Aussi avons-nous déjà vu plus haut que lorsqu'ils songèrent à se débarrasser de l'arche d'alliance, dont la

présence n'avait attiré que des calamités sur leur nation, ils s'empressèrent de faire construire un chariot neuf, qui devait recevoir l'arche et le coffret contenant l'oblation des cinq images d'or d'abcès et de souris, que les cinq principales villes des Philistins offraient au Dieu des Israélites, afin d'apaiser son ressentiment. Le chariot devait être attelé de deux vaches laitières qui n'avaient pas encore été soumises au joug. Ce chariot, qui devait recevoir un attelage de deux bêtes de trait, était-il monté sur deux roues seulement ou sur quatre roues? nous l'ignorons; l'Écriture ne le dit pas, mais je n'hésite pas à croire qu'il était monté sur un seul essieu, parce que je ne connais pas, dans les monuments de l'Orient, d'exemple de voitures à quatre roues, tandis que les représentations de voitures à deux roues y abondent.

Un passage extrêmement précieux nous donne quelques notions précises sur l'armement des Philistins, c'est celui qui nous décrit l'attirail de guerre de Goliath (Djalouïth) [1] (I, xvii), le voici : « 4. Un homme sortit du camp des Philistins, Goliath était son nom : (il était) de Djeth; il était haut de six coudées et un empan. » La coudée est désignée sous le nom chaldéen de *amah*, qui signifie bien coudée; quant à l'empan, il est nommé *zerat*. Ces deux termes nous font connaître deux des mesures linéaires des Hébreux. Poursuivons : « 5. Il avait un casque d'airain sur la tête, il était couvert

[1] J'écris ce nom *Djalouïth*, parce que le nom du géant Goliath, conservé dans le pays, parmi les Arabes, se prononce *Djaloud*. Un fort ruiné de Jérusalem porte encore le nom de *Kasr-Dialoud*, palais de Goliath; c'est probablement la tour Psephina.

d'une cuirasse à écailles; le poids de sa cuirasse était de cinq mille sicles d'airain. — 6. Il avait des jambières d'airain sur les jambes et un javelot d'airain *entre les épaules*. — 7. La hampe de sa lance était comme l'ensuble d'un tisserand, et la lame de cette lance pesait six cents sicles de fer; le porteur de son bouclier marchait devant lui. »

Examinons ce curieux passage en détail. Le casque d'airain que portait Goliath est désigné sous le nom de *koubâa nakhasat*, ce qui signifie à la lettre un casque de cuivre. Le mot *koubâa* me paraît très-proche parent du *koubbeh* arabe, qui signifie un dôme, et je ne connais en hébreu que les deux radicaux *djoubâa,* être élevé et rond, d'où *djoubiâa*, vase, coupe, calice d'une fleur, et *koubâa* (par un *kof*), couvrir, d'où vient *koubâa* (par un *kof*), qui a le sens de casque, comme le même mot écrit par un *kaf*. Quant au métal dont était fait ce casque, pas de doute possible, il était de cuivre, mais peu épais, comme les casques assyriens dont M. Victor Place a retrouvé récemment un précieux spécimen, dans ses fouilles de Khorsabad.

La cuirasse est appelée *serioun kachkachim*, cuirasse de pièces dures. Le mot *kachkach* me paraît un substantif formé du redoublement du radical *kachah*, être dur, lourd, difficile. Cahen a vu dans ce mot l'indication des écailles d'airain qui composaient la cuirasse, et il a très-probablement eu raison. Les bas-reliefs égyptiens et assyriens représentent fréquemment des guerriers revêtus de ces cuirasses à écailles; il en est même parvenu des débris jusqu'à nous. Ainsi la col-

lection d'antiquités égyptiennes rassemblée au Caire par M. Abbott, contenait un lambeau d'une cuirasse formée d'écailles de cuivre imbriquées, sur l'une desquelles se trouvait imprimé le cartouche royal de Schechonk, le Sesac de la Bible, conquérant de la Judée. M. Place, qu'il faut toujours citer, quand il s'agit des plus précieux débris de l'art ninivite, a trouvé, dans ses fouilles de Khorsabad, un autre lambeau de cuirasse assyrienne ; celle-ci était formée d'une plaque mince d'or pur, sur laquelle sont figurées des écailles tout à fait analogues à celles de la cuirasse de M. Abbott, cuirasse contemporaine de Sesac, si même elle n'a pas appartenu à ce prince. Une ligne de caractères cunéiformes est de plus estampée au bas de cet inappréciable fragment.

L'armure des jambes, que l'Écriture nomme des *matzakhah* n'est certainement pas autre chose que les cnémides que portaient tous les oplites et tous les héros de la haute époque grecque. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les tombeaux grecs du royaume de Naples, des cnémides d'airain qui rappellent certainement celles qu'avait aux jambes le Philistin Goliath.

Le javelot d'airain qu'il portait entre les deux épaules s'appelle *kidoun ;* on doit avoir peine à comprendre cette expression *entre les deux épaules,* quand on n'a pas vécu quelque temps avec les Arabes. Ceux-ci ont l'habitude de se débarrasser de ce qu'il tiennent à la main et qui les gêne, en l'insinuant entre leurs deux épaules et entre la peau et le vêtement. C'est là que se place constamment le tchibouk, une fois qu'il est

éteint, et moi-même j'avais trouvé la chose si commode, que j'eus bientôt contracté cette habitude des Bédouins qui m'accompagnaient. Les javelots d'airain sont extrêmement fréquents dans les musées d'antiquités grecques.

J'ai adopté la version de Cahen: la hampe de sa lance était comme l'ensuble d'un tisserand, mais, faute de mieux. Je m'avoue incapable de trouver un sens plus précis et plus net pour les mots que le savant traducteur de la Bible rend par l'ensuble d'un tisserand.

L'idée *lame* de la lance est rendue par le mot *lahabet*, qui signifie littéralement *flamme*, mais il n'en faudrait pas conclure, je pense, que cette lance était de la forme que l'on est convenu d'appeler *flamboyante.* L'expression dont se sert l'écrivain sacré ne fait très-probablement allusion qu'à l'éclat de cette lame; elle était de fer et pesait six cents sicles.

Enfin, le porteur du bouclier de Goliath marchait devant lui; ce bouclier est désigné par le mot *tzenah*, qui dérive du radical *tzenna,* protéger, garder, garantir. Ce passage nous montre que l'institution des écuyers, *scutifer*, remonte un peu plus haut que l'époque de la chevalerie.

Nous venons de voir quel était l'accoutrement guerrier de Goliath, voyons maintenant quelles armures défensives revêtit David, lorsqu'il se présenta pour combattre le géant philistin. « Saül revêtit David de ses habits, lui mit un casque d'airain sur la tête, et le revêtit d'une cuirasse. — David ceignit l'épée de Saül au-dessus de ses habits et commença à marcher, car

il ne l'avait pas essayé, et David dit à Saül : « Je ne « puis marcher avec cela, parce que je ne l'ai pas « essayé ; » et David ôta (ces armes) de dessus lui. — Il prit son bâton en main ; il se choisit dans le torrent cinq cailloux unis, et il les mit dans sa gibecière de berger et dans sa poche ; il avait sa fronde en main et il s'approcha du Philistin. » (I, XVII, 38-40).

On voit que les armes défensives de David étaient, aux jambières près, les mêmes que celles de Goliath ; quant aux armes offensives, il ne prit que celles qui lui étaient habituelles, sa fronde et son bâton. Gêné dans ses mouvements par l'accoutrement guerrier dont Saül l'avait affublé, en croyant bien faire, David se débarrassa de son casque, de sa cuirasse et de son épée, qui l'empêchaient de marcher, et du premier coup de sa fronde, il enfonça un galet dans la tête du géant, qui tomba sans connaissance. David courut alors à son adversaire, se mit à califourchon sur lui, lui prit sa propre épée qu'il lui passa au travers du corps et avec laquelle il lui coupa la tête ; puis, comme de coutume, il dépouilla le corps de son ennemi mort et emporta ses armes dans sa tente. Quant à la tête du Philistin, elle fut déposée à Jérusalem.

Avant d'aller plus loin, puisque j'ai eu, à propos de la taille du géant Goliath, occasion de mentionner deux des mesures linéaires adoptées par les Hébreux, je dois noter un renseignement curieux que je trouve dans le livre de Samuel, à propos des mesures pondérales usitées chez le même peuple. Au livre II (XIV, 26) il est parlé du poids de la chevelure d'Absalom ; voici

comment : « Et quand il faisait couper sa chevelure (c'était d'année en année qu'il la faisait couper; il la faisait couper parce qu'elle lui était trop lourde), les cheveux de sa tête pesaient deux cents sicles au poids du roi. » Il y avait donc un *poids du roi*, c'est-à-dire une mesure pondérale étalon, fixée par la volonté du souverain.

Mon savant ami, M. Layard, dans les magnifiques fouilles qu'il a dirigées avec tant de talent et tant de bonheur sur le territoire de Ninive, a trouvé toute une série de poids en cuivre, formée de lions accroupis, portant chacun une inscription bilingue, assyrienne et phénicienne, indication du poids réel de chaque lion. L'inscription phénicienne de tous ces petits monuments, mentionne constamment le *poids du roi;* et ce fait, on le voit, est parfaitement d'accord avec les usages hébraïques du règne de David. Probablement ce prince fit plus que d'emprunter des artisans aux Phéniciens; il eut le bon esprit de leur emprunter aussi bien leurs sciences que leurs arts.

Revenons maintenant aux armes dont il est question dans le livre de Samuel. Nous avons vu que le bouclier de Goliath était porté devant lui par un écuyer. Il est question deux fois encore de bouclier, et voici en quels termes : David, en apprenant la mort de Saül sur la montagne de Gilboà, composa une cantilène, qui reçut le nom de *l'arc*, et qui se trouve insérée au deuxième livre de Samuel (I, 19 à 27). Nous y lisons : « 21. Montagnes de Gilboà! ni rosée, ni pluie sur vous et sur vos champs élevés, car là fut insulté le bouclier

des héros, le bouclier de Saül, comme s'il n'avait pas été oint d'huile. » Le mot qui désigne cette fois le bouclier est *medjen*, et ce mot dérive de *djenna*, couvrir, protéger, défendre. Puisque ce bouclier était oint d'huile, c'est qu'il était recouvert de cuir, cela est indubitable. Mais dans le second passage que j'ai à citer, il est question de bouclier d'or. Voici ce passage : « David prit les boucliers d'or qu'avaient eu les serviteurs d'Hadad-Aazer et les apporta à Jérusalem. » Je crois peu à des boucliers d'or massif, je l'avoue, mais bien à des boucliers revêtus d'or (II, VIII, 7).

Passons aux bijoux royaux, sur le compte desquels nous ne trouvons pas de détails, il est vrai, mais bien une nomenclature qui, toute sèche qu'elle est, ne me paraît pas sans importance.

Voici le principal passage où il en est question : « 5. David dit au jeune homme qui le lui annonçait : « Comment sais-tu que Saül et Jonathan son fils sont « morts? » — 6. Le jeune homme qui le lui annonçait, dit : « Je me trouvais par hasard sur la montagne de « Gilbôa, et voici, Saül se tenait penché sur sa lance, « et les chars avec les cavaliers allaient l'atteindre. — « 7. Et regardant en arrière il m'aperçut et m'appela ; « et je dis, me voici. — 8. Il me dit : Qui es-tu? Je lui « dis : Je suis Amalekite. — 9. Il me dit : Arrête-toi « près de moi et tue-moi, car l'angoisse m'a saisi, « quoique toute ma vie soit encore en moi. — 10. Je « m'arrêtai près de lui et le tuai, car je savais qu'il « n'en reviendrait pas, après s'être jeté (sur sa lance) : « je pris le diadème qu'il avait sur la tête et le bracelet

« qu'il avait au bras, et je les apporte à mon Seigneur, « ici. » (II, I, 5 à 10.)

Saül portait donc un diadème et un bracelet. Le premier de ces ornements est nommé *nazer* et dérive du radical *nazara*, se séparer, ou s'attacher à quelqu'un ; le second est appelé *asâadah*, collier, mais comme il est dit expressément : *qui était sur son bras*, il n'est pas possible de se méprendre et de méconnaître ici un véritable bracelet. Quiconque a vu les magnifiques bas-reliefs rapportés de Ninive par M. Botta, sait parfaitement ce qu'étaient les diadèmes et les bracelets que portaient les rois assyriens, et que les rois des Israélites avaient également adoptés comme insignes royaux.

Il est encore question de diadème ou couronne royale, à propos du roi d'Ammon, vaincu par David (II, XII, 30). « Il (David) prit la couronne de leur roi de dessus sa tête, laquelle pesait un *kikar* d'or, et une pierre précieuse ; elle vint sur la tête de David, et il emporta de la ville un butin très-considérable. » Cette couronne royale par excellence est nommée *aatharah* (d'*aathara*, ceindre, entourer, couronner) ; elle était d'or et pesait un *kikar*. Ce mot est dérivé du radical *koura*, être rond. Les commentateurs y voient l'expression hébraïque du même poids qui, chez les Grecs et les Romains, s'appelait *talent*. Ce diadème était orné d'une pierre précieuse d'assez grande valeur pour que l'écrivain sacré ait cru devoir la mentionner.

Dans la cantilène composée par David à propos de la mort de Saül (II, I, 24), il est question d'ornements en

or que les filles d'Israël portaient par-dessus leurs vêtements. « Filles d'Israël, dit le roi poëte, pleurez sur Saül, qui vous revêtait d'écarlate, qui vous comblait de délices, qui chargeait d'ornements d'or vos vêtements.» Ce texte est sans doute peu précis, mais il n'en sert pas moins à établir que le luxe était, dès le temps de Saül, poussé à un haut point parmi les filles d'Israël.

La distinction que nous avons établie plus haut entre les arts de luxe et les arts proprement dits, tels que l'architecture et la sculpture, est encore justifiée par les faits suivants. Après une bataille gagnée sur les Philistins, Samuel prit une pierre qu'il plaça entre Mesfah et Senn, et il l'appela *Ebn-Aazer* (littéralement, pierre du secours), en disant : « Jusqu'ici l'Éternel nous a secourus. » (I, VII, 12). On le voit, à l'époque de Samuel l'usage des pierres commémoratives, semblables aux *peulven* des Celtes, était encore en vigueur. Enfin, quand le rebelle Absalom eut été tué par Joab, « ils prirent Absalom, le jetèrent dans la forêt, dans une grande fosse, et placèrent sur lui un très-grand monceau de pierres. » (II, XVIII, 17.) Ce verset nous prouve que l'habitude d'employer ces amas de pierres, tels que celui que l'on avait accumulé sur le roi d'Aï, après la prise de cette ville, s'était conservée depuis Josué jusqu'à David.

Nous devons constater en passant une des sources de l'immense quantité de métaux rassemblés par David et légués à son fils Salomon, pour la construction du temple. Après la défaite du roi Hadad-Aazer, ses villes principales furent pillées, « et de Bethah et de Berou-

thaï, villes d'Hadad-Aazer, le roi David prit une quantité considérable d'airain (de cuivre). » (II, VIII, 8.)

« A la nouvelle de la défaite d'Hadad-Aazer, Tâay, roi de Hamath, envoya son fils Joram auprès de David, pour féliciter celui-ci de sa victoire. L'ambassadeur apportait en présent des vases d'or, d'argent et d'airain. — Ceux-là aussi, David les consacra à l'Éternel avec l'argent et l'or qu'il avait consacrés, provenant de tous les peuples qu'il avait assujettis. » (II, VIII, 10 et 11.)

Il me reste maintenant à parler des instruments de musique qui étaient en usage, à cette époque reculée, parmi les Israélites, et dont nous trouvons la mention dans le livre de Samuel.

Quand Samuel annonça à Saül qu'il serait roi d'Israël, il lui prédit qu'après l'avoir quitté, il rencontrerait, en entrant dans la ville de Djebâa, une troupe de prophètes descendant du haut lieu, et devant lesquels marcheraient des joueurs de luth, de tambourin, de flûte et de harpe. Voyons si ces noms d'instruments sont convenables et s'accordent bien avec les noms originaux insérés dans le texte hébraïque. Le premier est désigné sous le nom de *nabel,* qui signifie proprement une outre, une cruche. Cet instrument, dont parle Josèphe (*Ant. Jud.*, VII, XII, 3), était une espèce de lyre, puisque l'historien des Juifs, qui l'appelle νάϐλα, dit qu'il avait douze cordes. Ce mot est passé en latin, et il est devenu *nablium.* Au psaume XXXIII, verset 2, il est question d'un *nabel* à dix cordes; il y en avait donc de différentes tailles, comme nous avons des pianos de différents patrons et qui comptent plus ou moins d'oc-

taves. Enfin saint Jérôme nous apprend que ce *nabel* avait la forme d'un delta renversé ∇ et qu'il ressemblait à une espèce de cruche. Le second instrument se nomme *touf,* de *taffa,* frapper; c'est un tambourin semblable probablement à celui dont se servent encore les Arabes, qui le forment d'un vase dont l'ouverture est close par une peau tendue. Le troisième instrument de musique désigné est le *halil*, dont le nom est dérivé du radical *halla,* creuser; tous les lexiques le rendent par flûte. Enfin, le dernier est le *kinour,* en grec κινύρα, espèce de harpe. Comme il n'est pas un seul de ces instruments qui n'ait été retrouvé dans les hypogées de l'Égypte, et dont le musée du Louvre ne contienne des spécimens, je me dispenserai d'en parler plus longuement. Je me bornerai à ajouter que le *kinour* était l'instrument dont jouait David devant Saül, lorsque celui-ci, dans un accès de démence, voulut le frapper de la pique qu'il avait près de lui. C'est effectivement le *kinour* qui est spécialement nommé dans le passage relatif à ce fait (I, xvi, 16).

Un second passage contient une énumération d'instruments de musique : c'est celui où il est question du transport de l'arche d'alliance de la maison d'Abinadab à Jérusalem. « David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Éternel de toute sortes d'instruments en bois de cyprès, sur des harpes, des luths, des tambourins, des sistres et des cymbales » (II, vi, 5). Nous retrouvons ici les *kinour,* les *nabel* et les *touf,* puis deux instruments nouveaux, les *menânâim* et les *salsalim.* Le nom du premier est formé du redoublement du radical

nouâa, agiter ; il est donc tout simple d'y retrouver le sistre, qui est encore un instrument égyptien bien connu. Quant aux *salsalim*, dont le nom est aussi formé d'un redoublement du radical *salla*, sonner, rendre un son, les lexiques le traduisent par le mot cymbales, et je ne saurais faire mieux qu'eux. Je me bornerai à faire observer que le nom *salsal* est également porté par une espèce de sauterelle.

Je n'ai plus qu'à mentionner un dernier passage pour avoir terminé l'examen du livre de Samuel. C'est le suivant : « Absalom avait pris et dressé pour lui, de son vivant, un cippe dans la vallée du Roi ; car, disait-il, je n'ai point de fils pour rappeler le souvenir de mon nom ; et il avait appelé le cippe d'après son nom, et il fut appelé *main d'Absalom* jusqu'à ce jour. » (II, XVIII, 18).

Je dois me borner à enregistrer simplement ce fait, sans en examiner dès à présent les conséquences, parce que nous ne sommes pas assez avancés encore dans l'étude de l'art hébraïque, pour oser émettre à ce sujet une opinion qui paraîtrait peut-être extravagante maintenant, mais qui plus tard, je l'espère, ne choquera plus personne. C'est donc un sujet que je me réserve de traiter à fond un peu plus loin, en montrant que le cippe d'Absalom n'a pas péri et que son existence nous révèle des faits architectoniques de la plus haute importance.

PARALIPOMÈNES

ET

LIVRE DES ROIS

I

DAVID

Habileté de la race juive dans les arts. — Artistes et artisans. — Hérédité professionnelle. — La musique et les chanteurs sacrés. Projet du temple de Jérusalem. — Préparatifs faits par David. — Plan et devis remis par lui à Salomon. — Choix de l'emplacement du temple.

Nous voici enfin arrivés à l'examen des deux livres qui peuvent nous apprendre ce que furent les arts pratiqués par les Juifs, pendant toute la durée du royaume de Juda. L'on devine aisément que notre sujet d'étude va s'agrandir et prendre dès à présent autant d'intérêt que d'ampleur. J'ai promis de démontrer que la race israélite avait bientôt acquis, dans les arts les plus relevés, une habileté qui était largement à la hau-

teur de l'habileté des grandes nations voisines, c'est-à-dire des Égyptiens et des Assyriens, parmi lesquels les artistes juifs avaient incontestablement pris leurs maîtres; c'est cette thèse qu'il s'agit maintenant de soutenir et de développer, en l'appuyant perpétuellement sur la comparaison instructive des textes sacrés et des monuments dont les traces se retrouvent sur le sol judaïque.

Nous procéderons donc, à partir du point auquel nous sommes parvenus, en traitant chaque règne individuellement, c'est-à-dire en puisant dans le livre des Rois et dans les Paralipomènes ou Chroniques, les récits parallèles des mêmes faits, récits qui s'éclairent et se complètent naturellement et parfois de la manière la plus heureuse. Mais avant d'entrer dans le vif et de passer au règne de David, ou du moins à la portion de ce règne qui se compte à partir du moment où le siége de la royauté judaïque fut transféré de Hébron à Jérusalem, je dois me débarrasser le plus brièvement que faire se pourra du premier livre des Chroniques, dans lequel se trouvent reproduits, avec quelques variantes, presque toujours de peu d'importance, les faits que nous avons appréciés en nous occupant du second livre de Samuel. Il est vrai que ce même livre des Chroniques nous révèle quelques faits nouveaux qu'il ne nous est pas possible de passer sous silence.

Pour aller plus vite en besogne, j'opérerai le dépouillement de ce livre, en suivant l'ordre même dans lequel y sont inscrits les passages dont je dois tenir compte. Je le répète, cette énumération sera aussi courte que

possible, parce que le plus souvent elle ne fera qu'impliquer une répétition pure et simple.

Il paraît certain que chez les Juifs, à cette époque reculée, les professions d'artisan étaient héréditaires dans les familles, si nous en jugeons par les versets suivants : « 1° Et Mâouanati engendra Aafrah, et Cheriah engendra Iouab, père de la vallée des Artisans, car ils étaient artisans. » (*Chroniques*, I, IV, 14.) « 2° Les fils de Selâ, fils de Iehouda (sont) : Aâr, père de Lakah, et Laâdah, père de Marsah, et les familles de la maison où se travaille le byssus, de la maison d'Asbeâ. » (*Ib.*, 21.) 3° Enfin « c'étaient les potiers, et ils demeuraient dans des plantations entourées de murs, près du roi; ils y demeuraient près de leur ouvrage. » (*Ib.*, 23.)

On voit donc que l'hérédité professionnelle existait chez les Hébreux, et qu'en général les artisans de la même classe se groupaient et vivaient ensemble dans le quartier qu'ils avaient une fois choisi.

Le chapitre V, verset 18, énumère les hommes de guerre de la tribu de Reouben, de la tribu de Gad, et de la demi-tribu de Manassé; ils sont désignés dans ce passage sous le titre de braves portant boucliers et glaives, tendant l'arc et experts dans la guerre. Les noms donnés au bouclier et à l'épée sont ceux que nous connaissons déjà; quant au nom de l'arc, c'est *kousat* (en arabe : *kous*) de *kousa*, *être courbé*.

Nous avons déjà mentionné les chanteurs voués au culte de Jéhovah. Voici ce qu'en dit le livre des Chroniques (I, XV) : « 16. Et voici ceux que David préposa au chant dans la maison de Jéhovah, depuis que l'arche

fut placée en repos. — 17. Ils servaient devant l'habitacle de la tente d'assignation, par le chant, jusqu'à ce que Salomon bâtit la maison de Jéhovah à Jérusalem. »

Le chapitre x (8 et suiv.) raconte la mort de Saül et de ses fils, et les détails que nous trouvons dans ce récit sont, à très-peu de chose près, identiques avec ceux que contient, à propos du même fait, le livre de Samuel.

Le chapitre xii énumère les adhérents de David pendant ses débats avec Saül, et nous trouvons mentionnés parmi eux (2) des archers lançant des pierres de la main droite et de la main gauche, et des flèches avec l'arc. On voit que les armes offensives désignées ici sont aussi primitives que possible. Quant aux flèches, elles sont désignées sous le nom de *khasim*.

La translation de l'arche d'alliance est racontée au chapitre xiii avec les mêmes détails que dans le livre de Samuel. Ainsi les instruments de musique dont se servaient David et les assistants, pour accompagner les cantiques d'allégresse chantés autour de l'arche sainte, sont mentionnés au verset 8. Nous y retrouvons naturellement le *kinour*, le *nabel* et le *touf*, avec lesquels sont cités les *maslatim* et les *khasouserout*. Le premier de ces instruments, dont le nom dérive, comme celui des *salsalim* ou cymbales, du radical *salal*, *tinnivit*, *sonuit*, est traduit aussi d'ordinaire par *cymbales*. S'agit-il réellement de cymbales, ou s'agit-il de véritables clochettes dont le nom hébraïque est également *maslah?* Je n'oserais me prononcer sur ce point. Quant au mot *khasouserout*, que les lexiques traduisent par *trompettes*,

j'ignore comment il est possible de remonter à la justification de ce sens.

L'envoi fait à David par Hiram, roi de Tyr, d'ouvriers et de bois de cèdre, est raconté presque dans les mêmes termes que nous avons rapportés plus haut, dans le verset 1 du chapitre XIV ; de plus la mention du palais lambrissé de cèdre, construit par eux pour le roi des Hébreux, est faite aussi de la même manière, au verset 1er du chapitre XVII.

Nous avons vu qu'au combat de Baal-Farsim, gagné par David sur les Philistins, ceux-ci, qui avaient apporté leurs idoles, durent, en fuyant, les abandonner sur le champ de bataille (XIV, 12) : « Ils laissèrent là leurs dieux; David ordonna qu'on les livrât au feu. » Ces idoles étaient donc très-probablement en bois.

Il est encore plusieurs fois question du corps des chanteurs institué pour le service divin, (XV, 16 à 22.) Les instruments dont ils doivent accompagner leurs chants, sont : les cymbales de cuivre (19), qui devaient vraisemblablement marquer la mesure, les *nabel à la manière des jeunes filles*, ce qui désigne, à ce que l'on pense avec toute apparence de raison, un mode musical (20) ; enfin des *kinour à l'octave* pour renforcer le chant (littéralement : pour la perfection). Du moment que le chant du *nabel* est touché à la manière des jeunes filles, il faut, je crois, que le *kinour à l'octave* désigne une sorte de basse. Il ne s'agit pas là d'harmonie, puisque la basse est à l'unisson du chant, qu'elle le suit à l'octave inférieure (21); concluons-en que le

compositeur dont il est question au verset suivant, n'avait pas grand mérite. Voici ce verset : « Et Kenaniahou, chef des lévites, (fut établi) pour la composition; il devait enseigner la manière de composer, car il était intelligent (22). » Ce n'est donc pas, à vrai dire, par la musique que les Hébreux ont, dans l'antiquité, signalé leur aptitude pour les arts ; mais leurs fils ont amplement prouvé, de nos jours, qu'ils possédaient l'instinct musical au plus admirable degré.

Au verset 24 du même chapitre sont cités les noms des sept *cohenim* qui devaient jouer de la trompette devant l'arche du Seigneur. Il paraît assez naturel d'admettre que le nombre de ces musiciens n'avait pas été choisi arbitrairement, et qu'il se rattachait lui-même au système religieux, dans lequel le nombre sept joue un si grand rôle. Tout le service musical dont nous venons de nous occuper est encore mentionné aux versets 5 et 6 du chapitre qui suit.

Au chapitre XXIII (5), nous trouvons un chiffre très-important, c'est celui des membres du corps des chanteurs sacrés ; ils étaient au nombre de quatre mille. Enfin, le chapitre XXV nous apprend qu'un collége spécial de deux cent quatre-vingt-huit chantres qui prophétisaient en s'accompagnant du *kinour*, du *nabel* et des *maslatim*, et qui furent répartis en vingt-quatre groupes de douze, qui se relevaient probablement pour le service divin. Ce chiffre est trop bien d'accord avec celui des moi sde l'année, pour que cette relation puisse être considérée comme purement fortuite. Les douze chanteurs de service n'étaient, sans doute, que

ce que l'on appelle, dans nos chœurs modernes, des chefs d'attaque ; car sans cela à quoi bon instituer un corps de quatre mille chanteurs qui n'eussent jamais chanté ?

Nous avons trouvé au chapitre VIII du deuxième livre de Samuel (8 et suiv.) quelques indications des métaux précieux accumulés par le roi David, après la défaite des nations qu'il soumit à ses armes. Il y était question d'un roi de Soba, nommé Hadad-Aâzer ; nous retrouvons dans les Chroniques ce même roi nommé Hader-Aâzer, et il est si facile de confondre les deux lettres hébraïques *daleth* et *rech*, que cette espèce de désaccord ne nous touche en aucune façon ; nous nous contentons donc de le mettre sur le compte de quelque copiste maladroit.

Il est encore question cette fois des boucliers d'or pris par David aux serviteurs du roi de Soba (XVIII, 7), et d'une énorme quantité d'airain enlevée de deux villes appartenant à ce prince et mises à sac par l'armée des Hébreux. Ces deux villes, dans le livre de Samuel, sont nommées *Bethah* et *Berouthaï ;* ici, elles sont nommées *Tibehath* et *Koun*. Pour la première, il est facile de démêler encore la trace d'une altération du à quelque copiste : le *tau* aura été par inadvertance placé une fois avant et une autre fois après le *beth* du nom de lieu. Quant aux noms *Koun* et *Berouthaï*, ils sont tellement dissemblables, qu'il en faut conclure que, comme tant d'autres localités citées dans les saintes Écritures, la même ville portait ces deux noms distincts. Ce qui nous intéresse beaucoup plus, c'est le

renseignement précieux que nous fournit, à propos de cette masse d'airain, le verset 8 du même chapitre; le voici : « Et de Tibehath et de Koun, villes de Hader-Aâzer, David enleva beaucoup d'airain, avec lequel Salomon fit la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles d'airain. » Voilà donc une origine bien déterminée pour le métal qui servit à la confection de ces œuvres d'art, dont nous aurons à nous occuper très-sérieusement plus loin.

Dans le livre de Samuel, nous voyons qu'à la nouvelle de la défaite d'Hadad-Aâzer, Tâay, roi de Hamath, envoya, avec de riches présents, son fils Joram en ambassade auprès de David. Les noms de ces deux personnages sont encore modifiés cette fois. Ainsi, Tâay est devenu Tâaou, par l'introduction facile d'un *ouaou* à la place d'un *iod* dans le nom de ce monarque. Quant aux deux noms Joram et Hadoram portés par le prince envoyé en ambassadeur vers David, l'un des deux est certainement altéré; mais lequel des deux faut-il corriger? Je ne me permettrai pas de le décider. Quoi qu'il en soit, les Chroniques nous confirment entièrement le fait de l'hommage fait à David par le fils du roi de Hamath, d'une grande quantité de vases d'or, d'argent et d'airain (XVIII, 10). « Ceux-là aussi David les consacra à Jéhovah, avec l'argent et l'or qu'il avait enlevés à toutes les nations : d'Édom, de Moab, des fils d'Ammon, des Philistins et des Amalekites (11.) »

Le verset 2 du chapitre XX nous rappelle le fait déjà connu de la couronne d'or ornée d'une pierre pré-

cieuse que David enleva au roi d'Ammon, après la prise de sa capitale Rabbah.

Il ne nous reste plus à examiner qu'un seul passage du livre des Rois (I, I, 50 et 51), pour avoir terminé l'étude de tout ce qui concerne les arts judaïques avant la construction du temple. Dans ce passage, il est question de la tentative d'usurpation faite par Adonias, fils de David, au détriment de son frère Salomon. Cette tentative fut déjouée par la prudence de David, et le coupable, pour éviter le juste châtiment qu'il avait mérité, s'enfuit en toute hâte vers l'autel de Jéhovah, dont il *empoigna les cornes*, se mettant ainsi sous une protection inviolable. La prescription que nous avons trouvée au chapitre XXVIII de l'Exode, à propos de la forme à donner à l'autel de l'Éternel, avait donc été rigoureusement exécutée, et cet autel, construit dans le désert, avait été religieusement conservé.

Passons maintenant à l'histoire du temple, dont la construction suffirait à elle seule pour illustrer le règne de Salomon. Ou nous nous abusons grandement, ou de l'étude des faits que nous allons enregistrer, il résultera, sans réplique possible, que dès le temps de Salomon, les Juifs atteignirent un très-haut point de perfection dans la pratique de tous les arts.

Le roi David avait certainement conçu le projet d'élever lui-même un temple digne de l'Éternel. C'est ce que nous allons établir d'une manière certaine, à l'aide des textes sacrés.

« 1. Il arriva, après que David fut assis dans sa maison, qu'il dit à Nathan le prophète : Voici que je de-

meure dans une maison de cèdre, et l'arche de l'alliance de Jéhovah reste sous des courtines. — 2. Nathan dit à David : Fais tout ce qui est dans ton cœur, car Dieu est avec toi. — 3. Ce fut dans cette nuit que la parole de Dieu fut (adressée) à Nathan, savoir : — 4. Va, dis à David mon serviteur : ainsi dit Jéhovah : Ce n'est pas toi qui me bâtiras une maison pour demeure. — ... 11. Quand tes jours seront accomplis, pour que tu ailles vers tes pères, j'élèverai ta postérité après toi, quelqu'un de tes fils, et je consoliderai sa royauté. — 12. C'est lui qui me bâtira une maison, et je consoliderai son trône jusque pour toujours. » (*Chroniques,* I, xvii). Comparez ce récit à celui du deuxième livre de Samuel, chapitre vii.

David, ainsi averti par la voix du prophète Nathan, renonça au dessein qu'il avait formé de bâtir lui-même le temple de Jéhovah, mais sans renoncer à la pensée de contribuer de tout son pouvoir à l'éclat de l'édifice sacré. Il ne cessa donc, pendant toute sa vie, de former des artistes capables d'exécuter les plans qu'il léguerait à son fils, et de rassembler en immense quantité les matériaux précieux qui devaient entrer dans la construction du temple. Il ne paraîtra pas superflu, je pense, de donner ici quelques détails sur les préparatifs exécutés par le saint roi. Nous avons déjà vu que, depuis la sortie d'Égypte, chaque fois qu'une nation ennemie des Israélites était vaincue, une portion notable de ses dépouilles était consacrée à l'Éternel. Presque toujours une quantité considérable de métaux précieux constituait cette réserve, qui recevait le nom d'*interdit.*

Des lévites étaient chargés de la garde de ce trésor divin, qui, lorsque David parvint au trône, devait être déjà fort important. David lui-même étendit jusqu'à l'Euphrate les conquêtes judaïques, et tous les petits royaumes qu'il soumit successivement, contribuèrent pour leur part à l'accroissement des richesses mises en réserve pour la maison de Dieu.

Les versets 20 à 28 du chapitre XXVI des Chroniques nous donnent les noms des lévites, Salmout et ses frères, préposés à la garde des trésors de la maison de Dieu et des trésors des choses consacrées (20) « qu'avaient consacrées David le roi, ses aïeux, les chefs de mille, les chefs de cent, les chefs des troupes (26) ... Samuel le voyant, Saül fils de Kis, Abner fils de Ner, et Joab fils de Serouïah (28). » Voilà pour la conservation de cet amas de richesses ; voyons maintenant s'il nous est possible d'en apprécier la valeur, en étudiant les passages bibliques dans lesquels il est question des préparatifs faits par David pour le temple de Jéhovah.

Nous lisons au chapitre XXII des Chroniques, verset 2 et suivants : « David dit de réunir les étrangers qui étaient au pays d'Israël, et il plaça des tailleurs de pierres pour tailler des pierres de taille, afin de bâtir la maison de Dieu (2). » Remarquons en passant que puisque ce furent les étrangers qui furent employés à ce travail, c'est qu'apparemment ces étrangers étaient habiles dans la coupe des pierres, et que les Israélites, qui quittaient à peine la vie nomade, auraient encore été, en ce moment, incapables d'exécuter l'appareillage convenable pour la construction qui allait s'entre-

prendre. Quels étaient ces étrangers? Des Phéniciens d'abord, comme nous n'en pouvons douter, d'après ce que nous avons déjà vu, et probablement aussi des Égyptiens, car s'il n'y eût eu que des Phéniciens mis à l'œuvre, le texte sacré les eût appelés par leur nom de peuple et non par l'appellation beaucoup plus large d'*étrangers*. Poursuivons.

« 3. Et David prépara du fer en quantité, pour faire des clous pour les battants des portes et pour les assemblages, et du cuivre en quantité qu'on ne put peser. » Nous savons que bien peu d'années avant ce moment, les forgerons auxquels les Israélites étaient forcés de recourir étaient des Philistins; très-probablement donc des forgerons philistins étaient compris aussi dans les ouvriers étrangers que David ordonna de réunir.

« 4. Du bois de cèdre sans nombre; car les Sidoniens et les Tyriens avaient apporté du bois de cèdre en quantité à David. » Cette fois l'intervention des Phéniciens est évidente, et ce verset se commente de lui-même.

« 5. David dit : Salomon, mon fils, est jeune et délicat, et la maison qui est à bâtir à Jéhovah, doit être très-grande en renommée et en gloire, dans tous les pays. Je veux lui faire des provisions. Ainsi David prépara beaucoup avant sa mort. — 6. Il appela Salomon, son fils, et lui ordonna de bâtir la maison de Jéhovah, Dieu d'Israël. — 7. David dit à Salomon : Mon fils, moi, j'étais dans l'intention de bâtir une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu. — 8. Mais la parole de Dieu m'a été adressée, savoir : Tu as répandu beaucoup de sang

et tu as fait de grandes guerres; tu ne bâtiras pas de maison à mon nom, car tu as répandu beaucoup de sang à terre devant moi. — 9. Vois, il t'est né un fils; ce sera un homme de repos, et je lui donnerai le repos avec tous ses ennemis d'alentour, car Salomon (*le Pacifique*) sera son nom, et je ferai venir la paix et la tranquillité sur Israël pendant tout son temps. — 10. C'est lui qui bâtira une maison à mon nom, et il me sera un fils, et moi je lui serai un père; je consoliderai le trône de son royaume sur Israël, pour toujours. — 11. Maintenant, mon fils, que Jéhovah soit avec toi! tu prospéreras, tu bâtiras la maison de Jéhovah, ton Dieu, comme il a dit de toi... — 14. Et voici que, par ma piété, j'ai préparé, pour la maison de Jéhovah, de l'or, cent mille *kikar;* de l'argent, mille fois mille *kikar;* l'airain et le fer ne peuvent être pesés, car ils sont trop considérables; j'ai préparé du bois et des pierres; tu les augmenteras. — 15. Tu as avec toi en quantité des ouvriers, des tailleurs de pierres et des sculpteurs de pierres, et des charpentiers, et toute espèce d'hommes intelligents en chaque ouvrage. — 16. (Tu as) l'or, l'argent et le fer en quantités innombrables; lève-toi et exécute; et Jéhovah sera avec toi. »

L'imagination s'étonne à l'énonciation d'un pareil amas de métaux précieux, à l'existence duquel néanmoins il ne nous est ni permis, ni possible de ne pas croire. Nous voyons de plus, par le verset 15, que dès lors une véritable école d'artistes était fondée à Jérusalem, car il n'est pas possible d'admettre que la quantité

d'ouvriers dont il est parlé dans ce verset, ait été tout entière composée d'étrangers.

Les deux derniers chapitres du livre des Chroniques (XXVIII et XXIX) sont remplis de nouveaux détails, tout aussi importants que ceux que nous venons de rapporter, touchant les immenses préparatifs faits, du vivant et par l'ordre de David, pour la construction du temple. Il est donc indispensable d'examiner aussi avec soin le contenu de ces deux chapitres.

Au moment où le saint roi sentit sa fin approcher, « il assembla tous les chefs des tribus et les chefs des divisions qui servaient le roi, les chefs de mille, les chefs de cent et les chefs de tout l'avoir et des troupeaux du roi et de ses fils, ainsi que les eunuques et les hommes forts, et les hommes vaillants (sans doute les chefs de l'armée), à Jérusalem. (XXVIII, 1.) » Lorsqu'ils furent tous réunis, David se tint debout devant eux et leur répéta tout ce qu'il avait déjà dit à Salomon, sur le projet qu'il avait dû abandonner par l'ordre de l'Éternel. Le roi continua et dit : « 10. Voici maintenant que Jéhovah a fait choix de toi (Salomon) pour bâtir une maison pour sanctuaire; sois fort et exécute.—11. David remit à Salomon son fils le modèle de la galerie et de ses maisons, de ses trésors, de ses greniers, de ses chambres intérieures et de la maison du couvercle. — 12. Et le modèle de tout ce qu'il avait eu en projet pour les parois de la maison de Jéhovah, et de toutes les cellules à l'entour, pour les trésors de la maison de Dieu, et les trésors des choses consacrées. — 13. Des divisions des *cohenim* et des lévites, et de toute la confec-

tion du service de la maison de Jéhovah, et de tous les ustensiles du service de la maison de Jéhovah. — 14. (De ceux) en or, le poids en or; de tous les ustensiles de chacun des services, et de tous les ustensiles d'argent, selon le poids de tous les ustensiles de chacun des services. — 15. Le poids des candélabres d'or, de leurs lampes d'or, selon le poids de chaque candélabre et de ses lampes, selon l'usage de chaque candélabre. — 16. L'or et son poids pour les tables de proposition, pour chaque table, et l'argent pour les tables d'argent. — 17. Et (le modèle) des fourchettes, des bassins et des tubes d'or pur, des calices d'or, le poids de chacun des calices, et des calices en argent, le poids pour chacun des calices. — 18. Et de l'autel des parfums d'or pur, d'après le poids, et le modèle du char, des *keroubim* d'or, qui (les ailes) étendues couvrent l'arche d'alliance de Jéhovah. — 19. Tout cela rédigé par écrit de la main de Jéhovah, comme indication pour moi de tous les ouvrages du modèle (à suivre). »

Arrêtons-nous ici et rendons-nous compte de tout ce qu'implique ce curieux passage. Et d'abord n'est-il pas évident que David remit à son fils un projet de construction et un devis parfaits, et s'étendant jusqu'aux plus petits détails? Je le demande, que pourrait faire de mieux, au temps où nous vivons, un architecte consommé? Était-ce un plan tracé, était-ce un plan en relief, que David remit à Salomon? Il est fort difficile de le décider. Le mot *tebnit,* qui est employé ici, semble signifier plus exactement un modèle qu'un plan. Mais comme, d'un autre côté, nous lisons au verset 19 que

tout cela était *écrit de la main de Dieu*, il est plus sage d'admettre qu'il s'agissait d'un projet tracé, comportant par conséquent des plans, des coupes et des élévations, et assez bien entendu pour que l'écrivain sacré ait pu se permettre à son sujet cette expression : *Écrit de la main de Dieu.* Du vivant de David il y avait donc déjà à Jérusalem des architectes assez habiles pour concevoir et pour exécuter graphiquement les projets des constructions les plus somptueuses. C'est tout ce qu'il m'importait de constater en ce moment.

La portion du travail préparatoire remis par le roi David à son fils Salomon, et à laquelle j'applique le nom de devis, est celle qui concerne les poids, calculés à l'avance, de l'or ou de l'argent qui devait être employé à la confection de tel ou tel ustensile sacré. Pour fixer à l'avance ces poids d'une manière précise, il fallait que David, ou du moins les artistes qui travaillaient sous sa direction, connussent à la fois la méthode à employer pour cuber les volumes des ustensiles dont ils n'avaient que le tracé, et les densités respectives des métaux précieux à mettre en œuvre dans chacun des cas. S'il n'en eût pas été ainsi, tout le devis dont nous parle longuement le chapitre que nous venons d'analyser, n'eût été qu'un travail purement imaginaire et sans la moindre valeur.

Ce même chapitre est terminé par un verset (21) dans lequel se trouve le passage suivant : « et avec toi sont, pour tout l'ouvrage, plusieurs hommes de bonne volonté, experts dans toute sorte d'ouvrage... » Il est bien clair que les hommes désignés de cette façon toute

spéciale, furent les véritables maîtres de l'école fondée à Jérusalem par les soins du saint roi David.

Passons maintenant au chapitre suivant, et nous allons y trouver de nouveaux renseignements sur les trésors que David avait rassemblés pour la construction du temple. Voici ce que nous y lisons : « 1. David, le roi, dit à toute l'assemblée : Salomon, mon fils, le seul dont Dieu ait fait choix, est jeune et délicat, et l'ouvrage est considérable ; car ce palais n'est pas pour un homme, mais pour Jéhovah Dieu. — 2. Mais moi j'ai préparé de toutes mes forces l'or pour (les objets d') or, l'argent pour (ceux d') argent, l'airain pour (ceux d') airain, le fer pour (ceux de) fer, et le bois pour (ceux de) bois, des pierres d'onyx et propres à être enchâssées, des pierres d'ornement et de diverses couleurs, ainsi que toutes sortes de pierres précieuses et des blocs de marbre en quantité. — 3. Et de plus, me complaisant en la maison de Dieu, j'ai une propriété en or et en argent que je donne à la maison de mon Dieu, par-dessus tout ce que j'ai préparé pour la maison sainte. — 4. Trois mille *kikar* d'or, d'or d'Ophir, et sept mille *kikar* d'argent pur, pour en couvrir les murailles des salles. — 5. De l'or pour ce qu'il faut en or, de l'argent pour ce qu'il faut en argent et pour tout l'ouvrage des artistes. »

Avant d'aller plus loin, examinons certaines expressions employées dans ce passage important. Le mot *soham*, que Cahen rend par *onyx*, désigne aussi bien le béril que la sardoine ; et comme les mines égyptiennes d'émeraude étaient alors en pleine exploitation,

il se pourrait fort bien que la gemme désignée sous le nom de *soham* fût en réalité le béril. Comme d'ailleurs ces pierres *soham* sont déclarées par le texte même dignes d'être enchâssées, je vois dans ce fait une raison de plus pour y reconnaître des bérils ou des émeraudes. Les pierres précieuses qui sont nommées ensuite sont désignées sous le nom de *fouk*, qui signifie au propre du *fard*. Les Septante ont rendu les mots *abni-fouk* qui se présentent ici, par λίθοι πολυτελεῖς, c'est-à-dire *pierres précieuses* simplement. Il vaut peut-être mieux voir ici avec Cahen des pierres d'ornement; et, comme ces pierres sont caractérisées de plus par l'épithète de *rakemah*, *bigarrées de diverses couleurs*, je suis d'autant plus disposé à voir ici la désignation d'une sorte de mosaïque, que j'espère démontrer un peu plus loin que les parvis du temple de Salomon étaient garnis d'une mosaïque véritable, dont les cubes se trouvent encore par milliers, dans les déblais provenant de la destruction de ce temple.

Les mots qui suivent signifient bien réellement : *et toute pierre précieuse ;* nous ne pouvons donc rien conclure de l'emploi de ces mots. Nous trouvons enfin mentionnés des blocs innombrables d'une pierre nommée *sis*, et que les lexiques, parce que ce nom dérive du radical *sous, être blanc*, traduisent par marbre blanc ou albâtre. L'albâtre n'étant pas du marbre blanc, il est fort difficile de préciser ici la nature de la pierre désignée sous la dénomination de *sis*. Elle était blanche, voilà tout ce qu'il était possible d'en dire. Toutefois le peu de dureté de l'albâtre me fait donner la préférence

sinon au marbre blanc, du moins à un calcaire blanchâtre, compacte et résistant, comme le calcaire dont les carrières abondent autour de Jérusalem.

Nous trouvons encore dans le passage que je viens de transcrire la mention de l'or d'Ophir (*Aoufir*). Où était ce riche pays d'Ophir? On n'en sait absolument rien, et je demande la permission de ne pas me lancer, à ce sujet, dans des suppositions qui n'auraient probablement aucune espèce de valeur.

David ne se contenta pas de consacrer à Dieu et à son temple ce qu'il avait amassé de trésors; mais il termina son discours par un appel direct à la piété et à la générosité de tous ceux qui l'écoutaient (XXIX) : « 5. Qui de vous dit-il, est généreux, pour venir aujourd'hui les mains pleines vers Jéhovah? — 6. Les chefs des principales familles, les chefs des tribus d'Israël, les chefs de mille et de cent, et les préposés aux ouvrages du roi, se montrèrent généreux. — 7. Et ils donnèrent pour l'ouvrage de la maison de Dieu cinq mille talents d'or et dix mille *dariques*, et dix mille talents d'argent, et dix-huit mille talents d'airain et cent mille talents de fer. — 8. Et quiconque possédait des pierres, les donna pour le trésor de la maison de Jéhovah, etc. »

Le nom des *dariques*, employé dans ce curieux passage, démontre d'une manière irréfragable que le livre des Chroniques a été rédigé après la captivité de Babylone, et lorsque les pièces d'or frappées par l'ordre de Darius avaient cours parmi les Juifs.

Il nous reste maintenant à donner tous les détails que nous fournit l'Écriture sainte, sur le choix de l'empla-

cement qui fut destiné au temple, pour pouvoir passer au règne de Salomon et aborder enfin l'étude minutieuse de l'édifice judaïque qui devint une des sept merveilles du monde.

Je trouve tous les détails dont nous avons besoin au chapitre XXI du premier livre des Chroniques. Lisons : « 1. Il se leva un satan contre Israël; il excita David à compter Israël. » Joab, chargé par le roi de diriger l'opération du recensement, chercha, je ne devine pas pour quelle raison, à détourner son maître du projet dont il venait d'ordonner l'exécution; il n'y put réussir, et le recensement se fit.

Jéhovah, trouvant sans doute dans cet acte de David la conséquence d'un orgueil immodéré, s'apprêta à punir le monarque, en lui enlevant une bonne partie des sujets auxquels il était si fier de commander. Djed, *voyant* de David, reçut l'inspiration de Dieu, qui lui ordonna de parler ainsi au Roi : « 11. Ainsi dit Jéhovah : accepte un de ces trois châtiments pour toi; — 12. Ou trois années de famine, ou trois mois de défaites devant tes adversaires, pendant lesquels le glaive de tes ennemis t'atteindra, ou trois jours le glaive de Jéhovah et la peste dans le pays, tandis que l'ange de Jéhovah tuera dans tous les cantons d'Israël. Et maintenant avise à ce que je dois répondre à celui qui m'envoie. — 13. David dit à Djed : Je suis dans une grande anxiété. Je veux plutôt tomber dans la main de Jéhovah, car sa miséricorde est très-grande, et que je ne tombe pas dans la main de l'homme. — 14. Jéhovah envoya une peste sur Israël, et il tomba d'Israël soixante

et dix mille hommes. — 15. Dieu envoya l'ange à Jérusalem pour la ravager; et, comme il ravageait, Jéhovah le vit et eut regret de ce mal; il dit à l'ange qui ravageait : C'est assez, retire ta main. L'ange de Jéhovah se tenait près de l'aire d'Arnan le Iébousien. — 16. David leva les yeux et vit l'ange de Jéhovah se tenant entre la terre et le ciel, et son glaive tiré en sa main, étendu sur Jérusalem. Alors David et les anciens, couverts de cilices, tombèrent sur leur face. — 17. David dit à Dieu : N'est-ce pas moi qui ai dit de compter le peuple? C'est moi qui ai péché; j'ai très-mal fait; mais ces brebis qu'ont-elles fait? Jéhovah! mon Dieu, que ta main soit sur moi et sur la maison de mon père, mais non sur ton peuple, pour (répandre) une contagion. — 18. L'ange de Jéhovah avait dit à Djed de dire à David de monter pour élever un autel à Jéhovah dans l'aire d'Arnan le Iébousien. — 19. David monta, selon la parole de Djed qui avait parlé au nom de Jéhovah. — 20. Arnan, s'étant retourné, vit l'ange; ses quatre fils étaient cachés derrière lui; Arnan battait le froment. — 21. David vint vers Arnan; Arnan, ayant regardé, vit David; il sortit de l'aire et se prosterna devant David, la face contre terre. — 22. David dit à Arnan : Donne-moi l'emplacement de l'aire pour que j'y bâtisse un autel à Jéhovah; donne-le moi pour du bon argent, afin que la mortalité s'arrête de dessus le peuple. — 23. Arnan dit à David : Prends-le, que mon seigneur le roi fasse ce qui est bon à ses yeux. Voici : Je donne les bœufs pour l'holocauste, les chariots pour le bois et le froment pour l'offrande; je donne tout. —

24. Le roi David dit à Arnan : Non, je veux acheter (cela) pour du bon argent; car je ne veux pas offrir à Jéhovah ce qui est à toi, ni offrir des holocaustes pour rien. — 25. David donna à Arnan pour l'emplacement, des sicles d'or de (bon) poids (au nombre de) six cents. — 26. David bâtit là un autel à Jéhovah et il offrit des holocaustes et des sacrifices pacifiques, et il invoqua Jéhovah qui lui répondit par le feu du ciel, sur l'autel de l'holocauste. — 27. Jéhovah parla à l'ange qui remit son glaive dans le fourreau. — 28. En ce temps, quand David vit que Jéhovah l'avait exaucé dans l'aire d'Arnan le Iébousien, il sacrifia là. — 29. Mais le tabernacle que Moïse avait fait dans le désert, et l'autel de l'holocauste, étaient en ce temps-là sur la hauteur à Djébàoun. — 30. Mais David ne pouvait pas aller devant lui pour chercher Dieu, car il était effrayé du glaive de Jéhovah. — xxii, 1. David dit : Ceci sera la maison de Jéhovah Dieu, et ceci l'autel pour Israël. »

Du récit biblique que je viens de transcrire il résulte que David choisit lui-même l'emplacement qui devait recevoir le temple de l'Éternel, et que cet emplacement ne fut autre que celui de l'aire d'Arnan le Iébousien. Cette aire occupait donc précisément le sommet de la colline de Moriah. La paraphrase chaldaïque de ce verset, citée par Cahen, nous apprend que le même lieu passait pour avoir été le théâtre du sacrifice d'Abraham, et de l'alliance que Dieu fit alors avec ce patriarche, lorsqu'à son fils Isaac eut été substitué un bélier qui se trouvait arrêté dans un buisson voisin.

II

SALOMON [1020 A 980 AVANT JÉSUS-CHRIST]

Tableau des rois de Juda et des rois d'Israël. — Tour de David. — Chars de Salomon. — Relations de Salomon et d'Hiram, roi de Tyr. Négociations pour la construction du temple. Lettre curieuse du roi de Tyr. — L'art phénicien. — Composition des ateliers. — Maçonnerie du temple. — Date du commencement des travaux. — Mesures linéaires hébraïques. — Description du temple. — L'historien Josèphe; description et dimensions du temple. — Comparaison des deux descriptions. — Édifices accessoires de la grande enceinte. — L'estrade royale; l'autel d'airain; les parvis sacrés. — Palais de Salomon. — Portique du jugement. — Matériaux employés. — Mobilier du palais. — Trône de Salomon. — Boucliers d'or battu. — Vaisselle de Salomon. — Salomon bâtit des temples aux idoles. — Bloc monolithe; ses dimensions. — Tombeau d'Absalom. — Tombeau de Zacharie. — Le *Qbour-el-Molouk* (tombeau des rois). — Tombeaux divers. — Tombeau de David. — Tombeau de saint Jacques. — Tombeau des juges. — Caveau sépulcral du mont des Oliviers. — Idoles de Jéroboam. — La maison d'ivoire. — Le trésor du temple.

Je pense devoir donner ici un tableau chronologique des rois de Juda et des rois d'Israël, afin de fixer, d'une manière à peu près certaine, la date des monuments dont nous allons nous occuper.

ANNÉES AVANT JÉSUS-CHRIST.		ROYAUME DE JUDA.
1060.	—	David est roi à Hébron.
1053.	—	David transfère la royauté à Jérusalem.
1020.	—	Salomon.
980.	—	Roboam.
963.	—	Abias ou Abiam.
960.	—	Assa.

919.	—	Josaphat.
894.	—	Joram.
886.	—	Akhasias.
885.	—	Athalie usurpe.
878.	—	Joas.
839.	—	Amasias.
810.	—	Azarias.
759.	—	Joatham.
743.	—	Akhas.
727.	—	Ézéchias.
698.	—	Manassé.
643.	—	Amon.
641.	—	Josias.
610.	—	Joakhas.
610.	—	Joachim.
607.	—	La captivité des 70 ans commence.
599.	—	Joachim règne trois mois.
599.	—	Sédécias, dernier roi de Juda.
588.	—	Jérusalem est prise et brûlée.
584.	—	Départ pour Babylone du dernier convoi de captifs.
537.	—	Cyrus délivre les Juifs, après les 70 ans de captivité.

ROYAUME D'ISRAEL.

980.	—	Jéroboam.
958.	—	Nadab.
957.	—	Baesah.
933.	—	Ela.
931.	—	Zimri règne sept jours.
931.	—	Omri.
919.	—	Akhab.
898.	—	Akhasias.
897.	—	Joram.
884.	—	Jehu.
856.	—	Joakhas.
841.	—	Joas.
825.	—	Jéroboam II.
784 à 772.	—	Interrègne.
772.	—	Zacharie règne six mois.
771.	—	Selloum règne un mois.
771.	—	Manahem.
761.	—	Phaceiah.
759.	—	Phacée.
739 à 730.	—	Interrègne.
730.	—	Osée fils d'Éla.
721.	—	Fin du règne d'Osée; fin du royaume d'Israël; translation des dix tribus.

Il ne faut pas perdre de vue que ce tableau chronologique ne saurait être considéré comme ayant une exactitude mathématique, parce qu'il y a impossibilité absolue de faire concorder les chiffres des deux listes parallèles. Cela tient à ce que les règnes des rois de Juda et des rois d'Israël sont toujours donnés en nombres ronds dans les saintes Écritures; la coutume ayant été chez les Hébreux, comme chez les Égyptiens, les Assyriens et les Babyloniens, d'attribuer à chaque prince, comme année pleine de règne, toute année commencée; de telle manière qu'un roi qui aurait occupé le trône pendant dix années et un mois, serait considéré comme ayant régné onze ans. On voit donc que les dates assignées plus haut n'ont rien d'absolu; mais, dans tous les cas, elles ne pourraient guère être modifiées que d'un très-petit nombre d'unités.

Avant de passer au règne de Salomon, je dois nécessairement m'occuper d'un monument encore debout à Jérusalem, et que son nom traditionnel reporte à l'époque de David. Tout le monde devine que je veux parler de la tour connue sous le nom de *tour de David.*

Nous lisons dans les Chroniques (I, xi) : « 4. David et tous les Israélites allèrent à Jérusalem, qui est Iebous... — 5. David prit la forteresse de Sion, qui est la cité de David. — 6. David dit : Quiconque aura battu le premier les Iébousiens, sera chef et prince. Joab, fils de Serouïah, monta le premier et devint chef. — 7. David demeura dans la forteresse ; c'est pourquoi on l'appelle *ville de David.* — 8. Il bâtit la ville autour de Meloua, et Joab vivifia le restant de la ville. » Enfin, au cha-

pitre xv, le verset 1 est ainsi conçu : « Il (David) se bâtit des maisons dans la ville de David. » Il est donc certain qu'à peine maître de la forteresse de Sion, David y fixa sa résidence et qu'il y fit élever d'assez nombreux édifices.

Nous avons vu qu'il existait dans les villes du pays de Kénâan, comme à Sichem, par exemple, des espèces de donjons, ou tours fortes destinées à servir de refuge en cas de revers. Il est donc bien vraisemblable que David ne négligea rien pour mettre dorénavant à l'abri d'un assaut la forteresse dont il avait réussi lui-même à s'emparer. Dès lors la construction d'un donjon imprenable dut nécessairement, s'il n'existait déjà, entrer dans les plans adoptés par le conquérant.

Voyons maintenant ce que c'est que la tour de David, monument d'une antiquité incontestable, à en juger par sa construction seule. A l'angle nord-ouest du Kalaah, ou citadelle de Jérusalem, et presque vis-à-vis de la porte d'El-Khalil ou d'Hébron, se trouve une tour à peu près carrée et d'environ vingt mètres de côté[1]; toute la base en est massive et ne recèle aucun réduit dans lequel il soit possible de pénétrer : cette disposition avait évidemment été adoptée pour rendre toute surprise impossible, et pour mettre les assaillants dans la nécessité d'avoir recours à une escalade, pour ainsi

[1] Voici les dimensions précises de la tour de David, recueillies par le savant Williams : sa base est un parallélogramme dont les côtés ont soixante pieds trois pouces anglais, et cinquante-six pieds quatre pouces ; sa hauteur actuelle, au-dessus du fond du fossé, est de quarante pieds ; mais il paraît certain que le pied de la tour est garni de décombres qui cachent une partie considérable.

dire impraticable, s'ils voulaient s'emparer de la garnison qui aurait cherché un refuge au haut d'une tour pareille, bien approvisionnée de vivres et d'eau. Ce même système de précautions se retrouve employé dans les donjons du moyen âge, où l'on n'entrait que par une échelle que l'on tirait après soi. La tour est construite par assises régulières de blocs énormes de calcaire dur, taillés en bossage et jointoyés avec le plus grand soin, sans ciment. Voici ce que j'entends par ces mots *taillés en bossage :* les joints sur les quatre faces de chacun des blocs sont accompagnés d'une bande lisse, large d'environ dix centimètres, en contre-bas de la surface extérieure du bloc de quatre à cinq centimètres à peu près, et qui constitue, pour ces blocs, une espèce d'encadrement en creux. C'est là, ainsi que nous le verrons plus loin, un caractère essentiel des constructions d'apparat de l'époque juive primitive. J'ai pensé pouvoir, pour abréger, caractériser ce genre d'appareil en le désignant sous le nom d'*appareil salomonien*, et j'ai adopté cette dénomination, après avoir reconnu que toutes les parties subsistant encore aujourd'hui de l'enceinte du temple primitif, présentaient invariablement ce mode de bossage.

Il est donc incontestable que la tour de David appartient au temps des rois de Juda, et nous pouvons hardiment, je crois, en faire remonter la construction à David, dont elle porte le nom de temps immémorial. Il existe une description de la Jérusalem du temps des croisades, publiée, pour la première fois, par M. le comte Beugnot, dans sa magnifique

édition du recueil de lois connu sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, et j'y trouve le passage suivant : « La porte David estoit vers soleil couchant, et estoit à la droite des portes oires (porte dorée) qui estoient vers soleil levant, derrière le temple Domini. Cette porte tenoit à la tour David; quand on estoit devant cette porte, si tournoit-on à main destre, en une rue pardevant la tour David... la grant rue qui aloit de la tour David droit aux portes oires, apeloit-on la rue David, jusqu'au chainge, à main senestre; devant la tour David avoit une grant place où on vendoit le blé. » Tous ces détails, sans en excepter un seul, sont toujours exacts.

Il existe encore une description de Jérusalem, due à l'historien musulman Medjr-ed-Dyn, écrite après la destruction du royaume latin de Jérusalem, et dans laquelle le paragraphe relatif à la citadelle contient le passage suivant : « On y voit une grande tour nommée *tour de David*, et qui fut bâtie par Salomon... Les Francs et les Grecs élevèrent quelques bâtiments dans la citadelle, pendant qu'ils furent les maîtres de Jérusalem. »

Enfin, on connaît une rare monnaie de l'époque des croisades, qui ne porte d'autre légende que celle-ci : Turris David; l'existence de cette monnaie, dont un exemplaire est déposé au cabinet des médailles de la bibliothèque impériale, démontre, à mon avis, que la citadelle de Sion, qui fut la résidence de David, fut également celle des rois chrétiens de Jérusalem.

L'historien des Juifs, Flavius Josèphe, parle de la

tour de David, mais sans lui donner ce nom, qui fut changé par Hérode, mais évidemment repris plus tard, comme tant d'autres noms grecs ou romains que des localités de la Terre-Sainte n'ont portés, pour ainsi dire, que par ordre, et pendant un temps assez court, pour reprendre ensuite leur nom antique, qui n'avait pu être déraciné de la mémoire des indigènes. Voici donc ce que nous trouvons dans Josèphe (*Bell. jud.*, V, IV, 3) : « La tour Hippicos, qu'Hérode avait ainsi nommée en souvenir de son ami, était quadrangulaire, et chacun de ses côtés avait vingt-cinq coudées de longueur et trente coudées de hauteur ; elle était massive ; au-dessus de cette masse solide était un puits haut de vingt coudées et destiné à recueillir l'eau de pluie. Au-dessus encore était une maison (οἶκος) à deux étages, haute de vingt-cinq coudées, ayant la surface marquetée (εἰς ποικίλα διῃρημένος), et couronnée par un parapet de deux coudées, surmonté de créneaux de trois coudées de hauteur ; ce qui donnait à la tour une hauteur totale de quatre-vingts coudées. »

Après le sac de Jérusalem, cette tour magnifique fut conservée par l'ordre de Titus ; voici ce que Josèphe nous apprend à ce sujet : « Lorsque les soldats n'eurent plus personne à tuer, César donna à ses légions l'ordre de renverser de fond en comble la ville et le temple, mais de respecter les tours qui surpassaient toutes les autres en hauteur, c'est-à-dire Phasael, Hippicos et Mariamne, et la partie du mur d'enceinte qui couvrait la ville à l'occident, pour qu'elle pût servir de protection à la garnison qu'il fallait laisser là. Les tours ne

furent épargnées que pour montrer aux races futures quelle cité florissante et forte la valeur romaine était parvenue à réduire. »

La description que Josèphe nous donne de la base de la tour Hippicos est si parfaitement applicable à la tour de David, aussi bien que sa position topographique, qu'il n'est guère possible de se refuser à admettre l'identité de ces deux édifices militaires. Les architectes, les appareilleurs et les tailleurs de pierres dont se servit Salomon furent précisément ceux que David avait formés ; il n'y a donc aucun empêchement à admettre que la tour de David porte ce nom de plein droit.

Ceci posé, nous admettons que, dès le règne de David, on construisit à Jérusalem des édifices militaires en blocs de très-fort appareil, parfaitement équarris sur les joints et en bossage. Il est donc vrai que l'art de tailler les pierres et de les appareiller était déjà fort développé à cette époque si reculée (1053 à 1020 avant J. C.).

Je ne connais que ce seul monument antique que nous puissions, avec une certitude à peu près entière, faire remonter au règne de David. J'ai déjà parlé du tombeau d'Absalom, qui appartiendrait à cette même époque, mais je ne m'efforcerai de le démontrer qu'après avoir puisé dans l'étude approfondie du temple de Salomon des arguments en faveur de mon système.

Passons donc maintenant au règne de Salomon, qui occupa le trône de 1020 à 980 avant Jésus-Christ.

Salomon venait de succéder à son père. Le premier acte de sa politique fut d'épouser la fille du Pharaon qui occupait alors le trône d'Égypte : cette alliance lui

assurait la paix avec ses puissants voisins du sud, en même temps que la coopération de tous les artistes égyptiens dont il pourrait avoir besoin, pour la construction du temple de Jéhovah.

Outre les projets dont son père lui avait confié l'exécution, Salomon avait encore décidé qu'il ferait bâtir un palais somptueux et digne, en quelque sorte, de se montrer à côté du temple. Enfin, pour assurer sa capitale contre tous les événements possibles, il avait résolu de lui donner une enceinte fortifiée qui en fît une place aussi respectable que possible. Temple, palais et enceinte, tout cela fut commencé et achevé par Salomon (*Rois*, I, III, 1), avec des dépenses que l'imagination la plus active a peine à se figurer. On en pourra juger tout à l'heure en lisant la description du temple.

Nous avons vu que l'arche d'alliance avait été ramenée par David dans l'intérieur de la forteresse de Sion, mais que le tabernacle était resté à Djebâoun. Faute de temple, les Israélites avaient continué à sacrifier sur les hauts lieux, et parmi ces hauts lieux celui de Djébâoun était le plus vénéré. Un autel d'airain avait été dressé devant la porte du tabernacle, et Salomon lui-même, suivi de tous les grands de son royaume, vint adorer l'Éternel à Djébâoun. Dans cette circonstance, mille holocaustes furent brûlés sur l'autel d'airain (*Rois*, I, III, 2 à 4.; *Chron.*, II, I, 4 à 6).

La paix dont jouissait Salomon, grâce à ses alliances, lui permit d'accroître d'une manière incroyable la splendeur de ses trésors. Voici ce que nous lisons à ce propos (*Chron.*, II, I) : « 14. Salomon rassembla des

chariots et des cavaliers, et il eut quatorze cents chariots et douze mille cavaliers qu'il conduisit dans l'emplacement des chariots, et auprès du roi, à Jérusalem[1]. — 15. Le roi rendit l'or et l'argent communs à Jérusalem comme des pierres, et les cèdres le furent comme les sycomores qui sont en grande quantité dans la vallée. — 16. Et la provenance des chevaux qu'avait Salomon était l'Égypte; une caravane de négociants du roi en prenait une quantité dont ils payaient la valeur. — 17. Ils firent monter et sortir d'Égypte un attelage pour six cents sicles d'argent et un cheval pour cent cinquante; et on en tirait ainsi, par leur entremise, pour tous les rois des Khetim et pour tous les rois d'Aram. »

Ce dernier verset contient implicitement un fait assez intéressant. Les chars de Salomon étaient des quadriges, c'est-à-dire attelés de quatre chevaux de front, puisqu'un seul cheval coûtant cent cinquante sicles, un attelage complet en coûtait six cents. Il en résulte de plus que le commerce des chevaux était déjà pratiqué par les Juifs, qui allaient en acheter en Égypte pour les revendre aux Khetim et aux Araméens. Ces Khetim sont, à n'en pas douter, les éternels ennemis des Égyptiens, si souvent mentionnés dans les textes historiques du temps des Ramsès, sous le nom de *Kheta*.

Enfin Salomon pensa à bâtir une maison pour le nom

[1] Dans le Livre des Rois (I, IV, 26), il est dit : « Salomon avait quarante mille attelages de chevaux et douze mille cavaliers. » Mais il y a là évidemment une incorrection due à la faute d'un copiste, qui aura écrit : *arbâim*, *quarante*, au lieu de *arbâat*, *quatre*, qu'il est naturel d'y substituer, puisqu'il se trouve dans le verset correspondant des Chroniques.

de Jéhovah (*Chron.*, II, II, 1), ainsi qu'il en avait reçu l'ordre de son père. Il fallait, pour exécuter ce dessein, prendre les dernières dispositions, et il les prit de la manière suivante : Hiram, roi de Sour (Tyr), qui était resté l'ami de David, pendant toute la durée du règne de celui-ci, avait envoyé féliciter Salomon, lorsqu'il avait appris qu'il avait reçu l'onction royale et sacrée (*Rois*, I, v, 1). Salomon continua à entretenir des relations de bon voisinage avec Hiram et, lorsque le moment fut venu d'avoir recours à ce monarque, il lui adressa la demande suivante (*Rois*, I, v) : « 3. Tu as connu David mon père ; tu sais qu'il n'a pu bâtir une maison au nom de l'Éternel, son Dieu, à cause de la guerre dont (ses ennemis) l'ont enveloppé jusqu'à ce que Dieu les eût mis sous les plantes de ses pieds [1]. — 4. Et maintenant l'Éternel, mon Dieu, m'a donné du repos (tout) à l'entour ; il n'y a plus ni obstacle, ni rencontre fâcheuse ; — 5. Et voici : je pense bâtir une maison au nom de l'Éternel, mon Dieu, comme l'Éternel a dit à David mon père, savoir : Ton fils, que je mettrai à ta place sur ton trône, c'est lui qui bâtira ma maison à mon nom. — 6. Commande maintenant qu'on coupe des cèdres du Libnoun (Liban) et que mes serviteurs soient avec tes serviteurs, et je te donnerai le salaire de tes serviteurs, tout comme tu diras ; car tu sais qu'il n'y a parmi nous personne qui s'entende à

[1] Cette expression poétique se retrouve identiquement employée dans une foule de textes hiéroglyphiques, et il n'est pas sans importance de faire remarquer, en passant, cet indice de l'influence égyptienne s'étendant jusque sur la littérature judaïque.

travailler le bois comme les Sidonim (Sidoniens). — 7. Lorsque Hiram entendit les paroles de Salomon, il se réjouit beaucoup et dit : Béni soit aujourd'hui l'Éternel qui a donné à David un fils sage, sur ce grand peuple. — 8. Hiram envoya à Salomon, disant : J'ai entendu ce que tu m'as envoyé (dire); je ferai selon tout ton désir, au sujet du bois de cèdre et du bois de cyprès. — 9. Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, et moi je les ferai disposer en radeaux sur la mer, jusqu'à l'endroit que tu me désigneras; je les ferai délier là, et tu les feras emporter ; tu me satisferas en fournissant des vivres à ma maison. — 10. Hiram donnait à Salomon du bois de cèdre et du bois de cyprès autant qu'il en voulait. — 11. Et Salomon donnait à Hiram vingt mille *kor* de froment pour la nourriture de sa maison, et vingt *kor* d'huile très-pure. Salomon en donnait autant à Hiram chaque année. — 12. L'Éternel donna la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis; il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils contractèrent une alliance ensemble. »

Le récit de cette négociation est beaucoup plus détaillé dans les Chroniques; il est donc important pour nous de le reproduire intégralement (*Chron.*, II, II) : « 3. Salomon envoya vers Houram [1], roi de Sour, pour lui dire : Comme tu as agi envers David, mon père, à qui tu as envoyé des cèdres pour se bâtir une maison, afin d'y demeurer, (agis envers moi). — 4 Voici que je bâtis une maison pour le nom de Jéhovah, mon Dieu,

[1] Le nom de ce roi est écrit Houram dans le livre des Chroniques.

pour la lui consacrer, pour vaporiser devant lui une vapeur d'encens, pour qu'il y ait des pains de proposition (offrande) continuellement, des holocaustes le matin et le soir, au sabbat, aux néoménies (nouvelles lunes) et aux fêtes de Jéhovah, notre Dieu, obligation perpétuelle pour Israël. — 4. Et la maison que je bâtis [1], est grande, car notre Dieu est plus grand que tous les dieux. — 5. Et qui a la puissance de lui bâtir une maison? puisque les cieux et les cieux des cieux ne sauraient le contenir? Et que suis-je pour lui bâtir une maison, si ce n'est pour faire des vaporisations devant lui? — 6. Et maintenant, envoie-moi un homme intelligent pour travailler l'or, l'argent, l'airain, le fer, la (teinture) poupre, rouge, cramoisie et hyacinthe, sachant ciseler des ciselures, avec les gens sages qui sont avec moi, en Juda et à Jérusalem, que mon père a préparés. — 7. Envoie-moi du bois de cèdre, de cyprès, des *aldjoumim* [2] du Liban; car je sais que tes serviteurs sont experts pour tailler les bois du Liban; que mes serviteurs soient les amis des tiens, — 8. pour me préparer du bois en quantité, car la maison que je bâtis doit être grande et merveilleuse. — 9. Quant aux abatteurs et coupeurs de bois, je donnerai à tes serviteurs du froment trituré vingt mille *kor*, et de l'orge vingt mille *kor*, et du vin vingt mille *bat*, et de l'huile vingt mille *bat*. — 10. Houram, roi de Sour, dit dans

[1] Il paraît évident, d'après ce texte, que les travaux de fondation étaient déjà commencés, lorsque cette demande fut adressée à Hiram.

[2] Il s'agit d'un bois résineux et odoriférant, peut-être le bois de sandal? Le nom *aldjoumim* s'écrit aussi *almoudjim*.

une lettre envoyée à Salomon : C'est parce que Jéhovah aime son peuple, qu'il t'a institué son roi. — 11. Et Houram dit : Loué soit Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a fait le ciel et la terre, de ce qu'il a donné à David le roi, un fils sage, prudent et intelligent, qui bâtira une maison à Jéhovah et une maison pour son siége royal. — 12. Et maintenant je t'envoie un homme sage, intelligent, qui a appartenu à Houram, mon père. — 13. Il est fils d'une des filles de Dan, et son père était Tyrien; il est expert à travailler l'or, l'argent, l'airain, le fer, les pierres, le bois, la teinture poupre et bleue, le fil de lin et le cramoisi, à inventer toute espèce d'invention qui lui sera donnée (à faire), avec tes sages et les sages de mon seigneur David, ton père. — 14. Et maintenant, pour ce qui est du froment, de l'orge, de l'huile et du vin dont mon seigneur a parlé, il peut l'envoyer à ses serviteurs. — 15. Et nous voulons couper du bois du Liban selon tous tes besoins, et nous te l'amènerons en radeaux sur la mer de Iapho (Joppé, Jaffa); tu le feras ensuite monter à Jérusalem. »

Cette lettre du roi de Tyr est extrêmement précieuse, en ce qu'elle nous donne la certitude que tous les arts phéniciens furent transplantés à Jérusalem par l'artiste éminent que ce monarque voulut bien envoyer à Salomon. L'homme qui avait tous les talents qu'énumèrent ces textes sacrés, devait être un artiste consommé, et il était, sans contredit, capable de fonder à Jérusalem une école dans laquelle tous les arts étrangers à la nation juive seraient bientôt développés, si le génie judaïque se prêtait tant soit peu à la culture de ces arts. C'est ce

qui ne manqua pas d'arriver; et Salomon put bientôt compter par milliers des ouvriers habiles dans tous les genres, et sortis du sein même de son peuple.

Notons bien, en passant, cette intervention de l'art phénicien, comme nous avons dû constater, nombre de fois déjà, celle de l'art égyptien. De ces deux éléments combinés devait infailliblement naître un art hybride qui n'était ni phénicien ni égyptien, mais qui devait à la fois conserver des traces évidentes de sa double parenté. Ceci posé, je le demande, si nous rencontrons des monuments dans la structure desquels se marient d'une manière claire et précise des éléments empruntés à la fois aux Phéniciens et aux Égyptiens, devrons-nous être embarrassés pour en démêler la véritable origine? Pourrons-nous, en présence de ces monuments, rester dans l'ornière commune, où persistent à marcher les antiquaires qui aiment mieux voir des monuments d'une véritable décadence, là où tout le contraire existe, c'est-à-dire là où se manifestent les combinaisons sorties d'un art naissant et qui est encore empreint des caractères essentiels des deux arts qui l'ont engendré? Pour moi la réponse ne saurait être douteuse.

A ce qui précède ajoutons la mention de l'influence propre de la loi religieuse judaïque, loi qui réprouvait toute reproduction des êtres vivants sur la terre, et nous pourrons encore affirmer *à priori*, que s'il exista un art judaïque, il dut, en restant semi-phénicien, semi-égyptien, comporter un genre d'ornementation spéciale, emprunté soit au règne végétal, soit à la combinaison pure et simple de la ligne droite et des lignes courbes.

Ces quelques mots caractérisent tout l'art judaïque , et c'est ce que les faits qui seront bientôt énumérés démontreront, je l'espère, d'une manière positive.

Passons maintenant à la composition des ateliers qui furent institués par Salomon pour mettre en œuvre les matériaux destinés à la construction du temple. Nous lisons dans le livre des Rois (I, v) : « 13. Le roi Salomon fit une levée de tout Israël ; cette levée était de trente mille hommes. — 14. Il les envoya au Liban, dix mille chaque mois, alternativement; ils étaient un mois au Liban et deux mois en leur maison; Adoniram était préposé à cette levée.— 15. Salomon eut soixante-dix mille portefaix et quatre-vingt mille (hommes) qui coupaient le bois sur la montagne. — 16. Outre les chefs des employés de Salomon, préposés à l'ouvrage, il y en avait trois mille trois cents qui commandaient au peuple occupé à l'ouvrage. »

Le chapitre II du deuxième livre des Chroniques s'exprime ainsi : « 2. Salomon compta soixante-dix mille portefaix et quatre-vingt mille hommes qui coupaient le bois sur la montagne, avec trois mille six cents hommes pour les surveiller [1]. » Ce dernier chiffre excède de trois cents le chiffre correspondant donné dans le

[1] Ces chiffres sont répétés plus bas dans le passage suivant (*Chron.*, II, II, 16 et 17). « Salomon compta tous les étrangers qui séjournaient au pays d'Israël, après le dénombrement que son père David avait entrepris, et il s'en trouva cent cinquante-trois mille six cents. — Il en fit soixante-dix mille portefaix et quatre-vingt mille pour extraire (du bois et des pierres) sur la montagne, et trois mille six cents surveillants pour faire travailler le peuple. » Nous ne pouvons nous dispenser de signaler en passant cette étrange mesure, qui de cent cinquante-trois mille six cents étrangers résidant dans le pays, fait d'un seul trait de plume cent cinquante-trois mille six cents manœuvres.

livre des Rois, et sans doute il y a là, d'un côté ou de l'autre, une légère inexactitude due à une erreur de copiste. Quoi qu'il en soit, on voit qu'il ne s'agissait pas de faibles escouades de travailleurs, mais bien de masses énormes d'ouvriers qui devaient mener très-rapidement à bonne fin la gigantesque entreprise conçue par David et exécutée par Salomon.

Le livre des Rois (I, v) nous parle ainsi des pierres de taille qui furent préparées pour la maçonnerie du temple : « 17. Le roi ordonna d'extraire de grandes pierres, pierres rares, pour la fondation de la maison, des pierres taillées. — 18. Les maçons de Salomon et les maçons de Hiram, et ceux de Djebel (Byblos) les taillèrent, et ils préparèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison. » Ceci revient à dire qu'une véritable colonie de tailleurs de pierres phéniciens étaient venus travailler à Jérusalem, non-seulement de Tyr, mais encore de Djebel, qui était située à l'extrémité nord de la côte de Phénicie.

Nous sommes parfaitement certains de la date à laquelle furent commencés les travaux du temple, et voici les passages des livres saints qui établissent cette date :

« Ce fut dans la 480e année depuis la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte, dans la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de *Ziou* (de la *splendeur* ou des *fleurs*), qui est le deuxième, qu'il bâtit une maison à l'Éternel » (*Rois*, I, vi, 1). « 1. Salomon commença à bâtir la maison de Jéhovah à Jérusalem, sur la montagne de Moriah, désignée à

son père David, près de l'endroit destiné par David, sur l'aire d'Arnan le Iébousien. — 2. Il commença à bâtir le second mois de la quatrième année de son règne. » (*Chron.* II, III, 1 et 2.)

C'est donc à l'année 1016 avant Jésus-Christ que nous rapporterons la fondation du temple de Salomon, en rappelant toutefois que cette date pourrait être modifiée de deux ou trois années, en plus ou en moins, sans qu'il fût possible de la déterminer mathématiquement.

Josèphe précise cette même date de la manière suivante : « Salomon, dit-il, commença à bâtir le temple dans la quatrième année de son règne, dans le deuxième mois, que les Macédoniens nomment *Artemisios* et les Hébreux *Lar*, cinq cent quatre-vingt-douze ans après la sortie d'Égypte, mille vingt après la migration d'Abraham de la Mésopotamie au pays de Kénâan, et quatorze cent quarante ans après le déluge. Depuis la création d'Adam jusqu'à la fondation du temple, il s'était écoulé trois mille cent deux années. L'année où le temple fut fondé était la onzième du règne de Hiram, roi de Tyr, et il s'était écoulé depuis la fondation de Tyr, deux cent quarante années seulement (*Ant. Jud.*, VIII, III, 1). » Je ne me charge pas de justifier les dates rapportées ainsi par l'historien des Juifs, car toutes sont très-probablement fausses, puisque la première l'est sûrement.

Avant d'entrer dans les détails qui nous permettront de reconnaître les caractères architectoniques du temple de Salomon, nous devons fixer les valeurs des mesures linéaires hébraïques, dont nous allons rencontrer per-

pétuellement les noms. Nous ne saurions mieux faire pour cela que d'extraire ces évaluations de l'excellent traité de métrologie ancienne et moderne publié en 1834 par M. Saigey. Nous admettrons donc, avec cet habile et savant calculateur, que les mesures égyptiennes et hébraïques étaient identiques, et que leur échelle était ainsi graduée :

	Millimètres.	
Le doigt (en hébreu *esbâa*) valait	18	75
Le palme de 4 doigts (*thefah*),	75	»
L'empan de 12 doigts (*zaret*)	225	»
La demi-coudée royale de 14 doigts (*djamed*)	262	50
La coudée de 28 doigts (*amah*)	525	»
La coudée naturelle de 24 doigts	450	»

Nous pouvons maintenant aborder franchement la question, et apprécier toutes les dimensions qui nous sont transmises par l'Écriture sainte et par l'historien Josèphe. Cet intéressant problème a été déjà traité bien des fois; mais les solutions qui en ont été données sont empreintes d'une telle dose d'imagination, qu'il sera plus prudent de les considérer comme non avenues, et de nous en tenir purement et simplement aux renseignements inattaquables que nous trouvons dans le livre des Rois et dans celui des Chroniques. Toutes les fois que les descriptions de Josèphe seront d'accord avec les textes saints, nous y verrons avec bonheur une vérification de plus de l'infaillibilité de ces textes, que Josèphe avait entre les mains, et dont il a fait amplement usage. Toutes les fois, au contraire, que les récits de Josèphe nous présenteront de grandes discordances, nous aurons à examiner la valeur des assertions dans

lesquelles ces discordances se manifesteront; et alors, je ne crains pas de l'affirmer, nous serons irrésistiblement conduits à constater, ou bien des exagérations véritablement insensées, ou bien une ignorance évidente de l'art du dessin, qui ne permet pas à l'écrivain qui le possède, de commettre des fautes aussi grossières que celles que nous aurons à signaler.

Encore un mot : les prophéties d'Ézéchiel contiennent une description du temple de l'Éternel; mais il n'est pas possible d'identifier complétement ce temple avec celui de Salomon. Que la disposition générale et certaines mesures principales soient communes aux deux édifices, je l'accorde volontiers; il n'en pouvait guère être autrement, puisque cette disposition et ces mesures avaient été fixées par Jéhovah lui-même ; mais que les détails donnés par Ézéchiel puissent s'adapter au temple de Salomon, je le nie positivement. Au reste, la chose est toute naturelle, puisque le temple que décrit le prophète Ézéchiel lui apparaît dans une vision, comme le temple futur qui devra être construit dans la nouvelle Jérusalem.

Au reste, ce qu'on va lire justifie pleinement l'opinion que je viens d'émettre sur le temple décrit par le prophète. Voici ce que je trouve dans la note qui précède le chapitre XL d'Ézéchiel (traduction de Cahen, t. XI, p. 142, v°) : « .... Il y a dans cette description du prophète des points de ressemblance avec le temple de Salomon; il y a aussi plusieurs différences. Rosenmüller, après avoir fait ressortir ces différences, donne la liste des travaux considérables faits sur ces huit chapitres

difficiles, que quelques-uns ont cru, sur des motifs peu fondés, ne pas être d'Ézéchiel même, mais interpolés plus tard par un Samaritain, pour faire croire à la nouvelle colonie des Juifs que la construction de leur temple était contraire au modèle donné par l'un de leurs plus anciens prophètes, et qu'il fallait l'abattre; ou par un Hébreu, pour un motif que nous avouons ne pas comprendre. » (*Voyez* Eichhorn, *Introduction à l'Ancien Testament*, t. IV, p. 250, 4e édition.) « Il y a dans ces chapitres, dit le commentateur hébreu (Biour) de l'édition de Fürth (1811), des confusions et des contradictions; la rédaction n'est pas celle de la description d'un édifice; il y a des mots dont on ne connaît pas la signification et qui ne se trouvent que là. Déjà Kimhi a déclaré ne rien comprendre aux mesures employées dans cette description. Il s'agit, dit ce commentateur, d'une construction future; ce que l'homme en dit par *induction* n'a pas de *base*. »

On comprendra maintenant que je n'éprouve aucune répugnance à dire que les chapitres du prophète Ézéchiel sont restés, à très peu de chose près, lettre close pour moi. Je n'ai donc pu m'en servir que pour y puiser, par induction aussi, de simples renseignements sur certains détails que les textes primitifs ne présentent pas. Telle est, par exemple, la forme de l'autel des holocaustes, forme qui ne saurait en aucune façon se déduire des passages qui le concernent, dans le livre des Rois et dans celui des Chroniques, tandis que le prophète Ézéchiel, nous parlant de ce même autel, lui donne les mêmes dimensions que nous trou-

vons assignées à celui du temple de Salomon, en y ajoutant quelques détails descriptifs, dans lesquels nous sommes tout naturellement portés à trouver le souvenir de l'autel qu'Ézéchiel avait vu réellement fonctionner à la porte du temple.

Ces réserves faites, j'entre en matière, et je commence par transcrire tout ce qui concerne les fondations du temple.

Nous lisons au livre des Rois (I, v, 17 et 18) : « Le roi ordonna d'extraire de grandes pierres, des pierres rares, pour la fondation de la maison, des pierres taillées. — Les maçons de Salomon et les maçons de Hiram, et ceux de Djebel les taillèrent, et ils préparèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison. »

Dans les Chroniques (II, III, 3), le passage correspondant ne contient que le verset suivant : — « Et voici la fondation que posa Salomon pour la construction de la maison de Dieu; la longueur, d'après les coudées de l'ancienne mesure, soixante coudées, et la largeur vingt coudées. »

Le premier des deux passages que nous venons de transcrire démontre, aussi bien que le second, que Salomon ne se contenta pas d'arraser le roc, et de poser dessus le temple qu'il voulait construire. Il est certain qu'il y encastra la base de son édifice, poussant profondément au-dessous du sol naturel les fondations qui devaient faire corps avec le temple à construire. Devons-nous donner à ces fondations elles-mêmes les dimensions fixées dans le verset des Chroniques, ou bien ces mesures ne sont-elles pas plutôt celles de l'édifice supérieur

lui-même? Il est, je crois, permis de le penser, en voyant que ces dimensions sont précisément celles que le livre des Rois assigne au temple proprement dit, et que de plus ces mêmes dimensions principales, s'il fallait ne voir ici que celles du massif de fondation, ne seraient pas données dans le livre des Chroniques. Au reste, cela est si vrai que le verset suivant, réuni au précédent par la conjonction *et*, relate immédiatement les dimensions du portique antérieur ou pylône.

En résumé, sur la première question des fondations, les deux textes sacrés ne nous apprennent, en outre de l'existence de celles-ci, que ce fait qu'elles étaient composées de blocs énormes, de grand prix et bien taillés; ils ne nous disent rien sur les dimensions de l'ouvrage. Voyons maintenant ce que nous a transmis Josèphe sur le même sujet.

C'est dans le chapitre III du livre VIII des *Antiquités judaïques* que nous trouvons les détails de la construction du temple. Le paragraphe 2 contient ce qui est relatif aux fondations de l'édifice, et voici en substance ce qui s'y lit : « Le roi (Salomon) jeta les fondations du temple jusqu'à une profondeur énorme; ces fondations étaient composées de blocs de pierre d'une très-grande dureté, et capables de résister à l'action du temps. Ces blocs, en se reliant au terrain, devaient former une base suffisamment solide pour qu'elle pût supporter le poids de l'édifice extérieur, augmenté de celui de tout le système d'ornementation que le temple devait recevoir, d'après les projets de Salomon, poids qui égalerait au moins celui des matériaux employés à la construc-

tion même. Ces fondations, sur toute leur profondeur, furent composées de blocs de pierre blanche. Cette maçonnerie en terre avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et soixante de hautenr. Au-dessus de cette masse s'élevait un autre édifice (c'était le temple) ayant précisément les mêmes dimensions, de sorte que la hauteur totale de la bâtisse était de cent vingt coudées. »

Nous allons voir que ces chiffres ne peuvent être mis d'accord avec ceux de l'Écriture sainte. Mais auparavant nous devons évaluer en mesures à notre usage celles que nous venons de transcrire. La hauteur totale de la maçonnerie, fondation comprise, aurait été de soixante-trois mètres ; et sa largeur de dix mètres cinquante centimètres, ce qui constitue, à vrai dire, un édifice assez médiocre.

Comme nous sommes en mesure de démontrer que ces deux dimensions de longueur et de largeur doivent, lorsqu'il s'agit du temple, être prises *dans œuvre*, il est impossible d'admettre que les mesures attribuées par Josèphe au massif des fondations soient exactes. En effet, il ne viendra jamais à l'idée de personne que l'on ait bâti des murailles extrêmement épaisses en porte-à-faux au-dessus d'une fondation qui avait justement la dimension voulue pour être recouverte par le vide intérieur de l'édifice qu'elle devait supporter. La masse solide d'une fondation quelconque doit présenter une surface de beaucoup supérieure, et dans tous les sens, à celle que doit occuper le plan de l'édifice au niveau du sol, si l'on veut satisfaire aux conditions élémen-

taires de stabilité ; telles que Josèphe nous les décrit dans ce passage, les fondations du temple de Salomon n'eussent en aucune façon consolidé un édifice qu'elles ne supportaient pas du tout.

Un autre chapitre du livre de Josèphe nous parle des fondations du temple de Salomon, et celui-là ne présente plus les invraisemblances palpables que nous venons de signaler en analysant le premier. Voyons donc comment est conçu ce passage. (*Ant. jud.* XV, XI, 3.) L'historien des Juifs, racontant en détail la construction du temple bâti par Hérode le Grand, parle des somptueux portiques dont l'édifice sacré fut entouré par ce monarque. « Ces portiques, au nombre de deux, dit-il, s'appuyaient contre la grande muraille, et cette muraille constituait à elle seule un des ouvrages les plus gigantesques dont l'homme puisse entendre parler. Une colline rocailleuse et d'accès difficile était située dans la région orientale de la ville ; elle allait s'aplatissant légèrement jusqu'au sommet. Le roi Salomon, poussé par l'inspiration divine, entoura le sommet de cette colline d'un mur de construction grandiose, commençant ce travail par le bas et à partir du pied même de la hauteur que longe au sud une vallée profonde. Il revêtit le flanc de la colline de blocs énormes, reliés entre eux avec du plomb ; cet ouvrage gigantesque continua de s'élever ainsi, les blocs employés remplissant à mesure tout l'espace vide, béant vers l'intérieur de l'enceinte ; si bien que l'étendue et la profondeur de cette construction, qui présentait une masse quadrangulaire, étaient également effrayantes.

On pouvait juger de l'immensité des blocs mis en œuvre, à voir la surface de la construction, dont tout l'intérieur, relié par des armatures de fer, constituait une masse absolument indestructible et sur laquelle le temps ne pourrait avoir de prise.

« Ce travail ayant été poussé jusqu'au niveau du sommet même de la colline, celui-ci fut légèrement aplani ; les cavités que présentait la surface comprise dans le grand mur d'enceinte furent comblées, toutes les aspérités du roc furent rasées, de sorte que cette enceinte devint enfin une plate-forme parfaitement plane. Cette grande enceinte avait quatre stades de circuit, chacun de ses angles se trouvant compris entre deux côtés d'un stade de longueur. A l'intérieur, le sommet de la colline est entouré d'une autre muraille contre laquelle s'appuie vers l'orient un double portique qui a la même longueur que la muraille elle-même, et qui fait face à l'entrée du temple bâti au milieu de cette enceinte : plusieurs de nos premiers rois enrichirent et ornèrent ce portique. Tout autour du temple étaient attachés des trophées formés des dépouilles des nations barbares vaincues par les Juifs. Hérode consacra tous ces trophées, en y ajoutant ceux qu'il avait rapportés de ses victoires sur les Arabes. »

Tel est le récit de Josèphe ; comme il s'agit en réalité cette fois de constructions qu'il avait eues sans cesse sous les yeux, et que le temps et la rage des hommes avaient dû forcément respecter, nous examinerons ce récit avec le plus grand soin, afin d'en tirer tout ce qui peut nous aider à discerner les magnifiques fragments

de construction salomonienne, répandus encore aujourd'hui sur toute l'étendue de l'enceinte du *Haram-es-Cherif*, ou de la mosquée sacrée qui a pris la place du temple de Salomon.

Et d'abord, de ce que nous venons de lire résulte, de la manière la plus précise, l'existence d'une muraille d'enceinte bâtie par Salomon lui-même autour de la plate-forme à moitié naturelle, à moitié factice, en laquelle la colline de Moriah avait été transformée par un admirable travail. Cette plate-forme existe toujours, et elle n'a subi aucune altération, ainsi que l'on en peut parfaitement juger, comme je l'ai fait moi-même, de la terrasse du Seraï, qui est placé vers le milieu du front septentrional de l'enceinte actuelle. Mais ce n'est pas la plate-forme seule qui a résisté aux destructions successives dont la ville sainte a été affligée; le mur salomonien de l'enceinte primitive, détruit en beaucoup de points, a néanmoins présenté dans tous les autres, une maçonnerie si compacte et si résistante, que par-ci par-là on retrouve des portions de cette enceinte primitive, qui paraissent de construction récente, tant est merveilleuse leur conservation, tant est splendide le choix des matériaux qui les composent! Nous reviendrons tout à l'heure en détail sur l'état actuel de cette enceinte salomonienne; il nous faut auparavant examiner le chiffre que Josèphe assigne à l'étendue de la muraille extérieure.

Cette muraille, dit-il, formait un carré de quatre stades, c'est-à-dire d'un stade (cent quatre-vingts mètres) de côté. Ici nous devons constater que Josèphe, qui

avait dû admirer mainte fois la noble structure de cette enceinte, n'en avait certainement pas mesuré rigoureusement les faces. Pour son souvenir, c'était un nombre rond de quatre stades qui en représentait le circuit; écrivant bien loin de Jérusalem, il lui était permis de commettre des erreurs sur des dimensions qu'il n'avait jamais mesurées et qu'il fixait *grosso modo* et de mémoire.

J'ai levé avec le plus grand soin toutes les portions accessibles de l'enceinte du *haram*, enceinte qui est très-certainement identique avec celle du temple de Salomon, et voici quelles sont les dimensions que j'ai obtenues par ce travail. La face orientale a un développement de trois cent quatre-vingt-quatre mètres, c'est-à-dire de plus de deux stades, tandis que la face méridionale n'a plus que deux cent vingt-cinq mètres, c'est-à-dire un stade et un quart. Enfin la face occidentale, qui n'est pas mesurable directement, est inclinée sur la face orientale, de telle façon que la face nord soit plus grande que la face sud, d'une quantité notable.

Voici maintenant l'énumération des portions salomoniennes existant encore aujourd'hui dans la vaste muraille de clôture du *haram*.

L'angle nord-est est très-bien conservé, et une amorce de la muraille faisant face au nord se prolonge de l'est à l'ouest, en se reliant à la fortification moderne. Cet angle se trouve à trente et un mètres cinquante centimètres en arrière de la baie du Bab-Setty-Maryam, que les chrétiens appellent porte de Saint-Étienne; à cet

angle même, et sur la face orientale de l'enceinte, onze assises de blocs salomoniens sont restées intactes. Quelques-uns des blocs qui composent ces assises ont une saillie en bossage très-considérable et s'élevant sur le plan dans lequel est compris le cadre de jointoiement. J'ai mesuré plusieurs de ces blocs, et il s'en trouve un qui n'a pas moins de sept mètres vingt-cinq centimètres de longueur, sur un mètre de hauteur. Malheureusement j'ignore ce qu'ils peuvent avoir de *queue*, c'est-à-dire de longueur intérieure; mais on peut juger, par les seules dimensions connues, de l'énormité de l'appareil salomonien qui faisait à bon droit, ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'admiration de l'historien Josèphe.

Les onze assises cessent bientôt de se montrer, les inférieures seules étant restées en place. La face salomonienne, qui se présente ainsi la première, est en retraite de trente-quatre centimètres sur la face du mur moderne, dans lequel s'ouvre la porte de Saint-Étienne; elle a un développement de vingt-cinq mètres soixante centimètres. A l'extrémité de cette face commence, en retraite de deux mètres vingt-cinq centimètres, une face de quarante-cinq mètres de développement, avec soubassement formé de deux assises de blocs salomoniens, en retraite l'un sur l'autre de trente-cinq centimètres; la même retraite de trente-cinq centimètres existe entre le mur supérieur et la face de la deuxième assise. C'est naturellement à partir de la face de ce mur supérieur que doivent se compter les deux mètres vingt-cinq centimètres de distance qu'il y a entre les plans des deux faces de mur adjacentes. A l'extrémité sud des

quarante-cinq mètres reparaît l'appareil salomonien, avec une saillie telle que la face commençant en ce point suit exactement le prolongement de la face salomonienne de l'angle nord-est. A vingt-cinq mètres en deçà de ce nouvel angle se trouvent deux assises sans retraite, formées de deux pierres énormes ayant cinq mètres soixante-quinze centimètres de longueur, sur un mètre soixante-cinq centimètres de hauteur. Entre ces blocs immenses et la nouvelle face de mur salomonien l'appareil est petit ; le mur d'enceinte est par conséquent moderne en ce point, et il a été vraisemblablement destiné à fermer une brèche.

La face salomonienne suivante, qui commence à quatre-vingts mètres soixante centimètres de l'angle nord-est, a un développement de vingt et un mètres cinquante centimètres, et les assises inférieures sont celles de l'appareil salomonien.

Vient alors une nouvelle face de muraille ayant deux mètres de saillie sur la précédente et un développement total de seize mètres quatre-vingt-dix centimètres. C'est là qu'est placée la porte Dorée. Sauf les pieds-droits des deux arcs de la porte et les archivoltes de celles-ci, tout y est moderne et de construction turque. Ces pieds-droits ont deux mètres dix centimètres de largeur ; et ils sont construits en pierres de taille de dimensions bien supérieures sans doute à celles des blocs de la maçonnerie turque, dans laquelle elles sont enclavées, mais bien inférieures à celles des blocs salomoniens. Comme je n'ai en ce moment à m'occuper que des vestiges de l'enceinte primitive, je m'abstiens d'en-

trer dans tout détail sur la construction de la porte Dorée, à laquelle je reviendrai en temps et lieu.

A quinze mètres cinquante-cinq centimètres au sud de la porte Dorée, se voit une petite poterne murée, de deux mètres de hauteur, sur un mètre cinquante centimètres de largeur au plus. Depuis le ressaut de la face dans laquelle est percée la porte Dorée jusqu'au côté droit de la poterne, toute la base du mur d'enceinte est salomonienne, et la hauteur de la poterne est exactement formée de deux hauteurs des assises de ces blocs énormes. A partir du côté gauche de la poterne, la construction salomonienne disparaît pour un certain temps, mais l'appareil est toujours très-beau. Ou bien nous avons ici, ainsi que je le crois, un pan de mur de l'époque d'Hérode, ou bien nous sommes en face d'une reconstruction datant de l'époque d'Hadrien, c'est-à-dire du haut empire. Le linteau de la poterne murée que je viens de mentionner est formé d'une seule pierre, sur laquelle on distingue encore, avec un peu d'attention, une croix grecque pattée, peinte en rouge et entourée d'un double cercle vert bordé de rouge, et d'un troisième cercle extérieur denticulé et peint en rouge. Cette marque, essentiellement chrétienne, est bien évidemment antérieure à la reprise de Jérusalem par les musulmans; et il ne peut être douteux que la poterne en question ne soit celle qui est désignée sous le nom de *porte de Josaphat*, dans la description de la Jérusalem des croisades.

A partir de la poterne commence, ainsi que je viens de le dire, une face de muraille hérodienne, ou tout au

moins romaine, qui a un développement de dix-huit mètres trente centimètres. Là se présente une nouvelle saillie de soixante-dix mètres sur la face précédente; et, sur une étendue de cent quatre-vingt-quatorze mètres, la nouvelle muraille présente, par-ci par-là, des fragments de l'appareil d'Hérode ou des Romains, mais presque partout du *rhabillage turc*. C'est dans cette partie que se voient encastrés dans la maçonnerie des bouts de colonne de matière parfois magnifique et faisant saillie à l'extérieur. Ces colonnes, encastrées là par les Arabes ou les Turcs, proviennent très-certainement des édifices somptueux qui, depuis le temple de Salomon, se sont succédés sur le plateau du mont Moriah.

Je suis très-porté à croire que la porte orientale de Salomon s'ouvrait dans cette longue face, aujourd'hui remplacée par de la construction turque, et qui par conséquent a bien plus souffert que les autres portions, précisément parce que la porte qui y était ouverte offrait déjà une brèche toute faite et bien aisée à élargir de droite et de gauche. La porte Dorée est située en effet de façon à se trouver tout à fait rejetée à droite, c'est-à-dire au nord de l'axe est-ouest de la plate-forme construite par Salomon sur le mont Moriah. Toutefois nous ne pouvons absolument conclure sur ce point rien de positif, et il n'y a pas d'autre raison que celle que je viens de donner, pour se refuser à voir dans la porte Dorée une porte reconstruite sur la place même qu'avait occupée la porte salomonienne ouvrant à l'est.

Mais revenons à notre description de l'enceinte

actuelle du *haram*, pour y rechercher les traces de l'enceinte primitive de Salomon.

Après les cent quatre-vingt-quatre mètres de muraille moderne, reparaissent, sur une longueur de neuf mètres seulement, des blocs salomoniens; puis de nouveau un pan de rhabillage moderne, de onze mètres d'étendue. A partir de là, jusqu'à l'angle sud-est, les blocs salomoniens se remontrent en place, et là encore quelques-uns atteignent des dimensions énormes : ainsi, l'un d'eux, que j'ai mesuré, porte sept mètres quatre-vingt-cinq centimètres de longueur sur un mètre de hauteur. Du point où cet appareil reparaît, jusqu'à l'angle sud-est, il y a une longueur de soixante-huit mètres quatre-vingts centimètres. C'est vers ce point que j'ai découvert les traces d'un véritable balcon salomonien. Voici en quoi elles consistent. A vingt-cinq mètres en arrière de l'angle sud-est, le mur rentre de douze à quinze centimètres sur une largeur de trois mètres cinquante centimètres; il fait ensuite saillie de la même quantité sur une largeur de six mètres, pour rentrer encore sur une largeur de un mètre quatre-vingts centimètres, au delà de laquelle il se retrouve dans le plan extérieur général de cette portion de la face orientale de l'enceinte. Il y a donc, en d'autres termes, une saillie du mur salomonien de six mètres de largeur, encadrée entre deux faces en retraite et de largeur différente. L'assise inférieure est aux trois quarts enterrée dans les détritus de toute nature amoncelés autour de l'enceinte du *haram*, et formant un sol couvert d'herbe qui, à partir de ce point, est

en pente très-sensible jusqu'à l'angle sud-est de la muraille.

L'assise qui est placée au-dessus de celle dont je viens de parler est composée de deux grands blocs et d'un petit bloc carré qui a été rajusté à droite. Les deux blocs principaux sont en saillie de quarante centimètres sur la face du mur, et forment un énorme boudin ou tore. Au-dessus est une assise de un mètre cinquante centimètres de hauteur, formée de deux blocs égaux, de trois mètres de largeur chacun et taillés en véritables *voussoirs*, c'est-à-dire évidés en arc de cercle à leur partie inférieure, de façon à donner une longueur de soixante-quinze centimètres au pan coupé supérieur qui représente un joint. Une seule pierre, de moitié moins haute que les précédentes, recouvre les deux voussoirs et formait vraisemblablement le sol d'une fenêtre avec balcon, donnant sur cette portion de la vallée de Josaphat qui renferme la fontaine de Siloë, le village de Siloam et les beaux jardins potagers dont est rempli le fond de la vallée. Effectivement un seul bloc d'un mètre quatre-vingts centimètres de hauteur, sur un mètre de largeur, est dressé au milieu du plateau de six mètres faisant sol de fenêtre ; et à droite et à gauche de ce bloc vertical, sont deux ouvertures d'un mètre quatre-vingts centimètres de hauteur, sur deux mètres cinquante centimètres de largeur, murées en pierres de petit appareil, et par conséquent sans accord avec aucune des portions de mur placées autour de ce point.

Enfin, au ras du sol de la fenêtre et à gauche, existe

encore dans le mur un bloc assez gros qui porte deux encastrements carrés fort distincts, dont l'un est immédiatement en contact avec le montant gauche de la fenêtre de gauche et avec le sol de cette fenêtre, et l'autre un peu plus haut de quelques centimètres et rejeté un peu à l'extérieur. Ces encastrements n'ont pas été taillés là sans raison; et pour moi il est évident qu'ils ont été destinés à assujettir une balustrade qui garnissait la double baie à balcon que je viens de décrire.

Certes le fait de l'existence d'une fenêtre à balcon en encorbellement, construite à l'époque salomonienne (car il faut de toute nécessité attribuer cette antiquité à la partie du mur d'enceinte dans laquelle elle est percée), est un fait que les architectes seront fort étonnés, je crois, de voir affirmer sans scrupule. Mais qu'ils ne se hâtent pas de s'étonner outre mesure, à l'annonce de ce premier exemple de l'usage des voussoirs à douelle circulaire, par les artistes qui vivaient à Jérusalem du temps de Salomon, car je vais tout à l'heure constater, à l'aide d'un fait bien plus positif encore, l'emploi, dès l'époque de Salomon, de la voûte véritable chez les Juifs, auxquels on déniait naguère un art national.

A partir de l'angle sud-est, la muraille a un développement en ligne droite de cent quarante-six mètres cinquante centimètres jusqu'au mur latéral du jardin attenant à la mosquée d'El-Aksa; la construction salomonienne se présente immédiatement à l'angle et elle continue sur une étendue de trente et un mètres vingt-deux centimètres, jusqu'à une porte ogivale murée,

datant probablement de l'époque musulmane antérieure aux croisades.

A trente mètres à gauche de cette première porte se voient trois arceaux d'apparence romaine, en plein cintre et murés comme la porte ogivale précédente. Les baies de cette triple porte ont chacune quatre mètres trente-deux centimètres d'ouverture et les pieds-droits ont un mètre soixante-quinze centimètres de largeur, tandis qu'à la porte Dorée les baies ont trois mètres quatre-vingts centimètres d'ouverture et les pieds-droits deux mètres dix centimètres de largeur. Ces différences essentielles suffisent pour démontrer que ces deux portes sont tout à fait en dehors d'une seule et même ordonnance générale; en d'autres termes, la porte Dorée étant de l'époque d'Hérode, ainsi que j'espère bien le démontrer, il faut nécessairement que la triple porte murée qui se voit à la face sud de l'enceinte soit d'une époque différente. Ce qui achève de le prouver c'est que les pieds-droits de la porte Dorée sont lisses, tandis que ceux des portes du Sud étaient ornés de moulures. Les baies primitives étaient-elles au nombre de trois? Il est très-permis d'en douter, puisque les archivoltes et toute la maçonnerie qui ferme les baies sont d'apparence romaine et ne datent peut-être que de l'époque à laquelle Justinien, selon le témoignage de Procope, fit élever de riches constructions religieuses autour de l'emplacement primitif du temple.

Je viens de parler de moulures qui ornaient les pieds-droits de la porte primitive à laquelle fut substituée la triple porte murée ; voici ce qui m'a révélé l'existence

de ces moulures. Au pied-droit de gauche de l'arcade occidentale de la triple porte murée, se trouve en place un magnifique bloc orné de moulures et qui n'est et ne peut être qu'un fragment du pied-droit primitif, resté en place. Or ce fragment, qui se relie immédiatement à des assises de l'appareil salomonien, est salomonien lui-même, car il est garni de son encadrement en bossage sur toute sa hauteur. Il nous offre une moulure qui n'est ni byzantine, ni romaine, ni grecque, qui, en un mot, ne ressemble à rien de ce que l'architecture classique nous montre; force est donc d'y voir autre chose, et cette autre chose ne peut être qu'une moulure juive, et mieux encore, qu'une moulure salomonienne.

Je m'abstiendrai de donner la description minutieuse de cette moulure, pour épargner au lecteur l'ennui de se rendre compte d'une série de mots techniques et de chiffres offrant un ensemble assez difficile à saisir. J'aime mieux le renvoyer à l'inspection du profil même de ce fragment inappréciable, profil compris dans la planche de détails annexée à ce travail.

Revenons à l'enceinte extérieure du temple de Salomon.

A partir du flanc gauche de la dernière des trois arcades composant la triple porte, aujourd'hui murée, qui à l'époque romaine fut substituée à une des portes construites par l'ordre de Salomon lui-même, reparaissent immédiatement les assises salomoniennes, qui se relient, je le répète à dessein, avec le bloc à moulures formant pied-droit. Ces assises se montrent sans interruption jusqu'auprès du mur de clôture moderne

du jardin dépendant de la mosquée d'El-Aksa, mur qui vient recouper perpendiculairement la grande muraille du temple, à soixante-dix mètres vingt-deux centimètres de la triple porte murée.

Le mur de clôture du jardin d'El-Aksa coupe, à peu près par le milieu, une porte antique à demi enterrée, d'un style étrange, et chargée d'une ornementation complétement analogue à celle de la porte Dorée. Je considère donc cette seconde porte comme contemporaine de l'autre, et je reviendrai plus tard sur son compte.

Arrivé en ce point sur le terrain, j'ai bien été forcé d'abandonner le pied de la muraille d'enceinte du temple et de la rechercher au delà du jardin d'El-Aksa. Rentrant donc dans Jérusalem par le Bab-el-Morharibeh, la porte occidentale, gagnant la place où sont établies les huttes des lépreux, et descendant, à travers les cactus qui couvrent l'escarpement oriental du mont Sion, dans le fond d'un petit vallon semblablement couvert de cactus, et qui n'est que le Tyropœon (la vallée des Fromagers), j'ai retrouvé, sur le bord opposé de ce vallon, l'angle sud-ouest de l'enceinte primitive du temple. Cet angle est de construction salomonienne, et il est facile de voir par-dessus le mur de clôture du jardin d'El-Aksa, mur qui est très-bas en ce point, que la face sud de l'enceinte du temple est, aussi loin qu'on peut l'apercevoir, de construction salomonienne.

L'angle même est formé d'assises salomoniennes en fort bon état; elles sont en retraite de cinq centimètres

les unes sur les autres. Là, comme toujours, les blocs sont en bossage, c'est-à-dire encadrés par un cordon lisse d'une dizaine de centimètres de largeur ; quelques-uns de ces blocs atteignent des dimensions incroyables. Ainsi l'un d'eux a une longueur de neuf mètres trente-cinq centimètres, sur plus d'un mètre de hauteur. Qui sait de combien il pénètre dans la maçonnerie ?

A douze mètres en arrière de l'angle sud-ouest, sur la face occidentale, on voit en place trois rangs de voussoirs magnifiques qui ont incontestablement appartenu à l'arche d'un pont qui traversait le Tyropœon. Nous allons étudier en détail cet intéressant débris de l'art judaïque.

La largeur du pont, c'est-à-dire perpendiculairement à son axe, est de quinze mètres cinquante centimètres. Un voussoir manque à l'assise supérieure, et il est remplacé par de la maçonnerie en petit appareil se reliant à celle de la portion supérieure du mur contre lequel est appliqué le pont, portion qui est par conséquent moderne. A gauche du pont, c'est-à-dire en se dirigeant au nord, la construction salomonienne se montre sur une étendue de dix-neuf mètres quatre-vingts centimètres. Là est appliqué un petit escalier à palier, qui conduit à l'intérieur du *Haram-es-Cherif*. Au delà sont des bâtiments d'habitation, appliqués contre le mur de l'enceinte primitive du temple, et remplissant le fond du Tyropœon. Ces bâtiments commencent le pâté de maisons particulières modernes qui masque l'enceinte jusqu'au *Heit-el-Morharby*, pan

de mur sacré pour les Juifs, et sur le compte duquel j'aurai à revenir un peu plus loin.

La voûte du pont, en arc de cercle, commence au-dessus d'une assise de gros blocs salomoniens, en saillie de quarante-cinq centimètres sur la face du mur primitif. Ce qui reste de l'intrados a une hauteur verticale de quatre mètres jusqu'à la naissance du joint normal à la surface de l'intrados, et qui est aujourd'hui mis à nu. Cette même naissance du joint est en saillie d'un mètre cinquante centimètres sur la surface extérieure du mur d'enceinte, à laquelle la partie inférieure de la courbe génératrice de la voûte est à peu près tangente. Ayant mesuré la corde du voussoir inférieur et la corde de l'ensemble des deux voussoirs supérieurs, rien n'est plus aisé que de déterminer le centre, le rayon et par suite le diamètre de la voûte. Le rayon du cercle est de huit mètres trente-cinq centimètres, et le centre est placé à quatre-vingt-cinq centimètres au-dessous du plan dans lequel se trouve la saillie qui recoupe l'arête inférieure de la voûte. L'arc générateur n'est donc pas une demi-conférence entière, et la voûte avait à très-peu de chose près seize mètres soixante-dix centimètres d'ouverture. Par suite, la flèche de cette voûte avait sept mètres cinquante centimètres au-dessus du plan de naissance. Il n'y a rien là, à vrai dire, d'exorbitant, et avec un tablier d'un mètre d'épaisseur seulement, le chemin desservi par ce pont devait aboutir, sans rampe aucune, au plateau opposé, qui, même avec les remblais qui ont dû le combler, n'est guère aujourd'hui que de sept mètres au-dessus du fond actuel du Tyropœon.

Si les dimensions d'un pareil pont sont imposantes et dénotent des connaissances architectoniques fort développées, elles n'ont absolument en soi rien qui permette de révoquer en doute l'existence d'un pont qui avait probablement deux arches, et qui reliait en ce point le plateau du mont Moriah, ou du temple, avec celui du mont Sion, ou du palais. Depuis que l'existence de cet intéressant débris a été signalée par le Rév. Robinson, on a parfois été tenté de regarder cette arche ruinée comme l'amorce d'une des voûtes qui existent indubitablement dans les substructions d'El-Aksa. Mais comme notre arche est tout entière appliquée à l'extérieur de l'enceinte salomonienne, si heureusement conservée à droite et à gauche, il ne me paraît pas possible de s'en tenir à cette hypothèse, qui se réfute d'elle-même.

Il y a plus, l'historien Josèphe supplée au silence des saintes Écritures et il parle à diverses reprises du pont qui joignait le temple au *Xystos*, cette espèce de *forum* où se tenaient les assemblées du peuple de Jérusalem. Nous lisons dans son livre sur la guerre des Juifs (I, VII, 2)[1], que, pendant le siége de Pompée, les partisans d'Aristobule se réfugièrent dans l'enceinte du temple, décidés à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et qu'ils coupèrent, avant de s'enfermer, le pont qui reliait le temple à la ville. Cette citation suffit pour démontrer que l'existence de ce pont est antérieure au règne d'Hérode le Grand, et que par conséquent

[1] Cf. Ant. Jud., XIV, IV, 3.

il n'est pas permis d'y voir une construction contemporaine de ce monarque. Je tiens extrêmement à cette remarque, parce qu'elle justifie pleinement, à mon sens, l'opinion que j'ai conçue sur place et après mûr examen, sur la véritable origine de toutes les parties de l'enceinte sacrée auxquelles j'assigne une origine salomonienne.

J'ai groupé ailleurs [1] tous les passages extraits des écrits de Josèphe et qui ont trait à cet admirable pont. Je regarde donc comme tout à fait inutile de les passer de nouveau en revue. Je me bornerai à dire qu'il n'est pas un seul de ces passages qui ne s'accorde parfaitement avec la position de l'arche ruinée que je viens de décrire. Pour moi donc et, je l'espère, pour tous ceux qui voudront bien lire avec attention et sans parti pris d'avance la description que je viens d'en donner, ce pont est de la plus haute antiquité, et, quoi qu'en puissent dire les architectes, je me crois en droit d'affirmer qu'il est bien de l'époque des rois de Juda, et très-probablement même construit par l'ordre de Salomon.

Cette opinion reporte assez haut l'emploi de la voûte, eu égard à l'idée généralement adoptée, faute de faits contraires bien constatés, que l'usage de la voûte est postérieur de plusieurs siècles à l'époque que le pont salomonien lui assigne. Une fois de plus les théories conçues au fond d'un cabinet d'étude auront reçu un démenti, et je suis loin de m'en étonner. L'absence de

[1] *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, tome II, p. 213 et suivantes.

toute voûte dans les édifices antiques de l'Égypte avait, en quelque sorte, légitimé cette théorie ; mais les Juifs ne tirèrent pas de l'Égypte seule les principes de l'art qu'ils adoptèrent, et plus d'une fois déjà j'ai pu constater, de la manière la moins équivoque, l'action d'une influence purement assyrienne sur cet art judaïque. Cette fois encore les ruines de Ninive viennent à notre aide et me donnent pleinement raison. Je dirai donc, ne fût-ce que pour éviter un ennui à ceux qui seraient tentés de s'inscrire en faux contre ce fait architectural désormais incontestable, qu'une magnifique voûte en plein cintre et de douze mètres sous clef a été retrouvée par mon ami, M. V. Place, dans ses merveilleuses fouilles de Khorsabad. A celles-là il faudra bien que l'on attribue, bon gré mal gré, à tout le moins six cent vingt-cinq ans d'antériorité à l'ère chrétienne, puisque l'an 625 avant Jésus-Christ est la date précise de la destruction de Ninive.

Ceci dit, continuons notre examen des parties salomoniennes de l'enceinte du temple. Jusqu'au *Heit-el-Morharby*, dont nous allons nous occuper actuellement, il n'est pas possible de constater l'état de cette enceinte, grâce aux constructions modernes de toute nature qui l'encombrent et la masquent. Au delà de cette muraille sacrée pour tous les enfants d'Israël, les constructions particulières, et notamment celles du bazar, couvrent le mur d'enceinte, et l'on ne pourrait que très-difficilement avoir une idée précise de la nature de celui-ci.

J'ai, en commençant ce travail, parlé de ce pan de mur, que les Juifs ont de tout temps considéré comme

un débris du temple primitif. A force d'argent ils ont obtenu des Turcs, que l'approche de cette muraille sainte ne leur fût pas interdite; la base de la muraille a donc été dégagée pour former une espèce de petite place étroite, ou mieux, de ruelle pavée, sorte de sanctuaire où ils viennent prier le vendredi soir. Là, je les ai vus se prosterner, enfoncer la tête dans les interstices des pierres bénies pour eux, et pleurer à chaudes larmes sur les malheurs de leur nation, et sur la destruction du temple dont il ne leur est plus permis de franchir l'enceinte, sans s'exposer à une mort certaine, qui resterait impunie.

En arrivant devant le *Heit-el-Morharby* j'ai été frappé d'admiration. Sur une hauteur de plus de douze mètres, la construction salomonienne est restée intacte. Jusqu'à deux ou trois mètres, au plus, du faîte de la muraille, les assises de blocs en bossages sont superposées. Il suffit d'un seul coup d'œil pour reconnaître que la tradition juive est vraie, et que ce mur appartient bien réellement à l'enceinte construite par le roi Salomon. Jamais un mur semblable n'a été construit ni par des Grecs ni par des Romains; nous avons donc infailliblement là un magnifique échantillon de l'appareil purement hébraïque.

Dans les assises inférieures, les blocs sont assez régulièrement d'une largeur double de leur hauteur; parfois cependant des blocs carrés se trouvent juxtaposés entre les blocs à grande largeur. Les quatre dernières assises, vers le sommet du mur, sont formées de blocs carrés, sauf l'avant-dernière, qui est composée de blocs

trois fois plus longs que hauts. A mesure que les assises s'élèvent au-dessus du sol, les dimensions des blocs diminuent. Enfin chaque assise est en retraite de cinq centimètres sur celle qui la précède, et ces retraites successives, déjà constatées à l'angle sud-ouest de l'enceinte, constituent un *fruit* considérable pour la muraille salomonienne.

La portion de muraille dont l'approche est permise aux Juifs, est comprise entre le mur d'enceinte du *Mekhemeh* (tribunal) et le mur de clôture d'une maison particulière. Sa longueur, mesurée entre ces deux limites, est de vingt-neuf mètres soixante-dix centimètres. Au delà des barrières infranchissables que forment les édifices modernes que je viens de citer, la muraille antique se prolonge en ligne droite de douze mètres environ à droite et de onze à gauche, c'est-à-dire vers le *Mekhemeh*. Plus loin la muraille sacrée ne paraît plus. Enfin le mur primitif est couronné à son sommet par quelques assises régulières, il est vrai, mais formées de petites pierres de taille. Ces assises sont évidemment de construction très-récente, et il ne me paraît pas possible d'en faire remonter l'âge plus haut que l'époque musulmane.

Sur la face du mur salomonien se voient des entailles considérables qui ont servi, à une époque indéterminée, à appliquer un fronton, en ce point de l'enceinte du temple. Peut-être ont-elles été pratiquées lors de la reconstruction du temple par Hérode, pour qui l'emploi des frontons devait être tout naturel. D'un autre côté, y eut-il au-dessous de ce fronton une porte ou poterne

donnant accès dans l'enceinte sacrée, et percée dans la muraille primitive? Je l'ignore. Il faudrait, pour s'en assurer, pouvoir pénétrer dans les maisons particulières qui masquent ce point; mais en pareil pays la chose n'est pas facile à tenter; je le sais par expérience.

Nous avons malheureusement fini avec ce qui reste actuellement visible, pour nous chrétiens, des véritables constructions salomoniennes du temple. C'est bien peu de chose, sans doute, et cependant nous pouvons, en résumant, énumérer déjà des faits architectoniques qui doivent nous donner une très-haute idée de la science des constructions pratiquées par les Juifs, dès le règne de Salomon, c'est-à-dire plus de dix siècles avant l'ère chrétienne. Les murailles étaient bâties de magnifiques blocs en bossage, jointoyés avec un soin extrême et atteignant des dimensions très-imposantes. Pour que les conditions de solidité fussent remplies, le *fruit* à donner à ces murailles n'était pas insensiblement réparti sur toute leur hauteur; mais les assises superposées étaient de hauteur parfaitement régulière, afin que chacune d'elles pût être en retraite de cinq centimètres environ sur l'assise précédente. Enfin l'usage de la voûte circulaire, et de l'encorbellement pour les sols de balcon, existait chez les Juifs, et ceci implique forcément une science très-avancée de la coupe des pierres et de l'appareillage des voussoirs. L'art judaïque avait donc des ressources que les Égyptiens eux-mêmes n'avaient pas, puisqu'il paraît très-probable que ceux-ci n'ont pas connu la construction des voûtes.

J'ai bien longuement, j'en conviens, décrit d'humbles pans de murailles; mais je ne saurais le regretter, et on me le pardonnera, j'espère, en pensant à ce que furent ces murailles qui se rattachent au monument le plus somptueux dont l'antiquité sacrée nous ait légué le souvenir. Du moment qu'il s'agissait du temple de Salomon, j'ai cru qu'aucun détail ne paraîtrait minutieux, et que, bien plus, on me saurait gré d'avoir été chercher ces détails, pour les discuter ainsi que je viens de le faire.

Maintenant que nous sommes arrivés au point où les textes seuls, sacrés ou profanes, peuvent nous venir en aide, nous nous efforcerons de les interpréter, en les éclaircissant lorsqu'ils paraîtront obscurs; mais nous confesserons humblement notre insuffisance, toutes les fois que la tâche de commentateur sera au-dessus de nos forces. Étudions donc les trois descriptions du temple que nous lisons dans le livre des Rois, dans celui des Chroniques et dans les *Antiquités judaïques* de Josèphe, afin d'en déduire la connaissance approximative de cet illustre édifice, et d'en pouvoir déterminer au moins le plan.

Occupons-nous d'abord des dimensions des parties principales. Nous lisons dans les Rois (I, VI) : « 2. Et la maison que le roi Salomon bâtit à l'Éternel avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et trente de hauteur. » Le passage correspondant des Chroniques est ainsi conçu (II, III) : « 3. Et voici la fondation que posa Salomon pour la construction de la maison de Dieu; la longueur, d'après les coudées

de l'ancienne mesure, soixante coudées, et la largeur vingt coudées. »

Nous avons déjà transcrit le passage de Josèphe (*Ant. jud.*, VIII, III, 2) dans lequel il est question des dimensions données aux fondations du temple. J'ai fait voir que ce passage, quant aux chiffres, ne méritait pas de confiance, et il ne me sera pas difficile de démontrer mieux encore, que j'ai raison d'en être convaincu. Cette démonstration va ressortir pleinement des mesures mentionnées dans les deux textes bibliques que je viens de rapporter. Le livre des Rois est précis : le temple proprement dit avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et trente de hauteur. Ces trois dimensions traduites en mètres nous donnent pour la longueur trente et un mètres cinquante centimètres ; pour la largeur, dix mètres cinquante centimètres, et pour la hauteur, quinze mètres soixante-quinze centimètres. Je ne puis, à propos de ces mesures, que répéter ce que j'ai déjà dit, à savoir que le temple n'avait en aucune façon des dimensions colossales.

Dans la Bible, le livre des Rois seul nous parle de la hauteur du temple; les Chroniques n'en disent rien ; mais Josèphe donne au temple soixante coudées de hauteur, d'où résulte pour lui que la hauteur totale de la bâtisse, fondations comprises, était de cent vingt coudées, les fondations ayant, à ce qu'il dit, exactement les mêmes dimensions que la construction au-dessus du sol.

C'est là, je l'ai déjà dit, un mode de construction que

réprouvent les règles élémentaires de l'art de bâtir. Ces chiffres de Josèphe sont donc erronés; mais comment a-t-il pu être conduit à les adopter? C'est ce que nous allons essayer de reconnaître.

Tout à l'heure j'établirai d'une manière indubitable que les dimensions que je viens de transcrire du livre des Rois, doivent être comptées *dans œuvre;* toutes les autres dimensions du même genre que nous allons passer en revue doivent donc être comptées de même; car il ne saurait venir à l'idée de personne que l'écrivain sacré ait donné, indifféremment, des mesures prises dans œuvre ou compliquées des épaisseurs des murailles; c'eût été en effet rendre sa description incompréhensible pour tout le monde.

Le temple (*hikal*) avait un portique ou vestibule (*aoulem*) dont les dimensions sont fixées ainsi: « Le portique devant le temple de la maison avait vingt coudées de longueur, répondant à la largeur de la maison, et dix coudées de largeur sur le devant de la maison. » (*Rois*, I, VI, 3.) « Et le portique qui était devant, dont la longueur répondait à la largeur de la maison, était de vingt coudées, et la hauteur cent vingt. Il le couvrit en dedans d'or pur. » (*Chroniques*, II, III, 4.) Enfin Josèphe nous apprend (*loc. cit.*) qu'un vestibule, auquel il donne le nom de *pronaos*, était à l'entrée du temple, qu'il avait vingt coudées de longueur, celle-ci étant comptée dans le sens de la largeur du temple, dix coudées de largeur et cent vingt de hauteur.

Ces mesures reviennent à soixante-trois mètres de hauteur, dix mètres cinquante centimètres de longueur

perpendiculaire à l'axe du temple, et cinq mètres vingt-cinq centimètres de largeur parallèle à cet axe.

Il est clair que Josèphe s'est servi du livre des Chroniques, et qu'il y a puisé les renseignements qu'il nous donne. Devons-nous à cause de cela prendre tous ses chiffres pour bons? Je ne le pense pas. Ainsi j'ai peine à croire aux cent vingt coudées ou soixante-trois mètres de hauteur du *pronaos*, parce qu'une construction pareille eût été plus qu'étrange. Que dire en effet d'un pylône ayant six fois en hauteur la plus grande dimension de sa base, et douze fois la plus petite? C'eût été en quelque sorte une moitié d'obélisque. Il y a donc à démêler ici une confusion certaine, et je crois que la chose est possible. D'une part, Josèphe nous dit que les dimensions en hauteur des fondations et de l'édifice au-dessus du sol, étaient égales, de telle sorte que la hauteur totale de la construction était de cent vingt coudées. Un peu plus loin, en parlant du *pronaos*, il donne à celui-ci une hauteur invraisemblable de cent vingt coudées au-dessus du sol. A son compte donc la hauteur totale de la construction du *pronaos* eût été de deux cent quarante coudées, au lieu de cent vingt, double de la hauteur de soixante coudées qu'il attribue au temple proprement dit. Or ce dernier chiffre est incontestablement faux, puisque le livre des Rois ne donne au temple que trente coudées de hauteur. Admettons que le fait de l'égalité de hauteur des constructions enterrées et extérieures soit certain, ce que, pour ma part, je crois sans difficulté; admettons de même que Josèphe donne au *pronaos*, sur la foi d'une tradi-

tion exacte, une hauteur double de celle du temple, nous conclurons, en nous servant de la même tradition, que le *pronaos* avait soixante coudées, ou trente et un mètres cinquante centimètres de hauteur, le temple en ayant indubitablement trente, ou quinze mètres soixante-quinze centimètres. A ces soixante coudées, ajoutons les soixante coudées de hauteur des fondations du *pronaos*, et nous retombons sur les cent vingt coudées du livre des Chroniques, chiffre qui comprend, je n'en doute pas, la hauteur des fondations; tandis que les chiffres *cent vingt* et *soixante* coudées des hauteurs respectives attribuées par Josèphe au *pronaos* et au *naos*, au-dessus du sol, doivent être compliqués du chiffre de hauteur des fondations, et sont par conséquent trop forts de moitié.

En résumé, Josèphe, par un véritable *lapsus calami*, a doublé toutes les hauteurs, faute de se rendre compte, par un simple tracé, des rapports impossibles de ces hauteurs fautives, avec les largeurs et les longueurs réelles des différentes parties de l'édifice. Nous nous croyons donc en droit d'adopter définitivement les mesures suivantes :

	Coudées.	Mètres.
Longueur dans œuvre du temple proprement dit....	60	31,50
Largeur dans œuvre..............................	20	10,50
Hauteur au-dessus du sol........................	30	15,75
Hauteur des fondations du temple au-dessous du sol.	30	15,75
Longueur du *pronaos* dans œuvre et perpendiculairement à l'axe du temple......................	20	10,50
Largeur du *pronaos* dans œuvre et parallèlement à l'axe du temple..............................	10	5,25
Hauteur du *pronaos* au-dessus du sol....	60	31,50
Hauteur des fondations du *pronaos* au-dessous du sol.	60	31,50

De l'ensemble de ces mesures résulte un premier fait d'une extrême importance, c'est que le temple de Salomon était construit sur le même plan que les temples des Égyptiens; qu'il avait comme eux un *pronaos* ou pylône, plaqué contre l'entrée du *naos*, et d'une hauteur double de celle du *naos* lui-même. Ainsi, que l'on compare la disposition générale du temple de Khons, à Karnak, avec celle que nous sommes déjà en mesure de déduire des chiffres établis tout à l'heure, et l'on sera frappé, je n'en doute pas, de la presque identité des deux plans. Seulement dans le temple de Salomon, les rapports des dimensions sont tous exprimés par des fractions simples, comme demie, tiers, quart, etc., tandis qu'il n'en est pas rigoureusement de même dans le temple de Khons. L'architecte de Salomon, tout en appartenant à l'école égyptienne, a donc introduit dans ses plans une noble et imposante simplicité, que les monuments égyptiens, immédiatement comparables, ne nous présentent pas. Ce plan, nous avons vu que David l'avait transmis à son fils, en lui attribuant une origine divine. Il est certain que la parfaite harmonie de ses proportions ne laisse absolument rien à désirer.

Poursuivons l'examen de tous les renseignements que nous possédons sur la structure du temple.

Nous avons la certitude que des jours étaient pratiqués dans l'épaisseur des murailles; ainsi nous lisons dans le livre des Rois (I, VI, 4) : « Il (Salomon) fit à la maison des fenêtres transparentes fermées. » Tel est le sens que Cahen donne avec raison, je crois, au passage qui concerne ces baies; mais le Chaldéen parle de

fenêtres ouvertes en dedans et fermées au dehors. Très-probablement ces fenêtres étaient garnies de plaques de verre, que les Tyriens avaient dû fournir à Salomon. Je dois dire cependant que parmi les débris qui encombrent les pentes de la vallée de Josaphat, j'ai ramassé un beau fragment de cristal de roche aplani sur deux faces et portant en outre, sur l'une d'elles, une pointe comme celle d'une étoile taillée au touret. Ce curieux morceau, recueilli avec une prodigieuse quantité de cubes de mosaïque grossière, provenant certainement du temple primitif, provient très-probablement lui-même de ce temple, dont peut-être les fenêtres étaient closes de plaques de cette précieuse matière. Au reste, c'est là une pure hypothèse à laquelle je n'attache aucune importance; il me suffit ici de constater que quelle que fût la matière employée, verre ou cristal de roche, des fenêtres transparentes étaient pratiquées dans l'épaisseur des murs du temple.

Voyons maintenant quelle était la disposition intérieure du temple : nous lisons dans les Rois (I, VI) : « ... 16. Et il bâtit dans l'intérieur le *debir* (le sanctuaire), pour être le saint des saints. — 17. La maison, qui est le temple de devant, avait quarante coudées. — 19. Il prépara le *debir* intérieurement au milieu de la maison, pour y placer l'arche de l'alliance de l'Éternel. — 20. Et le *debir* avait sur le devant vingt coudées de longueur, vingt coudées de largeur et vingt coudées de hauteur. »

Le livre des Chroniques nous parle du *debir* de la manière suivante (II, III, 8) : « Il fit la maison (la

chambre) du saint des saints, dont la longueur, égale à la largeur de la maison, était de vingt coudées, et la largeur de vingt coudées. »

Josèphe décrit ainsi le saint des saints (*Ant. jud.* V, III, III, 3) : « Ayant divisé le *naos* en deux parties, il fit une chambre intérieure de vingt coudées, pour qu'elle servît d'*adyton*, et une chambre extérieure de quarante coudées, qui fut le temple saint (ἅγιον ναὸν ἀπέδειξεν). » Dans la phrase suivante, l'historien mentionne le mur de refend qui séparait l'*adyton* du *saint*. Un peu plus loin encore, à propos des *keroubim*, Josèphe dit que Salomon en fit placer deux dans l'*adyton*, qui avait vingt coudées de largeur et vingt de longueur; mais il ne parle pas de la hauteur de cette portion du temple.

Résumons maintenant ce que nous fournissent de renseignements positifs, les trois passages que je viens de reproduire.

La longueur totale du temple, le vestibule non compris, était de soixante coudées ou de trente et un mètres cinquante centimètres. Cette longueur fut partagée en deux, l'une de vingt coudées (dix mètres cinquante centimètres), et l'autre de quarante coudées (vingt et un mètres). La première de ces portions devint la longueur, parallèle à l'axe général, du sanctuaire impénétrable, de l'*adyton*, du *debir*, qui avait la largeur même du temple, c'est-à-dire dix mètres cinquante centimètres, mais qui n'avait plus dans œuvre que vingt coudées ou dix mètres cinquante centimètres de hauteur; tandis que le saint, ou *naos*, avait trente coudées, c'est-à-dire quinze mètres soixante-quinze centi-

mètres. Il y avait donc incontestablement une décroissance de hauteur très-notable (d'un tiers!) entre le plafond du *naos* et le plafond de l'*adyton*. Cette décroissance, hâtons-nous de le faire observer, était de règle dans l'architecture égyptienne, et on la remarque parfaitement dans la coupe générale du temple de Khons, à Karnak, temple où, à partir du pylône, toutes les hauteurs des appartements sacrés vont constamment en diminuant. En devons-nous conclure que pour le spectateur placé à l'extérieur du temple cette décroissance des hauteurs successives était apparente? Il n'est pas possible de l'admettre, et j'en dirai tout à l'heure la raison. Ce n'était donc qu'à l'intérieur que cette dégradation des hauteurs successives pouvait être constatée; et à l'extérieur, les deux seules hauteurs relatives du pylône et du temple étaient faciles à reconnaître, puisque l'une n'était que la moitié de l'autre.

En résumé, voici la série des dimensions du saint et du saint des saints :

	Coudées.	Mètres.
Longueur du saint des saints dans œuvre..	20	10,50
Largeur du saint des saints dans œuvre....	20	10,50
Hauteur du saint des saints dans œuvre...	20	10,50
Longueur du saint dans œuvre...........	40	21,00
Largeur du saint dans œuvre............	20	10,50
Hauteur du saint dans œuvre............	30	15,75

Avant de discuter les épaisseurs des murailles, occupons-nous des trois étages de chambres qui furent adossés au temple, sur toute l'étendue de son pourtour.

Nous lisons dans les Rois (I, VI.) « 5. Il bâtit contre le mur de la maison une galerie étendue autour des mu-

railles de la maison, autour du *hikal* (du temple) et du *debir* (sanctuaire), et il fit des chambres latérales tout autour. — 6. La galerie inférieure avait cinq coudées de largeur, celle du milieu avait six coudées de largeur, et la troisième était large de sept coudées, car il fit des rétrécissements en la maison par dehors à l'entour, pour ne pas entamer la muraille de la maison. — 8. La porte de la galerie du milieu était au côté droit de la maison, et on montait par un escalier tournant à la galerie du milieu, et de celle du milieu à la troisième. »

Il n'y a pas de passage correspondant dans le livre des Chroniques; dans Josèphe, au contraire, nous trouvons les détails qui suivent (*Ant. jud.*, VIII, III, 2) : Salomon fit bâtir autour du temple trente édicules, qui y étaient accolés et qui étaient rejetés entièrement à l'extérieur; ils avaient des dimensions extrêmement petites. On pénétrait de l'un dans l'autre; chacun avait cinq coudées de largeur, cinq de longueur et vingt de hauteur; sur cette première rangée en était établie une seconde, et sur celle-ci une troisième, dont les chambres avaient précisément les mêmes dimensions et étaient en même nombre que celles de la galerie inférieure; si bien que les trois étages réunis égalaient en hauteur la portion la moins élevée de l'édifice général, c'est-à-dire le corps du temple même. Car, ajoute Josèphe, le haut de l'édifice n'était point entouré de petites constructions. Un plafond de cèdre couvrait tous ces édicules, et chacun avait le sien, qui ne se reliait pas au plafond des édicules voisins. Un toit commun les recouvrait tous, il était

formé de très-longues poutres reposant à la fois sur les deux côtés du temple, de façon que les murs intermédiaires, reliés par ces pièces de bois, pussent acquérir ainsi plus de solidité; au-dessous de ces poutres était le plafond, lambrissé et destiné à être revêtu d'or. Le roi imagina de placer dans l'épaisseur des murailles l'escalier qui conduisait aux galeries supérieures; en effet, les galeries n'avaient pas de grandes portes ouvertes à l'orient comme le temple, mais on y parvenait par de petites portes de côté.

Voyons maintenant quel parti nous pouvons tirer de la comparaison de ces divers renseignements.

Le nombre des chambres latérales comprises dans les galeries à triple étage, accolées aux murs extérieurs du temple proprement dit, n'est pas fixé dans l'Écriture sainte; Josèphe nous apprend qu'elles étaient au nombre de trente dans chaque étage.

L'Écriture sainte nous dit seulement que la galerie inférieure avait une largeur de cinq coudées, ou deux mètres six cent vingt-cinq millimètres; celle du premier étage, une largeur de six coudées, ou trois mètres quinze centimètres, et enfin la plus élevée, une largeur de sept coudées, ou trois mètres six cent soixante-quinze millimètres. Josèphe donne à toutes ces chambres les mêmes dimensions, à savoir, cinq coudées, ou deux mètres six cent vingt-cinq millimètres de largeur, cinq coudées, ou deux mètres six cent vingt-cinq millimètres de longueur, et vingt coudées ou dix mètres cinquante centimètres de hauteur. Tous ces chiffres de Josèphe sont inadmissibles, et voici pourquoi : quiconque a

tant soit peu étudié l'art de bâtir, sait que les constructeurs, pour donner de la solidité aux murailles, sont obligés de diminuer l'épaisseur de celles-ci, à mesure qu'elles s'élèvent au-dessus du sol, et que cette décroissance indispensable de l'épaisseur, porte le nom particulier de *fruit*. Il n'est pas sans intérêt de constater que l'écrivain sacré a tenu compte du fruit des murailles, tandis que Josèphe semble ne s'être pas douté que cette règle élémentaire de construction existât.

Josèphe donne à chacune de ces trois galeries superposées, une hauteur de vingt coudées ou de dix mètres cinquante centimètres, pour arriver à la hauteur de soixante coudées qu'il a fautivement admise pour le temple lui-même, hauteur qui, nous en avons la certitude absolue, n'était que de trente coudées. Pour qu'un toit commun recouvrît et le temple et les chambres latérales de l'étage supérieur, il fallait que ces chambres n'eussent en réalité que dix coudées de hauteur ou cinq mètres vingt-cinq centimètres au plus. Je dis au plus parce que je ne connais encore aucune épaisseur des murs de refend, des plafonds, ni même des murs extérieurs du temple. Ce que nous savons déjà néanmoins, c'est que le fruit réparti sur les deux murs entre lesquels étaient ouvertes ces galeries, était d'une coudée pour une hauteur de dix coudées, et par conséquent d'une demi-coudée pour chacune des murailles. Ce fruit, au lieu d'être continu, était pratiqué par ressauts d'une demi-coudée, ou de deux cent soixante-deux millimètres cinq dixièmes, qui constituèrent la largeur de l'appui des poutrelles formant à la fois le

corps du plafond et le plancher de deux chambres superposées. Avec cette hypothèse s'explique très-bien le verset 6 du livre des Rois, où il est question des rétrécissements qui furent pratiqués extérieurement dans la muraille du temple, pour que celle-ci ne fût pas entamée, afin d'offrir des encastrements aux poutrelles des planchers.

Nous avons vu que les assises des murs salomoniens de l'enceinte étaient en retraite de cinq centimètres les unes sur les autres, et que ces assises avaient une hauteur moyenne d'un mètre. Il est très-curieux de voir que le fruit des murs du temple, déduit du texte même de l'Écriture, est pour ainsi dire identique avec le fruit des murs salomoniens de l'enceinte, déduit de la mesure directe. Là encore le fruit est pratiqué par ressauts successifs; seulement il est réparti sur chaque assise, tandis que pour le temple, la nécessité d'appuyer des poutrelles de plancher, sans entamer les murailles, avait fait maintenir verticales des portions de murs de cinq mètres vingt-cinq centimètres de hauteur, à la condition de reporter au sommet de chacune de ces portions tout leur fruit, qui était de deux cent soixante-deux millimètres cinq dixièmes.

Josèphe nous affirme que les chambres de chaque galerie étaient au nombre de trente, et qu'elles avaient cinq coudées de longueur et cinq coudées de largeur. Faisant abstraction des épaisseurs des murs de refend, nous aurons pour les trente chambres un développement de cent cinquante coudées. De là nous pouvons conclure l'épaisseur *minimum* des murailles du

temple. Sans murailles, nous aurions pour le développement du tracé, dans œuvre, du *naos* et de l'*adyton* 60 + 60 + 20, c'est-à-dire cent quarante coudées, c'est-à-dire encore dix coudées de moins que n'en exigent les longueurs des trente chambres de la galerie inférieure, mises bout à bout et sans interposition de murs de refend. Il est donc certain que pour réunir trente chambres au rez-de-chaussée, toujours abstraction faite des murs de refend, la muraille du temple aurait dû avoir au minimum deux coudées et demie d'épaisseur, soit un mètre trois cent douze millimètres cinq dixièmes. Je n'ai pas besoin, je pense, d'insister beaucoup pour montrer qu'un mur pareil n'aurait en aucune façon pu recevoir ces retraites successives d'une demi-coudée, appliquées deux fois de suite toutes les dix coudées, et qu'il n'eût pas été possible de donner aux chambres des galeries, des murs de refend d'une certaine épaisseur suffisante. Nous sommes donc très-loin de compte avec des murs d'un mètre trois cent douze millimètres cinq dixièmes d'épaisseur, et nous devons chercher ailleurs des indices de l'épaisseur réelle des murailles du temple, épaisseur qui devait être beaucoup plus considérable.

Maintenant que nous avons étudié tout ce qui concerne le temple proprement dit, nous devons parler des édifices accessoires que contenait la grande enceinte extérieure.

Le premier dont nous ayons à nous occuper est l'estrade royale. Voici ce que nous lisons à son sujet dans les Chroniques (II, VI) : « 12. Il (Salomon) se plaça

devant l'autel de Jéhovah, en face de toute l'assemblée d'Israël, et étendit ses mains. — 13. Car Salomon avait fait et placé au milieu de l'*azarah* une estrade d'airain de cinq coudées de longueur, de cinq coudées de largeur et de trois coudées de hauteur; il se plaça dessus et se mit à genoux, en face de toute l'assemblée d'Israël et il étendit ses mains vers le ciel, etc., etc. » La plate-forme de cette estrade sur laquelle Salomon se prosterna pour adresser sa prière à l'Éternel, lors de la consécration du temple, avait donc deux mètres six cent vingt-cinq millimètres en carré, et un mètre cinq cent soixante-quinze millimètres de hauteur.

Cette estrade était devant l'autel d'airain, car nous lisons dans le livre des Rois (I, VIII, 22) à propos du même fait : « Salomon se plaça devant l'autel de l'Éternel, en face de toute l'assemblée d'Israël, et étendant ses mains vers le ciel, etc., etc. »

Quant à l'autel, sa place était devant le pylône du temple. Voici en effet un témoignage formel qui fixe la position de cet autel; nous trouvons dans les Chroniques (II, VIII) : « 12. Alors Salomon fit des holocaustes à Jéhovah, sur l'autel de Jéhovah qu'il avait bâti devant le portique. » Il n'est donc pas possible de conserver le moindre doute sur le véritable emplacement de l'autel des holocaustes. D'ailleurs Josèphe est fort explicite sur ce point, et voici ce qu'il dit : « L'autel d'airain fut placé devant le temple et en face de la porte d'entrée, afin que cette porte étant ouverte, on pût voir l'accomplissement des cérémonies sacrées et

constater la grande valeur des victimes offertes. » (*Ant. jud.*, VIII, IV, 1.)

Les livres saints ne nous donnent aucun détail sur les parvis sacrés, et nous ne trouvons que la simple indication suivante : « Il (Salomon) fit un parvis pour les *cohenim* et la grande enceinte ; puis des portes à l'enceinte, et il couvrit d'airain ces portes. » (*Chron.*, II, IV, 9.)

Heureusement Josèphe nous donne sur les parvis de précieux détails que nous devons reproduire, sans vouloir toutefois les considérer comme d'une exactitude irrécusable. Voici donc ce que nous apprend Josèphe (VIII, III, 9) : « Salomon construisit autour du temple une enceinte circulaire, qui se nomme *Gision* (γείσιον) dans la langue du pays, et *Trinkos* (θριγκὸς) en grec. Cette enceinte qui avait trois coudées (un mètre cinq cent soixante-quinze millimètres de hauteur), était destinée à tenir le peuple écarté de l'entrée du temple, entrée qui n'était permise qu'aux prêtres seuls. Au delà de cette enceinte le roi fit construire un *hiéron* quadrangulaire orné de portiques très-élevés et dans lesquels des portes de grande dimension donnaient accès. Chacune de ces entrées faisait face à l'un des points cardinaux et était close par des portes dorées. Il était permis d'entrer dans ces portiques à tout homme du peuple qui était pur et qui observait les préceptes de la loi. On ne saurait dire, et l'on pourrait à peine croire, en les voyant, toute la magnificence de ces portiques extérieurs.... Le sol du *hiéron* extérieur était de plain-pied avec celui du temple. Ce *hiéron* fut entouré de porti-

ques doubles, soutenus par de hautes colonnes en pierre du pays, sur lesquelles reposait un toit de cèdre orné de lambris. Toutes les portes de ce *hiéron* étaient d'argent. »

Nous croyons n'avoir négligé aucun des renseignements que nous fournissent les livres saints, des Rois et des Chroniques, et les écrits de Flavius Josèphe, touchant le fameux temple de Salomon. A mesure que nous enregistrions les détails descriptifs, nous avons fait ressortir, chaque fois que la chose était possible, les analogies que nous trouvions entre ce somptueux monument et ceux de l'Égypte ou de l'Assyrie. Nous n'avons donc pas besoin de répéter ici, dans un résumé à peu près inutile, des assertions que nous avons, du moins nous l'espérons, pleinement justifiées.

Nous allons maintenant quitter le temple de Salomon, pour passer au palais que ce monarque se fit élever sur le mont Sion, c'est-à-dire à proximité de la plate-forme du mont Moriah ou du temple. Nous avons déjà eu l'occasion de décrire les restes précieux du pont qui servait de communication entre ces deux somptueux édifices ; nous n'y reviendrons donc pas ici. Ce ne fut qu'après avoir achevé la construction du temple, que Salomon songea à se bâtir un palais pour lui-même. Voici comment l'Écriture sainte nous parle de cet édifice (*Rois*, I, VII) : « 1. Salomon bâtit sa maison en treize ans, et il acheva toute sa maison. — 2. Il bâtit la maison de la forêt du Liban, de cent coudées de long, cinquante coudées de large et trente coudées de haut, sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et sur les

colonnes il y avait des poutres de cèdre. — 3. Un toit de cèdre au-dessus des appartements qui étaient sur les colonnes, (au nombre de) quarante-cinq, quinze par rangée. — 4. Trois rangées d'ouvertures de fenêtres, (savoir) trois fois une fenêtre sur une fenêtre. — 5. Toutes les ouvertures et les portes étaient carrées; une fenêtre au-dessus d'une autre trois fois. — 6. Il fit un portique de colonnes, de cinquante coudées de long et de trente coudées de large; et un (autre) portique devant elles (les colonnes); et des colonnes et un architrave devant elles. — 7. Il fit le portique du trône où on jugeait, le portique du jugement; il le couvrit de cèdre, du sol jusqu'au plafond. — 8. Et la maison où il habitait, (était) dans une autre cour au dedans du portique, faite de la même manière; il fit une maison à la fille de Pharaon que Salomon avait épousée, comme ce portique (*sic*). — 9. Toutes ces (constructions) de pierres de prix, taillées d'après la mesure, sciées à la scie, en dedans et en dehors, depuis le fond jusqu'aux corniches, et en dehors jusqu'à la grande cour. — 10. La fondation en était de pierres de prix, de grandes pierres, de pierres de dix coudées et de pierres de huit coudées. — 11. Et par-dessus, des pierres de prix, taillées d'après la mesure, et du cèdre. — 12. Et la grande cour (avait) à l'entour trois rangées de pierres taillées, et une rangée de poutres de cèdre, (et ainsi) pour le vestibule intérieur de la maison de Jéhovah, et pour le portique de la maison. »

Les Chroniques ne mentionnent qu'en passant le palais que Salomon se fit élever. Voici les versets où il

en est question : « Salomon pensa à bâtir une maison pour le nom de Jéhovah et une maison pour le siége de la royauté. » (*Chron.*, II, II, 1.) « Il arriva au bout de vingt ans que Salomon eut bâti la maison de Jéhovah et sa (propre) maison. » (*Chron.*, II, VIII, 1.) Nous avons vu que Salomon mit sept années à construire le temple (*Rois*, I, VI, 38), et treize années à construire son palais (*Rois*, I, VII, 1) ; le dernier verset que nous venons de rappeler prouve donc que les deux constructions ne marchèrent pas un seul instant de front, et que tant que le temple ne fut pas entièrement terminé, le roi n'eut pas l'idée d'employer pour son compte un seul des ouvriers dont le concours était nécessaire à l'achèvement du temple.

Le texte biblique relatif au palais a besoin de quelques explications que nous allons donner le plus brièvement possible. Procédons verset par verset.

Le verset 2 nous apprend que ce palais reçut le nom de maison de la forêt du Liban, sans doute à cause de l'énorme quantité de bois de cèdre qui fut employée dans sa construction. Il nous en fait ensuite connaître les principales dimensions. Il avait cent coudées de longueur, c'est-à-dire cinquante-deux mètres cinquante centimètres; cinquante coudées de largeur, c'est-à-dire vingt-six mètres vingt-cinq centimètres; et enfin trente coudées de hauteur, c'est-à-dire quinze mètres soixante-quinze centimètres. L'édifice était supporté par quatre rangées de colonnes de cèdre, et sur ces colonnes il y avait des poutres de cèdre. Il est clair que ces soutiens ou colonnes (*âamoudim*) n'existaient qu'au rez-de-

chaussée. Elles formaient trois travées, puisqu'elles étaient sur quatre rangs, et les poutres de cèdre appuyées sur les colonnes devaient avoir huit mètres soixante-quinze centimètres de portée, ce qui est très-raisonnable.

Le verset 3 nous apprend qu'un toit de cèdre existait au-dessus des appartements qui étaient sur les colonnes, et que ces appartements étaient au nombre de quarante-cinq, quinze par rangée. Si ces trois rangées étaient de plain-pied et ne formaient pas trois étages, chaque appartement avait huit mètres soixante-quinze centimètres de longueur (largeur d'une travée), et trois mètres cinquante centimètres de largeur seulement. Mais si chaque rangée de quinze appartements formait un étage distinct, ce qui est plus probable, un corridor de la largeur d'une travée pouvait, à chaque étage, séparer deux rangs de chambres commençant au delà d'une vaste antichambre, dans l'aire de laquelle était comprise la cage de l'escalier. Ce qui me paraît donner quelque apparence de probabilité à cette supposition, que je déclare d'ailleurs toute gratuite et fondée simplement sur les dimensions vraisemblables des chambres, c'est que le verset suivant, parlant des fenêtres, est ainsi conçu : « Trois rangées d'ouvertures de fenêtres, (savoir) trois fois fenêtre sur fenêtre. » Il est bien évident que des rangées de fenêtres ne peuvent être que des rangées superposées.

Toutes les ouvertures et les portes tournantes, dit le cinquième verset, étaient carrées. Cela est très-clair et ce verset s'explique de lui-même. Passons donc au

suivant, qui ne l'est pas autant. Il nous mentionne un portique orné de colonnes, de cinquante coudées de longueur et de trente coudées de largeur, c'est-à-dire de vingt-six mètres vingt-cinq centimètres de longueur et de quinze mètres soixante-quinze centimètres de largeur. Ce portique était appliqué contre l'édifice principal, dont il recouvrait exactement la moitié, en laissant démasquées, aux deux extrémités, deux ailes de treize mètres cent vingt-cinq millimètres de longueur. Il paraît très-naturel d'admettre que ce *portique de colonnes* n'avait pas de murailles fermant les entre-colonnements, et qu'en un mot c'était un véritable portique. L'entrée était rejetée en avant et formait un petit avant-portique également orné de colonnes et couvert.

Le verset 7 nous parle du portique du trône où l'on jugeait, c'est-à-dire du jugement; Salomon le couvrit de bois de cèdre du sol jusqu'au plafond. Cette dernière expression prouve que cette salle du trône était lambrissée, et par conséquent fermée de murailles.

Nous voici maintenant arrivés à des détails de disposition tout à fait incompréhensibles pour moi. « La maison qu'habitait le roi, dit le verset 8, était dans une autre cour en dedans du portique. » Je ne me charge pas d'expliquer ce verset, dont j'abandonne le commentaire architectonique à de plus habiles.

Le verset 9 est intéressant en ce qu'il nous donne des détails curieux sur les matériaux employés. Tout l'édifice était construit en belles pierres, taillées d'après la mesure, et sciées à la scie en dedans et en dehors,

depuis le bas jusqu'aux corniches (*thefhaout,* pierres en saillies), et au dehors jusqu'à la grande cour. Puisque les pierres étaient taillées d'après la mesure, elles l'étaient sur de véritables épures ; elles étaient taillées à la scie, ce qui prouve que ce procédé est d'une antiquité fort grande. Enfin, l'intérieur était orné de corniches, et le sol de cet intérieur était élevé au-dessus du pavé de la cour qui entourait le palais.

Le verset suivant nous décrit les pierres employées dans les fondations; elles avaient ou huit ou dix coudées, c'est-à-dire cinq mètres vingt-cinq centimètres de longueur, ou quatre mètres vingt centimètres seulement.

Les versets 11 et 12 nous apprennent que les murailles du palais étaient, comme celles du temple, formées de trois rangées de pierres de taille, revêtues de poutres de cèdre.

Nous avons apprécié les détails que l'Écriture sainte nous fournit sur le palais du roi Salomon, et nous devons déplorer le peu de précision que ces détails comportent. Voyons maintenant ce que l'historien Josèphe nous apprend de ce même édifice; mais ne perdons pas de vue qu'il ne pouvait en parler que d'après des traditions plus ou moins respectables. Nous lisons en substance ce qui suit dans les *Antiquités judaïques* (VIII, v, 2) : « Il fit bâtir un édifice ample et beau, orné d'un grand nombre de colonnes; il était destiné à recevoir le peuple, lorsqu'il se présentait pour demander justice. Il avait cent coudées de longueur, cinquante de largeur et trente de hauteur. Les colonnes

de cèdre qui le soutenaient étaient prismatiques et quadrangulaires; l'édifice était couvert suivant le mode corinthien, orné et soutenu à la fois à l'aide de montants également espacés (ou d'égale mesure?) et de clôtures de portes triglyphes (trois fois, ou très-bien ciselées?). Un autre édifice quadrangulaire, ayant en longueur la largeur totale du premier, et en largeur trente coudées seulement, était appliqué sur le milieu de la face du palais. Devant était un *naos* (temple) soutenu par de puissantes colonnes. Ce second édifice, appliqué au premier, contenait une salle magnifique, dans laquelle siégeait le roi, lorsqu'il rendait la justice. L'habitation de la reine y était attenante, ainsi que d'autres appartements, destinés au repos et aux autres usages de la vie. Tous étaient lambrissés de cèdre. Les constructions furent faites en partie de pierres de taille de dix coudées, mais revêtues de pierres précieuses de placage, que l'on va chercher au loin pour l'ornementation des temples et des palais. La beauté de ces pierres de revêtement resplendissait sur une triple rangée. Une quatrième était ornée du plus admirable ouvrage de sculpture, représentant des arbres et des plantes de toute sorte, aux rameaux et aux feuilles pendants, et ciselés avec un art si merveilleux qu'ils semblaient pour ainsi dire s'agiter en cachant la pierre qu'ils recouvraient. Tout le reste de la surface des murs, jusqu'au plafond, était couvert de stuc orné de peintures de couleurs variées. D'autres édifices furent élevés auprès des premiers, pour servir aux fêtes et réjouissances; c'étaient des portiques immenses, et au

milieu d'eux une splendide salle de festin toute ornée d'or. Tout le mobilier destiné à recevoir les convives était lui-même en or. Il serait difficile de raconter la grandeur et la variété des appartements royaux, d'énumérer les grandes chambres et les petites qui composaient ces appartements, aussi bien que les chambres secrètes et souterraines; de décrire la beauté des bosquets qui charmaient l'œil et protégeaient le corps contre les brûlantes ardeurs de l'été. En résumé, il fit si bien que l'édifice entier fut composé de pierres éclatantes de blancheur, de cèdre, d'or et d'argent. Les toits et les murailles furent, comme au temple du Seigneur, décorés de pierres enchâssées dans de l'or. L'ivoire lui-même fut mis à contribution, et il en fit faire un trône en forme de tribune, sur lequel on montait par six gradins. Sur les côtés de ceux-ci se trouvaient placés douze lions, et deux autres lions se tenaient au sommet aux côtés du trône. Des bras garnissaient le siége du roi. Ce siége était établi sur la figure d'un jeune taureau regardant en arrière. Toutes les parties du trône étaient reliées entre elles avec de l'or. »

Tel est le récit de Josèphe, récit qui paraît, comme celui qui concerne le temple, empreint d'une assez forte exagération, bien qu'on y retrouve tous les détails principaux contenus dans le texte biblique que j'ai examiné plus haut. Ce que le récit de Josèphe prouve une fois de plus, c'est l'emploi de l'ornementation végétale que nous avons déjà signalée plusieurs fois comme étant caractéristique de l'art des Juifs.

Le récit de Josèphe présente un détail fort curieux, c'est la description du trône de Salomon, description empruntée par l'historien des Juifs au livre des Chroniques et à celui des Rois. D'après ce que dit Josèphe, ce trône était orné de quatorze figures de lions et d'une figure de taureau. Voici maintenant la description authentique que nous fournit l'Écriture sainte (*Chroniques*, II, IX) : « 17. Le roi fit un grand trône d'ivoire et le couvrit d'or pur. — 18. (Il y avait) six degrés au trône, un gradin en or fixé près du trône, avec des bras d'un côté et de l'autre, à l'endroit du siége ; deux lions étaient auprès des bras. — 19. Douze lions y étaient placés sur les six degrés, d'un côté et de l'autre ; il ne s'en est pas fait de pareil pour aucune autre royauté. » On voit que Josèphe ne s'est pas tenu rigoureusement au texte biblique, qu'il avait certainement sous les yeux. Quoi qu'il en soit, voilà une fois de plus les prescriptions de la loi mosaïque complétement enfreintes. Au reste, il ne sera pas sans intérêt de constater que les infractions de ce genre, dont Salomon se rendit coupable, furent réellement condamnables aux yeux du peuple juif et fortement blâmées par lui. C'est encore Josèphe qui va nous en fournir la preuve. Nous lisons dans les *Antiquités judaïques* (VIII, VII, 5) : « Il était déjà arrivé à Salomon d'offenser Dieu et de manquer à l'observation de la loi divine, lorsqu'il fit les bœufs de bronze sur le dos desquels reposait le grand bassin sacré appelé *la mer*, et lorsqu'il fit placer des lions autour de son trône ; car il était formellement défendu de faire des figures de ce genre. »

Le reste du règne de Salomon, dans le livre des Rois et dans celui des Chroniques, ne nous fournit plus que quelques détails peu importants et quelquefois peu explicites; ainsi nous lisons dans les Chroniques (II, IX) : « 10. Et aussi les serviteurs de Houram et les serviteurs de Salomon qui avait apporté l'or d'Ophir, apportèrent du bois d'*aldjoumim* et des pierres précieuses. — 11. Le roi fit, du bois d'*aldjoumim*, des gradins pour la maison de Jéhovah et pour la maison du roi, ainsi que des *kinour* et des *nabel* pour les musiciens; on n'en vit pas de pareils auparavant au pays de Juda. » Le nom d'*aldjoumim* se trouve écrit ailleurs, avec une transposition, *almoudjim* (*Rois*, I, x, 11). Les lexiques le décrivent comme un bois précieux et odoriférant qui vient de la Perse et de l'Inde, et qu'ils supposent être du sandal rouge. C'est là une question que je ne me charge pas de décider.

Nous trouvons encore le détail suivant (*Chroniques*, II, IX) : « 15. Le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu, employant six cents (sicles) d'or battu à un bouclier. — 16. Et trois cents boucliers d'or battu, employant trois cents (sicles) d'or à un bouclier, et le roi les plaça dans la maison de la forêt du Liban. — 20. Toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or, et toute la vaisselle de la maison de la forêt du Liban, d'or fin. L'argent n'était estimé de rien du temps de Salomon. »

Ces boucliers étaient du poids de six cents et de trois cents sicles. Le sicle étant équivalent à six grammes, les premiers pesaient trois kilogrammes soixante

décagrammes, et les seconds un kilogramme quatre-vingt décagrammes seulement. Ils servaient probablement à la décoration des murailles auxquelles ils étaient suspendus. Un précieux bas-relief assyrien trouvé à Khorsabad, et publié dans le magnifique livre de M. Botta, représente le pillage d'un édifice dans lequel les Assyriens pénètrent par le toit : on les voit décrocher des murailles des boucliers bombés qu'ils emportent en s'éloignant. Je ne doute pas, pour ma part, que ces boucliers ne soient les analogues de ceux que le roi Salomon avait fait fabriquer, afin d'en orner son palais.

Tous les faits que je viens de rapporter, en les extrayant du livre des Chroniques, se trouvent reproduits dans le livre des Rois, presque dans les mêmes termes. Ainsi (*Rois*, I, x, 12), il est dit que Salomon fit faire avec le bois d'*almoudjim* un escalier pour la maison de l'Éternel et un pour son palais, ainsi que des *kinour* et des *nabel* pour les chantres. Mais le verset ajoute : « Il n'est plus venu et il n'a plus été vu de ce bois d'*almoudjim* jusqu'à ce jour. « Ce curieux détail prouve que les relations à l'aide desquelles Salomon se procurait ce bois précieux, furent interrompues à partir de son règne, et ne se rétablirent pas avant la chute de la dynastie de David.

Les versets 16 et 17 mentionnent les boucliers d'or fabriqués par l'ordre de Salomon, mais ne nous donnent aucun détail de plus sur leur valeur et sur leur destination.

Les versets 19 et 20 parlent du trône d'ivoire en des termes un peu différents de ceux que présente le

passage parallèle des Chroniques. Ainsi il y est dit (19) : « Il y avait six degrés au trône, et le haut du trône était rond par derrière avec des accoudoirs de chaque côté à l'endroit du siége. » Tout le reste est identique.

Enfin le verset 21 dit que toute la vaisselle du buffet de Salomon était d'or, ainsi que toute la vaisselle de la maison de la forêt du Liban.

Le chapitre XI du premier livre des Rois nous parle de l'idolâtrie dont Salomon se rendit coupable vers la fin de son règne. Voici ce que nous y lisons : « 1. Le roi Salomon avait plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes et des Hittites. — 3. Il eut sept cents épouses, princesses, et trois cents concubines; et ses femmes détournèrent son cœur. — 4. Ce fut au temps de la vieillesse de Salomon, que ses femmes firent pencher son cœur vers d'autres dieux, et son cœur ne fut point entier envers l'Éternel son Dieu, comme le cœur de David son père. — 5. Salomon marcha après Astaroth, divinité des Sidoniens, et après les Molokh, abomination des Ammonites. — 7. Alors Salomon bâtit un haut lieu pour Kemos, abomination de Moab, sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem, et pour Molokh, abomination des enfants d'Ammon. — 8. Et il fit ainsi pour ses femmes étrangères, qui faisaient des encensements et sacrifiaient à leurs dieux. »

Ce fut cette conduite coupable qui entraîna, comme châtiment, la séparation des dix tribus. Du reste, ces faits ne sont pas consignés dans le livre des Chro-

niques, mais ils se retrouvent racontés de même que dans la Bible, dans les *Antiquités judaïques* de Josèphe (VIII, VII, 5). Le texte biblique que nous venons de rapporter ci-dessus ne parle que vaguement du lieu où Salomon avait fait établir les temples des idoles adorées par ses femmes. Il n'y est en effet question que de la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem. Heureusement un autre texte est beaucoup plus précis sur ce point. Le voici (*Rois*, II, XXIII) : « 13. Le roi (Josias) profana les hauts lieux qui étaient devant Jérusalem, à la droite (au sud) de la montagne de la Corruption, que Salomon, roi d'Israël (*sic*), avait bâtis à Astaroth, horreur des Sidoniens, à Kemos, horreur de Moab, et à Melcom, abomination des enfants d'Ammon. — 14. Il brisa les stèles et coupa les *acherim*, et en remplit la place d'ossements humains. » Il est rendu assez clair par la teneur de ces versets que la montagne dont il s'agit n'est autre chose que le sommet méridional du mont des Oliviers, auquel on n'a pas cessé de donner le nom de *mons Offensionis*, mont du Scandale. Remarquons en passant que le nom hébreu est *Hor-Hemasakhit*, et qu'au lieu de chercher ici le substantif dérivé du radical *sakhata*, être corrompu, on pourrait peut-être faire mieux et retrouver le nom méconnu *masakhit*, *des idoles*, nom que nous avons déjà rencontré bien des fois, en sorte que ce nom signifierait littéralement mont des Idoles, au lieu de mont du Scandale. Il n'y a de différence entre les deux mots hébraïques que je propose de considérer comme un seul et même mot, que l'emploi du *khet* au lieu du *koph* (*Lévitique*, XXVI, 1),

pour exprimer la gutturale *kh* que l'une et l'autre lettre hébraïque représentent dans une foule de mots. Quoi qu'il en soit du nom, le lieu qui l'a porté est reconnu avec une certitude suffisante, c'est bien le mont qui domine à l'est la vallée de Josaphat, et sur le flanc même duquel est bâti le misérable village de Siloam.

Ce n'est pas sans raison que j'ai rappelé la tradition chrétienne qui place en ce point le mont du Scandale, et que je me suis efforcé de démontrer qu'elle est parfaitement légitime. Voici pourquoi : je crois avoir retrouvé des traces certaines de quelques-uns de ces temples d'idoles, construits avec l'assentiment de Salomon, et c'est ce que je vais maintenant chercher à établir. Le village entier de Siloam domine, d'une vingtaine de mètres, au plus, le vallon riant et vert qui fut autrefois le jardin des rois de Juda. Aujourd'hui celui-ci n'est plus un seul jardin, mais c'est toujours une réunion de jardins admirablement cultivés et rendus aussi fertiles que possible par les irrigations que fournit la fontaine de Siloë. Les huttes du village sont adossées à un rocher vertical dans lequel se montrent d'innombrables vestiges d'excavations antiques, que la main de l'homme a réussi à détruire. Le sol lui-même sur lequel repose le village n'est composé que de roc mis presque partout à nu, et à la surface duquel se rencontrent, à chaque pas, des entailles régulières et assez profondes pour donner le plan d'une série de petits monuments taillés dans le roc vif et que la violence humaine a rasés à une époque inconnue. Ce qui est encore reconnaissable, parmi ces entailles, révèle la présence de toute

autre chose que des tombeaux antiques semblables à ceux qui se montrent en quantité dans la vallée de Hinnom. Quelques-uns de ces débris portent même des traces évidentes de balustrades et de stèles qui n'ont rien de commun avec les sépultures judaïques.

Mais il y a mieux que cela, un monument intact qui n'avait encore été signalé par personne, bien qu'il fût placé au bord même de l'escarpement au pied duquel s'étendent les jardins potagers du vallon, et bien qu'il méritât, plus peut-être que tous les autres monuments de Jérusalem, l'attention des archéologues, est venu me fournir la preuve matérielle que là n'étaient pas des tombeaux, mais bien des monuments d'un culte tout différent de celui des Hébreux. Voici la description exacte de ce curieux monument.

C'est un bloc monolithe détaché de la masse du roc sur trois côtés seulement, c'est-à-dire au sud, à l'ouest et au nord; l'entrée est à l'ouest, au-dessus de la vallée. C'est exactement la copie en grand de ces édicules égyptiens qui ornent nos musées. Un dé carré, à arètes légèrement inclinées en dehors, constitue la base du monument; au-dessus règne une corniche égyptienne formée, comme aux tombeaux d'Absalom et de Zacharie, d'un tore ou boudin surmonté d'un large cavet, que couronne une simple plate-bande; au milieu de la face est ouverte une porte munie au sommet de deux entailles rectangulaires placées en dehors des pieds-droits, et dont les analogues se retrouvent fréquemment aux portes des excavations égyptiennes.

Voici les dimensions des différentes parties de cette façade :

	Mètres
Largeur de la face au-dessous du tore	4,64
Largeur aux deux tiers de la hauteur de la porte	4,71
Hauteur de la porte	1,45
Largeur de la porte	0,70
Distance du sommet de la porte au tore	0,50
Largeur du tore	0,20
Distance du sommet du tore à la plate-bande	0,40
Hauteur de la plate-bande	0,28
Largeur de la plate-forme	5,16
Saillie de la plate-bande sur la face	0,26
Saillie du tore	0,12
Longueur de la plate-forme depuis la face extérieure jusqu'au rocher	6,23

Les faces latérales ne sont qu'ébauchées, ou du moins elles ne sont terminées que vers les parties voisines de la façade.

L'intérieur de l'édifice est rempli de fumier qui sert de litière à quelque misérable fellah de Siloam. Voici en quoi consiste cet intérieur : La porte, ouverte dans une paroi de trente centimètres d'épaisseur, débouche dans une petite antichambre carrée, de quatre-vingt-douze centimètres de côté, au fond de laquelle est percée une petite porte de soixante-dix centimètres de largeur, qui traverse une seconde paroi de trente centimètres d'épaisseur; cette porte débouche dans une chambre carrée de deux mètres quarante-trois centimètres de côté, qui offre sur les parois de gauche et du fond, à quatre-vingt centimètres environ au-dessus du sol, deux niches en arceau; la paroi de droite est nue.

Maintenant se présente une curieuse question : le monument de Siloam appartient-il à l'époque des rois de Juda? En réponse à cette question, deux hypothèses viennent à l'esprit, et nous allons les examiner successivement: ou c'est un tombeau, ou c'est un édifice sacré. Examinons la première hypothèse. Nous savons que les jardins du roi occupaient le fond de la vallée de Josaphat, dans la partie même que domine le monolithe que je viens de décrire. Sans aucun doute le roi n'aurait pas souffert qu'on vînt placer des tombeaux dans une position telle qu'ils dominassent précisément son jardin; or c'est ce qui serait inévitablement arrivé, si une nécropole, remplacée par le village moderne de Siloam, eût continué à recevoir des morts, à partir du moment où les jardins du roi furent tracés. Il est donc probable que cette nécropole de Siloam aurait été abandonnée, aussitôt que Salomon eut choisi le terrain placé à quelques mètres au-dessous, pour en faire son jardin royal. Dès lors, la conclusion serait forcée et il faudrait voir dans ce monolithe, qui n'appartient ni à l'art grec ni à l'art romain, un reste de la nécropole des Iébousiens qui occupaient Jérusalem avant la conquête hébraïque; mais n'oublions pas que cette conclusion est la conséquence de l'hypothèse que le monument est un tombeau.

Passons maintenant à l'autre hypothèse, suivant laquelle ce monument n'aurait rien de funéraire. Je l'ai déjà dit, nous avons ici la copie exacte de l'un de ces édicules monolithes consacrés par la piété des Égyptiens. Existe-t-il une circonstance dans laquelle un édicule de ce genre aurait pu être construit à pareille place ? Oui

certainement, si nous tenons compte du fait que le village de Siloam est placé précisément sur le flanc du mont du Scandale. J'ai transcrit tout à l'heure le passage biblique qui constate l'idolâtrie dont Salomon se rendit coupable dans les dernières années de sa vie. D'un autre côté, nous savons que la reine était fille du roi d'Égypte; très-probablement cette princesse ne put pas permettre que le culte dans lequel elle était née fût négligé, quand tous les cultes possibles étaient non-seulement tolérés, mais honorés par le roi. Sans aucun doute cette princesse, qui n'avait pas embrassé le judaïsme, puisque Salomon la relégua dans un palais qu'il lui avait fait construire hors de l'enceinte de la forteresse de David, eut un oratoire particulier où elle pouvait se livrer au culte de ses pères. L'origine du temple monolithe de style égyptien pur, taillé dans le roc à Siloam, n'est-elle pas étroitement liée à ce fait historique? je le crois fermement, mais je ne prétends imposer sur ce point ma croyance à personne. Toutefois j'attendrai pour changer d'avis, que l'on produise une explication plus rationnelle et plus satisfaisante de l'existence de ce monument étrange.

Il est un autre monument que la tradition constante appelle depuis une longue suite de siècles le tombeau d'Absalom, et c'est de lui que je dois maintenant m'occuper, puisque ce monument, si son origine était une fois bien établie, serait antérieur au temple lui-même. Commençons par réunir les renseignements que l'Écriture sainte et l'historien Josèphe nous ont transmis sur le compte du monument commémoratif que le fils

rebelle de David s'était fait élever, de son vivant, auprès de Jérusalem. Nous lisons dans le livre de Samuel (II, XVIII, 18) : « Absalom avait pris et dressé pour lui, de son vivant, un cippe (*metzebet*) dans la vallée du Roi, car, disait-il, je n'ai point de fils pour rappeler le souvenir de mon nom, et il avait appelé le cippe de son nom ; et il est appelé la Main d'Absalom jusqu'à ce jour. »

Bien que ce verset soit, suivant toute apparence, une glose introduite par la suite des temps dans le texte du livre de Samuel, il n'est pas moins très-important, ainsi qu'on va le voir. Un *metzebet*, c'est certainement en ce cas un monument funéraire, puisqu'il était destiné à conserver à la postérité le nom d'Absalom, et très-probablement à recouvrir la dépouille mortelle de ce prince. D'un part, quoique fils du roi David, il est rendu évident par ce seul fait, qu'Absalom n'avait pas à compter sur un sépulcre pour lui dans le caveau royal, destiné sans doute à ceux-là seulement qui porteraient la couronne. D'un autre côté, Absalom dut certainement faire élever son monument funéraire dans le voisinage du caveau royal. Le lieu qu'il choisit, notre verset l'appelle la *vallée Royale.* D'où pourrait provenir ce nom, si ce n'est de la présence de la catacombe royale ou de celle du jardin du roi? Quelle est maintenant la vallée qui a l'avantage de réunir à la fois le tombeau dynastique et l'emplacement du jardin royal? C'est la vallée de Josaphat ; donc c'est bien cette vallée qui a porté le nom de *vallée Royale*, et par cette raison seule le *metzebet* d'Absalom n'a pu être construit

que dans la vallée de Josaphat, la vallée funéraire par excellence.

Voyons maintenant ce que nous dit Josèphe au sujet du tombeau d'Absalom (*Ant. jud.*, VII, x, 3). Il raconte que ce prince s'était fait construire dans la vallée Royale une stèle de marbre (Στήλην λίθου μαρμαρίνου) éloignée de deux stades de Jérusalem, et qu'il appela *sa main*, en disant que quand bien même ses enfants périraient, son nom resterait attaché à cette stèle.

Remarquons d'abord que puisque Josèphe affirme que le monument d'Absalom n'était qu'à deux stades de Jérusalem, c'est qu'il en connaissait parfaitement l'emplacement. De plus, ce monument existait encore du temps de Josèphe, ou du moins il en existait des restes suffisants pour lui permettre d'affirmer qu'il était λίθου μαρμαρίνου, de pierre de marbre.

La tradition qui existe aujourd'hui date certainement de l'époque où il a été permis aux Juifs, bannis de Jérusalem par l'empereur Adrien, après la révolte de Bar-Koukebas, de rentrer dans cette ville. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que de temps immémorial le monument funéraire qui porte à Jérusalem le nom de *tombeau d'Absalom* a reçu ce nom des Juifs, dont pas un ne passe devant lui sans cracher dessus et sans lui jeter une pierre, pour punir par ce double outrage le crime du fils rebelle.

A Jérusalem, les chrétiens appliquent le même nom au même monument; les musulmans, au contraire, l'appellent *Tantourah-Faraoun*, *Tantourah* de Faraon (*Tantourah* est le nom d'un bonnet en forme de corne

longue de plus de soixante centimètres, dont s'affublent les femmes du Liban).

Quelle est la distance de la porte de Jérusalem au tombeau d'Absalom ? Quatre cents mètres environ. Josèphe nous parle de deux stades en nombre rond, c'est-à-dire de trois cent soixante mètres. Il y a donc identité entre les deux distances.

Il ne me reste plus qu'à mentionner ici un précieux passage du récit écrit en 333 par le pèlerin de Bordeaux. Le voici : « *Item ab Hierusalem euntibus ad portam, quæ est contra orientem, ut ascendatur in montem Oliveti, vallis quæ dicitur Josaphat; ad partem sinistram ubi, sunt vineæ, est et petra ubi Juda Scarioth Christum tradidit. A parte vero dextra est arbor palmæ de qua infantes ramos tulerunt et veniente Christo substraverunt. Inde non longe, quasi ad lapidis missum, sunt monumenta duo monubiles* (sic) *miræ pulchritudinis facta, in unum positus est Isaias propheta, qui* (sic) *est vere monolitus* (sic) *et in alium* (sic) *Ezechias rex Judæorum.* »

Le tombeau véritablement monolithe est celui qui porte aujourd'hui le nom de *tombeau de Zacharie*. L'autre, que le pèlerin de Bordeaux attribue (en 333, ne perdons pas cette date de vue) au roi Ézéchias, en respectant très-certainement une tradition qu'il trouva établie à Jérusalem, cet autre, dis-je, est indubitablement celui qui porte aujourd'hui le nom de *tombeau d'Absalom*.

Ceci posé, passons à la description du monument lui-même, et nous donnerons ensuite nos conclusions,

qui, j'en avertis d'avance, tendront à établir que c'est bien certainement le monument commémoratif élevé pour lui-même par Absalom, de son vivant.

Le premier monument sépulcral que l'on rencontre en descendant la vallée de Josaphat, à partir du jardin des Oliviers, est un mausolée dont toute la base a été prise dans la masse du rocher. Une sorte de cour a été taillée dans le flanc du mont des Oliviers, et ses parois verticales s'élèvent à droite, à gauche et derrière le monument. Un énorme noyau de roc, laissé debout au milieu de cette cour, a été taillé pour devenir la base du tombeau, dont le couronnement a été formé de gros blocs rapportés et parfaitement jointoyés sans ciment.

La base proprement dite de ce mausolée est inscrite dans un carré de six mètres quatre-vingts centimètres de côté. Sur chacune des faces se détachent deux colonnes ioniques et deux demi-colonnes placées dans les aisselles de deux pilastres d'antes. Sur cet ordre ionique repose une frise dorique comportant treize patères dissemblables et quatorze triglyphes avec gouttes. Au-dessus de cette frise se voit une véritable corniche égyptienne, composée d'un énorme tore ou boudin, que surmonte un vaste cavet évidé en larmier. A partir de la frise dorique, le corps du mausolée est inscrit dans un carré qui n'a plus que six mètres cinquante centimètres de côté. Jusqu'à la partie supérieure de la corniche égyptienne le monument est monolithe; à partir de là il est formé de blocs rapportés.

Le couronnement se compose d'abord d'un dé de six mètres trente-trois centimètres de côté, terminé par

une petite corniche formée de deux listels séparés par un tore et surmontés d'une doucine et d'une plate-bande. Au-dessus de celle-ci s'élève une partie cylindrique, ayant pour diamètre le côté du dé qu'elle surmonte, c'est-à-dire six mètres trente-trois centimètres. Ce cylindre a pour base la même corniche que je viens de décrire; et enfin, sur la surface du cylindre, règne un cordon formé de moulures semblables à celles de la base. Le cylindre est terminé à sa partie supérieure par un tore figurant un énorme cable tordu; au-dessus de celle-ci s'élève enfin une sorte de pyramidion à génératrice évidée en gorge. Le tout est couronné d'un gros bouquet de palmes assez semblable à un chapiteau égyptien. Je m'abstiens ici de donner les chiffres que j'ai recueillis et qui fixent les hauteurs relatives de toutes les portions de ce mausolée.

Au-dessus de la corniche égyptienne la face sud du monument présente une petite porte carrée placée vers l'angle sud-est. Cette porte est surmontée d'un évidement en cul-de-four qui est lui-même surmonté d'un cercle ciselé en saillie sur la surface du dé cubique.

Outre cette petite porte, assez difficile à atteindre, trois larges brèches ont été ouvertes dans les flancs du mausolée. L'une, dans la face ouest, entre les deux colonnes centrales, a enlevé tout le milieu de la frise dorique, et elle règne depuis les chapiteaux jusqu'au-dessus du tore égyptien. La seconde, ouverte dans la face nord, entre les deux colonnes centrales, est à bonne hauteur, et il est très-aisé de pénétrer par là dans l'intérieur du monument. Enfin la troisième brèche est

entamée dans la face orientale du dé cubique qui surmonte la corniche égyptienne.

La chambre dans laquelle on entre par la brèche ouverte au nord, est carrée et encombrée des pierres que les Juifs ne cessent d'y jeter et qui empêchent de deviner ce que présente le sol. Le plafond est orné d'un cadre en saillie et de deux cercles concentriques en creux; les côtés ouest, nord et est présentent une arcade dont le cintre est tangent au cadre du plafond. Le côté sud n'a pas d'arcade semblable, mais il offre à gauche une ouverture cintrée à laquelle viennent aboutir les marches d'un escalier qui descendait à l'intérieur du monument. A partir de la porte ouverte au sud, au-dessus de la corniche, une petite ouverture ménagée dans la masse conduit au-dessus du plafond de la chambre inférieure, sous une voûte en encorbellement, non taillée et semblable à celles que l'on trouve dans la grande pyramide d'Égypte, voûtes qui n'ont eu évidemment d'autre destination que celle d'alléger le poids de toutes les parties supérieures de l'édifice.

Maintenant que le monument est décrit, résumons les faits architectoniques qu'il nous révèle. D'abord, quant à l'ensemble, il ne rappelle rien de ce que nous montrent l'art grec et l'art romain. Nous y trouvons l'assemblage des éléments des ordres ionique et dorique et du style égyptien, le tout accompagné de formes qui ne se retrouvent point ailleurs. De plus nous y voyons employé, comme moyen d'ornementation, un cable tordu qui rappelle immédiatement ceux qui étaient sculptés sur la façade du saint des saints, dans

le temple de Salomon. Enfin ce tout, incohérent pour qui ne veut rien reconnaître de bon en dehors des ordres classiques, est d'une élégance réelle et dont on ne peut manquer d'être frappé, lorsqu'on examine le monument en lui-même, sans se préoccuper des règles essentielles des architectures grecque et romaine.

Voyons maintenant quelle est l'opinion que les savants ont émise jusqu'ici sur l'origine et sur l'âge de ce monument. Antiquaires et architectes ont été unanimes pour déclarer que c'était un monument de la décadence, remontant à la fin du quatrième siècle de notre ère, et non au delà. Nous avons déjà répondu à l'assertion qui fait du tombeau d'Absalom un monument aussi moderne, en constatant qu'en 333, c'est-à-dire à la fin du premier tiers de ce quatrième siècle, les habitants de Jérusalem eux-mêmes voyaient dans ce tombeau celui d'Ézéchias, roi de Juda. Passons donc à l'autre opinion. C'est, dit-on, un parfait modèle de la plus déplorable décadence de l'art grec. A ceci je réponds que je connais beaucoup de monuments de la décadence, et qu'il n'en est pas un seul qui m'ait présenté ce mélange bizarre des membres caractéristiques des ordres les plus disparates, c'est-à-dire de l'ionique, du dorique et de l'égyptien. Dès lors je me crois permis à mon tour de conclure tout différemment, c'est-à-dire de croire et de déclarer qu'un monument hybride de ce genre, est antérieur à l'époque où les Grecs opérèrent le départ des éléments à l'aide desquels ils constituèrent leurs ordres classiques, en empruntant à tous les monuments, ceux de ces éléments qui leur

paraissaient se marier le plus heureusement, pour en constituer un tout devenu désormais homogène.

Ceci admis, où est la difficulté de regarder le mausolée de la vallée de Josaphat, connu sous le nom de *tombeau d'Absalom*, comme étant en réalité le monument commémoratif que le fils de David s'était fait élever de son vivant dans la vallée Royale?

Josèphe ne semble pas avoir douté de l'origine réelle de ce mausolée. En 333 la tradition judaïque, qui s'était éteinte à Jérusalem, précisément parce que les Juifs avaient été chassés du pays par l'empereur Adrien, était remplacée par une autre tradition qui persistait à attribuer le tombeau en question à l'époque des rois de Juda. Lorsque les Juifs furent admis de nouveau à vivre sur l'emplacement de leur antique capitale, ils rapportèrent la tradition que leur avaient transmise leurs pères, et le monument redevint ce qu'il était réellement et ce qu'il est resté depuis, le tombeau d'Absalom fils de David.

L'ordre ionique est certainement venu de l'Asie aux Grecs par les Phéniciens, car on retrouve sur des bas-reliefs assyriens, antérieurs à tout le moins à l'an 625 avant Jésus-Christ (année de la destruction de Ninive), un édifice orné de colonnes à chapiteau ionique et d'un couronnement d'antéfixes. (*Monuments de Khorsabad*, par M. Botta, pl. 114.)

L'ordre dorique avec ses triglyphes est incontestablement d'origine égyptienne, comme le prouvent les excavations sépulcrales de Beni-Hassan, qui remontent

aux Pharaons de la douzième dynastie, c'est-à-dire à environ trois mille ans avant l'ère chrétienne.

Les Juifs, placés entre l'Asie et l'Égypte, étaient donc dans les conditions les plus favorables pour emprunter à l'un et à l'autre pays les ornements architectoniques qu'ils voulaient employer dans les monuments qu'ils construisaient. Dès lors rien de plus naturel que cet assemblage d'éléments divers, dans lequel on a voulu à tort, j'en suis convaincu, reconnaître un indice palpable de décadence de l'art.

Pour résumer, je persiste à penser que, dès le règne de David, les Juifs employèrent les colonnes ioniques dont nous retrouvons la mention dans les saintes Écritures, toutes les fois qu'il est question de soutiens, désignés sous le nom d'*aïl*, et au pluriel d'*aïlim* (bélier, béliers), nom qui indique implicitement, mais clairement les volutes du chapiteau ionique. J'admets de même que les éléments de l'ordre dorique, comme les chapiteaux, les triglyphes et les patères furent dès cette époque familiers aux Juifs.

Les monuments et les textes sacrés sont d'accord pour prouver que le souvenir de l'architecture égyptienne était resté enraciné dans le goût des artistes juifs. Enfin monuments et textes sacrés sont également d'accord pour nous démontrer que l'ornementation judaïque proprement dite était une ornementation purement végétale, et que ce n'était que dans de très-rares exceptions, blâmées de la nation entière, que des figures d'animaux étaient admises, par ordre du souverain, dans le temple et dans le palais.

Les seuls monuments de l'époque des rois de Juda qu'il nous soit encore possible d'étudier, parce qu'ils sont debout, sont tous des tombeaux; nous devons donc les passer en revue, et nous pouvons affirmer à l'avance que leur examen nous révélera une ample série de faits nouveaux, bons à enregistrer dans l'histoire de l'art judaïque.

De tous les monuments de cette classe, le plus important par sa beauté, comme le plus vénérable par son origine, est sans contredit celui qui est connu de tout le monde à Jérusalem sous le nom de *Qbour-el-Molouk* (tombeau des rois), et qu'une étude sérieuse de tous les documents qui le concernent m'a forcé de reconnaître pour ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire pour le caveau sépulcral dans lequel furent inhumés les rois de la dynastie de David, à commencer par le saint roi lui-même.

L'énonciation de ce fait a soulevé de telles tempêtes de négations, si ce n'est pis, qu'il ne sera pas hors de propos, je crois, de donner une fois de plus les preuves morales et matérielles qui ont invinciblement établi un fait que la science routinière a vainement cherché à réfuter. Il s'agit d'ailleurs d'un monument d'une telle importance historique et religieuse, que je ne saurais hésiter à présenter ici la démonstration de mon opinion, sans toutefois entrer dans tous les détails de cette démonstration, que j'ai dû développer ailleurs[1] de la manière la plus complète.

[1] *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, t. II, p. 219 à 281.

Sans plus ample préambule j'entre en matière.

Lorsque, sorti de Jérusalem par la porte de Damas, on chemine sur la route de Naplouse, on rencontre, à environ cinq cents mètres des murailles, un monument funèbre de la plus grande magnificence et auquel une tradition constante attribue le nom de *tombeau des Rois* (*Qbour-es-Selathin*, ou *Qbour-el-Molouk*). Juifs, musulmans et chrétiens sont unanimes pour appliquer ce nom au monument en question. Je vais démontrer que c'est bien celui dans lequel ont reposé les rois de Juda, depuis David. Avant tout décrivons-le de la manière la plus précise.

Un plan incliné vers l'est et placé entre deux murailles de rochers, aboutit à une paroi verticale dans laquelle est percé un soupirail grossièrement taillé et donnant jour sur une sorte de citerne où il n'est pas possible de pénétrer par cette issue, et dont toute autre entrée est aujourd'hui perdue. Que peut être cette cave? Je l'ignore; mais je m'en console un peu, en pensant que tout le monde l'ignore comme moi.

Dans la muraille de gauche, vers le fond de cette espèce de cour, qui n'est probablement que la cage d'un vaste escalier taillé dans le roc, est percée une porte en plein cintre, ornée à l'extérieur d'un simple filet creux. Cette porte est aujourd'hui enterrée jusqu'à la naissance du cintre, de sorte qu'on ne peut la franchir qu'avec quelque difficulté. Elle débouche dans une vaste cour carrée, à parois verticales taillées dans le roc vif. Un tremblement de terre a détaché une épaisseur assez notable de la muraille et de la porte, de sorte

qu'il n'est plus possible aujourd'hui de savoir si elle était plus ornée à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le sol de la grande cour est rendu inégal par une énorme accumulation de décombres, surtout vers la muraille ouest, où ces décombres forment une élévation de quelques décimètres. Dans cette muraille de l'ouest est pratiqué, avec un art très-remarquable, un large vestibule qui était autrefois soutenu par deux colonnes prises dans le roc même, et par deux piliers latéraux faisant corps avec la muraille de rocher. Les deux colonnes ont été brisées à une époque indéterminée, et il n'en reste d'autre trace que la partie supérieure du chapiteau de droite, encore appendue au plafond. Au-dessus du vestibule, et sur la face même du rocher, court une frise sculptée avec une délicatesse et un goût exquis. Le centre de cette frise est occupé par une grappe de raisin, emblème de la terre promise et type habituel des monnaies hébraïques frappées par les princes asmonéens. A droite et à gauche de cette grappe sont placés symétriquement une triple palme d'un dessin élégant, une couronne et des triglyphes, alternant avec des patères ou boucliers ronds répétés trois fois.

Au-dessous règne une riche guirlande de feuillages et de fruits, retombant à angle droit de chaque côté de l'ouverture du vestibule. La portion de gauche de cette guirlande a été beaucoup plus maltraitée par le temps que la portion de droite. Au-dessus de la ligne des triglyphes commence une corniche formée de moulures élégantes, malheureusement très-endommagées, et s'élevant jusque vers le niveau du sol de la campagne

environnante. Une large fissure, qui scinde obliquement l'architrave et le linteau du vestibule, démontre qu'un tremblement de terre a mutilé le monument et brisé les deux colonnes qui l'ornaient primitivement.

Une fois descendu sur le sol du vestibule, on aperçoit au fond de la paroi de gauche une petite porte fort basse et qu'on ne peut franchir qu'en rampant. C'est l'entrée des caveaux. Cette entrée, aujourd'hui libre, était jadis cachée avec soin; on en jugera par la description de l'appareil compliqué qui était destiné à masquer cette porte. Un disque de pierre d'une grande épaisseur, roulant dans une rigole circulaire, venait s'appliquer exactement contre la porte, et cette lourde pierre ne pouvait se mouvoir sur le plan incliné que lui offrait la rainure dans laquelle elle se trouvait engagée, qu'à l'aide de la pression d'un levier agissant de droite à gauche pour dégager la porte, et de gauche à droite pour la clore. Deux couloirs taillés dans la masse du roc et recouverts par d'énormes dalles encastrées dans le sol, qui recouvraient certainement aussi la porte, permettaient d'exercer cette double action. Le premier couloir courait entre la porte et un large puits aujourd'hui comblé en grande partie, qui restait béant au milieu du vestibule. Pour entrer dans le monument il fallait, après avoir échafaudé le puits, dégager la roche encastrée qui recouvrait le couloir; puis, après avoir enlevé de même la dalle qui couvrait la rainure et le disque, afin de permettre à celui-ci de se mouvoir latéralement, le solliciter à l'aide d'un levier dont le point d'appui se prenait sur un point de l'arête extrême du

couloir. Le disque de pierre, forcé dès lors à se mouvoir en montant à gauche de la porte, sur le plan incliné de la rainure circulaire, démasquait l'entrée. On calait fortement le disque, et le passage devenait praticable. Pour remettre le disque en place, il fallait pénétrer dans le second couloir, qui est entièrement creusé dans la masse, et recoupe le premier à angle droit, presque contre l'orifice du puits. Ce couloir se dirigeait brusquement, par un retour d'équerre, vers la paroi du vestibule, et conduisait parallèlement au couloir direct, à un point où le levier pouvant être appliqué au côté gauche du disque, forçait celui-ci à redescendre et à reprendre la place qu'il devait occuper, pour fermer l'entrée du monument.

Tout cet appareil de clôture est aujourd'hui intact. Les deux dalles encastrées ont seules disparu, et si le disque n'a pas conservé une position rigoureusement verticale, c'est par suite du peu de soin qu'on a mis à l'écarter et à le caler. Faisons remarquer d'abord combien ce système de clôture, compliqué de la présence dangereuse d'un puits large et profond, a d'analogie avec ce que présentent les monuments funéraires de l'antique Égypte.

Passons maintenant au système de fermeture intérieure. Dans une large feuillure venait s'encastrer hermétiquement une porte massive de pierre, à doubles gonds ménagés dans la masse, et qui probablement roulait de façon qu'il fût possible de la mettre aisément en mouvement de l'extérieur, tandis que la disposition des crapaudines devait, si la porte était abandonnée à elle-

même, la faire aussitôt retomber par son propre poids dans la feuillure qu'elle remplissait, de façon que, pour l'homme enfermé derrière cette porte, il n'y avait plus aucun moyen de la forcer à se mouvoir. Chacune des chambres sépulcrales principales était munie d'une porte semblable.

Examinons maintenant la disposition générale de l'édifice. La porte d'entrée franchie, on se trouve dans une salle carrée dont les côtés sont parallèles à ceux du vestibule, comme ceux des autres salles. Trois ouvertures se présentent alors : l'une percée à peu près au milieu de la face ouest, et les deux autres dans la face sud. Aucune tombe n'est pratiquée dans les parois de cette première salle. C'est donc une véritable antichambre. Trois petites niches triangulaires, taillées avec soin dans les faces ouest, sud et est, ont été destinées à recevoir des lampes sépulcrales, dont la trace est parfaitement reconnaissable.

La porte de la paroi ouest donne accès dans une chambre plus petite que l'autre chambre, mais carrée aussi, et dont le centre est plus profond que le seuil, de façon à former une assez large banquette sur tout le pourtour de la salle. Cette même disposition se présente dans les deux autres chambres.

Chacune des trois faces, autres que la face d'entrée, est percée de trois ouvertures en plein cintre, dont les deux latérales n'ont que la moitié de la hauteur de la baie intermédiaire. Toutes trois sont munies d'une feuillure rectangulaire, de sorte qu'à première vue elles paraissent carrées ; les six ouvertures latérales de cette

chambre donnent accès dans des tombes, et les trois centrales dans de petites chambres construites de la manière suivante : à droite et à gauche elles sont garnies de plans horizontaux ou couchettes surmontées d'une arcade en plein cintre ; au fond est pratiquée une couchette semblable, mais taillée en voûte cintrée dans sa largeur. Il faut naturellement y porter le haut du corps pour juger de ses dimensions, qui sont masquées par le massif de la roche. Deux de ces petites chambres seulement (au nord et au sud) sont munies, au-dessus de chaque couchette, de niches à lampes semblables à celles de l'antichambre. Les six tombes sont de différentes formes, et construites en général sur le principe suivant :

On pénètre d'abord dans une petite chambre, dont le sol porte, à partir du seuil, une large rainure, destinée vraisemblablement à recevoir une saillie réservée au-dessous de la cuve du sarcophage, afin de fixer celui-ci solidement. La tête du sarcophage mis en place masquait une ouverture donnant accès dans un réduit carré de dimension beaucoup trop petite pour avoir jamais pu recevoir un corps. Ce réduit devait donc forcément rester caché, tant que la tombe qui le précédait n'aurait pas été violée. Une des tombes de cette chambre n'a pas de rainure sur le sol ; une autre n'a pas de réduit, et enfin une troisième présente un réduit percé sur sa face gauche au lieu de l'être au chevet.

Au-dessous de la couchette du fond de la chambrette nord, est percée une petite ouverture assez difficile à franchir, et qui conduit, par un plan incliné, à une

chambre inférieure portant sur sa face ouest une couchette surmontée par un cintre, et sur sa face nord, deux étagères juxtaposées comme les marches d'un escalier. Ces étagères n'ont pu recevoir de cercueil, vu leurs dimensions, et la couchette du fond, qui est parallèle à la façade du monument, a pu seule servir d'emplacement à un sarcophage. Comme cette petite salle est taillée précisément dans l'axe du vestibule, il n'est pas permis de douter qu'elle n'ait eu une importance particulière, et que tout le monument ne lui ait été, en quelque sorte, subordonné. C'est dans cette chambre d'*honneur* que gisait, dédaigné, le magnifique couvercle de sarcophage que j'ai rapporté et qui se trouve aujourd'hui exposé au Louvre.

Passons à la description des autres salles :

La porte de droite, percée dans la face sud de l'antichambre, débouche un peu obliquement dans une salle carrée, de même dimension que la précédente, percée de trois tombes sur chacune de ses faces ouest et sud, tandis qu'une seule ouverture percée à droite de la porte d'entrée, conduit, par un escalier de six marches suivi d'un palier incliné, à une autre chambre basse munie sur trois faces d'une banquette surmontée par un arceau en plein cintre; un couvercle de sarcophage seulement se trouvait encore dans ce caveau au moment où je l'ai visité. Parmi les six tombes qui débouchent dans la chambre supérieure, trois n'ont pas de réduit, une n'a jamais été qu'ébauchée, et deux sont complètes. Quant à la face est, l'architecte qui a réglé l'ordonnance du monument savait qu'elle était trop rappro-

chée de la face ouest de la chambre suivante, pour que l'épaisseur intermédiaire pût recevoir des tombes ; aussi ces porois sont-elles restées intactes.

La porte de gauche de la face sud de l'antichambre conduit dans la dernière salle. Celle-là ne contient que six tombes, trois sur la face sud et trois sur la face est; deux seulement ont été occupées; les quatre autres sont restées à l'état d'ébauche. Des deux tombes occupées, l'une n'a pas de réduit, et l'autre en présente un au flanc droit.

Dans ces caves il règne constamment, en hiver, une chaleur étouffante, et de toutes les parois et des plafonds suinte sans cesse une pluie abondante qui fait un vrai bassin de l'intérieur de chaque salle. Celles-ci sont en outre encombrées de fragments énormes de leurs portes de pierre, des dalles qui fermaient les tombes, et de ces tombes elles-mêmes. On conçoit facilement qu'il faille une certaine dose de curiosité et de persévérance pour s'enterrer pendant de longues heures dans ce caveau funèbre, afin d'en prendre, ainsi que je l'ai fait, un plan dont l'exactitude ne laisse plus rien à désirer, du moins je l'espère.

Maintenant que j'ai décrit avec des détails très-suffisants le monument sépulcral qui a porté de tout temps le nom de *Tombeau des rois*, je vais tenir la promesse que j'ai faite et démontrer que c'est bien des rois de Juda qu'il s'agit.

Établissons donc la série des monuments funéraires royaux que l'on pourrait être tenté de rechercher aux *Qbour-el-Molouk*, en faisant abstraction de celui des rois de Juda. Nous n'avons à choisir qu'entre le tom-

beau des rois asmonéens, celui d'Alexandre Iannéas, celui des Hérodes, et enfin celui d'Hélène, reine d'Adiabène, et de son fils Izates. Or, si nous démontrons que les *Qbour-el-Molouk* ne peuvent être ni l'un ni l'autre de ces édifices funéraires, force sera de revenir aux rois de Juda, à la condition, bien entendu, de démontrer de plus que rien, absolument rien, ne s'oppose à cette attribution, tandis que tout, au contraire, concourt à prouver qu'elle est merveilleusement juste.

Procédons par ordre et occupons-nous d'abord des rois asmonéens. Les premiers de ces princes, c'est-à-dire Simon fils d'Asmonæus, Jean fils de Simon, Mathatias, fils de Jean, et Jean, Judas, Éléazar et Jonathan fils de Mathatias, furent enterrés par les soins de leur frère Simon, à Modim (*Ant. jud.*, XIII, VI, 7). Modim est à quatre lieues de Jérusalem, et le village qui s'est élevé sur ses ruines porte actuellement le nom de Souba. Mon ami M. Aug. Salzmann, artiste plein de talent et de zèle, m'écrivait à la date du 7 mars 1854 qu'il venait de pénétrer dans le tombeau des Machabées à Souba. Les *Qbour-el-Molouk* n'ont donc rien de commun avec les premiers Asmonéens.

Nous ne savons pas où Simon, Jean Hyrcan, Aristobule et Antigone son frère, ont été enterrés. Le tombeau d'Alexandre Iannéas est désigné par Josèphe (*Bell. jud.*, V, VII, 3), dans un passage qui en fixe la position en face des murailles mêmes de la ville, près de la porte moderne de Damas. Aristobule, fils d'Alexandre, fut enterré dans les *sépulcres royaux* (Jos., *Ant. jud.*, XIV, VIII, 4. et *Bell. jud.*, I, 12). Il est donc à peu près cer-

tain qu'un même sépulcre reçut les corps de ces derniers princes asmonéens; or, le tombeau d'Alexandre ne pouvant être que la magnifique excavation funéraire qui porte aujourd'hui le nom de grotte de Jérémie, la dynastie entière des Asmonéens est mise hors de cause, et on ne peut revendiquer pour elle les *Qbour-el-Molouk.*

Passons aux Hérodes. Josèphe (*Ant. jud.*, XVI, VIII, 3, et *Bell. jud.*, I, XXXIII, 9) nous apprend qu'Hérode le Grand fut enterré en grande pompe à Herodium, c'est-à-dire à plus de deux lieues de Jérusalem. Josèphe mentionne encore, dans un texte fort explicite, un monument d'Hérode qui devait être auprès de l'étang de *Mamillah* (*Bell. jud.*, V, XII, 2). Les restes de ce sépulcre se retrouvent en effet au point désigné; des caveaux funéraires d'exécution assez médiocre s'y voient encore; mais ils sont recouverts par des masses de décombres qui ne peuvent provenir que d'un monument très-important, tel que devait être le tombeau d'un des princes de la dynastie hérodienne. Là donc sont placés les tombeaux des princes de cette dynastie, et nullement au point où sont les *Qbour-el-Molouk.*

Reste enfin le tombeau d'Hélène et d'Izates son fils. Il est question cinq fois de ce monument dans les auteurs anciens. D'abord Josèphe le place à trois stades des murailles de Jérusalem, c'est-à-dire à cinq cent quarante mètres de l'enceinte d'Agrippa (*Ant. jud.*, XX, IV, 3). Le même passage nous apprend que trois pyramides ornaient ce double sépulcre. Un second passage (*Bell. jud.*, V, XI, 2) place ce même tombeau près de la tour Psephina, dont la base a été retrouvée par le

docteur Schultz, fort loin des *Qbour-el-Molouk* et dans une toute autre direction[1].

Le troisième passage (*Bell. jud.*, V, IV, 2) est infiniment précieux en ce qu'il nous apprend que la muraille d'Agrippa, à partir de la tour Hippicus (tour de David actuelle), s'inclinait ensuite vers le nord, jusqu'à la tour Psephina, et que de là, dirigée en face du monument d'Hélène et de son fils Izates, elle s'étendait longuement en passant par les caves royales. Donc le mur d'Agrippa, parvenu au nord de Jérusalem, laissait bien loin à l'ouest la tour Psephina et le tombeau d'Hélène, qui était en face de cette tour.

Le quatrième passage, tiré de Pausanias, fait une description merveilleuse et inadmissible de ce tombeau; nous n'en tiendrons pas compte, puisqu'il ne nous apprend rien.

Enfin le cinquième passage, tiré de saint Jérôme, nous apprend que sainte Paule, venant du côté de Jaffa, entra à Jérusalem en passant à côté du tombeau d'Hélène, qu'elle vit sur la gauche de la route.

Tous ces détails précis conduisent l'explorateur directement au point où le docteur Schultz a placé le tombeau d'Hélène, et où j'ai retrouvé les bases de trois pyramides. Hélène reine d'Adiabène, et son fils Izates n'ont donc aucune prétention à élever sur la possession des *Qbour-el-Molouk*. Concluons sur ce premier point : le monument sépulcral en question est certainement

[1] Tout bien considéré, je pense aujourd'hui que le docteur Schultz s'est trompé sur ce point, et que la base de la tour Psephina doit être cherchée dans les ruines qui portent le nom de *Qasr-Djaloud*.

royal, et de tous les monarques dont on pourrait être tenté d'y chercher la sépulture, il n'y a que la dynastie des rois de Juda qui ne soit pas écartée par le plus simple examen.

Le terrain est donc déblayé devant nous, et nous savons déjà ce que ne peuvent pas être les *Qbour-el-Molouk ;* mais cela ne suffit pas, et je vais maintenant montrer ce qu'ils peuvent être et ce qu'ils sont en effet, c'est-à-dire je vais chercher à prouver que là ont reposé David, Salomon et les rois de leur dynastie.

Commençons par donner la liste des rois de Juda et, s'il y a lieu, des personnages importants qui ont été inhumés dans les catacombes royales. Pour rédiger cette liste les textes sacrés nous viendront en aide, en nous fournissant des données certaines, et nous ferons précéder d'un astérisque les noms de tous les rois qui n'ont point reçu la sépulture dans le caveau dynastique, au dire de la Bible :

David.
Salomon.
Roboam.
Abias.
Assa.
Josaphat.
* Joram.
Okhosias.
* Athalie.
Joad, le grand prêtre.
* Joas.
Amasias.
* Osias, le roi lépreux.
Jotham.
* Akhas.
Ezéchias.
* Manassès.
* Ammon.
Josias.
* Joakhas.
* Joakim.
* Joakin.
* Sedekias.

De cette liste comparée aux textes bibliques, il résulte que onze rois seulement, avec le grand prêtre Joad, ont été déposés dans le sépulcre des rois; que parmi les rois dont les corps n'ont pas été inhumés dans le caveau royal, trois, à savoir Joram, Joas et Osias, avaient dû s'y faire préparer, de leur vivant, des tombes qui sont restées vides; et enfin que huit rois n'ont pu y être enterrés.

Quinze personnages ont fait préparer leur tombeau dans les caves royales et trois d'entre eux n'y ont pas été déposés. Aux *Qbour-el-Molouk*, *quinze* tombes ont été préparées pour recevoir des sarcophages : première coïncidence bien étrange, si elle n'est que l'effet du hasard. Cinq tombes seulement sont restées à l'état d'ébauche; et comme toutes les places disponibles, vu l'étendue des chambres sépulcrales, ont été employées, soit à l'état complet, soit à l'état d'ébauche, il en faut conclure, s'il y a identité entre les *Qbour-el-Molouk* et les caveaux des rois de Juda, que les deux derniers, Joakin et Sedekias, n'y ont pas choisi de place pour eux-mêmes. Il est bien entendu qu'Athalie ne doit pas entrer en ligne de compte, et qu'il n'est pas possible de songer à elle, si l'on cherche à fixer l'ordre d'inhumation des rois, dans les *Qbour-el-Molouk*. Ce n'est pas la femme qui avait tenté d'anéantir la race de David, qui aurait tenu à se faire enterrer côte à côte avec les princes de cette race.

Voyons donc quel a été l'ordre naturel des inhumations dans le caveau royal.

A David revient la place d'honneur, et celle-ci ne

peut être que dans le caveau isolé, creusé dans l'axe même du vestibule, et auquel tout le monument est subordonné. A David donc reviennent de plein droit ce caveau et le sarcophage qu'il contenait. Nous avons constaté que deux étagères se voient dans ce caveau; tout à l'heure nous dirons à quoi elles ont dû servir.

Dans les six tombes de la première chambre, la plus rapprochée du corps de David, ont été enterrés Salomon, Roboam, Abias, Assa et Josaphat. La tombe de Joram a été préparée, mais n'a pas reçu le corps de ce roi. C'est peut-être celle qui ne présente pas de réduit.

Dans la seconde chambre se trouvent six tombes complètes ou simplement ébauchées, plus l'entrée du second caveau inférieur, où j'ai vu encore un couvercle de sarcophage orné de rosaces. Nous devons donc y trouver les places d'Okhosias, de Joad, de Joas, d'Amasias, d'Ozias et de Jotham. En commençant par la face du fond et par la tombe du milieu, nous avons celle d'Okhosias; à la droite de celle-ci est la tombe, sans réduit, du grand prêtre Joad. La tombe complète de gauche est celle de Joas, qui a dû être construite en entier, et néanmoins rester vide.

Prenant ensuite les trois tombes du côté gauche, celle du milieu, qui a été occupée, revient à Amazias; celle qui est placée au-dessus et qui n'est qu'ébauchée revient à Ozias, le roi lépreux, et par conséquent elle est restée vide; enfin la tombe inférieure, qui a été occupée, est celle de Jotham.

Passons maintenant à la troisième chambre, en nous réservant de parler du second caveau inférieur. Nous

avons ici six nouvelles tombes. Sur le côté gauche, celle du milieu a été achevée; c'est celle d'Akhas, qui a été préparée, mais n'a pas servi. Aux deux côtés de la tombe d'Akhas sont deux tombes ébauchées. Or Ezéchias devrait, ce semble, occuper une de ces deux tombes. Heureusement la Bible nous vient ici en aide et nous apprend que ce roi fut enterré somptueusement dans une chambre à part et plus profonde, du tombeau des rois. C'est donc à lui que revient le second caveau inférieur et le couvercle du sarcophage à rosaces.

Que deviennent dès lors les deux tombes ébauchées de ce côté? Les places abandonnées de Manassès et d'Ammon, qui se firent enterrer dans le jardin d'Oza.

Après ces deux rois vient Josias, qui reposa dans le sépulcre royal, et la tombe qui se présente immédiatement après est complète. Après Josias viennent Joakhas, Joakim, Joakin et Sedekias, dont les malheurs sont bien connus, et par lesquels finit le royaume de Juda. Il est donc tout naturel qu'après la tombe de Josias il n'y ait plus aux *Qbour-el-Molouk* que des tombes ébauchées.

Je le demande maintenant, est-il possible que le hasard seul ait présidé à l'enchevêtrement des tombes achevées et inachevées des *Qbour-el-Molouk*, lorsque cet enchevêtrement s'explique de lui-même, aussitôt que la vraie attribution de ce monument illustre est trouvée?

J'ai dit tout à l'heure que je rappellerais l'usage des étagères et des réduits placés à côté des tombes des *Qbour-el-Molouk;* c'est ce que je vais faire. Josèphe nous apprend que les rois de Juda étaient enterrés avec

des trésors. Ainsi (*Ant. jud.*, VII, xv, 3 et XVI, vii, 1) il nous raconte que Jean Hyrcan et Hérode le Grand violèrent, pour le dépouiller, le sépulcre de David, et qu'ils en tirèrent des sommes énormes. Il ajoute que deux des doryphores d'Hérode ayant perdu la vie dans cette expédition nocturne, le monarque fut saisi d'une telle terreur, qu'il fit élever à la porte du sépulcre un monument expiatoire en pierre blanche et dont la construction coûta des sommes considérables.

Concluons de la teneur de ces passages que Josèphe connaissait parfaitement et le monument expiatoire d'Hérode et la porte du tombeau des rois. Comme de plus cet historien affirme qu'Hérode prit les plus grandes précautions pour qu'on ne sût pas *dans la ville* qu'il allait faire une visite aux sépulcres royaux, ceux-ci étaient *hors de la ville*. Un autre fait le prouve encore bien mieux, et le voici : Hyrcan ne songea à spolier le tombeau de David que pour se débarrasser, à force d'argent, d'Antiochus Évergète qui tenait Jérusalem étroitement bloquée. Un traité fut conclu; mais Hyrcan ne put donner les cinq cents talents d'argent qu'il avait promis à l'assiégeant; il lui en remit trois cents en à-compte; le blocus fut levé, et une fois les abords de la ville dégagés, Hyrcan put entrer dans le tombeau de David et en extraire une somme énorme, dont une partie servit à parfaire la rançon promise. De là il résulte irrésistiblement, à mon avis, que le tombeau de David était hors de la ville.

Concluons de plus que, puisque Josèphe connaissait forcément le monument expiatoire élevé par Hérode à

la porte même du caveau funéraire des rois de Juda, ce qu'il appelle *les caves royales* ne peut être autre chose que ce caveau lui-même.

Revenons aux réduits qui accompagnent les tombes des *Qbour-el-Molouk*. Ces réduits ne se voient que dans ce seul monument de la vaste nécropole de Jérusalem, et leur présence serait inexplicable, s'il n'était clair qu'ils ont servi à enfermer des objets précieux. Dès lors cette présence est une preuve de plus en faveur de l'opinion qui veut chercher là le sépulcre des rois de Juda. Je le répète, les rois étaient enterrés avec des trésors qu'il fallait bien mettre quelque part auprès d'eux : voici leur place toute trouvée. S'il s'agissait d'un usage général et applicable aux simples particuliers, d'autres tombeaux de la nécropole de Jérusalem présenteraient cette particularité, et je défie d'en montrer un seul exemple hors des *Qbour-el-Molouk*.

Mais, me dira-t-on, pourquoi des tombes achevées avec ce réduit et d'autres ne le présentant pas? Pourquoi? pour prouver encore mieux que ces tombeaux sont bien ceux des rois de Juda. Ouvrons la Bible et Josèphe, et nous verrons que, sans exception, les rois dont le règne a été prospère ont un réduit à leur tombe, et que, par compensation, tous les rois dont le règne a été malheureux et qui n'ont pu laisser de trésor à enterrer avec eux, ont des tombes sans réduit.

Maintenant que j'ai suffisamment établi directement la légitimité de l'attribution des *Qbour-el-Molouk* aux rois de Juda, je vais compléter ma démonstration en répondant aux objections que l'on peut élever (et l'on

ne s'est pas privé du plaisir de le faire) contre l'opinion que je soutiens. Les voici :

1° Le tombeau de David et de sa dynastie était sur le mont Sion, et il y est encore en grande vénération parmi les Musulmans;

2° Les ornements architectoniques des *Qbour-el-Molouk* sont formés de motifs empruntés à l'architecture grecque;

3° Le livre de Néhémie semble placer le tombeau de David sur le mont Sion;

4° Enfin, ce saint tombeau a été ouvert par hasard, il y a quelques siècles, suivant le récit de Benjamin de Tudèle, et refermé aussitôt par l'ordre du rabbin de Jérusalem.

Examinons ces objections l'une après l'autre.

Voici pourquoi l'on a cru que les tombeaux des rois de Juda étaient sur le mont Sion : On lit dans les Chroniques (I, xi, 5 et 7) : « David prit la forteresse de Sion, qui est la ville de David... David demeura dans la forteresse; c'est pourquoi on l'appela la ville de David. » Dès lors, pour les commentateurs, toutes les fois que dans l'Écriture sacrée le mot *ville de David* s'est présenté, il a signifié exclusivement la forteresse du mont Sion. Le savant Cahen toutefois ne s'y est pas trompé, et dans la note au verset 10 du chapitre ii du premier livre des Rois, il dit : « David fut enterré à Jérusalem, appelée *ville de David*, parce que c'était le siége de sa cour et le berceau de sa dynastie. »

Les mêmes Chroniques (II, xxi, 20) disent que le roi Joram fut enterré dans la ville de David, mais non dans

la sépulture des rois. Dès lors, s'il s'agissait de la forteresse de Sion, il y aurait eu au moins deux grottes sépulcrales dans l'intérieur de cette forteresse.

Nous y lisons encore (II, XXXII, 5) : « Et il (Ézéchias) fortifia Meloua (Millo), qui est la cité de David. » Or Meloua, c'est incontestablement la vallée du Tyropœon ; cette vallée s'appelait donc aussi la ville de David?

Enfin, nous lisons encore (*Chr.*, II, XXXIII, 14) : « Après cela, il (Manassés) bâtit un mur extérieur à la ville de David, vers l'occident de Gihon, dans la vallée, jusqu'à la porte des Poissons, le continuant jusqu'à Ophel, etc. » Certainement ce qui est désigné ici par *cité de David* n'est pas la forteresse placée au sommet du mont Sion.

Voilà pour l'argument tiré de la prétendue précision exclusive du terme *cité de David*. La cité de David, c'était Jérusalem et pas autre chose, comme Rome était la cité de Romulus, Ninive la cité de Ninus, Alexandrie la cité d'Alexandre; donc dire d'un roi qu'il était enterré dans la cité de David, c'était dire qu'il était enterré à Jérusalem, comme les morts inhumés au Père-Lachaise, à Montmartre ou au Mont-Parnasse, sont enterrés à Paris.

Il y a plus : la loi judaïque s'opposait invinciblement à ce que des tombes, fussent-elles celles de rois, existassent dans l'enceinte d'un lieu habité. Josèphe nous en donne la preuve la plus curieuse, à propos de la fondation de Tibériade (*Ant. jud.*, XVIII, II, 3). Quiconque était un instant en contact avec un tombeau était entaché d'une impureté de sept jours; Salomon, laissant le tombeau de son père dans la forteresse qu'il

habitait, eût été dès lors impur à perpétuité. Il n'est donc pas admissible que Salomon ait permis, sinon ordonné, une pareille infraction à la loi mosaïque.

Le tombeau de David, dit-on, est bien réellement à la mosquée de Naby-Daoud près la porte de Sion. Mais cette mosquée c'est l'église chrétienne bâtie sur l'emplacement de la maison où eut lieu la sainte cène; c'est dans le caveau même où les musulmans ont placé leur tombeau postiche de David, que fut apprêté l'agneau pascal. Enfin le docte Quaresmius constate que les religieux qui desservaient cette sainte église, avant qu'elle ne fût transformée en mosquée, n'avaient jamais eu la moindre idée qu'elle renfermât quoi que ce fût qui, de près ou de loin, pût être pris pour le caveau sépulcral des rois de Juda. Les musulmans ont un beau matin imaginé de mettre à Naby-Daoud le tombeau de David, comme ils ont placé le tombeau de Moïse à Naby-Mousa, sur la rive droite du Jourdain. L'un vaut l'autre.

J'ai plus haut complété la réfutation de cette première objection en citant les textes tirés de Josèphe, et qui prouvent que le tombeau de David était hors de l'enceinte de Jérusalem.

Passons à la seconde objection.

La frise du vestibule est ornée de triglyphes et de patères, et la corniche qui la recouvre a l'élégance des moulures grecques. Cela est très-vrai; mais en résulte-t-il forcément que ces sculptures sont copiées des monuments grecs? Pas le moins du monde. J'ai déjà dit que l'ordre ionique était asiatique et que la Bible, en mentionnant des colonnes qu'elle appelle des *béliers*, et

cela dès l'époque de Salomon, démontre implicitement l'emploi des chapiteaux à volutes. Ceux-ci d'ailleurs étaient antérieurs à la destruction de Ninive, arrivée en 625 avant Jésus-Christ.

L'ordre dorique se retrouve dans les monuments égyptiens de la douzième dynastie, treize siècles environ avant l'ère chrétienne. Donc les Grecs n'ont aucun droit à l'invention de ces ordres. Que voyons-nous d'ailleurs au tombeau des rois? L'ornementation végétale, qui est exclusivement judaïque et dont les monuments élevés par Salomon étaient couverts. L'argument tiré de l'apparence moderne des détails architectoniques n'a donc aucune espèce de valeur.

Passons à la troisième objection.

Elle serait beaucoup plus sérieuse, si Néhémie avait écrit un livre d'une interprétation facile. Après avoir parlé de l'étang de Siloë, près des jardins du roi, et des rampes qui descendent de la cité de David, il mentionne immédiatement après *les tombeaux de David,* l'étang d'Asouïah et la maison des Héros.

Quelque obscur que soit ce texte, quant aux noms de lieux qu'il contient, il paraît bien mettre *les tombeaux de David* sur le mont Sion. A cela je répondrai d'abord que l'indication *des tombeaux de David* (expression assez étrange) est peut-être venue avec une glose marginale introduite maladroitement dans le texte primitif. J'ai fait tous les efforts imaginables pour comprendre la topographie du livre de Néhémie, et je n'ai pu en venir à bout; mais je me console de cette déconvenue, en pensant que le savant Robinson, l'auteur du meil-

leur livre que je connaisse sur la Judée, n'a pas été plus heureux que moi, et qu'il en convient tout aussi franchement que je le fais moi-même.

Quant à la quatrième objection, tirée du récit de Benjamin de Tudèle, elle ne mérite pas la peine d'être discutée, ce récit devant de plein droit être relégué parmi les fables les plus ridicules : je me bornerai donc à l'analyser, bien qu'il se réfute tout seul. Le voici : deux terrassiers, qui déblayaient une partie de l'enceinte de Sion, découvrirent par hasard l'entrée du tombeau de David. Ils y entrèrent et virent des chambres lambrissées d'or et d'argent; sur une table était le sceptre et la couronne de David. Arrivés à ce point ils s'évanouirent, pour ne recouvrer leurs sens que longtemps après. Ils allèrent alors prévenir le rabbin, qui donna l'ordre de refermer l'édifice sacré.

En résumé aucune objection sérieuse ne subsiste, et je crois avoir le droit de dire que les tombeaux des rois de Juda étaient bien renfermés dans la cave sépulcrale qui porte aujourd'hui le nom de *Qbour-el-Molouk*. Jamais, jusqu'à une époque assez récente, l'entrée des tombeaux de la dynastie de David n'a été inconnue à Jérusalem, ainsi qu'on semble le croire. Ce n'est qu'au moyen âge que la tradition vraie s'est à moitié perdue et que, tandis que le monument authentique conservait son noble nom, on lui a substitué un caveau fantastique situé sur le mont Sion, dans l'intérieur de la citadelle, c'est-à-dire en un point où il n'y eut jamais de tombeau, tant que la loi mosaïque fut respectée.

Ainsi Josèphe nous parle *de visu* du monument ex-

piatoire construit par l'ordre d'Hérode à la porte du tombeau de David. Saint Pierre (*Actes des apôtres*, II, 29) parle du tombeau de David comme d'un monument bien connu de tous les habitants de Jérusalem. Dion Cassius mentionne le présage terrible qu'apporta aux Juifs l'écroulement du tombeau de Salomon (*Hist. rom.*, liv. LXIX, ch. XIV) ; et cet écroulement, dû à un tremblement de terre, nous en voyons les traces à la porte d'entrée dans la cour, et au vestibule. Enfin, dans sa lettre à sainte Paule pour l'engager à venir en Judée (Lettre XLIV, écrite entre 388 et 400), saint Jérôme lui dit qu'ils iront prier ensemble dans le tombeau de David. Et pourtant, dès 333, le pèlerin de Bordeaux cite les tombeaux de David et de Salomon non loin de Beit-Lehm, et par conséquent, dans tous les cas, ailleurs qu'au mont Sion. Il résulte de là qu'au quatrième siècle l'incertitude existait déjà, et que la chaîne de la tradition était interrompue. Saint Jérôme parvint probablement à la renouer, et je ne doute pas que les *Qbour-el-Molouk* n'aient été pour lui, comme pour moi, le sépulcre de David et des rois de sa descendance.

Maintenant le lecteur peut juger en connaissance de cause et décider, par l'examen de ce résumé du mémoire que j'ai publié sur les tombeaux des rois, si j'ai trop légèrement avancé une théorie *inadmissible*, ainsi que veulent bien le dire certaines personnes qui aiment mieux nier ce que disent les autres, que de se convaincre en étudiant leurs dires.

A présent que nous avons décrit le caveau funèbre, nous pouvons parler en détail des sarcophages qu'il

contenait, ou du moins de ceux que le temps et la barbarie humaine ont à peu près respectés.

Les cuves de ces sarcophages ont été mises en pièces et je n'en ai pu retrouver que des fragments insignifiants. C'étaient de grandes caisses rectangulaires, ornées seulement d'une petite corniche se raccordant avec le couvercle. Cette corniche, qui n'a qu'une très-petite saillie, est composée d'une simple doucine surmontée d'une plate-bande.

Les couvercles de ces sarcophages étaient tous de même forme, mais plus ou moins ornés, autant que nous en pouvons juger par les trois seuls que j'ai rencontrés dans les *Qbour-el-Molouk*. Je vais les décrire successivement. Tous ont la forme d'un demi-cylindre, ce qui à Jérusalem leur avait valu le nom de tronçons de colonne. Le plus simple des trois présente sa surface convexe extérieurement encadrée dans une moulure formée d'une doucine et d'une plate-bande. Aux deux extrémités, des plans perpendiculaires à l'axe du couvercle déterminent des faces semi-circulaires qui offrent sur leur pourtour la même moulure qui entoure la surface convexe. Ce couvercle de sarcophage était cassé en deux morceaux, dont l'un n'a pu être enlevé par moi et est resté aux *Qbour-el-Molouk*, dans la première salle servant d'antichambre; l'autre est déposé au Louvre.

Le second présente pour encadrement de sa surface convexe, une moulure assez compliquée et composée d'une doucine, suivie de deux listels, d'un congé et d'une plate-bande. Sa longueur totale est d'un mètre

quatre-vingt-huit centimètres, et sa hauteur de trente centimètres. Le long des côtés de ce couvercle sont ciselées, de part et d'autre, trois belles rosaces de dessin différent. Sur les faces extrêmes, qui sont entourées de la même moulure, se voient d'un côté une rosace isolée, et de l'autre une petite rosace, à droite et à gauche de laquelle sont sculptés deux lis. La présence de ces rosaces est assez caractéristique ; il suffit d'avoir étudié d'un peu près les monuments assyriens, pour constater que l'ornementation ninivite consiste très-souvent dans l'emploi de rosaces semblables. Il y a donc un lien évident de plus entre l'art assyrien et celui qui a présidé à l'ornementation de ce précieux monument funéraire.

Je regrette bien vivement de n'avoir pu enlever, pour le faire arriver en France, ce couvercle de sarcophage qui est resté gisant à la place où je l'ai trouvé, dans la deuxième chambre sépulcrale inférieure, c'est-à-dire dans le caveau du roi Ézéchias. Pour moi, l'origine de ce couvercle n'est pas douteuse ; il a servi à clore le cercueil dans lequel ont été déposés les restes d'Ézéchias.

Passons maintenant au troisième couvercle de sarcophage, que j'ai eu le bonheur d'enlever et de déposer dans les galeries du Louvre. Il est fort difficile de se faire une idée de la richesse des ornements de ce précieux monument, quand on ne l'a pas sous les yeux ; la description que je vais essayer d'en donner restera donc infailliblement au-dessous du mérite de la pierre elle-même. C'est, comme les deux couvercles décrits

tout à l'heure, une sorte de tuile bombée, en calcaire compacte, d'un grain très-fin et par conséquent très-dur, dans lequel courent de petits filons de silex. Une moulure formée de deux plates-bandes, enfermant une doucine, encadre toute la surface concave; au-dessus règne un second encadrement de rinceaux élégants reproduisant sur les deux longs côtés les mêmes motifs, avec d'assez légères modifications. Ce sont des fleurs, des fruits et des feuilles, parmi lesquels on reconnaît des grappes de raisin, des lis, des grenades, des coloquintes, des amandes, des glands et des rosaces assez semblables à des anémones épanouies. Deux grandes bandes rectangulaires encadrées dans une torsade se montrent à droite et à gauche; dans chacune des bandes se voient deux cordons de triples feuilles d'olivier accompagnées de deux olives, répétées quatorze fois, tournées dans un sens, de l'extrémité vers le centre du monument, et quatorze fois en sens inverse; c'est-à-dire que toutes les pointes de feuilles sont dirigées vers le centre. Dans chaque bande une rosace à quatre pétales marque ce centre. Entre ces deux bandes règne, d'un bout à l'autre du couvercle, un très-beau rinceau double, en entrelacs, qui part d'une triple palmette et qui offre en position symétrique un pampre, une grappe, une anémone, un triple lis, une triple pomme de cèdre, une triple grappe de raisin et un triple gland.

Une seule des deux extrémités est assez bien conservée et nous fait connaître l'ornementation qui leur était appliquée. C'est une triple palme, des aisselles

de laquelle s'élèvent deux lis et aux côtés de laquelle sont placés deux anneaux, le tout inscrit dans la moulure qui encadre la grande surface convexe du couvercle.

Rien n'est plus élégant que l'ensemble de ces ornements empruntés au règne végétal, et le développement de la surface extérieure de ce beau monument semble un charmant dessin de dentelle; toutes ces figures en relief ont été enlevées à la râpe, et l'on n'aperçoit pas de trace de l'emploi du ciseau, ni de celui du trépan. C'est donc bien un art peu avancé, quant aux moyens d'exécution, qui a été employé à la construction de ce curieux débris.

Maintenant quels sont les ornements qu'il nous présente? des fleurs, des fruits et des feuillages. Quelle considération a décidé le choix des végétaux reproduits? précisément celle qui a dicté le catalogue des végétaux mentionnés dans l'Écriture sainte, comme ayant servi à la décoration du temple et du palais de Salomon. Nous avons vu les torsades ou câbles tordus servir à orner les murailles du temple; nous les retrouvons ici servant d'encadrement aux guirlandes d'olivier, comme nous les avons vus décorer la surface du tombeau d'Absalom. Il y a plus, je n'hésite pas à regarder ce motif comme purement phénicien, et voici sur quoi je me fonde pour avancer ce fait. J'ai acquis à Beyrout, et déposé au musée du Louvre, un large fragment de sarcophage phénicien en plomb provenant d'Aradus (île de Rouad), et qui présente l'ornementation suivante : deux torsades encadrent une guirlande de triples feuilles d'oli-

vier, accompagnées de deux olives et absolument semblables à celles du sarcophage que je viens de décrire tout à l'heure; mais cette fois la guirlande, au lieu d'être double, est simple. De petites colonnettes torses interceptent des encadrements carrés entre cette longue bande et une bande semblable dont la torsade supérieure existe seule encore. Dans le premier de ces encadrements, on voit un sphinx femelle aîlé et diadémé que l'on retrouve sur quelques pierres gravées à légendes phéniciennes, de la plus haute époque. Au-dessus, au-dessous, à droite et à gauche du sphinx sont des pampres, et des quatre angles partent vers le centre quatre triples feuilles d'olivier sans olives. L'encadrement suivant, dont il ne reste malheureusement qu'une petite partie, offre aux angles des dauphins, entre lesquels se trouve un pampre tout à fait semblable à ceux du cadre précédent.

Sans aucune espèce de doute, ce fragment est antérieur à l'époque d'Alexandre ; il n'est pas possible de méconnaître l'analogie singulière qui existe entre ses ornements et celui du sarcophage de Jérusalem ; et puisque les uns sont certainement phéniciens, les autres doivent avoir la même origine.

Si nous remarquons maintenant que la triple palme et les végétaux qui couvrent le sarcophage, se reproduisent identiquement dans la belle guirlande qui encadre le vestibule du tombeau des rois, nous serons conduits à regarder cette guirlande et le sarcophage comme contemporains. Si nous nous rappelons d'ailleurs que ce sarcophage occupait la véritable place

d'honneur dans le monument, il n'y a pas deux conclusions à tirer de cette double considération. Il n'y en a qu'une et la voici : les *Qbour-el-Molouk* une fois regardés comme le caveau sépulcral des rois de Juda, le sarcophage aujourd'hui déposé au Louvre ne peut être que celui du chef de la dynastie, c'est-à-dire de David. On objectera tout ce que l'on voudra, mais toutes ces déductions s'enchaînent tellement, qu'une fois un seul des faits que j'ai établis admis sans contestation, tout le reste en découle forcément.

Nous voici donc arrivés à un résultat bien imprévu sans doute, et qui n'en est pas moins certain, à mon avis du moins. C'est que dès l'époque de David et de Salomon, beaucoup des éléments de l'architecture grecque proprement dite étaient employés à Jérusalem, concurremment avec une ornementation purement hébraïque, et que nous ne retrouvons pas ailleurs.

Continuons maintenant notre examen des monuments funéraires, aujourd'hui debout, et que nous devons attribuer à l'époque des rois de Juda, mais sans pouvoir leur assigner une date positive, comme nous l'avons fait pour le tombeau d'Absalom et pour celui de David et de sa dynastie.

Nous nous occuperons d'abord du monument qui porte, de nos jours, le nom de *tombeau de Zacharie,* parmi les juifs et les chrétiens de Jérusalem, et celui de *tombeau de la femme de Pharaon,* parmi les musulmans. Nous allons voir une fois de plus se produire le mélange bizarre, et inexpliqué jusqu'ici, des éléments d'architecture grecque et égyptienne.

Comme pour le tombeau d'Absalom, une masse de roc a été isolée par la construction d'une cour entaillée dans le pied du mont des Oliviers, et c'est cette masse qui a été ciselée et décorée ainsi qu'il suit : la base du mausolée est inscrite dans un carré de cinq mètres cinquante-cinq centimètres de côté; chaque face présente deux colonnes ioniques et deux demi-colonnes placées dans les aisselles de deux pilastres d'antes. La face ouest, c'est-à-dire celle qui regarde la vallée, a seule été terminée avec soin, et les trois autres ne sont, pour ainsi dire, qu'à l'état d'ébauche plus ou moins avancée; il est facile de reconnaître en beaucoup de points de la surface, et notamment dans les aisselles des colonnes et des antes, que le mausolée, ou tout au moins le dé inférieur, a été entièrement revêtu d'un crépi rouge très-lisse, qui ne s'est conservé que dans les parties garanties des injures du temps et des hommes.

Au-dessus des chapiteaux règne une architrave simple, surmontée d'une corniche égyptienne, semblable à celle du tombeau d'Absalom. Le tout est couronné par une pyramide quadrangulaire équilatérale.

Ce monument est évidemment enterré sur une partie très-notable de sa hauteur. Ce ne sont pas cette fois les pierres jetées par les juifs, en signe de malédiction, qui se sont amoncelées contre la base du mausolée; bien loin de là, ce monument est chez eux en grande vénération, et c'est à qui se fera enterrer le plus près possible de sa base, sinon contre elle. Les pierres tumulaires hébraïques forment en quelque sorte un immense pavé qui garnit la base actuelle du monument, et celui-ci

est en outre couvert d'inscriptions pieuses et de noms de visiteurs.

Les chapiteaux sont d'un ionique très-pur et très-élégant. Au-dessous du chapiteau, le fût de la colonne est garni d'un cordon de cannelures amorcées, dont chacune peut exactement être comparée à une petite niche. Les chapiteaux d'antes sont formés de moulures simples, et au-dessous de ces chapiteaux court un cordon de patères, au nombre de quatre. Tous ces ornements ne se répètent pas sur les autres faces, qui non-seulement ne sont pas terminées, mais qui de plus présentent parfois de véritables défauts de symétrie.

Nous avons rappelé que le pèlerin de Bordeaux, qui visita ce tombeau en 333, en parle avec admiration et lui donne le nom de sépulcre du prophète Isaïe. On voit que de 333 à nos jours la tradition a complétement changé, sans avoir rien gagné en certitude. Quel est en effet le Zacharie auquel on attribue maintenant ce mausolée? Personne n'en sait rien.

Entre le tombeau d'Absalom et le tombeau de Zacharie on voit une magnifique excavation sépulcrale, placée à plusieurs mètres au-dessus du chemin, et taillée dans le flanc à pic du mont des Oliviers. Pour les chrétiens c'est le tombeau de saint Jacques, et pour les musulmans le divan de Pharaon.

Voici la description de ce remarquable monument :

Un vestibule soutenu par deux colonnes et deux demi-pilastres doriques, pris dans la masse du roc, se montre à l'extérieur. Ces quatre soutiens sont reliés par une architrave surmontée d'une frise dorique, com-

portant neuf triglyphes avec gouttes, et surmontée à son tour par une corniche régulière.

Dans les flancs des pilastres et des colonnes sont percés des encastrements et des entailles qui ont dû servir à fixer une balustrade probablement métallique, et qui par cela même aura été arrachée dès une époque fort ancienne.

La plate-forme du vestibule est en retraite d'environ deux mètres sur la saillie du roc inférieur. Ce vestibule a dans œuvre cinq mètres quatre-vingt-dix centimètres de longueur et deux mètres quatre-vingt-dix-huit centimètres de profondeur, prise entre la face intérieure des pilastres et le mur de fond.

Les trois parois de ce vestibule, en faisant face au fond, sont percées de la manière suivante : sur la paroi de gauche s'ouvre une porte qui s'élève jusqu'à la hauteur du plafond ; à cette porte aboutit un escalier à ciel ouvert et conduisant obliquement sur le rocher au-dessus du caveau. Dans le mur du fond est percée une porte, et à la gauche de celle-ci une petite baie donnant jour sur la salle sépulcrale dans laquelle s'ouvre la porte. Enfin dans la paroi de droite s'ouvre un long couloir assez bas et qui aboutit à l'espèce de cour au milieu de laquelle est placé le tombeau monolithe de Zacharie. Ce couloir a près de dix mètres de longueur.

A l'extérieur, aussi bien qu'à l'intérieur, le caveau de saint Jacques est couvert d'inscriptions judaïques assez modernes et contenant des noms de pieux visiteurs. Sur l'architrave on aperçoit une inscription un peu plus longue que les autres et qui paraît beaucoup plus an-

cienne. Malheureusement il n'y a pas moyen de la copier, à cause du danger de se briser en tombant du haut du rocher, et l'on ne pourrait y parvenir qu'à l'aide d'une échelle ou d'échafaudages. Peut-être cette inscription est-elle fort intéressante. Avis aux explorateurs futurs de Jérusalem.

La chambre dans laquelle débouche la porte percée au fond du vestibule, a cinq mètres trente centimètres de largeur, et trois mètres quatre-vingts centimètres de profondeur. C'est une véritable antichambre percée à ses parois du fond, de droite et de gauche, de portes donnant accès dans des chambres sépulcrales. Celle de gauche a quatre mètres de côté et contient trois fours à cercueil, deux pratiqués dans la paroi du fond, et un dans la paroi de droite.

La porte du fond de l'antichambre conduit à une petite chambre de trois mètres trente centimètres de largeur, et de trois mètres quarante-cinq centimètres de profondeur, avec banquette de un mètre de largeur sur ses trois côtés. Sur les faces latérales sont percées deux véritables niches en regard, plutôt que deux fours à cercueil. Sur la face du fond se voient une porte et un four à cercueil. La porte conduit à une petite chambre offrant sur les trois côtés du fond des arceaux en retraite dans les parois.

Enfin la porte ouverte dans la paroi de droite de l'antichambre, conduit à un couloir de même largeur que la porte (soixante-quinze centimètres) et dans le flanc gauche duquel sont percés deux fours à cercueil. A deux mètres vingt-cinq centimètres, le couloir s'in-

fléchit à angle droit vers la montagne et forme une petite chambrette percée au fond et sur le flanc droit de deux fours à cercueil. Telle est la disposition de ce curieux monument funéraire.

J'ignore absolument quelle est la raison qui a fait donner à cette grotte sépulcrale le nom de *tombeau de saint Jacques*. Saint Jacques, après son martyre, fut-il enseveli dans un des fours à cercueil de ce monument? c'est ce qu'il n'est pas possible de dire. On sait que ce saint personnage fut précipité du haut des murailles du temple et lapidé. Il priait encore pour ses meurtriers, lorsqu'un des assistants lui asséna sur la tête un coup de masse de foulon et mit ainsi fin à son supplice. Josèphe (*Ant. jud.*, XX, IX, 1) raconte la mort de l'apôtre, et dit que le grand prêtre Ananus le Jeune, profitant de l'absence des magistrats romains, fit comparaître à son tribunal un frère de Jésus surnommé Christos, qui s'appelait Jacobos, et quelques autres avec lui; et que, les ayant déclarés coupables de violation de la loi, il les livra au peuple pour qu'ils fussent lapidés.

Cette belle excavation funéraire n'a pas été mentionnée par le pèlerin de Bordeaux; mais il faudrait bien se garder d'en conclure qu'elle n'existait pas encore lors de son passage à Jérusalem, c'est-à-dire en 333. Je dois dire que les architectes et les antiquaires ne se montrent pas aussi dédaigneux du tombeau de saint Jacques, que des tombeaux d'Absalom et de Zacharie. Celui-là peut et doit être beaucoup plus ancien, disent-ils; mais cette fois encore j'ai le malheur de n'être pas

de leur avis. Précisément parce que je ne vois pas au tombeau de saint Jacques de mélange de style grec et égyptien, je le crois postérieur aux deux autres, tout en maintenant qu'il est de l'époque des rois de Juda. — C'est du dorique pur, me dira-t-on. — C'est très-vrai ; mais, il y a en Égypte, à Beni-Hassan, des tombeaux parfaitement analogues et qui datent de près de deux mille ans avant l'ère chrétienne. Ce n'est donc pas la présence du style dorique qui doit nous gêner le moins du monde.

Souvent, depuis mon retour de la Terre-Sainte, les gens qui se sont bien gardés de la visiter, se sont récriés sur ce que j'appelais avec un certain orgueil mes petites découvertes. « M. de Saulcy, ont-ils dit, se figure donc qu'il est le premier qui ait été en Palestine? » Au point de vue de l'intelligence des monuments antiques, je l'avoue, je n'hésite pas à croire que je suis le premier qui en ai compris la valeur : au point de vue de la visite matérielle des monuments, je répondrai que cette Palestine si bien connue, à ce que l'on dit, réserve des découvertes faciles pour des centaines de voyageurs encore, et que si je suis fort loin d'avoir la prétention d'avoir tout trouvé, j'ai celle d'avoir bien vu ce que j'ai vu ; voilà tout. Maintenant veut-on la preuve qu'aux portes de Jérusalem, dans Jérusalem même, il y a encore des découvertes merveilleuses à faire? la voici. J'ai reçu il y a quelques jours [1] de mon ami

[1] Ceci est écrit depuis longtemps; M. Salzmann est aujourd'hui de retour à Paris, et chacun peut admirer ses merveilleuses vues photographiques de tous les monuments de Jérusalem.

M. Auguste Salzmann, qui depuis plusieurs mois étudie la cité sainte, une lettre en date du 7 mars 1854, qui m'annonce la découverte faite *indubitablement par lui* d'un magnifique tombeau, dorique comme le tombeau de saint Jacques, et placé à moins d'une lieue de Jérusalem, dans la même vallée que le tombeau des juges, dont je vais parler tout à l'heure. M. Salzmann m'annonce en outre la découverte de vastes souterrains, taillés de main d'homme, sous toute la colline d'Akra, colline qui porte tout un quartier de Jérusalem. Enfin il me fait part avec bonheur, et ceci je le conçois, de la découverte indubitable du tombeau des premiers Machabées, construit à Modim par Simon. On voit donc que je reconnais assez volontiers que je suis fort loin d'avoir tout vu à Jérusalem. Permis à mes bons amis ordinaires de dire que j'ai la prétention contraire, mais non de le croire.

Passons au très-intéressant monument connu sous le nom de *Qbour-el-Qodha* (tombeau des juges), et qui se voit à un kilomètre environ au nord-ouest de Jérusalem, dans un rideau de roches placées vers la naissance de la vallée de Josaphat, et accompagné de plusieurs autres excavations sépulcrales de peu d'apparence.

Un vestibule taillé dans le rocher présente à l'extérieur un élégant fronton dont le tympan est couvert des plus riches rinceaux de feuillages, de fleurs et de fruits, partant des aisselles d'une triple palme exactement semblable à celle qui se montre à la frise du tombeau des rois, et à l'extrémité du couvercle de sarcophage que j'attribue au saint roi David. Ces rinceaux,

au lieu d'être disposés symétriquement à droite et à gauche du tympan, ainsi que cela eût été impérieusement exigé par le système des ornementations grecque et romaine, sont au contraire inversés ; c'est-à-dire que les places homologues dans l'aire du tympan sont occupées d'un côté par une branche convexe, et de l'autre par une branche concave des rinceaux. On me permettra de voir dans ce rejet systématique de la symétrie, déjà signalé à propos du tombeau des rois, un caractère essentiel de l'art judaïque.

Comme le dessin déplorablement mauvais de ce tympan, publié par Cassas, avait permis jusqu'ici d'y voir de la ciselure grecque ou romaine, j'ai rapporté de bons estampages de cette précieuse sculpture, recueillis avec une patience au-dessus de tout éloge par mon digne ami l'abbé Michon. Ces estampages m'ont permis de couler en plâtre toute l'ornementation du tombeau des juges, et quiconque voudra maintenant se convaincre par ses yeux que ni les Grecs ni les Romains n'ont rien de commun avec ce tombeau, pourra facilement le faire ; il lui suffira de consentir à voir de bonne foi ce qui existe en réalité, et non plus ce que l'imagination de Cassas lui avait fait substituer à la vérité.

Revenons au vestibule du tombeau des juges. D'élégantes moulures encadrent la porte et le fronton, qui est en outre orné d'un cordon de petits modillons très-serrés. Deux acrotères élevés et en palmette garnissent les deux angles extrêmes du fronton, qui portait à son sommet un ornement analogue aux

acrotères, mais tellement mutilé qu'il est devenu méconnaissable. Dans le fond du vestibule et au centre de la paroi s'ouvre une charmante petite porte, très-étroite et encadrée dans une moulure à crossettes, que couronne un petit fronton avec acrotères en palmette et un ornement de feuillages au sommet. Les modillons reparaissent autour du tympan, qui est couvert d'une riche décoration symétrique de feuillages élégamment dessinés.

Cette porte débouche dans une chambre sépulcrale carrée, présentant sur la paroi de gauche deux rangées superposées de fours à cercueil. La rangée supérieure se compose de trois couples de niches en voûte, percées deux à deux, sous des arceaux surbaissés. Une feuillure rectangulaire, dans laquelle a dû être encastrée une dalle de clôture, garnit chacune des niches. Celles-ci sont d'une dimension telle, qu'il est évident que les corps, entourés de simples bandelettes, ont dû y être déposés sans cercueil. La rangée inférieure se compose de niches rectangulaires.

Dans la paroi du fond s'ouvre, dans l'axe même de la porte d'entrée, une porte simple qui conduit à une salle carrée offrant aussi, sur les trois faces du fond, deux rangs superposés de fours à cercueil rectangulaires; les rangées supérieures sont chacune de quatre tombes, et les inférieures de trois seulement.

Au centre de la paroi de droite s'ouvre une porte débouchant dans une petite chambre carrée présentant trois fours à cercueil sur chacune de ses trois faces du fond. Enfin, dans l'angle de gauche de la première

salle est creusé, au niveau du sol, un four à cercueil assez grossièrement ébauché et offrant, dans sa longueur, deux petites excavations latérales sur le flanc droit. Telle est la disposition de l'étage supérieur du tombeau des juges.

Voyons maintenant comment est disposé l'étage inférieur. Une grande ouverture rectangulaire, placée à l'angle gauche du fond de la salle, sert de cage à un escalier de cinq marches aboutissant à un premier palier, au bout duquel se montre une petite porte fort basse, qui, par un ressaut élevé, conduit à un second palier voûté contenant trois tombes, la première à côté même de la porte d'entrée et parallèlement à son axe, la deuxième au milieu de la face de gauche, et la troisième au milieu de la face de droite. Dans la paroi du fond de ce palier voûté s'ouvre encore une petite porte très-basse conduisant, par un ressaut égal au premier, dans une belle chambre carrée, offrant sur les trois faces du fond des arceaux surbaissés en retraite, de façon à former de larges banquettes sur lesquelles débouchent quatre niches sépulcrales à droite et à gauche, et trois seulement au fond. Mais sur cette face sont ouvertes dans les joues de l'arcade, à gauche une niche dont le fond forme une petite chambre carrée, et à droite une niche ordinaire.

Revenons maintenant à la grande salle d'entrée. Dans l'angle antérieur de droite, c'est-à-dire diagonalement avec le premier escalier, s'ouvre une autre cage d'escalier de cinq marches, débouchant sur un palier carré qui conduit, par un fort ressaut, à une chambre

carrée entièrement taillée au-dessous de la salle d'entrée. Là on ne voit aucune tombe, et il est clair que toutes les places ayant été remplies dans les autres salles funéraires, on avait songé à en disposer de nouvelles dans cette seconde salle basse, qu'une révolution, renversant l'état de choses dans lequel le monument avait été établi, aura fait laisser inachevée et inoccupée. Pour ma part, je ne doute pas que l'événement de force majeure qui a fait abandonner le tombeau des juges n'ait été la chute du royaume de Juda.

Maintenant, si nous admettons le nom traditionnel de ce monument, et il n'y a aucune raison pour le rejeter, quels furent les juges dont il fut la sépulture? Étaient-ce les *Nasi*, ou chefs élus des tribus? étaient-ce les *Élohim*, qui étaient également élus par le peuple? C'est ce que je ne me permettrai pas de discuter. Je me contenterai de dire qu'il est pour moi bien démontré que la cave sépulcrale qui a conservé le nom de tombeau des juges, est contemporaine des rois de Juda, et qu'elle a reçu les corps d'une série de magistrats suprêmes, dont les fonctions n'étaient pas héréditaires. Ceci résulte forcément du nombre des tombes, qui est de *soixante*, comparé au nombre *vingt-deux* des rois de la dynastie de David.

Les flancs du mont des Oliviers recèlent encore un caveau sépulcral digne de tout l'intérêt des archéologues, par la haute antiquité à laquelle il remonte indubitablement; c'est une immense catacombe qui porte parmi les chrétiens de Jérusalem le nom de *Qbour-el-Anbia* (tombeau des prophètes), et que les juifs consi-

dèrent comme ayant servi de lieu de sépulture à quelqu'un de leurs rois qui n'a pu être enterré dans le caveau royal, soit au lépreux Ozias, soit aux deux apostats Manassès et Ammon.

Lorsqu'en s'éloignant du jardin des Oliviers, on monte vers l'église de l'Ascension, placée au sommet de la montagne, si, à peu près à mi-côte, l'on quitte le chemin pour entrer dans les champs labourés et plantés d'oliviers, qui longent ce chemin à droite, on trouve, au pied d'un petit rideau de roches, une rampe très-abrupte de quelques mètres de longueur seulement, percée à côté d'un puits rond à ciel ouvert. La rampe conduit au fond d'une rotonde creusée en dôme dans le roc vif, et qui ne reçoit d'autre lumière que celle qui lui vient du puits mentionné ci-dessus et qui traverse la voûte. Très-probablement c'est la rampe qui est antique, et le puits n'aura été creusé que bien postérieurement et pour éclairer l'entrée du monument. Ce monument, c'est le tombeau des prophètes, *Qbour-el-Anbia*. En voici la description.

Le vestibule en rotonde a sept mètres de diamètre; aux quatre extrémités de deux diamètres perpendiculaires l'un à l'autre se trouvent des couloirs taillés dans le roc, dont l'un, faisant le prolongement de la rampe par laquelle on descend dans le caveau, mène directement à une porte donnant accès dans une petite chambre, au fond de laquelle est percé un four à cercueil.

A droite et à gauche de la porte d'entrée de cette petite chambre, qui occupe évidemment la place d'honneur, s'étend un couloir circulaire qui vient aboutir à

la galerie perpendiculaire à celle qui, partant du vestibule, conduit à la chambre principale. Dans la branche de gauche de la grande galerie circulaire, et dans la paroi du fond, sont taillés seize fours à cercueil. A droite, la galerie est circulaire sur une longueur de sept mètres seulement. En ce point la paroi du rocher, grâce à la présence de puissantes couches de silex, a offert des difficultés de taille telles que le plan général a dû être abandonné. Quatre marches grossières, prises dans la masse, montent à une petite chambre carrée, dont les parois sont percées de cinq fours à cercueil.

A droite de l'escalier conduisant à cette chambre funéraire se présente une branche de couloir de trois mètres de longueur et dirigée parallèlement à l'axe de la catacombe. Puis le couloir dévie et se courbe de nouveau pour venir aboutir, comme la grande branche de gauche, à l'extrémité de droite du grand couloir perpendiculaire à l'axe. Les fours à cercueil sont répartis, de ce côté, de telle façon que le couloir en présente seize à droite comme à gauche.

Une seconde galerie en arc de cercle est taillée à trois mètres en arrière de la première. Sur le milieu de la longueur de la branche gauche de cette galerie, un passage la relie au grand couloir à tombes, et dans la paroi de droite de ce passage est taillé un four à cercueil.

Il n'est pas facile de circuler partout dans cette curieuse catacombe; ainsi la galerie de droite, perpendiculaire à l'axe, est entièrement fermée, contre le vestibule, par les terres d'éboulement auxquelles le puits percé dans la voûte a donné accès.

Ce n'est pas tout encore. En retour et au point d'intersection du couloir horizontal de gauche avec le couloir circulaire intermédiaire, commence une galerie de quelques mètres de longueur, au fond de laquelle sont un four à cercueil et l'entrée d'un couloir extrêmement bas et étroit, puisqu'il n'a que soixante-dix centimètres de hauteur et de largeur, qui s'incline très-rapidement et conduit à une série de chambres de dimensions différentes, contenant encore six fours à cercueil. Je renonce à décrire ce labyrinthe dans lequel j'ai failli étouffer et que deux de mes compagnons de voyage, dont l'un était encore l'abbé Michon, ont eu seuls le courage de parcourir jusqu'au bout, au risque de n'en pouvoir jamais sortir. L'abbé, avec son opiniâtreté qu'aucun obstacle ne rebutait, n'a pas voulu quitter cet effroyable sépulcre sans en avoir pris le plan, dont les mesures lui étaient données par son compagnon. Je suis heureux de les en remercier hautement tous les deux; car sans eux j'eusse bien certainement renoncé à connaître toute cette partie du monument, partie d'autant plus intéressante, que jamais jusqu'ici personne n'avait osé s'y aventurer.

Les parois de ce caveau ont été garnies à une époque très-reculée d'un enduit de ciment, dans la pâte duquel sont noyés, pour lui donner du corps, des fragments de poterie cannelée, très-antique sans aucun doute. Voici une preuve positive de l'antiquité de cet enduit, c'est qu'il existe au plafond, en un point situé à gauche de la petite chambre haute, parmi une foule d'inscriptions judaïques cursives tracées par de pieux visiteurs

à une époque très-ancienne, une inscription du même genre tracée en caractères démotiques égyptiens, et dans laquelle je n'ai pu reconnaître que le titre de prêtre de Rè ou du soleil. Je crois être sûr que d'autres textes démotiques moins bien conservés se trouvent dans le voisinage, et il serait bien à désirer qu'on pût les recueillir tous avec le plus grand soin.

D'où ce monument a-t-il pris son nom de tombeau des prophètes? Je l'ignore entièrement. Josèphe semble le désigner (*Bell. Jud.*, V, xii, 2), lorsqu'en parlant des lignes de circonvallation de Titus, il dit que ces lignes, traversant le Kedron, gagnaient le mont des Oliviers, et que, revenant au midi, elles enveloppaient la montagne jusqu'à la pierre nommée *Peristereon* et la colline qui avoisine celle-ci et qui domine la vallée voisine de Siloam. Ce nom de *Peristereon*, colombier, a trop d'analogie avec le nom *columbarium* des cryptes funéraires romaines, pour n'avoir pas eu la même signification dans le récit de Flavius Josèphe, devenu Romain.

Il ne me reste plus à parler que des tombeaux de la vallée de Hinnom pour avoir fini avec la nécropole de Jérusalem. Le caractère général de ces tombeaux est extrêmement simple : une porte carrée, et d'ordinaire assez basse, donne accès dans une chambre sépulcrale contenant une ou plusieurs couchettes en arceau, un ou plusieurs fours à cercueil; souvent d'autres chambres se relient à la première ; et à voir le nombre des niches qu'elles contiennent, on est immédiatement conduit à cette conclusion, que l'on se trouve dans des tombeaux de famille.

Le plus remarquable de tous ces tombeaux est malheureusement en fort mauvais état aujourd'hui ; c'est celui qui est connu sous le nom de *Retraite des apôtres*, et qui fut pendant les croisades transformé en une sorte d'ermitage où vécurent de pieux cénobites. Des peintures byzantines se voient encore au plafond du vestibule, aussi bien que dans les chambres qui suivent : celles-ci sont toutes entaillées de fours et de couchettes à cercueil. Ce qui mérite dans ce sépulcre une attention toute spéciale, c'est la frise qui surmonte l'entrée du vestibule ; c'est une frise dorique offrant de petites métopes portant chacune un ornement différent, en guise de patère, et séparées les unes des autres par des triglyphes qui peuvent plus exactement être appelés des dyglyphes, puisqu'ils ne comportent que deux baguettes et deux gouttes seulement. Les deux métopes intermédiaires offrent pour ornement deux grappes de raisin identiques de forme ; la grappe principale est flanquée de deux grapillons qui retombent à droite et à gauche ; des fleurons et des rosaces diverses garnissent les autres métopes.

La tradition veut que cette cave ait servi de refuge aux apôtres, après que le Christ eut été arrêté au jardin des Oliviers ; mais rien absolument ne prouve que cette tradition mérite une confiance absolue.

Voici la description d'un autre caveau sépulcral, voisin du précédent. Une rampe assez rapide conduit au fond d'une tranchée fort étroite, encombrée de plantes grimpantes ; là se voit un petit vestibule en forme de niche, et percé, au fond, d'une porte fort

étroite (quarante-huit centimètres) et en cintre un peu surbaissé. Le vestibule est encadré par un cordon façonné en tore et qui fait à droite et à gauche du sommet deux crossettes en saillie de cinq centimètres sur les montants. Au-dessus du cordon à crossettes se montre un petit fronton formé d'une doucine, dont la partie inférieure manque à la base du triangle du fronton. Celui-ci est garni extérieurement d'un cordon plat, rachetant par un biseau la face du rocher. Le sommet du fronton est garni d'une sorte de fleuron ou de crête.

Cette petite porte, qui a une élégance réelle, devait être encadrée entre deux pilastres, dont celui de droite subsiste encore. Le chapiteau en est assez étrange pour mériter d'être décrit. Au-dessous d'un petit tailloir de six centimètres de hauteur vient une sorte de doucine de neuf centimètres de hauteur et dont la courbe inférieure a dégénéré en ligne droite. Au-dessous de celle-ci trois filets plats, d'un centimètre de largeur et en retraite l'un sur l'autre d'un centimètre, viennent se rattacher au corps du pilastre, qui n'a guère plus d'un centimètre de saillie sur la face du rocher. Enfin deux larges entailles pratiquées dans les parois du vestibule ont nécessairement servi à fixer la porte du caveau sépulcral.

Une autre entrée de sépulcre présente une porte de deux mètres de largeur au sommet et de deux mètres dix centimètres à la base. Cette porte ainsi évasée par le bas, est ornée d'un encadrement à crossettes formé de deux listels de sept centimètres de largeur, reliés

par une doucine de huit centimètres. De la plate-forme de roc sur laquelle est assise la porte, jusqu'au sommet de la moulure encadrant la baie, il y a deux mètres cinquante centimètres. A un mètre trente centimètres au-dessus du sol la porte présente à droite une large entaille, et à gauche, à la même hauteur, trois autres entailles beaucoup plus petites, qui ont dû servir à la clôture du monument. Au fond du vestibule s'ouvre une porte carrée fort basse, conduisant dans deux chambres qui se suivent sur le même axe. Au fond de la dernière est une couchette sépulcrale surmontée d'un arceau, et de un mètre quatre-vingts centimètres de longueur.

A une autre porte de sépulcre les montants sont verticaux, et la moulure à crossettes qui encadre la baie a vingt-six centimètres de largeur totale. Elle est encore formée d'un listel supérieur de six centimètres de largeur et d'un listel inférieur de huit centimètres, séparés par une doucine de douze centimètres de hauteur. La saillie des crossettes est de huit centimètres.

Beaucoup d'autres excavations sépulcrales de la nécropole de Jérusalem présentent des dispositions tout à fait analogues; et le fait le plus curieux que l'on puisse consigner à propos de ces tombeaux, c'est leur parfaite ressemblance, leur identité, veux-je dire, avec les caves sépulcrales des nécropoles étrusques, et notamment de celle qui occupe toute la vallée de Castel-d'Asso, près de Civita-Vecchia. J'ai comparé les magnifiques dessins recueillis dans cette nécropole archaïque par mon ami M. Albert Lenoir, et j'ai été frappé d'étonnement,

comme tout le monde l'eût été, en y retrouvant les mêmes portes évasées à la base, avec encadrements à crossettes, qui distinguent les tombeaux de la vallée de Hinnom. Il serait difficile de voir dans cette similitude un simple effet du hasard, et là, sans aucun doute, existe la trace d'un fait très-curieux de l'histoire des races humaines. N'oublions pas que les tombeaux de Castel-d'Asso sont certainement antérieurs à la fondation de Rome, et que ceux de Jérusalem sont à très-peu près contemporains, ou pour mieux dire antérieurs.

Maintenant que nous avons passé en revue les monuments encore existants, voyons ce que l'Écriture sainte nous apprend sur le compte des sépultures judaïques.

Nous avons eu déjà l'occasion de citer tout ce qui concerne le tombeau qu'Abraham acheta des Héthéens, habitants d'Hebron, pour y enterrer Sara. Nous nous bornerons donc à rappeler brièvement que des textes sacrés il résulte que chaque chef de famille avait son sépulcre. Voici en effet ce que les Héthéens répondirent au patriarche : « Aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour enterrer ton mort. » (*Genèse*, XXIII, 6.) Ces sépulcres de famille étaient une véritable propriété, puisque Abraham dit : « Intercédez pour moi auprès d'Ephron, fils de Tsohar... pour qu'il me donne la caverne de Makfelah, qui lui appartient et qui se trouve au bout de son champ; qu'il me la cède pour de l'argent valable, comme propriété sépulcrale parmi vous. » (*Ibid.*, 8 et 9.) « Le champ, ainsi que la caverne qui s'y trouve, resta à Abraham comme une propriété sépulcrale venant des Héthéens. » (*Ibid.*, 20.)

Lorsque Rachel mourut près de Beit-Lehm, « Jacob érigea un *metzebet* sur sa sépulture, qui existe encore jusqu'à ce jour » (*Genèse,* XXXV, 20); l'emplacement de ce tombeau est toujours vénéré des chrétiens, des musulmans et des juifs. Là point de grotte, point de roche apparente dans laquelle une grotte puisse être taillée; ce tombeau est réellement en plaine; il y avait donc des sépultures qui n'étaient reconnaissables qu'au mausolée (*metzebet*) placé dessus.

Jacob mourut en Égypte, et sa dernière injonction à son fils Joseph fut la suivante : « Que je dorme avec mes pères; tu me transporteras hors de Misraïm, et tu m'enterreras dans leur sépulture. » (*Genèse,* XLVII, 30.) Jacob savait donc parfaitement que dans la sépulture de ses pères une place était réservée pour lui. Il précise un peu plus loin de la manière la plus complète, lorsqu'il dit à ses fils : « Je vais être réuni à mon peuple; enterrez-moi auprès de mes pères, dans le caveau qui est au champ d'Ephron le Héthéen ; — dans le caveau qui est au champ de Makfelah..., — là ils ont enterré Abraham et Sara sa femme, là ils ont enterré Isaac et Rébecca sa femme, et là j'ai enterré Léa. » (*Genèse,* XLIX, 29, 30 et 31.) Joseph, demandant au roi d'Égypte la permission d'aller au pays de Kénàan pour rendre les honneurs funèbres à son père, dit au monarque : « Mon père m'a fait jurer en me disant : « Je meurs, enterre-moi dans le sépulcre que je me suis creusé au pays de Kénàan. » (*Gen.*, L, 4, 5.) Ce verset est extrêmement précieux en ce qu'il nous apprend que la coutume était de préparer de son vivant la tombe dans laquelle

on voulait que son corps reposât. En résumé la grotte de Makfelah, qui sans aucune espèce de doute est encore existante dans la mosquée d'Hebron, doit contenir au moins six fours à cercueil, et elle est, par conséquent, analogue à tout ce que nous avons vu dans la nécropole de Jérusalem [1].

Le livre des Juges (VIII, 32) nous apprend que Gédéon fut enseveli dans la sépulture de Joas, son père, à Aâfrah. Samson fut de même enterré dans le sépulcre de son père Manoah, entre Soràah et Estaoul (*Juges*, XVI, 31.) Voilà donc encore deux caveaux de famille.

Le corps d'Achaël, serviteur de David, qui avait été tué dans un combat, fut rapporté par les siens et enterré dans le sépulcre de son père à Beit-Lehm (*Samuel*, II, II, 32). Un peu plus loin nous trouvons mentionné le fait assez étrange de l'inhumation de la tête d'un fils de Saül dans le sépulcre d'Abner à Hebron (*Samuel*, II, IV, 12), et nous devons remarquer que cette triste dépouille fut ainsi déposée, par honneur, dans un sépulcre qui n'était pas celui de ses proches. Il en fut de même plus tard, lorsque le grand prêtre Joad reçut la sépulture dans le caveau royal, en récompense des services qu'il avait rendus à la dynastie de David.

Akhitophel, conseiller d'Absalom dans son odieuse révolte contre son père, désespéré de voir ses avis re-

[1] Josèphe (*Ant. jud.* VIII, 2) nous apprend que les fils de Jacob, après avoir vécu en Égypte dans la prospérité, moururent dans ce pays, et que plus tard leur postérité apporta leurs restes dans la terre de Kénâan, et leur donna la sépulture à Hebron. Si cette assertion est vraie, le caveau de Makfelah doit contenir un nombre considérable de tombes, et non six seulement, ainsi que je le disais tout à l'heure.

poussés par son jeune maître, se donna la mort de sa propre main et fut enterré dans le sépulcre de son père (*Samuel*, II, XVII, 23).

David ayant fait apporter de Iabes les ossements de Saül et de Jonathan son fils, les fit déposer au pays de Benjamin, à Selah, dans le sépulcre de Keis son père (*Samuel*, II, XXI, 14).

Ces citations sont bien suffisantes pour constater l'usage des caveaux de famille, avant la fondation du royaume de Juda. Pour la période comprise entre ce moment et la captivité de soixante-dix ans, l'existence du caveau royal dans lequel furent déposés les rois de la race de David, démontre parfaitement que cet usage continua d'être suivi et respecté [1].

Enfin, à l'époque de la passion de Notre-Seigneur, les caveaux de famille étaient encore employés à Jérusalem, puisque ce fut dans une tombe neuve, que Joseph d'Arimathie avait fait creuser pour lui-même, que le corps du Rédempteur fut déposé (*saint Matthieu*, XXVII, 60).

Inutile de rappeler l'existence des tombeaux de famille des Machabées à Modim, et de celui d'Hélène, reine d'Adiabène et d'Izates son fils, à Jérusalem. C'est donc avec une complète assurance que nous pouvons dire

[1] On peut, si on le désire, trouver d'autres passages analogues *Rois*, I, XIII, 22; II, XIII, 21). L'un de ces versets est très-curieux, le voici : « Il arriva qu'en ensevelissant un homme et voyant une de ces troupes (de Moabites), ils jetèrent l'homme dans le sépulcre d'Élisée; cet homme ayant touché les ossements d'Élisée, revint à la vie et se leva sur ses pieds. » — Ainsi, dans un moment de hâte, le cadavre d'ur étranger put être déposé dans la tombe même d'Elisée! Le fait est fort étrange.

que pendant toute la durée de l'autonomie judaïque, des sépultures communes furent la propriété de chaque famille puissante, et que, dans ces catacombes, les chefs de la famille faisaient préparer de leur vivant la tombe que leurs restes devaient occuper. Les descriptions détaillées que nous avons offertes plus haut des principaux caveaux funéraires de la nécropole de Jérusalem, donnent une idée bien suffisante de l'ordonnance de ces demeures de la mort. Mais il est bon, je crois, de faire ici quelques remarques qui ne sont pas sans importance.

Les grottes sépulcrales taillées dans le rocher n'ont pu l'être qu'à grands frais; elles étaient donc réservées aux familles riches, et ce fait peut seul expliquer le nombre assez restreint de ces caveaux, eu égard à la population souvent considérable des villes qu'ils avoisinent. Partout, sur la côte de Phénicie, on retrouve des nécropoles pour ainsi dire identiques avec celle de la vallée de Hinnom ; je citerai entre autres celle d'Adloun, la plus remarquable que j'aie rencontrée. Dans l'intérieur des terres, des nécropoles semblables se montrent près des sites de villes antiques, comme à Djebâa, à Naplouse, à Thabarieh, etc. Dans la Moabitide, au contraire, je n'ai rien aperçu de semblable, si ce n'est peut-être au fond de la vallée de Karak, et encore je doute fort que les chambres taillées dans le roc et placées près de la source qui coule au pied même de l'escarpement nord du piton de Karak, soient des chambres sépulcrales. En revanche, nous retrouvons des nécropoles analogues et immenses dans l'Anti-Liban

et dans la Cœlè-Syrie, à Souq-Ouady-Baradah (Abila de Lysanias), à Bereïtan et à Bâalbek (Héliopolis). La mode de déposer les morts dans des tombeaux de famille existait donc dans toute la Syrie, et les Juifs, déjà habitués à cette mode qu'ils avaient vu pratiquer en Égypte, l'adoptèrent avec la plus grande facilité, et pour ainsi dire tout naturellement. De même qu'Abraham achetait un caveau sépulcral parmi ceux des Héthéens d'Hébron, de même les Juifs, devenus maîtres de Jérusalem, ont dû creuser des sépulcres pour eux, parmi ceux des Iébousiens, s'ils n'ont pas même profité des travaux de leurs devanciers et confisqué à leur profit la nécropole des vaincus. En résumé, l'usage des nécropoles creusées dans les rochers me semble venu d'Égypte, et il s'est répandu par Petra et la terre des Nabatéens, jusqu'aux limites de la Syrie.

Nous avons dit tout à l'heure que les caveaux taillés dans les rochers devaient appartenir à des familles puissantes, en un mot, que c'étaient des sépultures privilégiées. Les hommes du peuple devaient être mis simplement en terre: je crois voir la preuve de ce fait dans le verset suivant : « Il (Josias) fit sortir de la maison de l'Éternel l'*Achera* (Astarté?) hors de Jérusalem, dans la vallée du Kedron, et la brûla dans la vallée du Kedron; il la réduisit en poudre et en jeta la poudre sur la sépulture des enfants du peuple. » (*Rois*, II, XXIII, 6.) Cette cendre jetée sur les tombes du peuple ne pouvait l'être qu'à la condition que les tombes étaient, comme aujourd'hui précisément au même lieu, de

simples pierres qui recouvraient une fosse creusée dans la terre. Très-probablement le cimetière du peuple juif de Jérusalem a été de tout temps sur le flanc occidental du mont des Oliviers, au bord du lit pierreux du Kedron.

L'histoire du même roi Josias nous fournit un document assez curieux à propos des sépulcres de Beit-El. Nous y lisons (*Rois*, II, XXIII, 16) : « Et Josias se tourna, et il vit les sépulcres qui étaient là dans la montagne, et il envoya tirer les ossements des sépulcres, et il (les) brûla sur l'autel et il les profana, etc. » Ce verset est très-explicite pour désigner des sépulcres creusés dans les flancs d'une montagne, et il nous donne un très-curieux exemple de profanation des sépultures exercée par les Israélites.

Voici maintenant un passage d'Isaïe qui mentionne un riche tombeau creusé dans le rocher (XII) : « 15. Ainsi, dit le seigneur Jéhovah Sabaout, va vers ce haut fonctionnaire, Sibna, qui est préposé au palais. — 16. Qu'as-tu ici, et qui est des tiens ici, que tu te creuses ici un sépulcre? Il creuse dans la hauteur son sépulcre, il taille dans le roc sa demeure. » Ce fragment des prophéties d'Isaïe se rapporte au règne d'Ézéchias, dont ce Sibna était probablement l'intendant. J'ai souvent été tenté de voir le tombeau de Sibna dans la magnifique excavation funéraire qui porte le nom de *tombeau de saint Jacques*. Toutefois je ne me permettrai pas d'insister sur cette identification que je ne pourrais proposer que d'instinct; et ce que je prétends seulement conclure de la teneur du passage que je viens de citer,

c'est que, sous les rois de Juda, des tombeaux magnifiques étaient creusés, taillés dans le rocher.

Dans l'Évangile de saint Matthieu (xxiii, 29) nous lisons : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous construisez les tombeaux des prophètes et que vous embellissez les monuments des justes (ὅτι οἰκοδομεῖτε τοὺς τάφους τῶν προφητῶν καὶ κοσμεῖτε τὰ μνημεῖα τῶν δικαίων). » Serait-il par hasard question dans ce verset du tombeau des prophètes dont j'ai donné plus haut la description ? C'est possible, mais j'en doute fort. Quels étaient les embellissements prodigués aux tombeaux des justes, et que mentionne le verset de saint Matthieu? Nous l'ignorons, et nous devons nous borner à rappeler ici la peinture rouge dont le tombeau de Zacharie offre des traces très-apparentes; peut-être bien aussi est-il question de ciselures appliquées après coup à certains monuments; en ce cas s'expliquerait pour tout le monde la présence des ornements de l'architecture grecque raffinée sur des mausolées qui sont, à mon avis, bien antérieurs à la belle période de l'art grec. Cette dernière opinion a été émise déjà par un savant éminemment distingué, M. Williams, qui a publié deux volumes des plus remarquables sur la cité sainte.

Maintenant que j'ai fini avec la nécropole de Jérusalem, je vais reprendre le dépouillement opéré chronologiquement du livre des Rois et de celui des Chroniques, pour en extraire tout ce qui se rattache à l'art judaïque.

Aussitôt après le schisme des dix tribus, nous voyons

reparaître chez les Israélites les idoles de l'Égypte; il ne sera sans doute pas sans intérêt de rappeler à quelle occasion, et pour cela je n'aurai qu'à transcrire quelques versets de la Bible (*Rois*, I, XII) : « 25. Jéroboam bâtit Sichem sur la montagne d'Éphraïm et il y demeura; il sortit de là et bâtit Henouël. — 26. Jéroboam dit en son cœur : Maintenant la royauté pourrait retourner à la maison de David. — 27. Si ce peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel, le cœur de ce peuple pourra se tourner vers son maître, vers Roboam, roi de Juda; ils me tueront et retourneront vers Roboam, roi de Juda. — 28. Le roi ayant consulté, fit deux veaux d'or et dit aux Israélites : C'est assez monter à Jérusalem : voici tes dieux, Israël, qui t'ont fait monter d'Égypte. — 29. Il en mit un à Beit-el, et plaça l'autre à Dan. »

Le livre des Chroniques ne fait qu'une simple allusion à ce fait curieux; elle est contenue dans le verset 15 du onzième chapitre du livre II. Le voici : « Et il (Jéroboam) avait institué des *cohenim* pour les hauts lieux, pour les boucs et les veaux qu'il avait fabriqués. » Jéroboam connaissait parfaitement la tendance du peuple juif à retourner au culte des idoles, culte auquel il s'était habitué par un séjour de quelques siècles en Égypte; il employa donc le moyen qu'il croyait le plus sûr, pour empêcher les tribus dissidentes de se soumettre à leur roi légitime, c'est-à-dire à Roboam fils de Salomon. Il fit appel au souvenir des dieux de l'Égypte, de ces taureaux sacrés, Apis et Mnevis, devant lesquels

eurs ancêtres s'étaient prosternés, et les deux points extrêmes du territoire des tribus dissidentes, Beit-El et Dan, reçurent des idoles d'or que l'Écriture sainte appelle des veaux (*âdjelim*). L'historien Josèphe, en parlant des sources du Jourdain, situées près de Dan, mentionne le temple de la *Vache d'or* qui était à côté de cette source. Il est évident qu'il s'agit de l'un des temples établis par Jéroboam. L'emplacement de ce temple est parfaitement reconnaissable aujourd'hui, et nul doute que ce ne soit le tertre artificiel nommé *Tell-el-Qadhi* que l'on rencontre avant d'arriver à Banias, au point même où sort de terre une source qui vient grossir le beau ruisseau que déverse la grotte de Pan à Banias; ce ruisseau est certainement le véritable Jourdain des anciens, et pourtant il devrait céder ce nom au Nahr-Hasbaiah, qui est bien plus considérable que lui, et qui a déjà depuis quelques lieues le volume d'une vraie rivière, quand le prétendu Jourdain, avec lequel il vient se confondre, n'est encore qu'un misérable ruisseau.

Mais revenons aux idoles de Jéroboam. Les Chroniques nous parlent de veaux (*âdjelim*) et de boucs (*châirim*). Très-probablement ces boucs sont encore des idoles empruntées à l'Égypte, qui adorait le bouc et le bélier.

Le verset 9 du chapitre XIV du premier livre des Rois est ainsi conçu : « Et parce que tu as plus mal agi que tous ceux qui ont été avant toi, parce que tu es allé et que tu t'es fait d'autres dieux et des images de fonte pour m'irriter, et que tu m'as rejeté derrière ton

dos, etc. » C'est ainsi que commencent les menaces que Jéhovah adresse à Jéroboam. Les images de fonte en question dans ce verset sont donc certainement identiques avec les veaux d'or de Beit-El et de Dan. Le mot dont l'écrivain sacré se sert pour désigner ces images de fonte, est ici le mot *masakhout*, dont le sens précis est bien image fondue (de *nasakha*, fondre, couler, jeter en fonte).

Cependant les sujets du roi de Juda ne restaient pas plus fidèles au culte de Jéhovah, car nous lisons dans le livre des Rois (I, xiv) : « 22. Juda fit ce qui était mal aux yeux de l'Éternel ; ils l'irritèrent par les péchés qu'ils commirent, plus que tout ce qu'avaient fait leurs pères. — 23. Eux aussi se bâtirent des hauts lieux (*bamoût*), des cippes (*metzebout*) et des idoles (*acherim*) sur chaque haute colline, et sous chaque arbre verdoyant. » J'ai déjà dit que les *acherim* ne pouvaient être que des images d'Astaroth et non des bocages ; le verset que je viens de transcrire le prouve irrésistiblement, car on n'établit pas des bocages sous des arbres.

Les crimes de Juda ne devaient pas rester impunis, et l'Éternel suscita contre son peuple la colère du Pharaon Chechak. Nous lisons dans le livre des Rois (I, xiv) : « 25. Il arriva que la cinquième année du roi Roboam, Chechak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem. — 26. Il prit les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison du roi, et il emporta tout. Il prit tous les boucliers d'or que Salomon avait faits. — 27. Le roi Roboam fit à leur place des boucliers d'airain, dont il commit la garde au capitaine des archers qui gar-

daient l'entrée de la maison du roi. — 28. Et quand le roi entrait dans la maison de l'Éternel, les coureurs les portaient et les remettaient (ensuite) à la chambre des coureurs. » Les mêmes faits sontracontés, à très-peu près dans les mèmes termes, au livre II des Chroniques (XII, versets 9 à 11).

Nous avons vu ce qu'étaient les trésors du temple et du palais.

Le roi d'Égypte Chechenk ou Chechak, par le pillage de ces deux seuls édifices, dut s'approprier des richesses immenses. Ce Pharaon nous a laissé un assez grand nombre de monuments qui ornent les musées d'Europe, et dont la date est, à très-peu d'années près, certaine. Chechenk était déjà sur le trône du vivant de Salomon, car nous lisons (*Rois*, I, XI, 40) : « Salomon chercha à faire mourir Jéroboam ; mais Jéroboam se leva et s'enfuit en Égypte, vers Chechak, roi d'Égypte, et il demeura en Égypte jusqu'à la mort de Salomon. » Le roi d'Égypte qui occupait le trône lors de la mort de David, et qui très-probablement est le même que celui dont la fille épousa Salomon, n'est désigné que sous le nom de Pharaon. Il est possible que ce soit Psousennès, prédécesseur immédiat de Chechenk Ier, car on s'expliquerait assez difficilement et l'accueil bienveillant fait par Chechenk aux ennemis de Salomon, et ensuite la guerre terrible déclarée par ce monarque à Roboam, si Chechenk était le beau-frère de Salomon et l'oncle par alliance de Roboam [1]. Il est plus probable que le beau-

[1] Roboam était fils de Nàameh, l'ammonite.

père de Salomon fut le dernier roi de la vingt et unième dynastie.

Chechenk Ier fut le fondateur de la vingt-deuxième dynastie, et la guerre qu'il déclara au fils de Salomon devient assez naturelle, quand on réfléchit que le nouveau roi d'Égypte, que quelque révolution mit sur le trône, ne dut pas se montrer l'ami de la dynastie royale de Juda, qui était alliée aussi étroitement avec la dynastie égyptienne que lui, Chechenk, avait renversée. Quoi qu'il en soit, voici une date qui doit être à très-peu près exacte : Salomon a régné de 1020 à 980, et Roboam, par conséquent, a commencé à régner en 980 avant Jésus-Christ; la cinquième année de Roboam est donc en 976, et c'est dans cette année que Chechenk s'est emparé de Jérusalem.

Nous avons vu que les boucliers d'or avaient été déposés dans le palais de Salomon, auquel ils servaient très-probablement d'ornements. Ces boucliers, après l'invasion de Chechenk, furent remplacés par d'humbles boucliers d'airain. N'est-il pas tout simple d'admettre que ces boucliers jouèrent, à cette époque reculée, le rôle des patères placées par imitation dans les métopes doriques? A l'appui de cette opinion, j'ai déjà mentionné deux faits que je dois me borner à rappeler ici d'un mot seulement. Ce sont les boucliers enlevés des murailles d'un édifice pillé par des Assyriens, sur un bas-relief de Khorsabad, et enfin la série de boucliers suspendus au fronton du Parthénon et dont la place est encore parfaitement visible aujourd'hui.

Nous venons de voir que Chechenk emporta tous les trésors du temple et du palais de Jérusalem. Il est assez difficile de se rendre compte de cette assertion positive. Je serais néanmoins assez disposé à croire que le temple proprement dit ne fut pas profané par les Égyptiens, et que les trésors placés dans les trois étages de petites chambres latérales et extérieures furent seuls pillés par eux. Si la splendide ornementation et le mobilier du temple eussent été enlevés, il semble que l'Écriture n'eût pas manqué de le constater.

Le règne d'Abias ou Abiam, fils de Roboam, ne nous fournit aucun fait qui doive être consigné dans ce travail; en revanche, le règne suivant nous offre de curieux renseignements. Nous lisons dans le livre des Rois (I, xv) : « 9. Et dans la vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Assa vint à régner sur Juda. — 10. ... Le nom de sa mère fut Mâakah, fille d'Absalom[1]. — 12. ... Il fit enlever toutes les idoles que ses pères avaient faites. — 13. Il dépouilla de sa puissance sa mère Mâakah, qui avait fabriqué une image effrayante d'*Aserah;* Assa brisa cette image effrayante et la brûla dans le torrent de Kedron. — 14. Mais les hauts lieux ne furent pas supprimés; toutefois le cœur d'Assa fut entier vers l'Éternel pendant tous les jours de sa vie. — 15. Il apporta dans la maison de Dieu les consécrations de son

[1] Nous lisons au même chapitre, verset 2 : « Il (Abiam, père d'Assa) régna trois ans à Jérusalem. Le nom de sa mère fut Mâakah, fille d'Absalom. » Il y a évidemment contradiction sur le compte de Mâakah. Si elle était mère d'Abiam, elle ne peut être mère d'Assa mais bien sa grand'mère. Au reste, nous lisons (*Chron.*, II, xi) : « 20. Après celle-ci (Mahalath), il (Roboam) épousa Mâakah, fille d'Absalom ; elle lui enfanta Abiah... »

père avec les siennes; de l'argent, de l'or et des vases. »

Voici comment le livre des Chroniques raconte les mêmes faits (II, XIV) : « 2. Assa fit ce qui était bien et juste aux yeux de Jéhovah, son Dieu. — 3. Il ôta les autels de l'étranger et les hauts lieux; il brisa les stèles et mit en pièces les *aserim*. — 5. Il enleva de toutes les villes de Juda les hauts lieux et les *hammonim*, etc. — 9. Zorkh le Couchy (l'Éthiopien) sortit contre eux (l'armée d'Assa) avec une armée d'un million d'hommes et trois cents chariots, et il vint jusqu'à Maresah. — 12. Jéhovah frappa les Couchim devant Assa et devant Juda, et les Couchim prirent la fuite. — 13. Assa, et le peuple avec lui, les poursuivirent jusque vers Djerar, et il tomba des Couchim, parce qu'il ne leur resta plus de vivres, car ils furent brisés devant Jéhovah et devant son camp. Ceux d'Assa emportèrent un butin considérable. » (*Chron.*, XV) : « 8. ... Il (Assa) abolit toutes les monstruosités de tout le pays de Juda et de Benjamin, et des villes qu'il avait prises sur la montagne d'Éphraïm; il renouvela l'autel de Jéhovah, qui était devant le portique de Jéhovah. — 9. Il rassembla tout Juda et Benjamin. — 10. Ils s'assemblèrent à Jérusalem, le troisième mois de la quinzième année du règne d'Assa. — 16. Et il dépouilla aussi de sa grandeur Mâakah, mère du roi Assa, qui avait fait une image d'*Aserah;* Assa mit en pièces cette image, la broya et la brûla dans le torrent de Kedron. — 17. Mais les hauts lieux ne furent point ôtés d'Israël... — 18. Il (Assa) apporta dans la maison de Dieu les consécrations de son père et ses consécrations : de l'argent, de l'or et

des vases. — 19. Il n'y eut pas de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Assa [1]. »

Voyons à déduire de l'examen de ces deux passages les faits intéressants qui en découlent.

Roboam mourut dans la dix-huitième année de son règne (*Chron.*, II, XIII, 1), et son fils Abiah lui succéda. Celui-ci régna trois ans et laissa le trône à son fils Assa, qui commença à régner dans la vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël (*Rois*, I, XV, 9), et resta maître du pays pendant quarante et un ans. Pendant les dix premières années d'Assa le pays fut tranquille (*Chron.*, II, XIV, 1), et ce fut alors que Zorkh le Couchy (l'Éthiopien, le roi d'Égypte très-probablement) marcha contre Jérusalem. Voyons à quelle année ce fait doit être reporté. En admettant qu'il ait eu lieu dans la onzième année d'Assa, la première année du règne de Roboam doit être placée en 980, la première d'Abiah en 963, et enfin la première d'Assa en 960. C'est donc en 950 ou 949 avant Jésus-Christ que Zorkh a fait son expédition contre la Judée.

Qu'était-ce que ce Zorkh? Très-probablement Osorkhon, premier fils de Chechenk, car les deux noms Zorkh et Osorkhon sont bien voisins. Osorkhon Ier, de la vingt-deuxième dynastie, était donc sur le trône d'Égypte en 950 avant Jésus-Christ. Sans doute ce

[1] Nous lisons dans les Rois (I, XV, 16) : « Il y eut guerre entre Assa et Baessa. roi d'Israël, pendant toute leur vie. » Et plus loin (I, XV, 33) : « Dans la troisième année d'Assa, roi de Juda, Baessa, fils d'Akhias, commença à régner sur tout Israël, à Tirzah, vingt-quatre ans. » Ces deux versets ne peuvent se concilier avec le verset 19 du chapitre XV des Chroniques, qu'en admettant qu'il n'est question que d'une guerre d'invasion dans ce dernier verset.

prince aura voulu imiter son père et aura tenté une expédition dans laquelle il ne trouva que la ruine et la honte, au lieu des trésors qu'il espérait conquérir.

Les textes bibliques transcrits plus haut nous montrent que l'idolâtrie avait persisté dans la famille de David, puisque Mâakah, fille d'Absalom et petite-fille de David, qui avait épousé son cousin Roboam, rendait un culte à une image d'Astarté, que son petit-fils détruisit, en la dépouillant elle-même de la dignité royale. Assa, nous dit l'Écriture, fit enlever toutes les idoles que ses pères avaient faites, et cette assertion positive démontre qu'Abiah, ainsi que son père Roboam, avaient suivi le triste exemple de Salomon. Assa revint au culte du vrai Dieu, mais il n'eut pas assez d'autorité pour abolir dans toute l'étendue de ses États le culte professé sur les hauts lieux; car si un verset des Chroniques dit que les hauts lieux furent supprimés dans toutes les villes de Juda, un autre verset du même livre, et le verset correspondant du livre des Rois dit précisément le contraire. Nous avons vu que Chechenk avait enlevé tous les trésors du temple et du palais. Ceci explique comment Assa s'efforça de reconstituer le trésor sacré, en y versant les sommes d'or et d'argent et les vases précieux qu'il avait consacrés lui-même, aussi bien que ceux qui avaient été consacrés par son père. Ce prince rétablit devant le portique du temple l'autel des holocaustes; il en faut conclure que l'autel d'airain construit par Salomon avait été renversé par Chechenk; voilà, il faut en convenir, un fait bien opposé à l'opinion que j'ai émise plus haut, que peut-être le

conquérant égyptien avait respecté le temple proprement dit. La rénovation de l'autel des holocaustes eut lieu très-probablement au moment où le peuple entier de Juda et de Benjamin fut rassemblé à Jérusalem, pour reprendre avec éclat le culte de Jéhovah. Cette assemblée générale eut lieu dans le troisième mois de la quinzième année d'Assa, c'est-à-dire en 945 ou 944 avant Jésus-Christ.

Un verset nous apprend qu'il n'y eut pas de guerre avant la trente-cinquième année du règne d'Assa ; c'est donc vers l'an 927 avant Jésus-Christ que cette guerre aurait éclaté, et, d'un autre côté, nous lisons (*Rois*, I, xv, 16) « qu'il y eut guerre entre Assa et Baessa pendant toute leur vie. » Il est probable que la guerre spéciale dont il est question, à propos de la trente-cinquième année d'Assa, fut celle dans laquelle le roi d'Israël vint s'établir militairement à Rama, pour ne laisser à personne des sujets d'Assa la faculté de franchir cette limite ; on était alors dans la trente-sixième année d'Assa, c'est-à-dire en 924 avant Jésus-Christ (*Chron.*, II, xvi, 2). « Assa prit tout l'or et tout l'argent qui était resté dans les trésors de la maison de Dieu et dans les trésors de la maison du roi, et il en envoya une partie à Ben-Hadad, roi d'Aram, dont la capitale était Damas, en le priant de s'allier à lui et de l'aider contre le roi d'Israël. Ben-Hadad se hâta d'accepter le marché, et il fit marcher contre Israël une armée, dont la présence désastreuse força bientôt Baessa à s'occuper exclusivement de la défense de ses propres États. La construction de Rama fut abandonnée, et Assa fit enlever

les pierres de taille et les bois de construction qui y avaient été accumulés par les Israélites, et qui servirent à bâtir les villes fortes de Djebàa et de Masfah. » (*Rois*, I, xv, 16 et suiv.) De ce récit il résulte que le temple et le palais furent encore une fois dépouillés, par Assa lui-même, de tous les trésors qu'il y avait déposés depuis l'invasion de Chechenk.

Sous le règne de Josaphat il est question d'une cour neuve du temple; voici le verset qui contient cette mention, malheureusement fort sèche (*Chron.*, II, xx, 5) : « Josaphat se présenta dans l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de Jéhovah, devant la cour neuve. » Très-probablement cette cour neuve avait été construite pour réparer les dévastations exercées par les Égyptiens, lors de la venue de Chechenk.

Pendant que Josaphat était sur le trône de Juda, Akhab, fils d'Omri, régnait en Israël. Celui-ci prit pour femme Iezabel, fille d'Itbâal, roi des Sidoniens, et adopta le culte de Baal. « Il éleva, dit l'Écriture sainte, un autel à Baal, dans la maison de Baal, qu'il bâtit à Samarie. — Akhab dressa une *Aserah*... » (*Rois*, I, xvi, 32 et 33.)

Nous savons donc, de source certaine, qu'Akhab fit bâtir un temple de Baal à Samarie, et qu'il introduisit parmi son peuple le culte de Baal et d'Astarté; ceci revient évidemment à dire que Samarie, la capitale du royaume d'Israël, fut envahie complétement par l'art phénicien. Nous croyons en trouver une preuve satisfaisante dans le fait que nous révèle le verset suivant : « Le reste des faits d'Akhab et tout ce qu'il a fait, et la

maison d'ivoire qu'il bâtit, sont écrits au livre des faits du temps des rois d'Israël. » (*Rois*, I, xxii, 39). L'emploi sur une si grande échelle de l'ivoire, comme moyen d'ornementation, rappelle immédiatement les magnifiques morceaux d'ivoire recueillis dans les ruines de l'Assyrie, et qui sont aujourd'hui l'un des plus précieux trésors du British Museum. A la vue de ces débris inestimables, notre savant confrère et ami, M. Ch. Lenormant, n'a pas hésité un seul instant à déclarer que le travail de ces ivoires leur assignait une origine phénicienne, et nous sommes parfaitement convaincu, pour notre part, que cette opinion est juste. La maison d'ivoire d'Akhab fut très-probablement nommée ainsi parce qu'elle était revêtue d'ornements sculptés par des artistes sidoniens, venus à la suite de Iezabel, et analogues à ceux qui ont été exhumés des fouilles de Ninive.

A Akhab succéda son fils Akhazias, dont la mort fut la suite d'un accident que l'Écriture sainte raconte ainsi : « Akhazias tomba à travers le treillis de la chambre haute, à Samarie, et en fut malade ; il envoya des messagers, leur disant : Allez, consultez Baal Zeboub, dieu d'Akaroun, pour savoir si je guérirai de cette maladie. » (*Rois*, II, i, 2). Ce passage nous fournit un renseignement très-curieux. Akhazias tomba à travers le treillis de la chambre haute, et ce treillis est désigné par le mot *chabbakah*, qui n'est autre que le mot par lequel tous les Arabes désignent encore une *fenêtre* grillée ; or le sens rigoureux de ce mot est *treillis ;* il faut en conclure que la fenêtre à travers laquelle Akhazias fit une chute était un de ces treillis de

bois qui garnissent toutes les fenêtres orientales, fenêtres qui sont de vrais cabinets en saillie sur le mur extérieur, construits en bois et garnis, à hauteur d'appui et jusqu'à leur sommet, de larges grillages à travers lesquels on peut voir sans être vu. C'est très-probablement du haut d'un véritable balcon de ce genre que tomba le roi Akhazias qui, en s'appuyant fortement contre un grillage trop faible pour résister au poids de son corps, l'aura brisé et traversé, pour tomber dans la rue.

Nous avons vu que le roi d'Israël Akhab avait fait bâtir un temple de Baal à Samarie; la révolution qui mit Jehu sur le trône amena la ruine de ce temple et le massacre de tous les Israélites adorateurs de Baal. Le récit de cette terrible exécution est donné dans le chapitre x du deuxième livre des Rois, versets 17 à 28. Quelques-uns de ces versets méritent d'être cités intégralement. Les voici : « 21. Jehu envoya dans tout Israël; tous les serviteurs de Baal vinrent; il n'y en eut pas un qui ne vînt; ils entrèrent dans la maison de Baal; la maison de Baal fut remplie d'un bout à l'autre. » L'enceinte sacrée devait être considérable, puisque tous les adorateurs de Baal, accourus de tous les points du royaume, y avaient trouvé place. « 22. Il dit au préposé du vestiaire : Tirez-en des vêtements pour tous les serviteurs de Baal; et il leur en tira des vêtements. » Il paraît, d'après ce verset, que pour assister, suivant les rites voulus, aux cérémonies de ce culte, il fallait revêtir un costume particulier. Le vestiaire qui contenait des costumes pour une pareille foule d'assis-

tants devait être immense; raison de plus pour penser que le temple, dont il n'était qu'une dépendance, avait lui-même de vastes dimensions. — 25. Tous les assistants furent massacrés et leurs cadavres jetés hors du temple. Puis : « 26. Ils tirèrent dehors les stèles de la maison de Baal et les brûlèrent. — 27. Ils démolirent la stèle de Baal et démolirent la maison de Baal et en firent des lieux infects jusqu'à ce jour. » Les stèles qui furent tirées du temple pour être brûlées étaient apparemment des stèles de bois. La stèle de Baal proprement dite fut démolie, ajoute l'écrivain sacré; celle-là donc était sans doute de pierre, comme le temple qui subit le même sort.

Athalie s'était emparée de la royauté après la mort de son fils Akhazias, et pour assurer son usurpation avait décidé la mort de tout ce qui restait de la race de David. Un faible enfant, Joas, fils d'Akhazias, fut soustrait à la rage d'Athalie; il fut élevé par les soins du grand prêtre Joad; et lorsqu'il eut atteint l'âge de sept ans, une conspiration le remit sur le trône de ses pères, en infligeant à l'usurpatrice le juste châtiment de ses crimes. Ainsi qu'en Israël, le culte de Baal avait été apporté à Jérusalem par la digne fille d'Akhab et de Iezabel; un temple avait été bâti et un corps pontifical constitué. Aussitôt après le meurtre d'Athalie tout le peuple du pays entra dans la maison de Baal. Ils démolirent ses autels et brisèrent entièrement ses images et tuèrent devant les autels Mathan, le *cohen* de Baal (*Rois*, II, XI, 18, et *Chron.*, II, XXIII, 17). Où était situé dans l'enceinte de Jérusalem ce temple de Baal?

Il est vraisemblable qu'il était dans l'enceinte même du temple, puisque nous lisons dans les Chroniques (II, xxiv, 7) : « Car l'impie Athalie et ses fils (c'est Joas qui parle) ont ruiné la maison de Dieu, et ils ont converti en *baalim* toutes les saintetés de la maison de Jéhovah. » Le temple contenait des images de Baal, ceci est mis hors de doute par le texte sacré lui-même, et très-certainement ces images étaient l'œuvre d'artistes habitants de Jérusalem.

Il est certain qu'au moment où Joas fut remis en possession de la couronne dont il était l'héritier légitime, le temple était en mauvais état, grâce sans doute à l'invasion égyptienne, grâce surtout à l'incurie des princes qui avaient successivement occupé le trône, depuis Salomon, et qui, pour la plupart, avaient abandonné le culte du vrai Dieu. Joas chargea les prêtres de ces réparations urgentes, en leur enjoignant de disposer, pour y subvenir, de tout l'argent consacré que l'on apporterait au temple. Les *cohenim* perçurent bien l'argent, mais ils n'en firent pas l'usage prescrit, de sorte qu'en la vingt-troisième année de son règne, Joas, s'apercevant qu'aucune réparation n'avait été même commencée, fit appeler le grand prêtre Joad et tous les *cohenim;* et, après leur avoir reproché leur incurie, leur défendit de toucher aucune somme, quelle qu'elle fût, sans la verser immédiatement en d'autres mains, pour qu'elle fût appliquée aux réparations du temple. Un véritable tronc fut placé à droite de l'autel des holocaustes, et les *cohenim* de service à la porte du temple, étaient obligés d'y jeter tout l'argent qui était

apporté en offrande. L'argent provenant de ce tronc était remis directement aux architectes, aux charpentiers, aux maçons et aux tailleurs de pierres, et il n'en était rien distrait pour le service du temple, c'est-à-dire pour fabriquer des coupes d'argent, des couteaux, des tables, des trompettes, ni des vases d'or et d'argent (*Rois*, II, XII, 5 à 14).

Voici comment les mêmes faits sont racontés dans le livre des Chroniques (II, XXIV, 5 et suivants) : « Joas envoya les *cohenim* et les lévites parcourir les villes du royaume pour recueillir de l'argent, afin de subvenir aux réparations du temple. Les lévites n'exécutant pas ses ordres, le roi fit venir devant lui le grand prêtre Joad et lui reprocha son incurie. — « 7. Car, lui dit-il, l'impie Athalie et ses fils ont ruiné la maison de Dieu. » Il lui donna l'ordre de faire placer un tronc à la porte extérieure du temple, et il fit publier dans tout le royaume l'ordre d'apporter à Jéhovah la contribution que Moïse avait imposée à Israël dans le désert. Le peuple accourut avec empressement, et le tronc se remplit. On le vidait journellement devant le secrétaire du roi et le préposé du grand prêtre ; des sommes immenses furent ainsi amassées, et elles furent versées entre les mains des architectes du temple, qui réunirent et soldèrent les tailleurs de pierres, les charpentiers et les ouvriers en fer et en cuivre, chargés de réparer la maison de Dieu. — « 13. Les ouvriers travaillèrent et par eux la réparation s'opéra, et ils replacèrent la maison de Dieu dans son (premier) état, et ils la consolidèrent. — 14. Et lorsqu'ils eurent fini, ils

apportèrent devant le roi et Joad le restant de l'argent, et ils firent des vases pour la maison de Jéhovah, des vases de service, des pilons, des tasses et des vases d'or et d'argent, et l'on offrait des holocaustes dans la maison de Jéhovah, toujours, pendant toute la vie de Joad. »

Cet état de choses ne dura que jusqu'à la mort du grand prêtre qui avait sauvé la couronne de Joas, car à peine fut-il mort, que les chefs de Juda parvinrent à détourner le roi de la ligne de conduite qu'il avait suivie jusqu'alors, et l'entraînèrent avec eux à l'idolâtrie. « 18. Ils abandonnèrent la maison de Jéhovah, Dieu de leurs pères, et suivirent les *aserim* et les idoles. — 20. L'esprit de Dieu s'empara de Zacharie, fils de Joad, le *cohen*. Il se plaça à la tête du peuple et leur dit : Pourquoi transgressez-vous les commandements de Jéhovah ? Vous ne prospérerez pas ; parce que vous avez abandonné Jéhovah, il vous abandonnera. — 21. Ils conspirèrent contre lui et le lapidèrent par ordre du roi, dans le parvis de la maison de Jéhovah. — 22. Joas le roi ne se souvint pas du bien que Joad son père lui avait fait, mais il fit tuer son fils, et à sa mort celui-ci dit : Jéhovah verra et vengera (ma mort). — 23. Ce fut au retour de l'année que l'armée d'Aram monta contre lui ; ils vinrent dans Juda et Jérusalem, et ils firent périr tous les chefs du peuple, et en envoyèrent tout le butin au roi, à Darmechk (Damas). » Ce fut après ce désastre qu'une conspiration éclata à Jérusalem, contre Joas qui fut assassiné dans son lit par Zabed, fils de Semâat

l'Ammonite, et Iehouzabad, fils de Semrit le Mohabite[1].

On n'a pas perdu de vue que l'un des tombeaux de la vallée de Josaphat, celui qui est monolithe, porte le nom traditionnel de *tombeau de Zacharie*. Est-ce réellement le tombeau du fils du grand prêtre Joad? La chose est très-possible; ce qui est certain, c'est que le pèlerin de Bordeaux, en 333, entendit les habitants de Jérusalem dire que ce tombeau était celui du *prophète* Isaïe. Peut-être était-ce celui du *prophète* Zacharie, dont le nom avait été remplacé pour les habitants alors chrétiens de la ville sainte, par celui d'Isaïe, qui leur était beaucoup plus connu.

Nous avons déjà vu plusieurs fois que le trésor du temple était épuisé par les rois de Juda, lorsque ceux-ci se sentaient serrés de près par un ennemi trop puissant. Le règne de Joas nous offre un nouvel exemple de ce fait. Hazael, roi d'Aram, marchait sur Jérusalem; « Joas, roi de Juda, prit tout ce qui était consacré, ce que Josaphat, Joram et Akhazias, ses pères, les rois de Juda, avaient consacré, ce qu'il avait consacré (lui-même), et tout l'or qui se trouvait dans les trésors de la maison de l'Éternel et de la maison du roi, et il l'envoya à Hazael, roi d'Aram, qui se retira de devant Jérusalem. » (*Rois*, II, XII, 18.)

A Joas succéda son fils Amasias, et à Jehu, roi d'Israël, Joakhas, son fils. Pendant le règne de ce dernier, l'idolâtrie subsista à Samarie; car nous lisons que l'*Aserah* resta debout à Samarie (*Rois*, II, XIII, 6).

[1] Le livre des Rois (II, XXII, 21) dit que Joas fut assassiné dans le palais de Meloua (Millo) qui est sur la descente de Sela (Siloé?)

De son côté Amasias, ayant entrepris une campagne heureuse contre les Édomites, rapporta les dieux de ses ennemis vaincus et eut l'incroyable pensée de leur adresser un culte. Fier de ce succès, Amasias défia le roi d'Israël, Joas, qui fondit sur l'armée de Juda, fit prisonnier le roi lui-même, et le reconduisit à Jérusalem, dont les murailles furent abattues sur une longueur de quatre cents coudées, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle (*Chroniques*, II, xxv, 23, 24). « Et Joas prit tout l'or et l'argent, et tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Dieu, auprès du serviteur d'Édom, ainsi que les trésors de la maison du roi et les enfants en ôtage, et il s'en retourna à Samarie (24). » Voici, encore une fois, les trésors sacrés et royaux complétement dépouillés. Amasias périt à Lachis, victime d'une conspiration.

Le règne de Joas, roi d'Israël, nous fournit un renseignement assez curieux. Le prophète Élisée mourut après avoir annoncé à ce prince qu'il battrait les armées d'Aram. Élisée fut enseveli dans une sépulture particulière. « Dans cette année, des troupes moabites firent une incursion dans le pays. — Il arriva qu'en ensevelissant un homme, voilà qu'on aperçut une de ces troupes, et on jeta cet homme dans le sépulcre d'Élisée et on se retira, et l'homme toucha les ossements d'Élisée : il vécut et il se dressa sur ses pieds. » (*Rois*, II, xiii, 20 et 21.) De ce passage nous pouvons conclure que le sépulcre du prophète Élisée était ouvert et probablement taillé dans le roc. Il existe Syrie des tombeaux antiques de ce genre, notam-

ment au sommet de la montée qui, du fond de la vallée de Naplouse ou de Sichem, conduit à la route de Djenin sur le pâté du mont Ebal. Là se trouvent, à fleur de roc, des ouvertures rectangulaires qui débouchent dans de petits caveaux sépulcraux, que je n'ai malheureusement pas eu le temps d'étudier avec soin.

Voici les renseignements que nous trouvons sur le règne d'Osias, fils d'Amasias (*Chroniques*, II, XXVI) : « 9. Osias bâtit des tours à Jérusalem, sur la porte de l'Angle, sur la porte de la Vallée, sur l'encoignure, et il les fortifia. — 10. Il bâtit des tours dans le désert et creusa plusieurs citernes. — 14. Osias fit préparer, à eux et à toute l'armée, des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des frondes. — 15. Il fit à Jérusalem des machines, des travaux d'ingénieur pour être sur les tours et sur les angles, pour tirer des flèches et lancer de grandes pierres... » Ces versets n'ont pas besoin de commentaires.

Nous trouvons au règne de Joatham un renseignement malheureusement fort succinct, et que je ne dois pas moins consigner ici. « C'est lui qui a bâti la haute porte de la maison de l'Éternel. » (*Rois*, II, XV, 35.) Le pylone du temple aurait-il eu besoin d'être relevé, ou s'agit-il d'une porte détachée du monument et placée en avant? Je l'ignore. Le même fait est rapporté dans les Chroniques (II, XXVII) : « 3. Ce fut lui qui bâtit la haute porte de la maison de Jéhovah, et il bâtit beaucoup à la muraille d'Ophel. — 4. Il bâtit des villes sur la montagne de Juda, et dans les lieux arables il bâtit des châteaux et des tours. » Le mot que je rends par

lieux arables est *kharachim*, de *kharach*, *incidit*, *aravit*. On l'a traduit jusqu'ici par *forêts;* mais je me crois le droit de demander où il y a jamais eu et pu avoir des forêts en Judée.

Le règne d'Akhas, fils de Joatham, fut un règne désastreux pour Jérusalem; voici les faits qui s'y rattachent et dont il faut tenir compte dans ce travail. Vivement attaqué par Razen, roi d'Aram, « 8. Akhas prit l'argent et l'or qui se trouvaient dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale, et il les envoya au roi d'Assour, comme don. — 9. Le roi d'Assour y acquiesça et courut à Damas, la prit et en transporta les habitants à Kir, et il fit mourir Razen. — 10. Le roi Akhas alla au devant de Tiglat-Félasar, roi d'Assour, à Damas, et voyant l'autel qui y était, le roi Akhas envoya à Ouriah, le *cohen*, la figure et le modèle de l'autel, selon toute la façon qu'il avait. — 11. Ouriah, le *cohen*, construisit l'autel suivant tout ce que le roi Akhas avait envoyé de Damas; Ouriah, le *cohen*, le fit ainsi, avant que le roi Akhas fût revenu de Damas. — 12. Le roi revint de Damas, et, voyant l'autel, il s'en approcha et sacrifia sur cet autel. — 14. Quant à l'autel d'airain qui était devant l'Éternel, il le fit reculer de devant la maison, d'entre l'autel et la maison de l'Éternel, et il le plaça à côté de l'autel, au nord. — 15. Le roi Akhas commanda à Ouriah, le *cohen*, et dit : Présente sur le grand autel l'holocauste du matin et l'offrande du soir, ainsi que l'holocauste du roi et son offrande, et les holocaustes de tout le peuple, leurs offrandes et leurs libations, et tu répandras dessus

tout le sang de l'holocauste et tout le sang des sacrifices; et l'autel d'airain, j'en aurai soin. — 16. Ouriah, le *cohen*, fit selon tout ce que le roi Akhas avait commandé. — 17. Le roi Akhas retrancha les cloisons des supports et en ôta les bassins, et il descendit la mer de dessus les bœufs d'airain qui était dessous, et il la plaça sur un pavé de pierres. — 18. Il changea, dans la maison de l'Éternel, l'allée couverte du sabbat, qu'on avait bâtie dans la maison, ainsi que l'entrée extérieure du roi, à cause du roi d'Assour. » (*Rois,* II, XVI.)

Voici maintenant les détails que nous trouvons, touchant les mêmes faits, dans les Chroniques (II, XXVIII) : « 2. Il (Akhas) marcha dans les voies des rois d'Israël; il fit aussi des statues de fonte pour Baal. — 3. Il fit des fumigations dans la vallée de Ben-Hinnom et brûla ses enfants au feu, selon les abominations des nations que Jéhovah avait expulsées devant les enfants d'Israël. — 4. Il fit des fumigations et des sacrifices sur les hauts lieux et sur les collines, et sous tout arbre verdoyant. — 23. Il fit des sacrifices aux dieux de Damas, qui l'avaient battu, et il dit : Puisque les dieux d'Aram les secourent, c'est à eux que je veux faire des sacrifices, et ils m'aideront! Et ce sont eux qui furent un piége pour lui et pour tout Israël. — 24. Akhas ayant réuni les vases de la maison de Dieu, mit en pièces les vases de la maison de Dieu, et il ferma les portes de la maison de Jéhovah, et il se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem. » Ce passage est très-précieux, en ce qu'il nous apprend que pendant une partie du règne d'Akhas le temple fut fermé.

L'idolâtrie avait fait de tels progrès en Israël que le châtiment ne pouvait se faire attendre. » 9. Les enfants d'Israël avaient secrètement pratiqué des choses qui n'étaient pas bien, contre l'Éternel; ils s'étaient bâti des hauts lieux dans toutes leurs villes, depuis la tour des gardes jusqu'aux villes fortes. — 10. Et ils s'étaient dressé des stèles et des *aserim* sur chaque colline élevée et sous chaque arbre verdoyant. » (*Rois*, II, XVII.) « 16. Ils avaient abandonné tous les commandements de l'Éternel, leur Dieu; ils s'étaient fait deux veaux de fonte; ils avaient fait des *aserim;* ils s'étaient prosternés devant tous les ordres célestes, et avaient servi Baal. — 17. Ils avaient fait passer par le feu leurs fils et leurs filles; ils avaient fait des enchantements et des divinations. » Osée, fils d'Éla, était alors roi d'Israël; Salmanasar, roi d'Assour, vint l'attaquer, s'empara de Samarie, après un siége de trois ans, et transporta les dix tribus dissidentes à Khalah, sur le fleuve Khabour, et dans les villes de la Médie (*Rois*, II, XVII, 5 et 6). A la mort d'Akhas, Ézéchias, son fils, monta sur le trône, et le culte de l'Éternel fut aussitôt rétabli dans toute sa pureté primitive. « 3. C'est lui qui, dans la première année de son règne, dans le premier mois, ouvrit les portes de la maison de Jéhovah et la solidifia. — 4. Il fit venir les *cohenim* et les lévites, et il les assembla dans la place, à l'orient. » (*Chron.*, II, XXIX.) Ces deux versets nous apprennent, on le voit, que le temple, fermé depuis longtemps, vit rouvrir ses portes dès l'intronisation d'Ézéchias; ils nous apprennent aussi que le parvis oriental du temple offrait une place de réunion

assez grande pour contenir l'assemblée du corps sacerdotal. Les paroles du roi lui-même, dans cette assemblée, constatent l'abandon que le temple avait subi. « 7. (Nos pères) ont aussi fermé les portes du portique, ont éteint les lampes, n'ont pas présenté d'encensements, n'ont pas offert d'holocaustes dans le sanctuaire au Dieu d'Israël. » (*Chron.* II, XXIX.) Il serait difficile de décrire en termes plus précis l'oubli du culte hébraïque dont Akhas s'était rendu coupable. Ézéchias n'hésita pas à détruire tout ce qui rappelait l'idolâtrie de son père ; voici les détails bibliques de cette restauration du culte : « 4. Il ôta les hauts lieux, brisa les stèles, mit en pièces les *aserim* et rompit le serpent d'airain que Moïse avait fait ; car, jusqu'à ce temps, les enfants d'Israël lui faisaient des encensements ; on le nommait *Nakhastan* (de *nakhas*, airain, et *tan*, serpent). » (*Rois*, II, XVIII.) Il est extrêmement curieux de retrouver ici cette mention du fameux serpent d'airain, fondu par l'ordre de Moïse, dans le désert ; il est clair qu'il est resté pendant plusieurs siècles un objet de vénération. Mais où était-il placé ? Il est impossible de le préciser, bien que très-probablement son origine respectable lui eût fait assigner un emplacement dans l'enceinte du temple.

Les Chroniques nous donnent un récit plus explicite de la purification du temple ; le voici : « 16. Les *cohenim* entrèrent dans la maison de Jéhovah pour la purifier, et ils firent sortir toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le temple de Jéhovah, dans le vestibule de la maison de Jéhovah ; les lévites les reçurent pour les tirer dehors, vers le torrent de Kedron. — 17. Ils com-

mencèrent le premier jour du premier mois à sanctifier, et le huitième ils entrèrent dans le portique de Jéhovah, et ils achevèrent le seizième jour du premier mois. — 18. Ils entrèrent dans l'intérieur vers Ézéchias, le roi, et lui dirent : Nous avons purifié toute la maison de Jéhovah, l'autel des holocaustes avec tous ses ustensiles, et la table de proposition avec tous ses ustensiles. — 19. Et nous avons mis en place et sanctifié tous les ustensiles que le roi Akhas avait souillés durant son règne, pendant sa prévarication; ils sont devant l'autel de Jéhovah. » (*Chron.*, II, XXIX.) Le chapitre suivant (XXX, 14) nous fournit à ce propos un verset important que voici : « Ils se levèrent et ôtèrent les autels qui étaient à Jérusalem, et ils enlevèrent aussi les autels à encensements, et ils les jetèrent dans le torrent de Kedron... » puis eurent lieu les sacrifices expiatoires et la célébration solennelle de la pâque. « 1. Et lorsque tout cela fut achevé, tous ceux d'Israël qui étaient présents sortirent vers les villes de Juda, brisèrent les stèles, mirent en pièces les *aserim*, démolirent les hauts lieux et les autels dans tout Juda, en Benjamin, en Éphraïm et en Manassé, jusqu'à ce qu'ils eurent tout anéanti, et tous les enfants d'Israël s'en retournèrent chacun dans son héritage, dans leurs villes. » (*Chron.*, II, XXXI.)

Dans la quatorzième année du règne d'Ézéchias, Sankherib marcha contre le royaume de Juda; Ézéchias s'empressa de s'en débarrasser en lui offrant un tribut qui fut fixé à trois cents kikar d'argent et trente kikar d'or; c'est-à-dire, le kikar étant de 18^{kil},088, 5426^{kil},4

d'argent et 542^{kil},64 d'or. Il fallut donner cette fois encore tout l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale (*Rois*, II, XVIII, 13-15). « 16. En ce temps, Ézéchias abattit les battants du *hikal* de l'Éternel, et les linteaux qu'Ézéchias, roi de Juda, avait couverts, et il les donna au roi d'Assour. » (*Rois*, II, XVIII.) Ce verset prouve de la manière la plus évidente que les portes d'or du *hikal* de Salomon avaient été enlevées par Chechenk, et que des portes avec battants et linteaux plaqués d'or n'avaient été rétablies que sous le règne d'Ézéchias.

Lorsque Sankherib revint à la charge, Ézéchias, sommé de se rendre, se réfugia au temple et adressa à l'Éternel une prière dans laquelle nous trouvons ce passage curieux : « 17. Certes, ô Eternel! les rois d'Assour ont détruit ces nations et leur pays. — 18. Ils ont livré au feu leurs dieux, car ce n'étaient point des dieux, mais bien des ouvrages des mains de l'homme, de bois et de pierre, et ils les ont anéantis. » (*Rois*, II, XIX.) Le prophète Isaïe fut chargé de reporter à Ézéchias la parole de Dieu, et dans son discours nous trouvons le passage suivant : « 28. Parce que tu as été arrogant contre moi, et que ta bravade est montée à mes oreilles, je mettrai ma boucle en tes narines, et mon mors dans tes mâchoires, etc. » (*Rois*, II, XIX.) Ce verset nous montre que dès cette époque on se servait d'un anneau passé dans la narine pour guider les chameaux, et du mors pour les chevaux.

Un dernier renseignement sur les travaux du roi Ézéchias nous est donné par le passage suivant : « Le

reste des faits d'Ézéchias, tous ses exploits, comment il fit l'étang et l'aqueduc par lequel il fit entrer les eaux dans la ville, est écrit dans le livre des faits du temps des rois de Juda. » (*Rois*, II, xx, 20.) Quel est cet étang, quel est cet aqueduc? On l'ignore; il me paraît probable cependant qu'il s'agit des étangs connus sous le nom de *vasques de Salomon* (*El-Bourak* des Arabes), et de l'aqueduc qui en amenait l'eau à Jérusalem, et dont on côtoie un tronçon sur le chemin de Jérusalem à Beit-Lehm, auprès du tombeau de Rachel. Cet aqueduc porte aujourd'hui le nom de *Kanat-el-Koufar* (conduit des infidèles), et c'est probablement lui qui fut réparé par Pilate, aux dépens du trésor sacré, ce qui faillit causer une émeute dans la ville sainte.

A Ézéchias succéda son fils Manassès; voyons ce qui se rapporte au règne de ce prince. « 3. Il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias son père avait anéantis; il éleva des autels à Baal, et fit une *Aserah*, comme avait fait Akhab, roi d'Israël; il se prosterna devant toute l'armée du ciel, et la servit. — 4. Il bâtit des autels dans la maison de l'Éternel...— 5. Il bâtit des autels à toute l'armée du ciel, dans les deux cours de la maison de l'Éternel. — 6. Il fit passer son fils par le feu; il consultait le temps, les serpents, faisait *Ob* et *Idonim* (pratiquait la nécromancie et les sciences occultes). — 7. Il posa l'image d'*Aserah* (Astarté) dans la maison dont l'Éternel avait dit à David et à Salomon, son fils : Dans cette maison et à Jérusalem, que j'ai choisie dans toutes les tribus d'Israël, je mettrai mon nom à jamais. » (*Rois*, II, xxi.) Les Chroniques répètent presque tex-

tuellement les mêmes faits (II, xxxiii, 3-7). Le verset 6 précise seulement que ce fut dans la vallée des fils de Hinnom que Manassès fit passer ses fils par le feu.

Manassès, après avoir été conduit en captivité à Babylone, s'humilia devant Jéhovah; il recouvra sa liberté et revint à Jérusalem. « 14. Après cela, il bâtit un mur extérieur à la ville de David, vers l'occident de Gihon, dans la vallée, jusqu'à la porte des Poissons, le continuant jusqu'à Ophel, qu'il éleva, élevant considérablement... — 15. Il ôta les dieux étrangers et l'idole de la maison de Jéhovah, ainsi que tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de Jéhovah et à Jérusalem, et il les rejeta hors de la ville. — 16. Il rétablit l'autel de Jéhovah... — 17. Cependant, le peuple sacrifiait encore sur les hauts lieux. » (*Chron.*, II, xxxiii.)

A Manassès succéda son fils Ammon, qui reprit aussitôt l'idolâtrie abandonnée par son père. Il ne régna que deux ans, et périt victime d'une conspiration. Josias, son frère, fut mis sur le trône à sa place. L'avènement de ce prince fut le signal d'un retour sincère au culte de l'Éternel. Nous ne pouvons mieux faire que de copier textuellement le récit biblique (*Chron.*, II, xxxiv) : « 1. Josias était âgé de huit ans, quand il devint roi, et il régna trente et un ans à Jérusalem. — 3. Dans la huitième année de son règne, étant encore jeune, il commença à rechercher le Dieu de David, son père; et dans la douzième année, il commença à purifier Juda et Jérusalem des hauts lieux, des *aserim,* des idoles sculptées et des idoles fondues. — 4. On démolit devant lui les autels des *baalim,* et il brûla les *hammonim* qui

étaient par-dessus, et il abattit les *aserim,* les idoles sculptées et les idoles fondues; il les broya et en répandit les débris sur les tombeaux de ceux qui leur avaient sacrifié. — 5. Et il brûla sur leurs autels les ossements des *cohenim,* et il purifia Juda et Jérusalem. — 6. Et (il fit ainsi) dans les villes de Manassé et d'Éphraïm, de Siméon et jusqu'à Nephtali, dans leurs ruines à l'entour. — 7. Il démolit les autels et mit en pièces les *aserim* et les idoles, abattit tous les *hammonim,* dans tout le pays d'Israël, et s'en retourna à Jérusalem. — 8. Et, dans la dix-huitième année de son règne, lorsqu'il eut purifié le pays et le temple, il envoya Safan, fils d'Asaliah, et Màasiah, prince de la ville, et Joas, fils de Joakhas le chancelier, pour réparer la maison de Jéhovah, son Dieu. — 9. Ils vinrent auprès de Helkias, le grand *cohen,* et (on leur donna) l'argent qui avait été porté dans la maison de Dieu, que les lévites, gardiens de la porte, avaient recueilli de la tribu de Manassé et d'Éphraïm, et de tout le reste d'Israël, et de tout Juda, et de Benjamin; et ils revinrent à Jérusalem. — 10. Ils (le) remirent aux mains de ceux qui faisaient l'ouvrage, qui avaient des fonctions dans la maison de Jéhovah, et ceux qui soignaient l'ouvrage, travaillant dans la maison de Jéhovah, le donnèrent pour réparer et rétablir la maison. — 11. Ils (le) donnèrent aux charpentiers, aux architectes, pour acheter des pierres de taille et du bois de charpente, et pour planchéier les maisons que les rois de Juda avaient détruites, etc. — 14. Et comme ils retiraient l'argent qu'on avait apporté dans la maison de Jéhovah,

Helkias, le *cohen*, trouva le livre de la doctrine de Jéhovah, par Moïse. — 15.... Et Helkias remit ce livre à Safan. — 18. Safan le scribe annonça au roi, disant : Le *cohen* Helkias m'a donné un livre, et Safan y lut devant le roi. — 20. Le roi commanda à Helkias, à Ahikam, fils de Safan, à Abdoun, fils de Michée, à Safan le scribe et à Assaïa, serviteur du roi, disant : — 21. Allez consulter Jéhovah pour moi et pour tout ce qui reste en Israël et en Juda, etc., etc. — 22. Helkias et ceux du roi allèrent vers Houlda la prophétesse... qui demeurait à Jérusalem, dans la deuxième enceinte, etc. »

Les même faits sont racontés dans le livre des Rois (II, xxii et xxiii). Mais ce second récit présente tant de détails du plus haut intérêt, qu'il n'est pas possible de ne pas le transcrire en entier; ainsi, nous lisons au chapitre xxiii : « 4. Le roi commanda à Helkias le grand *cohen*, aux *cohenim* du second ordre, et aux gardiens de la porte, de sortir du temple de l'Éternel tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Aserah et pour toute l'armée du ciel, et il les brûla hors de Jérusalem, dans les champs du Kedron, et on en emporta la cendre à Beit-El. — 5. Il abolit les *kemarim* (prêtres des idoles), que les rois de Juda avaient établis pour faire des encensements sur les hauts lieux, dans les villes de Juda et aux alentours de Jérusalem, ainsi que ceux qui faisaient des encensements à Baal, au soleil, à la lune, aux astres et à toute l'armée du ciel. — 6. Il fit sortir de la maison de l'Éternel l'*Aserah*, hors de Jérusalem, dans la vallée du Kedron, et la brûla

dans la vallée du Kedron; il la réduisit en poudre et en jeta la poudre sur la sépulture des enfants du peuple. — 7. Il démolit les maisons des prostituées qui étaient dans la maison de l'Éternel, dans lesquelles les femmes tissaient des tentes pour l'*Aserah*. — 8. Il fit venir tous les *cohenim* des villes de Juda, profana les hauts lieux où les *cohenim* avaient fait des encensements, depuis Djebâa jusqu'à Bir-Sebâa; il démolit les hauts lieux des portes, qui étaient à l'entrée de la porte de Iehousâa, prince de la ville, qui était à la gauche de l'homme (entrant) à la porte de la ville. — 10. Il profana le *Tophet* qui était dans la vallée des fils de Hinnom, pour que nul ne pût plus faire passer son fils ou sa fille par le feu, en l'honneur de Molokh. — 11. Il fit disparaître de l'entrée de la maison de l'Éternel les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil, près de la maison de l'Éternel, auprès de la cellule de Nathanmelek l'eunuque, qui était dans (ou avec) les *ferourim* (*quid?*), et il brûla par le feu les chariots du soleil. — 12. Et le roi démolit les autels qui étaient sur le toit de la chambre haute d'Akhas, que les rois de Juda avaient faits dans les deux cours de la maison de l'Éternel, et les enleva de là; il en jeta la poudre dans la vallée du Kedron. — 13. Le roi profana les hauts lieux qui étaient devant Jérusalem, à la droite de la montagne (de l'onction) des Oliviers, que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Astaroth, horreur des Sidoniens, à Kamous, horreur de Moab, et à Melkom, abomination des enfants d'Ammon. — 14. Il brisa les stèles et mit en pièces les *aserim*, et il en

remplit la place d'ossements. — 15. Il démolit aussi l'autel qui était à Beit-El, le haut lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nabat, lequel avait fait pécher Israël, l'autel avec le haut lieu; il brûla le haut lieu, le réduisit en cendre, et brûla l'*Aserah*. — 16. Josias s'étant tourné, avait vu les sépulcres qui étaient là sur la montagne, il avait envoyé prendre les ossements des sépulcres, les avait brûlés sur l'autel et l'avait profané, selon la parole de l'Éternel, qu'avait annoncée l'homme de Dieu qui avait annoncé ces choses-là. — 17. Il avait dit : Quel est ce monument que je vois? Les gens de la ville lui avaient répondu : C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui est venu de Juda et qui a annoncé ces choses que tu as faites sur l'autel de Beit-El. — 18. Il avait dit : Laissez-le; que personne ne remue ses ossements : et ces ossements préservèrent les ossements du prophète qui était venu à Samarie. — 19. Josias ôta toutes les maisons des hauts lieux qui étaient dans la ville de Samarie, que les rois d'Israël avaient faites pour irriter (l'Éternel), et il leur fit comme toutes les exécutions qu'il avait faites à Beit-El. — 20. Il sacrifia sur les autels tous les *cohenim* des hauts lieux qui étaient là, et brûla sur eux des ossements d'hommes; puis il retourna à Jérusalem. »

Il paraît bien évident que ces alternatives perpétuelles d'idolâtrie et de culte du vrai Dieu, entraînant la destruction de tous les objets du culte mis à l'index, ont dû laisser des débris du plus haut intérêt pour l'étude de l'art judaïque, dans les remblais immenses qui recouvrent partout le sol de la Jérusalem primitive.

Vienne donc le jour où la ville du Christ appartiendra à la chrétienté, et les fouilles, qui ne peuvent manquer d'être entreprises en pareil lieu, seront certainement productives.

Les passages que je viens de transcrire en entier me suggèrent quelques réflexions. Le verset 6, chapitre XXIII, du livre II des Rois prouve qu'une figure d'Astaroth, une *Aserah,* avait été placée dans le sanctuaire du temple de Salomon; elle fut réduite en poussière dans la vallée du Kedron, et cette poussière fut jetée sur les sépultures des enfants du peuple. Les sépultures étaient donc là dès l'époque de Josias, et elles n'ont pas cessé d'y être. Tout le flanc gauche de cette vallée du Kedron, à partir des tombeaux de saint Jacques et de Zacharie, est littéralement pavé de pierres tumulaires, recouvrant les humbles tombes que les Juifs de toutes les parties du monde viennent à l'envi chercher au lieu où, depuis des milliers d'années, reposent les os de leurs ancêtres. Le verset 7 parle de femmes prostituées logées dans l'enceinte du temple, et qui tissaient des tentes pour l'*Aserah;* je ne veux pas d'autre preuve que l'*Aserah* n'était pas un bosquet sacré, mais bien une image d'Astarté. Le verset 10 mentionne le *Tophet* qui était dans la vallée des fils de Hinnom, et où l'on sacrifiait des enfants par le feu, en l'honneur de Molokh. Qu'était-ce que ce *Tophet?* on l'ignore. Quand au nom lui-même, il ne nous apprend rien, car il signifie une chose sur laquelle on crache par mépris. Le verset 11 est extrêmement curieux; il nous apprend que des chars et des chevaux avaient été consacrés au soleil par les rois

de Juda, et placés à l'entrée du temple. Il est difficile de ne pas trouver une étroite analogie entre ces chars du soleil et le char d'Astarté, que l'on voit si fréquemment représenté sur les monnaies de Sidon. Les chars de Jérusalem furent brûlés, et les chevaux, dans lesquels il ne me paraît pas possible de reconnaître des sculptures, mais qui étaient sans doute des attelages exclusivement destinés à traîner les chars du soleil, disparurent de l'entrée du temple. Ce même verset mentionne un certain eunuque nommé Nathanmelek qui était avec ou dans les *ferourim*. Qu'étaient-ce que ces *ferourim*, et quel sens faut-il appliquer ici à la préposition *b* qui précède le pluriel *ferourim*? on l'ignore. Cahen traduit ainsi : auprès de la cellule de Nathanmelek l'eunuque, qui (demeurait) dans Farvarim (le faubourg); mais cette traduction ne me paraît pas admissible; en effet, puisque Nathanmelek avait sa cellule près de la porte du temple, il ne demeurait pas dans un faubourg. Serait-il impossible de voir dans ce mot le pluriel de *ferouër*, l'âme séparée du corps, pour les sectateurs de Zoroastre; et dès lors devrait-on supposer que ce Nathanmelek était simplement un nécromancien? Je laisse à de plus habiles à le décider, et je me bornerai à rappeler que Iarkhi déclare qu'il ne sait pas ce que c'est que *ferourim*. On trouve le mot *ferber* au singulier, mais écrit par un *beth* au lieu d'un *ouaou*, au verset 18 du chapitre XXVI, du livre Ier des Chroniques, et là on le rend par faubourg; mais ni le Chaldéen ni les Septante n'ont traduit ce mot, et d'ailleurs *ferourim* est-il le pluriel de *ferber?* Reste enfin à savoir si le sens

ferouër ne serait pas applicable aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces passages bibliques.

Le verset 12 parle d'autels placés sur le toit de la chambre haute d'Akhas, et d'autres autels établis dans les deux cours du temple. Ce passage n'est malheureusement pas assez explicite. Quel édifice couronnait cette chambre haute d'Akhas? Est-ce le temple? Je suis bien tenté de le croire, précisément parce que ce verset mentionne les autels élevés dans les deux cours de l'édifice sacré. Il paraît certain, d'après la teneur du verset 13, que les édicules construits par l'ordre de Salomon, sur le flanc du mont du Scandale, étaient encore debout et, qui plus est, encore en service lors de l'avènement de Josias. Du verset 17 il résulte que le tombeau du prophète qui vint annoncer à Jéroboam la vengeance que l'Éternel exercerait par le roi Josias, prophète que le Talmud nomme Iâidou ou Aadou, était plus remarquable que tous les autres sépulcres qui l'entouraient, et que Josias le fit respecter. Il est donc assez probable que des recherches faites parmi les sépulcres antiques qui doivent se trouver en vue de Beit-In, l'antique Beit-El, amèneraient assez promptement la découverte de ce saint tombeau. Je recommande ce fait aux voyageurs qui auront quelques heures à consacrer aux ruines de Beit-El.

Qu'était devenue l'arche d'alliance pendant les règnes de tous les princes idolâtres prédécesseurs de Josias? L'Écriture sainte ne le dit pas explicitement; mais un passage précieux nous apprend qu'elle avait été exilée du saint des saints, probablement lorsque l'image d'As-

tarté y avait été placée. Voici ce passage (*Chron.*, II, xxxv, 3) : « Il (Josias) dit aux lévites, qui instruisaient tout Israël, qui étaient consacrés à Jéhovah : Placez l'arche sainte dans la maison que Salomon, fils de David, roi d'Israël, a bâtie. » Il est clair par là que l'arche d'alliance ne paraissait plus dans les cérémonies du vrai culte, que portée à l'épaule par les lévites.

Nous n'avons plus maintenant que peu de faits intéressant l'histoire de l'art judaïque, à tirer des livres des Rois et des Paralipomènes.

Après Josias régna, pendant trois mois seulement, Joakhas son fils, que le Pharaon Nechao emmena en captivité en Égypte, en mettant sur le trône, à sa place, Éliakin, fils de Josias, auquel il fit prendre le nom de Joakim. Celui-ci ne fut qu'un simple tributaire du roi d'Égypte. Quelques années après, les Chaldéens, conduits par Naboukadnetzar, refoulèrent les Égyptiens, et Jérusalem changea de maître. Joakim mourut après un règne de onze années, et il fut remplacé sur le trône par son fils Joakhin, qui ne régna que trois mois ; au bout de ce temps, il fut emmené en captivité par Naboukadnetzar, qui « tira de là tous les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison royale ; il démonta tous les ustensiles d'or que Salomon, roi d'Israël, avait faits dans le palais de l'Éternel, comme l'Éternel avait ordonné » (*Rois*, II, xxiv, 13). Le livre des Chroniques (II, xxxvi, 7) précise ainsi qu'il suit : « Et Naboukadnetzar emporta à Babel des vases de la maison de Jéhovah, et les mit dans son palais à Babel. » Toute la population riche de Jérusalem fut

emmenée en Chaldée, avec tous les charpentiers et les serruriers, c'est-à-dire tous les artistes et les artisans un peu distingués (*Rois.*, II, XXIV, 14 et 16); il ne resta à Jérusalem que le peuple pauvre du pays, et le roi de Babylone mit sur le trône Matanias, oncle du roi captif Joakhin, en lui imposant le nom de Sedekias. Ce prince, dans la neuvième année de son règne, se révolta contre Babylone, et les Chaldéens vinrent immédiatement assiéger Jérusalem. Sedekias essaya de fuir; mais il fut poursuivi et arrêté près de Jéricho; alors on égorgea ses enfants devant lui; puis on lui creva les yeux, on le couvrit de chaînes et on l'emmena à Babylone.

« 8. Le septième jour du cinquième mois était la dix-neuvième année du roi Naboukadnetzar, roi de Babel; Nabouzardan, chef des *chaouch*, serviteur du roi de Babel, vint à Jérusalem. — 9. Il brûla la maison de l'Éternel et la maison royale, ainsi que toutes les maisons de Jérusalem, et il livra au feu toutes les maisons des grands. — 10. Et toute l'armée des Chaldéens, qui était avec le chef des *chaouch*, démolit les murailles de Jérusalem à l'entour. — 13. Les Chaldéens brisèrent les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel, et les supports avec la mer d'airain de la maison de l'Éternel, et ils en portèrent le bronze à Babylone. — 14. Ils prirent les pots, les pelles, les couteaux, les coupes et tous les ustensiles d'airain, avec lesquels on faisait le service. — 15. Le chef des *chaouch* prit les encensoirs, les bassins, soit d'or, soit d'argent. — 16. Les deux colonnes, la mer unique et les supports que Salomon avait faits pour la maison de l'Éternel; il

n'y avait pas de poids pour l'airain de tous ces ustensiles. — 17. La hauteur d'une de ces colonnes était de dix-huit coudées, avec un chapiteau d'airain dessus; la hauteur du chapiteau était de trois coudées (il y a ici une erreur de chiffre, au livre des Rois (I, VII, 16), c'est cinq coudées) avec des entrelacs et des grenades sur le chapiteau, à l'entour, tout de bronze, autant pour la seconde colonne, avec les entrelacs. — 22. Quant au peuple, qui était demeuré de reste dans le pays, que Naboukadnetzar, roi de Babel, avait laissé, il établit chef sur lui Gedoliah, fils d'Ahikam, fils de Safan. — 23. Tous les capitaines des troupes, eux et leurs gens, ayant appris que le roi de Babel avait établi Gedoliah pour chef, vinrent vers Gedoliah à Masfah : c'étaient Ismaël, fils de Nathaniah, et Joukhanan, fils de Karah, et Sarcah, fils de Tanhamet, l'habitant de Nethafah, et Jazniah, fils de l'habitant de Mâakah, eux et leurs gens. — 24. Gedoliah prêta serment à eux et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez rien des serviteurs des Chaldéens; demeurez dans le pays et servez le roi de Babel, et vous vous en trouverez bien. — 25. Mais il arriva que dans le septième mois, Ismaël, fils de Nathaniah, fils d'Elisemâa, de race royale, vint, et dix hommes avec lui, et ils frappèrent Gedoliah et il mourut, ainsi que les Juifs et les Chaldéens qui étaient avec lui à Masfah. — 26. Tout le peuple se leva, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avec les capitaines des troupes, et ils allèrent en Égypte, car ils eurent peur des Chaldéens. » (*Rois*, II, XXV.) Les versets 18 et 19 du chapitre XXXVI du deuxième livre des Chroniques rapportent très-succinctement l'en-

lèvement des trésors, l'incendie du temple et de la ville, et la démolition des murailles de Jérusalem.

Nous venons de voir les détails de la catastrophe qui renversa la dynastie de David. Ce récit n'a pas besoin de commentaires; il est assez explicite, et il nous apprend que les deux colonnes Iakin et Beaz, la mer d'airain et les supports des bassins, y étaient encore au moment du sac de Jérusalem. Il n'est plus question ni de la base de la mer, ni des dix bassins, ni de l'autel d'airain; en faut-il conclure qu'ils avaient été détruits antérieurement? Je ne sais. L'année dans laquelle eut lieu l'incendie de Jérusalem est bien déterminée, c'est l'année 588 avant Jésus-Christ. A partir de ce moment jusqu'au retour de la captivité des soixante-dix années, la Judée fut une province du vaste empire chaldéen, auquel succéda l'empire perse des Achéménides.

Maintenant que nous avons fini d'étudier les livres des Rois et des Chroniques, nous devons chercher dans les textes des prophètes les passages qui peuvent intéresser l'histoire de l'art; et quand ce dépouillement sera terminé, nous passerons à la reconstruction du temple par Zorobabel.

LES PROPHÈTES

Le Cantique des cantiques : Détails de toilette, d'ameublement. La tour de David. — Osée : Fabrication des idoles. Vente à faux poids. — Amos : Les idoles. Luxe des Israélites avant la ruine de Samarie. Les étoffes de Damas. Les palais d'ivoire. Les funérailles des Hébreux. Reconstruction du temple annoncée. — Isaïe : Sur les fabricants d'idoles. Influence des idées phéniciennes sur le culte judaïque Les bijoux et choses de luxe. Usage du peson et de la balance. — Jérémie : Parure et habillement des idoles. Le *sicle*, poids. Le papyrus. Sort des restes du temple. — Ézéchiel : Idoles adorées par les Juifs pendant la captivité de Joakin. Chérubins à six ailes. Bas-reliefs et sculptures peintes des Chaldéens. Influence de l'art égyptien. — Michée : Contre les balances trompeuses. — Esdras : Les vases du temple restitués. Dénombrement des Juifs rentrant en Judée. Reconstruction du temple. Entraves apportées à sa restauration par les Samaritains. Dénonciation de Tatnaï. Le *Mémorial* de Cyrus. — Aggée (Haggaï) : Le temple de Zorobabel. — Néhémie : Il obtient d'Artaxerxès la permission de rebâtir Jérusalem. La muraille d'enceinte rétablie. Éliasib et Sanaballète. Le temple de Zorobabel d'après Josèphe. Jean Hyrcan détruit le temple du Garizim. Restes de cet édifice. Monnaies autonomes des Juifs. Description de ces monnaies.

Le plus ancien des textes bibliques pris en dehors du Pentateuque, du livre des Rois et de celui des Chroniques est, sans contredit, le Cantique des cantiques. Il paraît bien certain que cette charmante poésie est due au roi Salomon lui-même ; par conséquent nous devrons faire remonter au moins à la date de ce règne les faits se rattachant à l'art judaïque et dont nous trouverons la mention dans le Cantique des cantiques.

Voici d'abord quelques détails de toilette et que nous extrayons du chapitre premier. « 9. Tes joues sont belles dans les rangées (de perles), ton cou (est beau) dans les colliers. — 10. Nous te ferons des colliers d'or, entremêlés de perles d'argent. »

Ces deux versets parlent d'eux-mêmes : ils nous apprennent très-explicitement qu'à l'époque de Salomon les femmes disposaient le long de leurs joues des rangs de perles ou de pierres fines, qui, passant par-dessous le menton, encadraient la figure. Quant aux colliers, il résulte de l'un de ces versets que les plus élégants étaient composés de perles d'or entremêlées de perles d'argent.

Le verset 16, du même chapitre, est ainsi conçu : « Les poutres de notre maison sont de cèdre, nos lambris sont de cyprès. » Il est difficile de ne pas rapprocher ces détails de ceux que nous avons tirés déjà de la sainte Écriture, et qui concernent le palais de Salomon, connu sous le nom de *forêt du Liban*,

Voici maintenant de curieux détails d'ameublement (III) : « 9. Le roi Salomon s'est fait faire un lit de parade en bois du Liban. — 10. Il en a fait les colonnes d'argent, son coussin est d'or et son siége de pourpre. » Il s'agit évidemment d'un lit à baldaquin, soutenu par des colonnes d'argent. Quant au coussin, qui est d'or, s'il s'agit d'un vrai coussin, il était en drap d'or ; car il n'est pas possible de supposer qu'un coussin semblable aux nôtres et destiné à supporter la tête, ait pu être en métal. Peut-être bien s'agit-il ici de l'un de ces oreillers égyptiens, en forme de croissant, supportés sur un pied, et qui étaient en bois, en ivoire ou même en métal. S'il en est ainsi, il est tout naturel que ce prétendu coussin ait été en or massif. J'avoue que je penche fort pour cette interprétation. Je dois dire néanmoins que le mot employé dans le texte est *rafidah*, et que ce mot signifie au propre *ce que l'on étend*, *de*

rafada, stravit; ceci ne peut guère s'appliquer, j'en conviens, aux oreillers égyptiens dont j'ai parlé tout à l'heure. Quant au mot que je rends par *siége,* c'est le mot *markab*, qui signifie une selle, mieux encore qu'un siége (de *rakaba,* monter à cheval). En résumé, on voit qu'il n'est pas facile de se rendre rigoureusement compte de ce passage.

Je ne quitterai pas le Cantique des cantiques sans rapporter le verset 4 du quatrième chapitre ; il est ainsi conçu : « Ton cou est comme la tour de David, bâtie pour être un arsenal ; mille boucliers y sont suspendus (avec) tous les carquois des braves. » S'agit-il ici de la tour de David qui se voit encore à Jérusalem? Je n'en doute pas un seul instant. Cette tour faisait partie de la forteresse, du Aïr-Daoud, ou cité de David proprement dite ; certes un arsenal ne pouvait être placé mieux que là. Mais, me dira-t-on , pour comparer le col d'une femme à une tour, il ne faut pas que cette tour soit carrée comme la tour de David. J'en demeure d'accord. Toutefois, si l'on veut bien se rappeler que toute la portion primitive qui subsiste aujourd'hui est entièrement massive et sans aucun vide intérieur, on admettra, je l'espère, qu'il est fort possible que la véritable tour de David, servant d'arsenal, ait été ronde et supportée par la base solide et cubique que nous voyons encore aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la tour de David, ainsi nommée aujourd'hui, est incontestablement de l'époque de David, et la constance de la tradition qui lui a appliqué son nom, est bien faite pour nous inspirer une pleine confiance.

Passons maintenant au dépouillement des prophéties : à chaque instant ces textes inspirés annoncent les calamités que l'idolâtrie, dont Israël et Juda se sont rendus coupables, doit bientôt attirer sur ces deux nations. Je vais énumérer tous les passages qui concernent la fabrication des idoles, et il me suffira, je pense, de les citer, tout commentaire devenant parfaitement inutile, devant la clarté de ces passages.

Nous lisons dans Osée, qui menace Israël (VIII)[1] : « 4. De leur argent et de leur or ils se font des idoles ; qu'ils soient exterminés : — 5. Il rejette ton veau, Samarie... — 6. Car il provient d'Israël; un ciseleur l'a fabriqué; ce n'est pas un dieu; le veau de Samarie sera mis en pièces. — 11. Car Éphraïm a multiplié les autels pour pécher; les autels ont été pour lui un sujet de péché. »

Plus loin, le prophète revient à la charge et s'exprime ainsi :

(X.) 1. « Israël est une vigne dépouillée dont le fruit lui ressemble; aussi nombreux que furent ses fruits, aussi nombreux les autels (qu'il a élevés); plus son pays était prospère, plus l'étaient les autels. — 5. Les habitants de Samarie tremblent devant les veaux de Beth-Aoun (Beit-El); le peuple en est en deuil; les prêtres qui s'en réjouissaient, (sont en deuil) à cause de sa gloire qui s'est éloignée. — 6. Lui (le veau) est conduit à Assour, en présent au roi Jareb, etc. — 8. Les *bamout* (hauts lieux) d'Aoun, péché d'Israël, sont

[1] Osée a prophétisé sous les rois Ozias, Joatham, Akhas et Ezéchias.

dévastés; les ronces et les épines monteront sur leurs autels. »

Un passage d'Amos parle des mêmes autels; le voici (III) : « 14. Au jour où je visiterai sur Israël ses péchés, je frapperai sur les autels de Beit-El : les cornes de l'autel seront abattues et tomberont à terre. »

Isaïe (II, 20) prophétise aussi contre l'idolâtrie du peuple de Juda : « En ce jour, l'homme jettera aux taupes et aux chauves-souris les idoles d'argent et les idoles d'or qu'il s'était faites pour les adorer. » Plus loin (XVII, 8) il dit encore : « Il ne regarde plus sur les autels, ouvrage de ses mains; il n'est plus attentif à ce que ses doigts ont fabriqué, les *aserim* et les *hammonim.* » Le même prophète nous fournit encore de très-curieux détails d'art dans les passages suivants (XXX, 22) : « Vous profanerez l'argent qui couvre vos idoles et les vêtements d'or de vos statues; vous les rejetterez comme une impureté. Dehors, lui direz-vous. »

(XL.) 19. « L'artiste fond l'idole, l'orfévre la couvre d'or et y soude des chaînes d'argent. — 20. Celui qui est pauvre en don choisit un bois incorruptible, se procure un artiste habile pour fabriquer une image qui ne chancelle pas. »

(XLI.) 7. « Le charpentier fortifie l'orfévre, celui qui plane avec le marteau, celui qui frappe sur l'enclume; il dit : la soudure est bonne; fixe (l'idole) par des clous, pour qu'elle ne chancelle pas. »

(XLIV.) 12. « L'ouvrier en fer fait une hache, fait agir le soufflet et forme (l'idole) à coups de marteau; il y travaille de la force de son bras... — 13. Le charpen-

tier tire le cordeau, trace avec le burin, la travaille avec le rabot et l'indique avec le compas, et lui fait une figure d'homme, une magnifique statue humaine pour habiter une maison. — 14. Il coupe les cèdres, il prend le *tirzah* (chêne rouvre) et le chêne, il choisit parmi les arbres de la forêt, il plante le pin que la pluie fait pousser. — 15. Ces arbres servent à l'homme pour brûler, il en prend, il se chauffe ; il allume le four et cuit du pain ; il en fait aussi des dieux qu'il adore, et il en fait une sculpture devant laquelle il se prosterne. »

(XLVI.) 6. « Ils prodiguent l'or de la bourse, pèsent l'argent par le moyen du trébuchet, gagnent un orfévre pour qu'il en fasse un dieu, s'inclinent et se prosternent. »

Voici maintenant ce que nous trouvons dans Jérémie, relativement aux idoles :

(X.) 3. « Car les maximes des peuples sont vanité : certes (l'idole) est du bois qu'on a coupé dans la forêt, que le charpentier a travaillé avec son rabot, œuvre des mains de l'artisan, faite avec la cognée. — 4. Il l'embellit de lames d'argent et d'or, de clous qu'il fixe avec des marteaux, pour qu'elles ne bronchent pas. — 5. (Ces statues) sont là, élancées comme un tronc de palmier, mais elles ne parlent pas ; il faut qu'on les porte, car elles ne sauraient marcher... — 9. De l'argent aplati apporté de Tarchich, de l'or d'Ouphaz, ouvrage d'artiste et des mains de l'orfévre ; leur vêtement est de laine bleue et de pourpre, tout ouvrage d'habiles ouvriers. »

Il est impossible de trouver sur l'idolâtrie invétérée des Juifs des détails plus curieux que ceux que nous

fournissent les prophéties d'Ézéchiel. Je vais rapporter textuellement tous les passages importants de ces prophéties, c'est-à-dire ceux qui concernent le culte des idoles adorées par les Juifs restés à Jérusalem pendant la captivité du roi Joakim. Dans la sixième année, à partir de la captivité de Joakim, le prophète Ézéchiel est transporté en songe dans le temple de Jérusalem, et il décrit ainsi quelques-uns des détails de sa vision :

(VIII.) 3. «... A l'entrée de la porte intérieure, dirigée vers le nord, où se trouvait la statue de la Jalousie[1] — 6. Et il me dit : Fils de l'homme, voici ce qu'ils font, les grandes abominations que fait la maison d'Israël ici, pour que je m'éloigne de dessus mon sanctuaire... — 9. Et il me dit : Entre et vois les méchantes abominations qu'ils font ici. — 10. J'entrai et je vis, et voici : Toutes images de reptiles, de bêtes abhorrées, et toutes idoles de la maison d'Israël, gravées sur le mur tout autour. — 11. Et soixante-dix hommes des anciens de la maison d'Israël, et Iâazaniahou, fils de Schaphane, debout parmi eux, se tenaient devant eux, chacun son encensoir en main, et un épais nuage d'encens s'élevait. — 12. Et il me dit : As-tu vu, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans l'obscurité, chacun dans ses chambres aux images? car ils disent : Jéhovah ne nous voit pas, Jéhovah abandonne ce pays. — 14. Il me fit entrer dans l'entrée de la porte de la maison de Jéhovah qui était au nord, et voici là des femmes assises, pleurant le Tamouz[2]. — 16. Il me fit

[1] Probablement pour : qui excite la jalousie.
[2] Peut-être Adonis.

entrer dans la cour intérieure de la maison de Jéhovah, entre la galerie et l'autel. Environ vingt-cinq hommes, le dos contre le temple de Jéhovah et la face à l'orient, s'inclinèrent vers l'orient, devant le soleil. »

On voit que le culte des Juifs était devenu un honteux mélange du culte égyptien et du culte phénicien, lorsqu'arriva la chute du royaume de Juda et la destruction du temple que l'idolâtrie avait profané.

Voici une bien curieuse preuve de l'influence que les idées phéniciennes avaient exercée sur les formes du culte judaïque adoptées par les prophètes eux-mêmes. Nous lisons dans Isaïe :

(vi.) 1. « Dans l'année de la mort d'Ouziah, je vis le Seigneur assis sur un trône haut et élevé, et les extrémités de ses vêtements remplissaient le temple. — 2. Des séraphins étaient placés au-dessus de lui ; chacun d'entre eux avait six ailes : avec deux il cachait son visage, avec deux il cachait ses pieds, et avec deux il volait. »

Que l'on prenne maintenant les monnaies archaïques de cuivre de Byblos, et certaines monnaies plus récentes de Malte, et l'on y trouvera l'exacte représentation de ces chérubins à six ailes, que très-certainement les Juifs avaient empruntés à leurs puissants voisins.

Nous pouvons aujourd'hui juger de l'admirable précision avec laquelle le prophète Ézéchiel décrivait ce qu'il avait devant les yeux, par la description qu'il nous a laissée des bas-reliefs assyriens; aussi ne puis-je résister au plaisir de donner ici le passage éminemment curieux qui concerne les sculptures peintes des Chaldéens.

(xxiii.) 14. « Elle ajouta à ses déréglements, et quand elle vit des hommes peints sur les murs, des images des *Casdim* (Chaldéens) peintes en rouge,—15. revêtus de baudriers sur les reins, avec des turbans teints, flottant sur la tête, ayant tous l'aspect de chefs, l'air des fils de Babel des *Casdim*, leur pays natal, — 16. elle dessécha d'amour pour eux au coup d'œil, et elle envoya des messagers vers eux en Chaldée ; — 17. et les fils de Babel venaient vers elle. »

Chacun peut aujourd'hui s'édifier sur l'exactitude de cette description du prophète, en visitant au Louvre les admirables fragments exhumés des ruines de Ninive.

Voilà, pour ce qui concerne les idoles adorées par les Israélites et par les Juifs, des passages précieux qui nous fournissent une ample moisson de détails techniques. Hâtons-nous de dire qu'il n'est pas possible que tous ces objets d'un culte criminel aient péri sans exception. Vienne le jour où il sera possible de faire des fouilles à Samarie et à Jérusalem, et incontestablement ces fouilles produiront des objets du plus haut intérêt pour nos musées et pour l'histoire de l'art.

Rappelons maintenant quelques curieux détails sur le luxe des Israélites, avant la ruine de Samarie. Ces détails sont tirés des prophéties d'Amos :

(iii.) 12. « Ainsi, dit Jéhovah : comme le berger n'arrache de la gueule du lion que deux membres ou le cartilage de l'oreille, ainsi seront sauvés les enfants d'Israël qui reposent à Schomron (Samarie), sur l'angle du divan et sur le tapis de Damas. — 15. Je détruirai la maison d'hiver avec la maison d'été; les palais

d'ivoire crouleront, et les maisons des grands disparaîtront, dit Jéhovah. »

(VI.) 4. « Couchés sur des lits d'Ionie, étendus sur vos couches... — 5. Qui, préludant sur le nabel, s'imaginent être comme David avec l'instrument de musique. — 6. Buvant le vin dans de larges coupes, s'oignant de la meilleure huile, etc. — 7. Que maintenant ils aillent en exil à la tête des exilés. L'orgie des voluptueux disparaîtra... — 10. Quand un parent ou un brûleur (*mesraf*) emportera le mort pour faire sortir de la maison les ossements, et qu'il dira à celui qui est à l'extrémité de la maison : Y a-t-il encore quelqu'un avec toi? celui-là dira : Personne. »

Il serait inutile de faire suivre ces différents passages d'amples commentaires; ils s'expliquent eux-mêmes. Je me bornerai à faire remarquer que la place d'honneur est encore aujourd'hui, en Orient, l'angle du divan.

Le même verset nous apprend que les riches étoffes de Damas ont joui d'une grande faveur dès les temps les plus reculés. Il paraît que les grands du royaume d'Israël avaient des résidences d'hiver et des résidences d'été. Leurs *palais d'ivoire* ne pouvaient être évidemment ainsi nommés, que parce que leurs lambris étaient ou plaqués ou marquetés d'ivoire. Le prophète mentionne également des lits d'ivoire, et nous en devons conclure que cette matière précieuse était d'un emploi très-répandu parmi les puissants d'Israël.

Le verset 10 du chapitre VI est extrêmement précieux, en ce qu'il nous donne quelques détails, implicites il

est vrai, sur les funérailles des Hébreux à cette époque reculée qui précéda de très-peu d'années la chute de Samarie. Il est très-curieux de voir un *mesraf*, qui est et ne peut être qu'un brûleur (de *saraf*, brûler), emporter le corps mort dont la présence souille et rend impure une maison. Quelles étaient les fonctions de ce personnage? Brûlait-il le corps lui-même, ou seulement des aromates et des parfums autour du corps? J'avoue que je n'en sais absolument rien, l'Écriture sainte ne disant rien de positif sur ce point. Il est bien question du bûcher, même pour les funérailles du roi de Juda Assa (*Chron.*, II, XVI, 14); mais là encore rien ne prouve qu'il s'agisse de la combustion du mort lui-même. Je laisse à de plus habiles le soin de décider si, à une époque quelconque, les Juifs ont eu l'habitude de brûler leurs morts.

Le luxe des habitants de Jérusalem n'était pas moins grand que celui des Israélites, si nous en jugeons par le passage suivant du prophète Isaïe, proférant des menaces contre les filles de Sion.

(III.) 18. « En ce jour, le Seigneur ôtera le luxe des brodequins, des filets et des croissants, — 19. les boucles d'oreilles, les bracelets et les voiles, — 20. les diadèmes, les chaînes et les agrafes, les fichus et les talismans, — 21. les bagues et les anneaux du nez, — 22. les habits de fête, les tuniques, les manteaux et les sacs, — 23. les miroirs et les chemises fines, les turbans et les mantilles; — 24. il y aura au lieu d'aromates une émanation putride, au lieu de ceinture une corde, au lieu de coiffure travaillée en fer une calvitie,

au lieu de mante une enveloppe de sac, une plaie cicatrisée au lieu de beauté. »

Il est bien clair que la confection de tous les bijoux et de toutes les étoffes précieuses mentionnés dans ce passage implique un art assez avancé. Cet art, apporté d'Égypte par les Hébreux et cultivé par ceux-ci pendant quelques siècles, avait dû nécessairement se développer et faire des progrès, en se modifiant suivant le caractère de la race sémitique qui l'exerçait. Au reste, ce qui prouve encore que, pour la confection des riches étoffes, l'art égyptien avait exercé une grande influence, même parmi les Phéniciens, c'est le passage suivant que nous trouvons dans Ézéchiel, et qui concerne les vaisseaux de Tyr :

(xxvii.) 7. « Tes voiles étaient de fin lin avec des broderies d'Égypte ; elles te serviront de pavillon ; tes couvertures étaient d'hyacinthe et de pourpre des îles d'Eliseha. »

Nous trouvons dans Jérémie la preuve que la poterie vulgaire était fabriquée à l'aide du tour à potier. Il suffira encore de reproduire sans commentaire le passage qui nous apprend ce fait; le voici :

(xviii.) 3. « Je descendis dans la maison d'un potier, et voici qu'il faisait son ouvrage sur son tour. — 4. Le vase qu'il faisait se rompit, comme il en est de l'argile dans la main d un potier ; il se remit à faire un autre vase, comme il convenait au potier de le faire. »

Une question très-curieuse est celle que présente l'existence ou la non-existence d'une véritable monnaie

courante pendant toute la durée du royaume de Juda. La Genèse elle-même parle de sicles d'argent, à propos d'Abraham achetant le champ et la caverne de Macfelah, pour y donner la sépulture à Sarah; vingt autres passages, inutiles à citer, offrent des mentions analogues. En faut-il conclure que le sicle était une véritable monnaie? Pas le moins du monde : le mot sicle n'est que le nom d'une unité de poids, devenu beaucoup plus tard celui d'une monnaie effective, et formé directement du radical *sakala*, qui signifie peser, *libravit, ponderavit;* les sicles d'Abraham étaient donc des fragments ou de petits lingots d'argent ajustés à un poids donné, qui n'était que celui de l'unité appelée *sicle;* les exemples fourmillent de poids énumérés en sicles dans les textes bibliques. Nous allons voir quelques passages extraits des prophètes qui nous prouveront irréfragablement que les achats même les plus infimes, tels que celui du pain, se faisaient en pesant e métal précieux offert en échange. Ceci avait lieu dans les dernières années de l'existence de Jérusalem comme capitale du royaume de Juda; l'usage du peson et de la balance devait donc être universel; mais, il faut le dire, la pratique de la vente à faux poids paraît n'avoir pas été moins universelle. Voici ces passages :

Osée, XII, 7. « Le Kénâanéen a en main des balances trompeuses. »

Isaïe, XL, 12. « Qui a pesé les montagnes avec un trébuchet, et les collines dans des balances? »

(XLVI.) 6. « Ils prodiguent l'or de la bourse, pèsent l'argent par le moyen du trébuchet, gagnent un orfévre

pour qu'il en fasse un dieu, s'inclinent et se prosternent. »

(LV.) 1. « Eh bien! que toute personne altérée aille vers l'eau; qui n'a pas d'argent vienne, achète et mange; venez, achetez sans argent, sans donner le prix, (prenez) du vin et du lait. — 2. Pourquoi pesez-vous l'argent pour ce qui n'est pas du pain? »

Jérémie, XXXII, 9. « J'achetai de Hanaméel, fils de mon oncle, le champ qui est à Anathoth, et je lui pesai l'argent, dix-sept *chekalim* d'argent. — 10. Je l'inscrivis dans un acte, je le signai et y fis signer des témoins, et je pesai l'argent avec une balance. »

Micah (Michée), VI, 11. « Justifierai-je des balances impies et des poids trompeurs qui sont dans le sac? »

Nous venons de voir, dans le verset 10 du chapitre XXXII de Jérémie, la mention d'un acte signé par celui qui le passe, et signé des témoins qui ont assisté à sa conclusion. Nous allons apprendre maintenant comment se conservaient les titres de ce genre.

Jérémie, XXXII, 14. « Ainsi, dit Jéhovah Sabaouth, Dieu d'Israël : prends ces lettres, cette lettre d'acquisition, celle qui est cachetée et celle-ci qui est ouverte, et mets-les dans un vase de terre, afin qu'elles se conservent longtemps. »

N'est-il pas curieux de trouver dans ce passage biblique l'histoire pure et simple de la découverte faite à Memphis, il y a quelques années, de tous les papyrus judiciaires démotiques et grecs du temps des Ptolémées, dont se sont enrichis les divers musées de l'Europe? Tous ces papyrus contenaient les archives d'une fa-

mille qui, pour conserver ces lettres, fit ce que dit le prophète et les enferma dans un vase de terre qui est resté intact pendant vingt siècles.

Nous avons énuméré tous les documents qui regardent l'art judaïque, et qui se trouvent disséminés dans les portions de l'Écriture sainte relatives à la période pendant laquelle le trône de Juda fut debout; nous avons maintenant à reprendre l'étude des faits relatifs à l'art judaïque, pendant la période qui suivit les soixante-dix ans de la captivité de Babylone. Nous avons vu dans la première partie de ce travail qu'il n'était pas possible de méconnaître l'influence des arts égyptien, phénicien et assyrien dans l'expansion de l'art judaïque primitif; nous allons voir nettement surgir deux influences nouvelles, celles de l'art grec et romain, qui viendront s'unir pour modifier encore l'art national, devenu pour ainsi dire babylonien, au contact forcé de soixante-dix années des Juifs et de leurs maîtres.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les discussions purement chronologiques; je dois donc me borner à raconter des faits et obéir strictement au précepte : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.*

Commençons par mentionner quelques passages des prophéties antérieures à la chute du royaume de Juda, et qui ont trait au retour de la captivité. Ceux de ces passages qu'il est bon de citer doivent naturellement être choisis, lorsqu'ils impliquent quelque détail se rattachant à l'histoire de l'art judaïque.

Nous lisons dans Amos (IX, 11) : « En ce jour je re-

lèverai le tabernacle de David, qui tombe, et je réparerai ses brèches, et j'en relèverai les ruines et je le rebâtirai comme dans les temps anciens. » Il est bien clair qu'il s'agit ici du temple de Salomon ruiné par Nabouzaradan, général de Nabuchodonosor, et dont la reconstruction devait être opérée par Zorobabel.

Une partie du matériel sacré de l'ancien temple ayant été emportée à Babylone, les prophètes annoncèrent qu'elle serait restituée au nouveau temple. Voici un curieux passage de Jérémie qui concerne ce fait important.

(xxvii.) 19. « Car ainsi, dit Jéhovah Sabaouth, au sujet des colonnes, de la mer, des piédestaux et du reste des vases restés dans la ville, — 20. que Naboucadnetzar, roi de Babel, n'a pas emportés, lorsqu'il emmena Jéchonias, fils de Joakim, roi de Juda, de Jérusalem à Babel, avec les nobles de Juda et de Jérusalem. — 21. Car ainsi, dit Jéhovah Sabaouth, Dieu d'Israël, par rapport aux vases restés dans la maison de Jéhovah, dans la maison de Juda et de Jérusalem : — 22. Ils seront transportés à Babel, et là ils resteront jusqu'au jour que je les visiterai, dit Jéhovah, pour que je les fasse remonter et revenir en ce lieu-ci. »

Ces versets sont très-importants, en ce qu'ils prouvent qu'à la première prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, et lorsque le roi Joakin fut emmené en captivité, les colonnes Jakin et Beàz, la mer d'airain, les supports des bassins et une bonne partie des vases sacrés n'avaient pas été enlevés au service du sanctuaire. Le palais du roi lui-même et les habitations particulières

n'avaient pas été pillés, puisque leurs vases précieux y étaient restés.

Cette suprême humiliation ne devait pas du reste être épargnée à la ville coupable; et Jérémie, ainsi que nous venons de le voir, annonce que tout ce qui est resté à Jérusalem sera emporté par les Chaldéens et conservé à Babylone, pour revenir à sa destination première, lorsque le temps du châtiment sera accompli.

Le même Jérémie nous donne des détails curieux sur le sort des principaux objets énumérés dans le passage précédent; je ne puis me dispenser de les consigner ici, parce qu'ils concernent de véritables objets d'art, sur le compte desquels j'ai dû m'étendre longuement ailleurs. Voici le passage dont il s'agit (LII) : « 17. Et les *Casdim* brisèrent les colonnes d'airain qui (étaient) dans la maison de Jéhovah, ainsi que les piédestaux avec la mer d'airain qui étaient dans la maison de Jéhovah, et ils emportèrent l'airain à Babel. — 18. Et ils prirent les vases, les pelles, les couteaux, les aspersoirs et les coupes, et tous les ustensiles d'airain, avec lesquels on fait le service. — 19. Le chef des exécuteurs (Nabouzaradan) prit les bassins et les encensoirs, les aspersoirs, les vases, les candélabres, les coupes et les tubes; de ceux en or, (il prit) l'or; de ceux en argent, l'argent. — 20. Les colonnes, deux; la mer, une; les bœufs, douze, d'airain, qui étaient sous les piédestaux, que Salomon avait faits pour la maison de Jéhovah; le bronze de tous ces vases ne pouvait être pesé. — 21. Quant aux colonnes, dix-huit coudées étaient la hauteur d'une colonne, et un cordon de douze coudées

les entourait; creuses, leur épaisseur était de quatre doigts. — 22. Au-dessus, il y avait un chapiteau d'airain; la hauteur d'un chapiteau était de cinq coudées, et autour des chapiteaux (il y avait) un treillage et des grenades, le tout en airain; autant sur l'autre colonne avec des grenades. — 23. Il y avait quatre-vingt-seize grenades de chaque côté; toutes les grenades (étaient) cent sur le treillage, autour. »

Ce fut alors que Nabouzaradan (*Jérémie,* LII) — « 13. brûla la maison de Jéhovah et la maison du roi, ainsi que toutes les maisons de Jérusalem, et il livra au eu toutes les maisons des grands. — 14. Et toute l'armée des *Casdim*, qui était avec le chef des exécuteurs, démolit toutes les murailles de Jérusalem, à l'entour. — 15. Et Nabouzaradan, chef des exécuteurs, transporta les plus pauvres d'entre le peuple, et le reste de la multitude. — 16. Nabouzaradan, chef des exécuteurs, laissa de reste les plus pauvres du pays, pour (être) vignerons et laboureurs. »

Ceci nous prouve que le dépeuplement de la Judée ne fut pas complet et qu'il resta dans le pays assez d'habitants pour la culture des terres. Au reste les chiffres des captifs, fournis par l'Écriture sainte, montrent d'une manière irréfragable que la transportation ne fut appliquée qu'à une portion choisie dans toute la nation.

Passons maintenant à l'histoire du retour de la captivité et de la reconstruction du temple, dont les murailles étaient nécessairement restées debout, puisque l'incendie seul avait passé sur la ville et que la démoli-

tion n'avait été appliquée qu'aux murailles d'enceinte, que les Chaldéens s'étaient naturellement contentés de démanteler.

Le livre d'Esdras nous apprend que dans la première année de son règne, Cyrus publia un édit qui ordonnait la reconstruction du temple de Jéhovah à Jérusalem (I, 1 et suiv.) et qui délivrait les Juifs captifs. On se rappelle que Nabuchodonosor avait emporté à Babylone les vases sacrés du temple. « 7. Le roi Cyrus sortit les vases de la maison de Dieu, que Naboucadnetzar avait emportés de Jérusalem, et mis dans la maison de son dieu. — 8. Cyrus, le roi de Perse, les sortit par la main de Mithridate le trésorier, et les compta à Chechbasar, prince de Juda. — 9. En voici le nombre : trente coupes d'or, mille coupes d'argent, vingt-neuf couteaux. — 10. Trente bassins d'or, quatre cent dix bassins d'argent de second rang, mille autres vases. — 11. Tous les vases en or et en argent, quatre mille quatre cents. Chechbasar les fit tous monter à Jérusalem, avec ceux qui remontaient de l'exil[1]. »

Un peu plus loin Esdras nous fait le dénombrement des Juifs partant de Babylone pour rentrer en Judée. Ils étaient au nombre de quarante-deux mille trois cent soixante (II, 64) ; sept mille trois cent trente-trois serviteurs et servantes et deux cents chanteurs les accompagnaient (II, 65). Ils emmenèrent sept cent trente-six

[1] Ce sont ces mêmes vases sacrés que le roi Balthazar, au milieu d'un festin, fit apporter sur sa table, pour y boire avec ses grands, ses femmes et ses concubines (*Daniel*, V, 1 à 3) : « 4. Ils buvaient du vin et louaient leurs dieux d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois et de pierre. » Chacun connaît l'issue terrible de ce festin.

chevaux, deux cent quarante-cinq mulets, quatre cent trente-cinq chameaux et six mille sept cent vingt ânes (II, 66 et 67). L'écrivain sacré continue ainsi : « 68. Quelques-uns des chefs de famille, en arrivant à Jérusalem, à la maison de Jéhovah, firent des dons pour la maison de Dieu, pour la rétablir sur sa place. — 69. Ils donnèrent selon leurs moyens au trésor, pour l'ouvrage en or, soixante et un mille drachmes d'or, et en argent, cinq mille mines, et cent tuniques sacerdotales. »

Le septième mois après leur retour (III) « 2. Josué, fils de Iousadik, se leva, ainsi que ses frères les *cohenim*, et Zorobabel, fils de Schaltiel, avec ses frères, et ils bâtirent l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, comme il est écrit dans la doctrine de Moïse, l'homme de Dieu. — 6. Depuis le premier jour du septième mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à Jéhovah, quoique le temple de Jéhovah ne fût pas bâti. »

Il fallait rassembler des matériaux; en conséquence ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierre et aux charpentiers, à manger et à boire aux Sidoniens et aux Tyriens, pour amener du bois de cèdre du Liban, vers la mer de Iapha, selon la permission que leur avait accordée Cyrus, roi de Perse (*Esdras*, III, 7). Dans le deuxième mois de la deuxième année après le retour de la captivité, Zorobabel, fils de Schaltiel, et Josué, fils de Iousadik, furent chargés de présider à l'œuvre de la maison de Jéhovah (III, 8). « 10. Les constructeurs bâtirent le *hikal* de Jéhovah, et les *cohenim*, revêtus (de

leurs ornements), se tinrent debout avec des trompettes, ainsi que les lévites, fils d'Asaf, avec des cymbales, pour louer Jéhovah à la manière de David, roi d'Israël. — 11. ... Et tout le peuple poussa un grand cri, en louant Jéhovah de ce que la maison de Jéhovah avait été bâtie. — 12. Et plusieurs des *cohenim*, des lévites, des chefs de famille, vieillards qui avaient vu la première maison, pleurèrent à haute voix, en voyant sous leurs yeux la construction de cette maison; et plusieurs, joyeux, poussaient des cris en élevant la voix. »

Nous retrouvons la mention de ces mêmes faits dans les écrits du prophète Haggaï. Voici comment ils y sont racontés :

I, 14. « Jéhovah réveilla l'esprit de Zorobabel, fils de Schaltiel, pacha de Iehouda, et l'esprit de Iehoschoua, fils de Iehoutsadak, le grand *cohen*, et l'esprit de tout le reste du peuple; et ils firent de l'ouvrage dans la maison de Jéhovah Sabaouth, leur Dieu. — II, 1. Le vingt-quatrième jour du sixième mois, la seconde année de Darius le roi, — 2, le septième (mois), le 21 du mois, la parole de Jéhovah se révéla par Haggaï le prophète, savoir : — 4. Qui reste parmi vous qui a vu ce temple dans sa gloire, et comment le voyez-vous maintenant? Tel qu'il est, ne paraît-il pas comme rien à vos yeux? — 10. La gloire de ce temple, le dernier, sera plus grande que celle du premier, dit Jéhovah Sabaouth. »

Il est évident, d'après la teneur du verset 4 du chapitre II que je viens de transcrire, que le temple con-

struit par Zorobabel était pauvre et beaucoup plus humble que celui qu'il remplaçait; mais il n'est pas moins évident, d'après la rapidité même de sa reconstruction, que les murailles du précédent avaient servi de nouveau, parce qu'elles étaient restées debout et seulement endommagées par l'incendie. Au reste, un verset du prophète Zacharie établit très-nettement que Zorobabel termina la reconstruction du temple. Voici ce verset : « IV, 9. Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront. »

Le chapitre IV d'Esdras nous apprend que pendant que les Juifs, dirigés par Zorobabel, travaillaient à la reconstruction du temple de Jérusalem, le peuple transplanté du pays de Coutha à Samarie, par le roi d'Assyrie Assarhadoun, lors de la destruction du royaume d'Israël et de l'exil des dix tribus, envoya quelques chefs à Zorobabel, à Josué et aux autres chefs de famille, pour leur demander de participer à la reconstruction du temple de Jéhovah. Les Juifs se refusèrent à accepter cette participation, et il en résulta que pendant la fin du règne de Cyrus, de Darius et de Xerxès, les projets de restauration du temple furent constamment entravés par l'intervention des personnages puissants que les Samaritains avaient gagnés, afin de noircir les Juifs aux yeux de ces souverains. Plus tard, lorsque Artaxerxès fut monté sur le trône, les Samaritains lui adressèrent une véritable dénonciation contre les Juifs; elle était ainsi conçue (*Esdras*, IV) : « 12. Le roi saura que les Juifs qui d'auprès de toi sont partis vers nous, sont venus à Jérusalem; ils bâtissent la cité rebelle et

méchante ; ils achèvent les murailles et relient les fondations. — 13. Il faut donc que le roi sache que si cette cité est rebâtie, et les murailles achevées, l'impôt, l'octroi et le péage ne s'acquitteront plus, et le trésor royal sera lésé. — 14. Comme nous mangeons le sel du roi et qu'il ne nous convient pas de voir l'ignominie du roi, nous avons envoyé et fait savoir cela au roi. — 15. Qu'on recherche dans le livre de mémoire de tes ancêtres, et l'on trouvera dans le livre de mémoire, et tu sauras que cette cité est une cité rebelle, nuisible aux rois et aux provinces ; que dès les jours de l'antiquité on y ourdit la révolte ; c'est pourquoi cette ville a été détruite. — 16. Nous faisons savoir au roi que si cette ville est rebâtie et les murailles achevées, tu n'auras plus, par suite de cela, de part en deçà du fleuve. » Artaxerxès accueillit favorablement la requête des Samaritains, et il les chargea d'empêcher les Juifs de continuer leurs travaux « 24. Alors l'ouvrage de la maison de Dieu fut interrompu jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi de Perse [1]. »

Le chapitre v d'Esdras nous raconte comment le satrape Tatnaï, inspectant Jérusalem, vit les travaux entrepris par Zorobabel et Josué, et se crut obligé de les dénoncer au roi Darius. Voici comment sa dénonciation était conçue : « 8. Il est fait savoir au roi, que

[1] Partout où Josèphe nomme Cambyse, le livre d'Esdras nomme Artakchachta. Artaxerxès est le cinquième des rois achéménides. Esdras dit encore que les travaux furent interrompus depuis Cyrus jusqu'à Darius (iv, 5) ; puis il fait dénoncer les Juifs par les Samaritains sous un Assuérus (Xerxès) ; et enfin il attribue au règne d'Artaxerxès la dénonciation que je viens de transcrire, et que Josèphe fait adresser à Cambyse.

nous sommes allés au pays de Juda, à la maison du grand Dieu; elle est construite en lourdes pierres; le bois est placé dans les murailles; ce travail monte rapidement et réussit en leurs mains, etc. » Le satrape continuait en rapportant que les Juifs lui avaient affirmé qu'un ordre exprès de Cyrus leur avait accordé le droit d'entreprendre la reconstruction de leur temple, et que, bien plus, Cyrus leur avait rendu les vases d'or et d'argent de leur temple, que Nabuchodonosor avait emportés à Babylone; qu'il les avait remis entre les mains d'un de leurs chefs nommé Chechbasar, que ce roi avait fait satrape. « 16. Là-dessus, ajoutait Tatuaï, vint Chechbasar; il posa les fondements de la maison de Jérusalem. Depuis lors jusqu'à présent on la bâtit, mais elle n'est pas encore achevée. — 17. Qu'il plaise donc au roi qu'on recherche dans le trésor du roi, là-bas, à Babel, s'il y a là l'ordre donné par le roi Cyrus, de rebâtir cette maison de Dieu à Jérusalem, et que le roi nous envoie sur cela son ordre. »

(VI.) Darius fit faire des recherches dans les archives, et l'on trouva à Egbatane, en Médie, un rouleau intitulé *Mémorial*, qui contenait l'ordre de Cyrus de reconstruire la maison de Dieu à Jérusalem. « 3. Elle sera rebâtie, disait cet ordre, pour servir de lieu où l'on immole les victimes; les fondations en seront solides; la hauteur sera de soixante coudées, la largeur de soixante coudées. — 4. Trois rangées de lourdes pierres et une rangée de bois, et les dépenses en seront faites par la maison du roi. — 5. Et les vases d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nabuchodonosor a

tirés du temple de Jérusalem, et transportés à Babel, seront rendus et remis au temple de Jérusalem à leur place, et déposés dans la maison de Dieu. » En conséquence, Darius, en transmettant cette pièce à Tatnaï, lui ordonna de s'éloigner et de laisser les Juifs poursuivre leur dessein. « 11. Et par moi l'ordre est donné, disait Darius, que quiconque changera le contenu de cela, une pièce de bois sera détachée de sa maison et dressée, et il y sera pendu, et sa maison réduite en cendres, à cause de cela. — 14. Et les vieillards des Juifs bâtissaient, et ils réussirent selon la prophétie d'Haggaï le prophète, et de Zachariah, fils d'Iddo; et ils bâtirent et achevèrent, sur l'ordre du Dieu d'Israël et sur l'ordre de Cyrus, de Darius et d'Artaxerxès, rois de Perse. — 15. Et la maison fut achevée le troisième jour du mois d'adar de l'année sixième du règne du roi Darius. »

J'avoue qu'à la lecture de tous les faits que je viens de rapporter, je suis bien tenté de croire que ce fut bien réellement sous Artaxerxès que les Juifs furent dénoncés, et que ce fut un Darius, autre que le fils d'Hystape, qui leur accorda le droit de terminer la construction de leur temple. Comment, bien qu'en dise Josèphe, s'expliquer l'ignorance profonde où Darius et les grands de sa cour, et les Juifs d'alors, en très-grand nombre à Babylone, se seraient trouvés à propos de l'existence d'un ordre donné par Cyrus très-peu d'années auparavant? A quoi bon fouiller des archives pour retrouver un ordre dont la notoriété publique devait établir l'authenticité de la manière la plus irréfragable?

A un intervalle si rapproché, la chose paraît invraisemblable, et cette demande des Samaritains de recourir aux archives de l'État, afin d'établir la culpabilité de la race juive eût été d'une maladresse extrême, si l'ordre bienveillant de Cyrus n'eût été déjà oublié et inconnu de toute la génération présente; et cependant c'est Zorobabel, venu à Jérusalem sous Cyrus, qui a commencé et fini le temple; et ce qui est plus positif encore, parmi les vieillards revenus de la captivité des soixante-dix ans, il y en avait qui avaient vu debout le premier temple. Dès lors il faut bien que le temple ait été fini par Zorobabel et sous le règne de Darius fils d'Hystape, Darius II, Nothus n'ayant régné que bien longtemps après.

Aux chapitres VII et VIII, Esdras parle de lui à la première personne, et raconte qu'il vint à Jérusalem dans la septième année du roi Artaxerxès, avec un firman de ce monarque qui lui permettait d'emmener tous les Juifs qui voudraient rentrer dans leur pays, et qui lui assurait protection pleine et entière. Le verset 1er du chapitre VII dit positivement que le départ d'Esdras n'eut lieu qu'après la construction du temple racontée ci-dessus. Josèphe change encore les noms à propos d'Esdras et, au lieu d'Artaxerxès, il cite Xerxès, fils de Darius, comme étant le roi bienfaiteur d'Esdras et des Juifs. En cette occasion il semble que Josèphe soit dans le vrai.

Nous venons de parcourir le livre d'Esdras, voyons maintenant ce que nous pouvons tirer de renseignements de celui de Néhémie. Celui-ci nous apprend

(II, 1) que dans le mois de nisan de la vingtième année du roi Artakchacta (Artaxercès), sa charge d'échanson du roi lui attira, de la part du monarque, des questions sur la tristesse qui était empreinte sur son visage. Cette tristesse était due à ce qu'il venait d'apprendre que les Juifs restés en Judée, étaient dans une grande affliction et dans l'opprobre, que la muraille de Jérusalem était en ruine, et ses portes consumées par le feu (II, 3). A la question de son maître, Néhémie répondit : Pourquoi n'aurais-je pas le visage triste, quand la cité qui est la maison des tombeaux de mes pères est dévastée et ses portes consumées par le feu? Le roi, touché de cette affliction, accorda à Néhémie la permission de partir pour Jérusalem et de rebâtir la ville. Il fit plus encore, il lui donna une escorte de cavalerie, un firman pour les satrapes des provinces qu'il avait à traverser, et un ordre pour Assaph, garde des forêts du roi, de remettre à Néhémie tous les bois de construction dont il aurait besoin (II, 8). Chose étrange! Néhémie a des pleins pouvoirs et pourtant il se glisse la nuit, en secret, comme un malfaiteur, le long des murailles ruinées de la ville, afin d'en reconnaître le triste état. Personne encore n'est dans la confidence à Jérusalem des projets de Néhémie, et tout d'un coup il assemble les Juifs et leur dit : Rebâtissons les murailles de la ville. Les grands officiers du pays se récrient alors : Que faites-vous? Voulez-vous donc vous révolter contre le roi? Cette fois encore on doit croire que Néhémie va exhiber ses firmans et faire taire tout le monde. Point; il se contente de répondre : C'est le Dieu du ciel qui nous

fera prospérer, et nous, ses serviteurs, nous nous lèverons et nous bâtirons; mais vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir en Jérusalem. Ne semble-t-il pas voir ici une copie décolorée de la querelle des Samaritains et des Juifs, au moment de la reconstruction du temple, sous la direction de Zorobabel? Quoi qu'il en soit, Néhémie passe sans transition aucune à la distribution des travaux, et le premier lot se trouve attribué au grand prêtre Éliasib. J'ai déjà dit ailleurs que la nomenclature des différents ateliers de travailleurs est inintelligible ; c'est un grand malheur pour la topographie de la Jérusalem antique. Ce qui est bien clair, c'est que toute la muraille d'enceinte fut rétablie, et que par conséquent il peut se trouver encore des portions de maçonnerie datant de cette époque dans les parties antiques de l'enceinte actuelle de Jérusalem. Sur place, il ne m'avait été possible de discerner aucun fragment appartenant à cette époque. A l'aide des admirables photographies de mon ami M. A. Salzmann j'ai pu reconnaître immédiatement, à la face sud et contre l'angle sud-est, au-dessous de la construction hérodienne ou romaine, quelques assises qui offrent un caractère spécial, et que je n'hésite pas à considérer comme faisant partie des réparations ordonnées par Néhémie. Ces assises sont formées de pierres de taille disposées régulièrement, de manière à présenter alternativement une *boutisse* et une *panneresse*. Ce même appareil se retrouve encore à droite du pont salomonien, à l'angle sud-ouest du temple; mais je n'en connais pas d'autre exemple.

Sanaballète, satrape de Samarie, à l'annonce de ces travaux gigantesques, rassembla tout son monde et s'écria (III) : « 34. Que font ces misérables Juifs? leur permettra-t-on d'achever? sacrifieront-ils? finiront-ils en un jour? feront-ils revenir les pierres (qui gisent) dans des monceaux de poussière, et qui sont brûlées? — 35. Tobiah l'Ammonite était près de lui et dit : Et quand ils bâtiraient! si un chacal s'élance il renversera leur muraille de pierre. » Les menaces du satrape Sanaballète ne purent arrêter les Juifs, et nous lisons encore : « 38. Nous bâtimes la muraille, et toute la muraille étant fermée jusqu'à la moitié, le peuple eut le courage de travailler. »

Sanaballète avec Tobie et les Ammonites, les Arabes et les Asdodéens, voulut alors s'opposer par la force à la continuation des travaux; mais il trouva les Juifs en armes, travaillant pour ainsi dire l'épée au poing, et il renonça à les inquiéter. « La muraille fut achevée le 25 du mois d'eloul, en cinquante-deux jours. » (*Néh.*, VI, 15.) On conviendra, je l'espère, que pour que la muraille d'enceinte de Jérusalem pût être terminée en cinquante-deux jours, il fallait qu'elle ne présentât que des brèches assez facilement réparables. Dès lors la destruction de ces murailles par les Chaldéens, sous les ordres de Nabouzaradan, bien loin d'être complète, dut, ainsi que la chose était vraisemblable, n'avoir d'autre but que de démanteler les remparts et de les rendre incapables d'une défense sérieuse, en y pratiquant des brèches suffisantes.

Nous avons vu tout à l'heure qu'il y avait divergence

entre les récits bibliques et celui de Josèphe, quant au nom des rois achéménides qui jouèrent un rôle lors de la reconstruction du temple et des murailles de Jérusalem. Nous avons vu cette incertitude s'évanouir, quant au Darius sous lequel ce temple fut achevé. L'historien Josèphe, sans s'en douter peut-être, a pris soin de nous fournir le moyen de reconnaître l'époque à laquelle Néhémie vint rétablir les murailles de la ville sainte. Néhémie mentionne à plusieurs reprises Sanaballète, comme le principal instigateur de l'opposition qui fut faite aux Juifs excités par lui à reconstruire l'enceinte de Jérusalem. Néhémie dit lui-même que c'est dans la vingtième année du règne d'Artaxerxès qu'il obtint de ce monarque la permission d'aller à Jérusalem pour en rebâtir l'enceinte. Esdras (VII) dit qu'il partit pour Jérusalem dans la septième année du règne d'Artaxerxès, et que son départ de Babylone n'eut lieu que postérieurement à la reconstruction du temple par Zorobabel. Or le satrape Sanaballète, adversaire obstiné de Néhémie, nous est bien connu par les récits de l'historien Josèphe ; celui-ci en effet nous dit que la satrapie de la Samarie fut donnée par Darius Codoman à Sanaballète, qui était Cuthéen de naissance. Ce Sanaballète donna sa fille Nicaso en mariage à Manassès, frère du grand prêtre Iaddous, fils du grand prêtre Jean, fils du grand prêtre Éliasib (*Ant. jud.*, XI, VII, 2). Les principaux personnages de Jérusalem, voyant avec indignation ce mariage de Manassès avec une étrangère, lui enjoignirent de répudier sa femme ou d'avoir à renoncer au sacerdoce. Le grand prêtre lui-même re-

poussait son frère de l'autel. Manassès alla trouver son beau-père et lui dit que, malgré tout son amour pour Nicaso, il se voyait forcé de la répudier, afin de ne pas perdre la chance d'arriver au souverain pontificat, qui était la plus grande et la plus honorable des charges parmi les Juifs. Sanaballète lui promit, s'il voulait garder sa fille pour femme, de lui conserver le souverain pontificat et de bâtir sur le Garizim, avec l'assentiment du roi Darius, un temple semblable à celui de Jérusalem et dont il serait le grand prêtre. Il lui promettait en outre l'héritage de sa satrapie; Sanaballète était vieux et Manassès, se laissant tenter, resta auprès de lui, attendant l'effet de ses promesses (*Ant. jud.*, XI, VIII, 1).

Comparons maintenant à ce récit celui que nous trouvons dans le livre de Néhémie.

Lorsque Néhémie fit commencer les travaux de l'enceinte de Jérusalem, le grand prêtre Éliasib était en fonction, et il fut chargé de la construction d'une partie des murailles. On comptait alors la vingtième année du règne d'Artaxercès, et Sanaballète était déjà satrape de Samarie. Toutes les fois que Sanaballète chercha à entraver les travaux de Néhémie, il fut secondé par un Ammonite nommé Tobiah, auquel le grand prêtre Éliasib, qui était son parent, finit par donner un appartement dans l'enceinte sacrée du temple, dans la trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès. Néhémie, qui était retourné à Babylone, revint à Jérusalem et chassa ce Tobiah du temple (*Néhémie*, XIII, 4, 5 et 6). Ce fut à ce même moment que Néhémie chassa le gendre de

Sanaballète de Jérusalem. Voici ses propres paroles (XIII, 28) : « Et des fils de Ioiada (le Yaddous de Josèphe) fils d'Éliasib le grand *cohen* (il y en avait un), gendre de Sanaballète de Horon ; je le chassai d'auprès de moi. »

Évidemment ces faits de l'Écriture sainte montrent que les dires de Josèphe sont fort sujets à contestation. Il y a sans doute un fond de vérité dans les récits de cet historien ; mais il est en contradiction avec l'Écriture, et dès lors il ne m'est pas permis d'accepter ses récits comme authentiques. C'est ainsi qu'il fait d'Esdras et de Néhémie deux amis du roi Xerxès, fils de Darius, fils d'Hystape, bien que ce prince ait vécu fort longtemps avant Néhémie et Esdras (*Ant. jud.*, XI, v, 6 et 8).

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux, d'après les comparaisons de ces deux récits de l'Écriture et de Josèphe, que la reconstruction des murailles de Jérusalem ne fut effectuée que vers la fin du règne du dernier Artaxerxès, c'est-à-dire bien près de la chute de la dynastie des Achéménides.

Voici le seul passage historique dans lequel se trouvent quelques renseignements sur le temple de Zorobabel.

Nous lisons dans le livre de Josèphe contre Appion (I, XXII) un passage d'Hécatée concernant le temple de Jérusalem ; mais le temple dont il parle ne peut évidemment être celui d'Hérode, puisque Hécatée a vécu plus de cinq siècles avant Jésus-Christ. Voici la substance de ce passage, qui nous donne la seule description

connue, que je sache, du temple de Zorobabel. « A Jérusalem, vers le milieu de la ville, se trouve une enceinte de pierre ayant environ une longueur de cinq plèthres (πεντάπλεθρος) [1], large de cent coudées, et dans laquelle s'ouvrent des portes doubles. Là se voit un autel carré, bâti en pierres non taillées et blanches, dont les quatre côtés ont vingt coudées de longueur, et haut de dix coudées. En outre de cet autel se voit un grand bâtiment qui contient un autel et un candélabre d'or, du poids de deux cents talents. Sur l'un et l'autre brille un feu sacré qu'on ne laisse éteindre ni jour ni nuit. Là, point de statue, point d'offrandes, pas de plantes, pas de bosquets, rien enfin d'emprunté à un autre culte. »

Enfin, dans un dernier passage, Josèphe (*c. App.*, II, IX) nous dit que les portes du temple avaient sept coudées de hauteur et vingt de largeur, qu'elles étaient entièrement dorées et pour ainsi dire d'or massif. Voilà tout ce que je connais de renseignements positifs sur ce temple, que profana Antiochus-Épiphane.

Ni l'Écriture sainte ni Josèphe ne nous donnent de renseignements précis sur le nouveau temple construit par Zorobabel; il ne nous a donc été possible que d'esquisser l'histoire de sa reconstruction, sans pouvoir rien deviner touchant le plus ou moins de ressemblance qu'il avait avec le temple de Salomon. Toutefois, comme d'après l'Écriture même, il y avait des Juifs revenus de l'exil et qui étaient assez âgés pour avoir vu celui-ci

[1] Le plèthre est le sixième du stade.

avant la catastrophe de Jérusalem, il y a tout lieu de présumer que les nouveaux constructeurs ne s'écartèrent guère du plan primitif, plan dont tous les éléments leur étaient immédiatement fournis par les murailles restées debout.

Nous avons constaté plus haut que, dans le chapitre VI d'Esdras, Darius, après avoir retrouvé l'acte émané de Cyrus et qui prescrivait la reconstruction du temple de Jérusalem, en fit passer la copie au satrape Tatnaï. Cet ordre portait que la hauteur de l'édifice à construire serait de soixante coudées, et la largeur également de soixante coudées; que les murs seraient formés de trois rangées de lourdes pierres et d'une rangée de poutres. Ces différents détails suffisent pour prouver l'identité des dimensions du temple de Zorobabel et de celui de Salomon.

Josèphe, dans un curieux passage que je vais analyser tout à l'heure, nous raconte que le satrape Sanaballète, pour décider son gendre Manassès à garder pour femme sa fille Nicaso, lui promit d'obtenir de Darius Codoman la permission de faire construire, sur le sommet du Garizim, un temple pareil à celui de Jérusalem, et dont Manassès serait le souverain pontife. Il entre tout à fait dans mon sujet de suivre l'histoire de ce temple, dont j'ai eu le bonheur, le premier, de reconnaître et de dessiner les ruinesimposantes. L'analogie que Josèphe nous signale comme devant exister entre le temple de Garizim et celui de Jérusalem suffit bien pour motiver une digression concernant un monument qui d'ailleurs se rattache

étroitement à l'art judaïque. Revenons donc au récit de Josèphe.

Au moment où Sanaballète fit ses magnifiques promesses à son gendre Manassès, le sort de l'empire des Achéménides allait bientôt se décider par les armes. Les armées d'Alexandre de Macédoine et de Darius devaient bientôt se rencontrer ; et le satrape de Samarie, trop confiant dans la valeur réelle des innombrables armées de son maître, se figura que le conquérant grec serait écrasé sans difficulté. Aussi avait-il annoncé à son gendre qu'aussitôt Alexandre vaincu par Darius, le moment serait opportun pour obtenir du roi des rois les firmans nécessaires à l'accomplissement de leurs projets ambitieux. Mais cette fois la victoire ne fut pas du côté des gros bataillons. Les Perses furent battus à plate couture et mis en déroute. Darius lui-même prit la fuite, laissant entre les mains du vainqueur sa mère, sa femme, ses enfants et ses trésors. Ce fut après ce succès inespéré qu'Alexandre vint en Syrie et prit Damas, Sidon, Tyr et Gaza. Jérusalem, ne se sentant pas en état de résister, fut obligée d'ouvrir ses portes à Alexandre, qui, se laissant toucher par la réception respectueuse que lui fit le grand prêtre Yaddous, accorda l'autonomie à la nation juive, lui fit la remise du tribut de chaque septième année, et vint en personne offrir dans le temple un sacrifice au puissant Dieu des Juifs. Neuf mois avant la venue d'Alexandre à Jérusalem (année 332 avant Jésus-Christ), les Macédoniens avaient commencé le siége de Tyr. Ce fut alors que Sanaballète, jugeant la cause de Darius entièrement perdue,

comprit que le moment était venu de trahir avec profit son malheureux souverain. Il se rendit donc au camp d'Alexandre et lui fit sa soumission. Se voyant bien accueilli, il n'hésita pas à aborder le véritable motif de sa désertion. Il dit au roi de Macédoine qu'il avait pour gendre Manassès, frère du grand prêtre de Jérusalem, et que ce personnage avait un parti très-nombreux parmi la nation juive; que Manassès et ses adhérents avaient conçu le projet de bâtir un temple dans les terres soumises à sa domination; qu'il était d'une sage politique de donner son assentiment à ce projet, parce que c'était diviser les Juifs, et par conséquent les rendre plus faciles à gouverner. Alexandre goûta fort cet avis et accorda l'autorisation demandée par Sanaballète. Celui-ci ne perdit pas de temps, se mit immédiatement à l'œuvre et poussa les travaux en toute diligence. Le temple achevé, Manassès fut investi du souverain pontificat. Sanaballète ne jouit pas longtemps de son succès, car il mourut neuf mois après son entrevue avec Alexandre, et au moment même où la ville de Gaza venait de succomber sous les armes macédoniennes.

Quand les Samaritains apprirent les grâces qu'Alexandre avait accordées aux Juifs, ils s'empressèrent de lui députer des ambassadeurs chargés de réclamer, pour leur compte, les mêmes faveurs et le même honneur de sa présence dans le temple du Garizim. Mais Alexandre eut le bon esprit de ne pas se laisser convaincre par les assertions timides des Samaritains, qui essayèrent bien d'abord de se faire passer pour Juifs, mais qui, pressés de questions, finirent par avouer qu'ils avaient une

autre origine. Les immunités réclamées par eux leur furent donc refusées, et leur temple ne fut pas visité par le héros macédonien.

Longtemps après la mort d'Alexandre et lorsque, par suite du démembrement de son empire, les Séleucides occupaient le trône de Syrie, un des rois de cette dynastie, Antiochus IV Épiphane, s'empara de Jérusalem et la mit deux fois au pillage (143 et 145 de l'ère des Séleucides, 169 et 167 avant Jésus-Christ). Les Samaritains jugèrent prudent alors de renier leur prétendue origine juive; ils écrivirent donc au roi de Syrie, pour lui déclarer qu'ils n'avaient rien de commun avec les Juifs; qu'ils étaient Sidoniens d'origine, et que leur intention était d'adopter le culte des Grecs. En conséquence ils lui demandaient l'autorisation de consacrer leur temple du Garizim à Jupiter Hellénien. Leur requête fut favorablement accueillie, et la permission sollicitée leur fut donnée par un rescrit en date du 12 d'hécatombæon de l'an 146 des Séleucides (166 avant Jésus-Christ).

Le temple du Garizim n'eut que deux cents ans d'existence; et Josèphe nous apprend que « Jean Hyrcan s'empara de Sichem et du Garizim, et soumit la nation des Cuthéens, qui exerçait son culte dans un temple semblable à celui de Jérusalem... Il arriva donc que ce temple fut dévasté après avoir duré deux cents ans. » (*Ant. jud.*, XIII, IX, 1.)

Voyons si cette assertion de Josèphe est exacte. La venue d'Alexandre à Jérusalem eut lieu en 332 avant Jésus-Christ. En 135 Jean Hyrcan fut investi du souve-

rain pontificat; c'est, au plus tôt, à la fin de la deuxième année de son sacerdoce, c'est-à-dire en 132, qu'il détruisit le temple du Garizim. Le calcul qui donne au temple du Garizim deux cents ans d'existence est donc juste. Antiochus IV Épiphane devint roi en 175 avant Jésus-Christ; c'est donc dans le voisinage de cette année, mais postérieurement, que le temple du Garizim fut consacré à Jupiter Hellénien.

Passons maintenant à la description de ce qui reste de cet édifice illustre.

Le plan de l'enceinte principale offre un quadrilatère garni aux quatre angles d'avant-corps carrés, en saillie de un mètre quatre-vingt-dix centimètres sur les faces; celles-ci ont des dimensions différentes. Ainsi, avant-corps compris, les deux côtés sud et nord ont soixante-dix-neuf mètres de développement, et les deux autres faces opposées soixante-quatre mètres cinquante centimètres seulement, toujours avant-corps compris. Ces avant-corps formaient probablement des sortes de tours carrées. Sur le milieu de la face sud-est est établi un avant-corps exactement semblable à ceux des angles: il a comme eux huit mètres de côté et un mètre quatre-vingt-dix centimètres de saillie. Tous les murs principaux ont un mètre trente-cinq centimètres d'épaisseur. La face occidentale n'a pas d'avant-corps en son milieu, et les avant-corps des angles font saillie sur elle. La face orientale, au contraire, ne présente aucune saillie des avant-corps. Celui de l'angle nord-est a été occupé par une construction musulmane et transformé en un ouâly qui porte le nom d'Ech-Cheikh-Rhanem.

Au milieu de la face nord est pratiquée, dans l'axe même de l'enceinte, une porte de cinq mètres quatre-vingt-dix centimètres d'ouverture, qui avait, à l'extérieur, des pilastres carrés de un mètre quatre-vingts centimètres de largeur. Cette porte a été murée postérieurement, et l'arasement du mur de clôture est apparent. A droite et à gauche de cette grande porte d'entrée étaient, à l'intérieur, deux pavillons massifs formant loges, de cinq mètres quatre-vingt-dix centimètres de côté hors œuvre, et dont les murs ont également un mètre trente-cinq centimètres d'épaisseur. A l'intérieur de l'enceinte on trouve, appuyées contre toutes les murailles, de nombreuses chambres d'époques différentes, à en juger par la diversité d'épaisseur de leurs parois. Dans les plus anciennes, les murs ont également un mètre trente-cinq centimètres d'épaisseur, et celles-là font incontestablement partie du plan primitif de l'édifice.

Au centre de la plate-forme comprise dans l'enceinte, était un édifice octogonal à l'intérieur, et dont l'entrée correspondait à l'entrée principale de l'enceinte. Sur les côtés du polygone, adjacents à la face d'entrée, étaient établies des sortes de chapelles à deux absidioles semi-circulaires placées aux extrémités; la porte de ces chapelles ouvrait à l'intérieur du bâtiment octogonal. Les deux côtés parallèles à l'axe général servaient de base à de grandes absides semi-circulaires. Les deux suivants comportaient encore, autant qu'on peut le deviner, en construisant le plan général d'après ce qui reste de débris apparents, des chapelles à double absi-

diole; et enfin la face du fond, parallèle à la face d'entrée, devait former une abside semi-circulaire. Cette disposition alternative est fort curieuse, et elle a une singulière analogie avec le plan que présentent le temple phénicien de Krendi, à Malte, et celui de la Giganteja, à Gozzo.

A l'extérieur de la face nord, une autre muraille d'enceinte, datant de la même époque, s'appuie contre l'avant-corps de l'angle nord-ouest et s'étend en ligne droite sur une longueur de cinquane-deux mètres, non-compris l'avant-corps de l'enceinte principale, auquel ce pan de mur se rattache. A son extrémité opposée est appliquée une tour quadrangulaire, ayant cinq mètres soixante-dix centimètres sur les deux autres faces. A partir de l'angle nord-est de cette tour, la muraille qui en forme la face nord s'étend parallèlement à la face d'entrée principale, sur une longueur de quarante et un mètres. Là est placée en saillie de un mètre quatre-vingt-dix centimètres une tour carrée de huit mètres quatre-vingts centimètres de côté. Au delà, le mur de face reprend sur une longueur de vingt-deux mètres cinquante centimètres; puis il fait un coude brusque et se dirige, en couronnant les escarpements orientaux du plateau, par une branche oblique de quarante-trois mètres, sur le flanc septentrional de l'avant-corps contenant l'oualy du Cheikh-Rhanem, en faisant à l'angle nord-est de celui-ci, une saillie de un mètre quarante centimètres.

De l'angle sud-est de la tour carrée placée vers le milieu de la grande branche septentrionale que je viens

de décrire, partait un mur oblique dont il ne reste que de faibles portions, et qui se dirigeait, en se redressant à l'est, vers la moitié de sa longueur, à peu près perpendiculairement à la face nord de l'enceinte principale, et à quelques mètres à gauche de la grande entrée. Du point où cette muraille faisait un angle pour se redresser, partait un mur allant rejoindre la face orientale de la deuxième enceinte, à cinq mètres au nord de l'oualy du Cheikh-Rhanem. Tous les murs dont je viens de parler ont une épaisseur constante de un mètre trente-cinq centimètres.

Dans l'espace vide compris entre la face nord de l'enceinte principale et la seconde enceinte extérieure, espace qu'occupe en grande partie un cimetière musulman, et à vingt-deux mètres en avant, c'est-à-dire au nord de celui-ci, est une belle piscine, aujourd'hui à sec, de trente-cinq mètres de longueur, sur un peu plus de dix-huit mètres de largeur; elle est elle-même bâtie en murs de un mètre trente-cinq centimètres d'épaisseur. Cette piscine s'appuie contre le mur occidental d'enceinte; une muraille postérieure, dont il ne reste que des arasements, relie la face sud de la piscine à la face nord de l'enceinte principale, à quatorze mètres en avant de l'angle nord-ouest de celle-ci. A treize mètres à gauche, c'est-à-dire à l'est, sont les arasements de deux murs parallèles d'un mètre d'épaisseur, et laissant entre eux un couloir de un mètre vingt centimètres de largeur. Les traces des deux murs cessent brusquement de se montrer à quinze mètres à partir de la piscine.

Dans le mur septentrional de la piscine, et à sept mètres de l'angle nord-ouest, est pratiquée une niche parfaitement taillée et qui dénote une très-grande habileté de lithotomiste ; peut-être était-ce un *regard* par lequel le trop plein de la piscine pouvait se déverser dans un puits placé à trois mètres à droite, et à quatre mètres de distance de la niche.

Telle est la disposition générale de ce magnifique édifice, dans lequel je n'hésite pas à retrouver le temple construit par Sanaballète, et dont j'ai tout à l'heure raconté l'histoire. J'ai dit que la face orientale de l'enceinte couronnait les escarpements orientaux du Garizim ; à onze mètres en avant de la base de l'enceinte de ce côté, paraissent les traces d'un mur dont les blocs sont encore en place ; ils sont énormes et portent deux mètres d'épaisseur. Il semble qu'un escalier ait été appuyé à ce mur, et l'on en distingue encore quatre ou cinq marches de cinquante centimètres de largeur. J'ai décrit, dès le début de ce travail, la plate-forme grossière nommée *les dix grosses pierres*, attenante à l'enceinte du temple, et sur laquelle les Samaritains offraient leurs holocaustes. J'ai décrit de même le lieu où ils égorgeaient les victimes ; je n'ai donc pas à y revenir ici.

Josèphe nous dit que le temple du Garizim, bâti par Sanaballète, l'était sur le plan de celui de Jérusalem ; je ne pense pas que cette assertion doive être prise à la rigueur ; et pourtant je suis forcé de reconnaître qu'il y a une singulière analogie dans les dispositions générales des deux enceintes, et même de l'enceinte du

temple de construction cyclopéenne, que j'ai retrouvée dans les ruines de Hazor, et que j'ai déjà décrite sous le nom de El-Khan. On remarquera en effet que la piscine du temple du Garizim était placée comme l'était, par rapport au temple de Jérusalem, la célèbre piscine probatique. Quant à l'octogone, qui était probablement le sanctuaire construit pour recevoir la statue de Jupiter Hellénien, il a dû être rasé par l'ordre de Hyrcan, tandis que l'enceinte elle-même aura été traitée moins rigoureusement. Ce qui le prouve, c'est que cet octogone, à l'exception d'un faible reste d'absidiole qui sort de terre, ne présente plus que de rares arasements, tandis que toute l'enceinte présente encore aujourd'hui des murailles de trois à quatre mètres de hauteur, construites en magnifiques blocs du plus bel appareil, tel que serait celui d'un édifice grec ou des plus beaux temps de l'empire romain.

Il est étonnant qu'un observateur du mérite du révérend Robinson, ait pris ce vaste édifice pour une forteresse construite du temps de Justinien, en 529. J'ai la satisfaction d'avoir, le premier, reconnu et levé ce monument dont je suis assuré que la destination première sera désormais admise par tout le monde.

C'est à l'époque du pontificat de Yaddous et à la suite de la visite d'Alexandre le Grand à Jérusalem, que les Juifs devenus libres, grâce à la bienveillance du conquérant, commencèrent à fabriquer de véritables monnaies autonomes. Ces monnaies sont d'un burin ferme et gras, qui dénote une assez grande habileté dans l'art de la gravure. Les poids de ces monnaies sont en accord

parfait avec les poids égyptiens. L'ampleur et l'épaisseur des flans sont servilement copiées des pièces d'argent frappées à Tarse, par les satrapes au service des souverains achéménides; quant aux types, ils sont ce que la loi mosaïque étroitement interprétée permettait qu'ils fussent. D'un côté paraît un triple bouton de fleur, dans lequel mon savant ami et confrère M. de Longpérier a reconnu, avec une heureuse perspicacité, la triple fleur que tiennent à la main les pontifes représentés sur les bas-reliefs de Ninive. Ce fait seul prouverait que ces monnaies, qui sont des sicles et des demi-sicles d'argent, ont été frappées par un grand prêtre. Au revers paraît un de ces vases consacrés qui servaient à contenir le vin offert à Jéhovah, avec les pains qui se plaçaient sur la table de proposition. Ces rares monnaies sont datées et n'ont été frappées que pendant quatre années consécutives; mais elles présentent un fait singulier et encore inexpliqué, c'est que des trois premières années on ne connaît que des pièces d'argent, tandis que la quatrième n'offre que des monnaies de cuivre; celles-ci ont pour type le même vase consacré qui paraît sur les pièces d'argent, accompagné du *loulab*, faisceau de branchages verts que les Juifs devaient porter d'une main à la célébration de la fête des Tabernacles, et le cédrat qu'ils devaient porter de l'autre main. Sur les plus grandes paraît un dattier chargé de fruits. Quant aux légendes, elles sont conçues en caractères que l'on a improprement appelés *samaritains*, parce qu'ils sont semblables à ceux qui constituent l'écriture des livres liturgiques

samaritains. Cette dénomination est tout à fait fausse; et il est certain que l'écriture hébraïque primitive, très-voisine de l'écriture phénicienne, aujourd'hui si bien connue, a été adoptée et non imaginée par les Samaritains. Ceux-ci en effet étaient des Cuthéens, et ils avaient dû apporter avec eux leur écriture cunéiforme, qu'ils n'abandonnèrent très-probablement qu'en adoptant le culte judaïque. Une dernière remarque sur ces premières monnaies juives est nécessaire, c'est que les pièces de cuivre de la quatrième année de l'autorisation concédée au grand prêtre Yaddous par Alexandre le Grand, portent les noms de *demi* et de *quart*. Ce sont donc des demi-sicles et des quarts de sicle, frappés en cuivre, et par conséquent on doit y reconnaître de véritables monnaies de nécessité, émises faute de métal précieux, dans un moment de misère publique.

MACHABÉES

Jason demande à Antiochus l'autorisation de quitter le culte judaïque. — Profanation du temple par Antiochus. — Apollonius démantèle Jérusalem. — Livres de la Loi brûlés. — Judas Machabée rentre dans Jérusalem; il purifie le temple, l'orne de nouveau. — Simon Machabée élève un tombeau somptueux pour son père, sa mère et ses quatre frères. — Description de cet illustre monument; ses sept pyramides. — Bouclier d'or offert par Simon aux Romains. — Les tables d'airain. — Monnaies frappées au nom des Machabées.

Après la mort d'Alexandre, la Syrie devint l'apanage de Séleucus et de sa descendance; Jérusalem fut en butte à la persécution constante des Séleucides, et les Juifs eurent à supporter des maux si affreux, que la révolte armée et la mort devinrent préférables à une vie d'opprobre et d'esclavage. La famille des Asmonéens donna le signal de la rébellion, et le nom des Machabées, de ces pontifes guerriers qui combattirent avec une énergie indomptable pour reconquérir l'indépendance de la nation juive, restera éternellement glorieux et vénéré parmi toutes les races de la terre.

Quels développements put atteindre l'art judaïque

pendant ces affreux temps de luttes et de calamités? Il serait bien difficile de le deviner, et nous n'avons à enregistrer que de bien rares documents fournis par les fastes sacrés et profanes de l'illustre dynastie des Asmonéens. N'oublions pas de faire remarquer que le contact perpétuel des Grecs, sujets des Séleucides, dut introduire dans la pratique de tous les arts, en Judée, l'élément grec, qui jusque-là n'avait exercé aucune influence.

Voici les seuls renseignements que nous fournissent les deux livres des Machabées :

En l'an 176 avant Jésus-Christ, Jason, frère du grand prêtre Onias, vint trouver Antiochus IV Épiphane, au nom d'une grande partie des habitants de Jérusalem, pour lui dire qu'ils voulaient abandonner les mœurs et les coutumes de leurs pères, afin d'adopter tous les usages des Grecs; sûrs de l'assentiment du roi, ils bâtirent à Jérusalem, auprès de la citadelle syrienne, un gymnase dans lequel les jeunes gens devaient recevoir l'éducation grecque, après avoir renoncé même à la pratique de la circoncision (*Mach.*, I, I, 12 à 16; II, IV, 12).

Il n'est pas difficile de concevoir tout ce que cette institution dut introduire de modifications dans l'art national. En 170, Antiochus-Épiphane vint à Jérusalem et (I, I, 23) « il entra plein d'orgueil dans le lieu saint; il prit l'autel d'or, le chandelier où étaient les lampes, avec tous les vases, la table où les pains étaient exposés, les bassins, les coupes, les encensoirs d'or, le voile, les couronnes et l'ornement d'or qui était devant le

temple, et il brisa tout. » Deux ans après, Apollonius, général d'Antiochus, revenait à Jérusalem, la démantelait, en achevait la ruine, et bâtissait dans la ville basse une vaste citadelle garnie de tours solides (I, I, 30 à 36). La statue de Jupiter Olympien fut érigée au-dessus de l'autel de Dieu [1]. Les livres de la Loi furent déchirés et jetés au feu (I, I, 57 à 59). Ce fut alors que Mathathias, père des Machabées, leva l'étendard de la révolte.

Dans l'année 165, Judas Machabée réussit à rentrer dans Jérusalem et procéda à la purification du temple. L'autel construit par les Grecs fut renversé ; l'autel des holocaustes, qu'ils avaient profané, fut démoli « et ses pierres furent déposées en un lieu propre, sur la montagne du temple, en attendant qu'il vînt un prophète qui déclarât ce qu'on en ferait (I, IV, 46). — 47. Et ils prirent des pierres entières, selon l'ordonnance de la loi, et ils en bâtirent un autel nouveau, semblable au premier. — 48. Ils rebâtirent le sanctuaire et ce qui était au dedans du temple, et ils sanctifièrent le temple et le parvis. — 49. Ils firent de nouveaux vases sacrés, et placèrent dans le temple le chandelier, l'autel des parfums et la table. — 50. Ils mirent l'encens sur l'autel, allumèrent les lampes qui étaient sur le chandelier et qui éclairaient dans le temple. — 51. Ils posèrent les

[1] Le même fait est ainsi raconté dans le deuxième livre des Machabées (VI) : « 1. Peu de temps après, le roi envoya un vieillard d'Antioche pour forcer les Juifs à abandonner les lois divines et celles de leur pays, — 2. pour souiller aussi le temple de Jérusalem et lui donner le nom de Jupiter Olympien, et à celui du Garizim le nom de Jupiter Étranger, parce que ceux qui habitaient en ce lieu étaient étrangers eux-mêmes. » (*Ad annum* 168, A. C.)

pains sur la table, suspendirent les voiles et enfin achevèrent tout ce qu'ils avaient commencé. — 54. Il (l'autel des holocaustes) fut dédié de nouveau au bruit des cantiques, des lyres et des timbales, dans le même temps et le même jour qu'il avait été souillé par les gentils (trois ans auparavant). — 57. Ils parèrent le devant du temple de couronnes d'or et de petits boucliers ; ils dédièrent les portes et les pastophories et leur donnèrent des portes. »

De tous les renseignements que nous pouvons puiser dans le livre des Machabées, le plus précieux est incontestablement celui qui concerne le tombeau somptueux que Simon, frère de Judas Machabée, fit élever à Modim. En voici la description donnée par l'Écriture (I, XIII) : « 25. Alors Simon envoya quérir les os de son frère Jonathas et il les ensevelit à Modim à côté de ses pères. — 26 Tout Israël le pleura dans un grand deuil, et ils le pleurèrent plusieurs jours. — 27. Et Simon fit bâtir sur le sépulcre de son père et de ses frères un édifice qui se voyait de loin, en pierre polie devant et derrière. — 28. Et il établit sept pyramides l'une contre l'autre, pour son père, sa mère et ses quatre frères. — 29. Et il plaça autour de ces pyramides de grandes colonnes, et sur les colonnes il mit des armes comme souvenir éternel, et auprès des armes des navires sculptés qui pussent être vus de tous ceux qui naviguaient sur la mer. — 30. Tel est le sépulcre qu'il fit à Modim (et qui se voit) jusqu'à ce jour. »

L'historien Josèphe ne pouvait se dispenser de parler de cet illustre monument, et voici en quels termes il le

fait (*Ant. jud.*, XIII, vi, 5) : « En outre Simon fit construire pour son père et ses frères un très-grand monument de pierre blanche et polie. L'ayant établi sur une élévation considérable et visible de très-loin, il l'entoura d'une galerie et éleva des colonnes monolithes, le tout formant un ouvrage admirable. A tout cela il ajouta sept pyramides pour ses parents et ses frères, une pour chacun, aussi remarquables par leur beauté que par leur grandeur, et qui se sont conservées jusqu'à ce jour..... »

Josèphe, on le voit, ne parle pas du fait que le tombeau des Machabées était visible de la mer. Je pense qu'il a eu parfaitement raison de le faire et que le verset 29 du livre des Machabées, rapporté ci-dessus, doit être entendu autrement qu'il ne l'a été jusqu'ici. Des navires étaient sculptés au-dessus des colonnes du monument, et peut-être l'écrivain sacré a-t-il voulu dire que ces navires étaient si fidèlement représentés, qu'ils étaient dignes d'être vus de tous les marins de profession. Voici ce qui me porte à adopter cette opinion : c'est que Modim, qui est très-certainement remplacé par le village moderne de Souba, n'est qu'à quatre lieues de Jérusalem ; et que, si du haut de la colline de Modim on peut apercevoir la Méditerranée, qui est à une douzaine de lieues de là, la réciproque n'est pas vraie, et il n'y a pas d'œil assez perçant pour distinguer à une pareille distance des colonnes et des pyramides moins élevées que ces colonnes. Encore moins eût-il été possible de distinguer les sculptures de la frise supportée par ces colonnes.

L'existence de cette galerie, probablement circulaire, soutenue par des colonnes et comportant une frise offrant en bas-relief des trophées et des navires, prouvera que le style de ce monument funéraire était presque entièrement grec; les pyramides seules, placées à l'intérieur de la galerie, avaient conservé quelque chose du caractère oriental.

Le tombeau des Machabées a été retrouvé par mon ami M. Salzmann, dans l'hiver de 1853 à 1854; il lui a été permis de pénétrer dans une des chambres sépulcrales; mais malheureusement la fièvre l'a chassé de la Judée, et il ne lui a pas été donné de faire déblayer cet illustre monument. D'autres, plus heureux, le feront sans doute avant longtemps, et nous devons attendre, avec une impatience bien légitime, le résultat de leurs explorations.

Le chapitre xiv du premier livre des Machabées contient un détail assez curieux que voici : « 24. Après cela, Simon envoya Numenius à Rome, porteur d'un grand bouclier d'or du poids de mille mines, afin de contracter alliance avec eux. » Évidemment ce bouclier d'or offert aux Romains, pour gagner leur amitié, devait être un objet d'art remarquable et non un lingot pur et simple.

Il paraît certain qu'à cette époque les Juifs avaient adopté la mode grecque de consigner les faits importants dans des inscriptions qui pussent être exposées en public et lues de tous. En voici la preuve (I, xiv) : « 47. Simon accepta le gouvernement, etc..... — 48. Il fut ordonné que cette déclaration serait écrite sur des tables d'airain et qu'on placerait ces tables

dans le *péribolos* des saints [1], dans un lieu illustre, — 49. et qu'on en déposerait un exemplaire dans l'*œrarium*, afin que Simon en usât ainsi que ses enfants. »

Voilà tout ce que l'histoire des Machabées nous fournit de renseignements sur l'art judaïque ; c'est bien peu sans doute, mais ce peu suffit amplement pour mettre en évidence l'action rapide qu'exerça sur cet art l'influence du goût apporté par les Macédoniens.

L'étude des monnaies frappées au nom des Machabées nous offre encore quelques faits dignes de remarque, et qui confirment pleinement ce que je viens de dire de l'influence de l'art grec sur l'art national des Juifs. D'un côté se présente, dans une couronne d'olivier, une inscription contenant le nom et le titre de grand prêtre de Judas Machabée, de Jonathan, son frère, et de Jean Hyrcan ; au revers, deux cornes d'abondance sont croisées en sautoir, et comme cet emblème est très-certainement d'origine grecque, l'on serait tenté de s'étonner de sa présence sur des monnaies purement judaïques. Sous Alexandre Iannéas, dont le nom juif était très-probablement Jonathan, on trouve pour la première fois une légende bilingue contenant en hébreu les mots : « le roi Jonathan, » et en grec : « le roi Alexandre. » Les types sont une fleur, une ancre (type de famille emprunté aux Séleucides), adoptées en signe de soumission, et enfin une étoile. Quelques-unes de ces pièces sont réellement d'un travail élégant. Après

[1] Il s'agit du temple, composé du saint et du saint des saints.

Alexandre, toutes les monnaies des Asmonéens sont purement grecques, jusqu'au règne d'Antigone, pendant lequel les légendes bilingues reparaissent; d'un côté on y lit : « Matathiah le grand prêtre, » et de l'autre : « le roi Antigone. » Peut-être le nom juif de ce monarque était-il Matathiah, ou mieux Mattiah. Quant aux types, ils sont encore la couronne d'olivier ou de chêne, et la corne d'abondance.

Nous avons terminé l'examen du peu que nous savons sur l'art judaïque à l'époque des Asmonéens. Passons aux Iduméens, c'est-à-dire au temps d'Hérode le Grand et de ses successeurs.

IDUMÉENS

Reconstruction du temple par Hérode le Grand. — Description de l'édifice. — La vigne d'or. — Les dix portes d'or et d'argent : la porte d'airain de Corinthe. — Le candélabre, la table, l'autel des parfums. — La porte Dorée. — Aigle d'or placé sur la porte principale du temple. — Les prêtres et le peuple sollicitent et obtiennent l'exhaussement du faîte du temple. — Édifices construits par Hérode : l'hippodrome de Jéricho, le théâtre, le forum de Jérusalem. — Montage ronde ou *Hérodéion*. — Cesaréion et Agrippéion. — Fondation de la ville de Sébaste. — Le temple d'Auguste — Le Panéîon. — Fondation de Césarée ; ses palais, son port ; statue colossale de César. — La tour Antonia ; la tour Hippicos ; la tour Mariamne. — Le palais d'Hérode. — Monnaies d'Hérode ; monnaies d'Archélaüs. — La tour Pséphina. — Le tombeau d'Hélène. — Monnaies d'Agrippa.

Le fait qui domine tous les autres, parmi ceux qui nous intéressent, c'est le fait de la reconstruction du temple, entreprise par Hérode le Grand, jaloux de se concilier l'affection de la nation juive, à la tête de laquelle la faveur d'Antoine et du sénat l'avait placé. Il n'y a plus que l'historien Josèphe qui puisse désormais nous fournir quelques renseignements ; voyons donc ce qu'il nous apprend à propos du temple d'Hérode.

Le passage le plus important où il en parle est le

suivant (*Ant. jud.*, XV, xi, 1 et suiv.), que je ne reproduirai qu'en substance :

« Dans la dix-huitième année de son règne, Hérode le Grand entreprit de reconstruire le temple de Jérusalem, pour lui donner une étendue plus considérable et une élévation des plus magnifiques. Il pensait, et il avait raison, que l'exécution de ce projet grandiose serait la plus grande de ses entreprises et lui gagnerait une illustration éternelle ; mais comme il savait que le peuple juif était assez peu disposé à accorder son assentiment à un dessein semblable, il résolut de l'y amener par une harangue. Il convoqua donc une assemblée de la nation, et là il exposa ses vues avec dignité et gravité, en montrant qu'il s'agissait bien plus de l'honneur et de l'intérêt des Juifs eux-mêmes, que de sa propre satisfaction. « Au retour de Babylone, dit-il aux assistants, nos pères ont construit pour le Très-Haut un temple qui a soixante coudées de moins en hauteur que l'ancien temple édifié par Salomon. Ne les accusons pas de négligence, car cette infériorité n'a pas dépendu de leur volonté, puisque Cyrus et Darius, fils d'Hystaspe, leur avaient eux-mêmes prescrit les dimensions à donner à l'édifice sacré. Soumis à ces monarques et à leur postérité, nos ancêtres ont dû obéir ; et plus tard, soumis à la suprématie macédonienne, ils n'ont pu construire un édifice semblable à l'ancien temple en grandeur et en majesté. Grâce à ce Dieu puissant, je suis devenu votre roi ; mes États jouissent de la paix et je suis à la tête de finances prospères ; bien plus, je possède l'amitié des Romains, les maîtres du monde. Il est donc de mon

devoir de réparer tout ce que nos pères ont dû négliger par la force des événements, et de prouver ainsi à Dieu, autant que je le pourrai, ma reconnaissance pour toutes les grâces dont il me comble. » Cette ouverture inattendue causa d'abord au peuple plus d'étonnement que de joie, car cette offre était tout à fait imprévue et inespérée. La première pensée des Juifs fut de s'effrayer à l'idée que leur temple allait être détruit, sans qu'il fût certain que celui qu'Hérode voulait établir à sa place, serait jamais achevé, faute de dépenses suffisantes. Le roi, qui s'en aperçut, se hâta de dissiper cette inquiétude, en leur donnant l'assurance qu'il ne serait pas touché au temple existant, avant que l'immense quantité de matériaux de toute espèce, nécessaires à la reconstruction du sien, ne fût rassemblée et entièrement prête à être mise en œuvre. Cette simple parole rendit la confiance à tous les esprits, et Hérode fit commencer immédiatement les travaux. Mille chariots propres à transporter les pierres furent construits et dix mille ouvriers habiles employés à tout préparer. A la tête de ceux-ci furent préposés mille prêtres. Les tailleurs de pierre et les charpentiers se mirent à l'ouvrage, si bien qu'en peu de temps tout fut prêt.

« Les anciennes fondations furent arrachées et remplacées par d'autres, sur lesquelles s'éleva un nouveau temple qui avait cent coudées de longueur, et en hauteur vingt coudées de plus que l'ancien. Ce temple fut bâti en pierres blanches et compactes qui avaient jusqu'à vingt-cinq coudées de longueur et douze de hauteur. L'édifice sacré, aussi bien que le portique royal, était

plus bas sur les côtés; la partie centrale (comme qui dirait la nef) était beaucoup plus élevée, de sorte qu'à la distance d'un grand nombre de stades, les habitants du pays pouvaient l'apercevoir, et qu'il offrait surtout un aspect magnifique à ceux qui demeuraient en face ou qui s'en approchaient. Les portes ouvrant sur les avenues du temple étaient garnies de grands et magnifiques arcs qui avaient la même hauteur que le temple, et ils étaient munis de tentures éclatantes, ornées de fleurs purpurines et de colonnes figurées dans le tissu. De plus, au-dessous de ces portes et au-dessus des corniches, courait une vigne d'or dont les grappes pendantes étaient d'une telle richesse qu'elles émerveillaient le spectateur, autant par leur somptuosité que par leur admirable exécution.

« Le temple fut entouré de vastes portiques d'une harmonie parfaite et bien plus magnifiques que les anciens. Ces portiques, au nombre de deux, s'appuyaient contre une grande muraille, et cette muraille elle-même était l'ouvrage le plus étonnant dont les hommes aient jamais entendu parler. » Ici viennent, dans la description donnée par Josèphe, les détails que j'ai déjà reproduits à propos du temple de Salomon, sur le travail gigantesque à l'aide duquel le mont Moriah fut transformé en une immense montagne artificielle dont le sommet servait d'assiette au temple.

« A l'intérieur le sommet lui-même était entouré d'un autre mur de pierre soutenant, sur la face orientale, un double portique aussi long que le mur d'enceinte lui-même, faisant face à la porte d'entrée du temple

qui était placée en face du centre des portiques. Beaucoup des anciens rois avaient contribué à sa magnificence; car dans le voisinage du temple étaient déposées les dépouilles des nations étrangères que les Juifs avaient vaincues. Hérode y ajouta les trophées qu'il avait conquis sur les Arabes.

« Vers la porte septentrionale de l'enceinte sacrée était placée la citadelle, nommée la *tour Antonia*, et dont j'aurai à m'occuper plus loin. Dans la face occidentale de cette enceinte étaient percées quatre portes, dont l'une conduisait au palais du roi. Ce palais et le temple étaient séparés par une vallée dont le passage était alors interrompu; deux de ces portes ouvraient sur le faubourg, et la dernière, donnant accès dans la ville neuve (? εἰς τὴν ἄλλην πόλιν), était distinguée par un double escalier, à l'aide duquel on descendait dans la vallée pour remonter ensuite. La ville en effet était posée à côté du temple, de manière à offrir l'aspect d'un théâtre, et elle était entourée, du côté du midi, par une vallée profonde. Le quatrième côté de l'enceinte, c'est-à-dire le côté méridional, avait également des portes percées au milieu de sa longueur; sur cette face s'appuyait le portique royal, qui était triple et s'étendait depuis la vallée orientale jusqu'à la vallée occidentale, c'est-à-dire autant que possible. Cet édifice était certainement le plus admirable qui ait jamais existé sous le soleil. La vallée elle-même était en effet si creuse que la vue ne pouvait en découvrir le fond, lorsqu'on le regardait du haut de la montagne; et à cette élévation déjà si considérable Hérode ajouta un portique d'une

hauteur effrayante, et telle que, si du haut du toit on cherchait à mesurer la double hauteur de la montagne et du portique, on s'exposait à prendre le vertige, sans pouvoir faire pénétrer son regard à une pareille profondeur. Quatre rangées parallèles de colonnes régnaient d'un bout à l'autre du portique, et la quatrième était engagée dans un mur de pierre. Le diamètre de ces colonnes était tel qu'il fallait trois hommes pour les embrasser; leur longueur était de vingt-sept *pieds*, et leur fût portait vers la base une double spirale (διπλῆς σπείρας ὑπειλημμένης); ces colonnes étaient au nombre de cent soixante-deux [1], et leurs chapiteaux étaient sculptés à la mode corinthienne. Précisément à cause de ces quatre rangées de colonnes, le portique était triple ; deux des allées parallèles étaient semblables, de sorte que chacune d'elles avait trente *pieds* de largeur, un stade de longueur et plus de cinquante *pieds* de hauteur; l'allée intermédiaire était plus large de moitié que chacune des deux autres, et avait une hauteur double, de telle sorte qu'elle dominait de beaucoup les deux allées latérales.

« Les toits étaient ornés de sculptures de bois en haut relief et très-variées. Celui de la travée du milieu était fortement relevé, les murs supérieurs étant coupés par l'architrave et divisés par des colonnes engagées; le tout d'un fini si merveilleux que ceux qui n'ont pas vu cet édifice ne peuvent croire tout ce qui en est dit, tandis que ceux qui l'ont vu, n'ont pu maîtriser leur admira-

[1] Ce chiffre paraît altéré, puisque le nombre cent soixante-deux n'est pas divisible par quatre.

tion. Telle était la première enceinte. A l'intérieur, et à petite distance, on en trouvait une autre, dans laquelle on pénétrait en montant quelques degrés et qui était entourée d'un mur de pierre portant une inscription qui en défendait l'accès aux étrangers, sous peine de mort. A l'intérieur de cette seconde enceinte il y en avait encore une autre, qui comportait, sur les faces sud et nord, trois portes distantes l'une de l'autre, et sur la face orientale une autre porte beaucoup plus grande, par laquelle les Juifs purifiés, ainsi que les femmes, avaient coutume de passer. Plus intérieurement encore se trouvait le *hiéron*, dans lequel il était interdit aux femmes de pénétrer; et enfin se montrait le dernier sanctuaire, dans lequel les prêtres seuls pouvaient entrer. Tel était le temple, et devant lui se trouvait l'autel des holocaustes. Le roi Hérode n'entra jamais dans ces trois dernières enceintes, dont il était banni parce qu'il n'était pas prêtre. Mais peu lui importait, et il mit tous ses soins à construire somptueusement les portiques et l'enceinte extérieure. Tout cela fut achevé en huit années ; mais le temple proprement dit le fut en dix-huit mois. Il fut inauguré le jour anniversaire de l'avénement d'Hérode, ce qui fut dans Jérusalem un double motif de fête. Le roi eut en outre le soin de faire creuser une voie souterraine conduisant de la tour Antonia à la porte orientale du temple, au-dessus de laquelle il se fit construire une tour qui devait lui servir de refuge, dans le cas où le peuple juif se porterait encore à quelque attentat contre son souverain. »

Josèphe ne s'est pas contenté de cette description, et,

dans la *Guerre des Juifs*, il en a donné une seconde beaucoup plus détaillée (*Bell. jud.*, V, v, 1 et suiv.) et que je reproduirai également en substance. Après avoir parlé des travaux énormes qui formèrent une immense plate-forme dont le mont Moriah était le noyau, l'historien s'exprime ainsi : « Les édifices supérieurs étaient en tout point dignes de la majesté des fondations ; en effet tous les portiques étaient doubles ; ils étaient soutenus par des colonnes hautes de vingt-cinq *pieds*, formées d'un seul bloc de marbre blanc, sur lesquelles reposaient des lambris de cèdre. Les portiques étaient larges de trente coudées, et leur ensemble, y compris la tour Antonia, avait un développement de six stades; l'espace découvert était entièrement pavé en mosaïque formée de pierres de toute nature. Lorsque de ce parvis ainsi pavé on passait au second temple, on rencontrait un mur d'enceinte de trois coudées de haut et admirablement construit. Sur ce mur d'enceinte s'élevaient, à des intervalles égaux, des colonnes portant des inscriptions grecques ou latines, rappelant la loi sur l'impureté à tous ceux qui se présentaient pour franchir cette enceinte, et en excluant tous ceux qui n'appartenaient pas au culte judaïque. Le second temple se nommait le *Saint*, et l'on y montait du premier par une rampe de quatorze marches. Sa plate-forme était carrée et entourée d'un mur particulier. La hauteur extérieure de ce mur était de quarante coudées; mais à l'intérieur elle était de vingt-cinq coudées seulement, grâce à la hauteur de l'escalier qui conduisait sur la plate-forme. Après les quatorze premiers degrés, on rencontrait un

palier large de dix coudées et s'étendant jusqu'au pied du mur. De là, d'autres rampes de cinq marches conduisaient aux portes, qui, sur chacune des faces méridionale et septentrionale, étaient au nombre de quatre, et de deux forcément sur la face orientale. Voici pourquoi : comme le temple, par suite d'une loi religieuse, devait être interdit aux femmes, il avait paru nécessaire d'avoir une seconde porte opposée à la première. Sur chacune des deux autres faces, on entrait par une seule porte dans le parvis des femmes. Il leur était défendu d'entrer par une porte autre que celles qui leur étaient réservées, et par celles-là même elles ne pouvaient s'avancer au delà de l'enceinte qui leur était accessible. Du reste, le lieu était ouvert non-seulement aux femmes habitant la Judée, mais encore à toutes les femmes des autres provinces et qui se présentaient pour accomplir les devoirs de la religion. La face occidentale n'avait pas de porte, mais présentait un mur continu. Au delà du mur régnaient, à l'intérieur, des portiques placés devant les chambres du trésor et soutenus par de grandes et magnifiques colonnes; celles-ci étaient simples et ne le cédaient que sous le rapport de la grandeur à celles des portiques inférieurs.

« Des dix portes, neuf étaient entièrement revêtues d'or et d'argent, aussi bien que leurs battants et leurs architraves. Celle qui ouvrait sur le temple était seule en airain de Corinthe, et surpassait de beaucoup en splendeur celles qui étaient recouvertes d'or et d'argent. Deux battants étaient insérés dans chaque porte ou pylone, et chacune avait trente coudées de hauteur et

quinze de largeur. Après avoir franchi chacune de ces portes, on trouvait des salles carrées de trente coudées de côté, construites en forme de tour et hautes de plus de quarante coudées. Elles étaient soutenues chacune par deux colonnes ayant douze coudées de circonférence. Toutes ces salles étaient égales, sauf celle qui suivait la porte orientale, construite en airain de Corinthe, et qui conduisait directement du parvis des femmes à la porte même du temple. Celle-ci était beaucoup plus grande.

« Elle était en effet haute de cinquante coudées et avait des portes hautes de quarante coudées; ces portes étaient beaucoup plus riches et plus magnifiques que les autres, et les plaques d'or et d'argent dont elles étaient revêtues étaient beaucoup plus épaisses. L'ornementation des neuf portes leur fut appliquée par les soins d'Alexander Alabarcha, père de Tiberius Alexander, procurateur de Judée. Quinze marches conduisaient du mur qui fermait le parvis des femmes à la porte principale; elles étaient donc beaucoup moins élevées que les cinq marches qui conduisaient à chacune des autres portes.

« Le temple même, c'est-à-dire le très-saint, était placé au milieu de l'enceinte sacrée, et l'on y montait par douze degrés. Sa face antérieure présentait une largeur et une hauteur égales de cent coudées. Par derrière, cette largeur de l'édifice sacré était réduite de quarante coudées; ainsi sur la face du monument, deux espèces d'épaules, d'un développement de vingt coudées chacune, se projetaient de chaque côté du temple.

« La première porte, haute de soixante-dix coudées et

large de vingt-cinq, n'avait pas de battants et restait entièrement ouverte, pour représenter, ainsi que le pensaient les Juifs, le ciel visible de tous côtés et ouvert partout. Tout le fronton de cette porte était doré, et à travers sa base on apercevait entièrement le vestibule intérieur, qui était très-grand. Toutes les parties qui avoisinaient la porte intérieure étaient resplendissantes d'or. Comme l'intérieur de l'édifice était coupé en deux parties, on ne voyait ouverte que la première salle, qui avait une hauteur non interrompue de quatre-vingt-dix coudées, une longueur de cinquante, et une largeur transversale de vingt seulement. J'ai déjà dit que la porte intérieure du vestibule était entièrement dorée, ainsi que toute la paroi du mur dans lequel elle était percée. Au-dessus courait une vigne d'or de laquelle pendaient des grappes de raisin de la taille d'un homme.

« Le temple étant, ainsi que je l'ai dit, partagé en deux vers le milieu de sa longueur, la salle la plus reculée était plus basse que celle de devant; elle avait des battants de porte d'or de cinquante-cinq coudées de hauteur et de seize coudées de largeur. Devant cette porte était suspendu un voile d'égale longueur, et d'étoffe babylonienne, éclatant des couleurs de l'hyacinthe, du byssus, du safran et de la pourpre, et du tissu le plus merveilleux. » Dans ce tissu, précieux sans doute, l'imagination des Juifs avait placé la symbolisation de toutes choses. Ainsi pour eux, comme pour Josèphe lui-même, qui se fait probablement l'écho d'une opinion générale de ses compatriotes, le safran repré-

sentait le feu, le byssus la terre, l'hyacinthe l'air, et la pourpre la mer. « Sur ce voile était tracée toute l'image du ciel, à l'exception des signes du zodiaque.

« Cette dernière partie du temple n'avait plus que soixante coudées de hauteur, soixante de longueur et vingt de largeur Ces soixante coudées étaient de nouveau divisées en deux portions. La première, qui avait quarante coudées de longueur, contenait trois objets admirables et illustres ; c'étaient le candélabre, la table et l'autel des parfums. Les sept lampes du candélabre signifiaient les sept planètes, et les douze pains déposés sur la table, le cercle zodiacal et les mois de l'année ; l'autel des parfums, par ses treize aromates empruntés à la mer et à la terre habitée et inhabitée, marquait que tout appartenait à Dieu et devait être employé à son usage. La dernière partie du temple avait vingt coudées de longueur, et elle était séparée de la précédente par un voile. Elle ne contenait rien ; mais parce qu'elle était inaccessible et inviolable, elle s'appelait le *Saint des saints.*

« Autour des côtés du temple inférieur étaient appliquées une foule de petites chambres qui conduisaient de l'une dans l'autre, et garnies d'un triple toit ; on y pénétrait par des entrées pratiquées de chaque côté de la porte du temple. La partie supérieure du temple n'avait pas de petites chambres pareilles sur ses flancs, parce qu'elle était plus étroite que la partie inférieure. Cette partie supérieure avait en effet quarante coudées de largeur de moins que l'autre. La hauteur totale était de cent coudées, dont soixante pour le temple inférieur

et quarante pour la partie supérieure, qui était rétrécie.

« L'extérieur du temple frappait autant les yeux que l'esprit. Il était en effet revêtu de tous les côtés de plaques épaisses d'or, si bien qu'au lever du soleil il semblait en feu et repoussait tous les regards, comme s'il eût été imprégné des rayons de l'astre du jour. De loin il paraissait semblable à une montagne de neige, car partout où l'or disparaissait, brillait un marbre éclatant de blancheur. Le faîte était garni de broches d'or très-aiguës, destinées à écarter les oiseaux qui auraient pu le souiller. Quant aux blocs qui étaient entrés dans la construction, on en voyait qui avaient jusqu'à quarante-cinq coudées de longueur, cinq de hauteur et six de largeur. » Cette longueur de quarante-cinq coudées, équivalente à vingt-trois mètres six cent vingt-cinq millimètres, est peut-être exagérée. Rappelons-nous toutefois que la plate-forme du grand temple de Bâalbek présente trois blocs bien plus étonnants encore, puisqu'ils ne cubent pas moins de cinq cent vingt-cinq mètres, tandis que ceux dont parle Josèphe n'en cuberaient que cent quatre-vingt-seize en nombre rond.

« L'autel placé devant le temple était haut de quinze coudées, long et large de cinquante. Ce massif carré avait aux angles des saillies semblables à des cornes, et une rampe douce y montait du côté du midi. Il n'entrait aucun ferrement dans sa construction, et jamais le fer ne l'avait touché. Enfin le temple et l'autel étaient entourés d'un cordon de pierre haut d'une coudée et qui séparait les prêtres du peuple. »

La description que je viens de tirer de Josèphe parle d'elle-même, et il est évident qu'à tout le moins pour les portiques oriental et méridional, l'architecture adoptée par Hérode était tout imprégnée des principes classiques de l'architecture grecque et romaine. Les chapiteaux étaient corinthiens, dit Josèphe, et nous allons voir que cette assertion est suffisamment exacte, si du moins nous en pouvons juger par les seuls fragments qui subsistent encore à l'extérieur du Haram-ech-Chérif, et qu'il n'est pas possible de refuser à l'époque d'Hérode le Grand.

Le plus important de tous est la porte Dorée, porte aujourd'hui murée, et qui se voit dans la face orientale de l'enceinte. Elle se compose de deux larges piliers carrés, complétement engagés aujourd'hui dans la maçonnerie turque, et surmontés de chapiteaux formés de deux rangs superposés de feuilles d'acanthe, ou du moins d'un végétal assez semblable à l'acanthe, et dont les folioles aiguës et profondément découpées constituent un style *sui generis,* qui a évidemment la prétention de ressembler au corinthien, tout en conservant son caractère propre. Le sommet du chapiteau est un peu évidé au centre, et là, il porte une saillie circulaire, copiée également des chapiteaux des pilastres corinthiens de construction gréco-romaine de cette époque.

Sur les chapiteaux repose une double archivolte surchargée d'ornements et présentant plusieurs cordons concentriques de feuillages, d'entrelacs, et de petits modillons courant au-dessus de tous les autres. A mon

retour de Jérusalem, j'avais énoncé la conviction que cette porte était d'Hérode le Grand, et je dois avouer que je n'eus pas le bonheur de la faire partager par tout le monde. On se méfiait de mes dessins et par conséquent de mon opinion. Depuis lors les merveilleuses photographies de mon ami M. Salzmann sont venues trancher la difficulté et prouver que j'avais un peu moins d'imagination et un peu plus d'honnêteté que ne m'en voulaient accorder ceux qui, n'ayant jamais mis le pied hors de leur logis, ne pardonnent pas aux autres d'aller chercher, au péril de leur vie, des faits capables de déranger les théories *à priori* écloses au fond de leur cabinet. Ces photographies ont amplement démontré que la porte Dorée ne peut être byzantine; elle est donc plus ancienne. D'un autre côté, retrouver des monuments certains de l'époque d'Hérode, avec la même ornementation, sans la moindre différence, c'était trancher définitivement la question. Un autre de mes amis, voyageur plein de talent et de courage, M. le comte Melchior de Voguë, s'en est chargé. Il a étudié et dessiné avec le plus grand soin les ruines de la Julias que le tétrarque Philippe, fils d'Hérode le Grand, construisit en l'honneur de la mère de Tibère, sur l'emplacement de Bethsayda. Or, l'ornementation de Julias est identique, dans toute la force du terme, avec l'ornementation de la porte Dorée; les deux monuments qui l'offrent sont donc à très-peu près contemporains, et ils appartiennent incontestablement au même siècle.

Au milieu de la face sud de l'enceinte du temple se

voit une moitié de la porte désignée dans la description du temple d'Hérode. Elle est coupée en deux par le mur de clôture du jardin de la mosquée d'El-Aksa. Mais ce qu'il est possible d'en voir est évidemment de la même époque que la porte Dorée, l'ornementation étant entièrement identique avec celle de cette porte. Toutefois celle du sud présente des caractères architectoniques qu'il serait absolument impossible de retrouver dans un monument d'origine purement grecque ou romaine; ainsi l'archivolte qui forme le sommet de la porte est composée de deux portions d'arc de cercle, rachetant une ligne horizontale qui n'est autre chose que l'arête inférieure d'un cadre rectangulaire dominant et bordant la baie à droite et à gauche. A quelques décimètres au-dessus règne une corniche de même style et ne se rattachant à rien. Celle-ci surmonte de véritables claveaux ou voussoirs de bel appareil, formant voûte au-dessus d'un segment vide et très-étroit, qui servait à donner du jour dans des galeries intérieures, aujourd'hui souterraines et placées au-dessous de la mosquée d'El-Aksa. On sait que cette mosquée n'est autre chose que l'église de la Purification, bâtie par l'empereur Justinien au sixième siècle. A droite de la porte paraît un très-bel appareil, qui semble tout à fait digne d'Hérode, tandis que la porte est murée en appareil tout à fait semblable à l'appareil des murailles de l'église elle-même. Cette porte a donc été condamnée par l'ordre de Justinien.

Les magnifiques portiques dont nous avons parlé plus haut n'existèrent pas longtemps; car aussitôt

après la mort d'Hérode, et pendant que son fils et successeur Archélaüs sollicitait à Rome l'obtention de la couronne de son père, les Juifs, soulevés par les exactions du procurateur Sabinus, se révoltèrent contre lui, malgré la présence d'une légion entière qui tenait garnison à Jérusalem. Les insurgés se retranchèrent dans les portiques, et du haut des toits firent beaucoup de mal aux Romains, sans courir eux-mêmes le moindre danger. Pour mettre fin à cet état de choses, les Romains incendièrent les portiques, et de la foule de combattants qui s'étaient postés sur les toits, il n'y en eut pas un seul qui parvînt à s'échapper. Josèphe (*Ant. jud.*, XVII, x, 2) raconte cet événement en détail : « Des matériaux incendiaires ayant été accumulés par les Romains dans l'intérieur des portiques, la flamme gagna promptement les toits. Ceux-ci étaient bâtis, ainsi que nous l'avons vu, en bois sculpté, que recouvrait beaucoup de cire, de poix et d'or étendu avec de la cire, de sorte que tout ce merveilleux travail périt en peu d'instants. » Ce désastre fut réparé plus tard, mais avec une moindre somptuosité sans aucun doute, et nous aurons à noter un nouvel incendie des portiques extérieurs.

Nous avons maintenant à constater une singulière infraction à la loi judaïque, commise par Hérode le Grand. On sait combien il était interdit aux Juifs de représenter et de consacrer des figures d'êtres vivants. Hérode (*Ant. jud.*, XVII, vi, 2) ne craignit pas de faire consacrer et de placer sur la porte principale du temple un aigle d'or de grande dimension. Lorsque ce mo-

narque fut devenu assez malade pour que sa guérison parût impossible, les Juifs rigoristes commencèrent à murmurer hautement contre ce qu'ils considéraient comme un attentat. A la tête des mécontents étaient deux vénérables interprètes de la loi : Judas, fils de Sariphæus, et Matthias, fils de Margalottus. Le bruit étant venu à se répandre qu'Hérode avait succombé à son mal, ces deux hommes, se croyant affranchis de toute crainte, excitèrent la jeunesse juive par leurs discours et osèrent abattre à coups de hache et en plein jour, l'aigle consacré par leur roi. Celui-ci en fut immédiatement instruit, et il accourut à Jérusalem à la tête de troupes assez considérables pour pouvoir réprimer sûrement la sédition. Les coupables furent saisis et payèrent de la vie leur audacieuse tentative. Matthias fut brûlé vif, et la nuit même de son supplice il y eut une éclipse de lune qui peut servir à en fixer la date. Tout à l'heure nous aurons à reparler de cet événement à propos des monnaies d'Hérode le Grand.

Sous le règne d'Agrippa Ier le peuple et les prêtres demandèrent que des travaux fussent entrepris pour hausser le faîte du temple de vingt coudées. Agrippa s'empressa de souscrire à ce vœu et fit venir à grands frais du Liban les bois de construction nécessaires, qui devenaient par le fait des objets consacrés. Quand la guerre civile éclata, ce travail fut naturellement abandonné; et pendant les derniers jours qui précédèrent la venue de Titus devant Jérusalem, le temple fut le champ de bataille habituel où les Juifs s'entr'égorgeaient sans pitié. Un parti occupait les terrasses du

temple, l'autre parti, commandé par Jean de Giscala, pour atteindre à la hauteur de l'ennemi, fit, sur les ordres de son chef, des tours d'attaque avec les bois consacrés que le roi Agrippa avait accumulés dans l'enceinte (*Bell. jud.*, V, I, 5).

Ce même Jean de Giscala fit pis encore, au dire de Josèphe ; mais cette fois du moins il avait la nécessité absolue pour excuse. Enfermé dans le temple avec ses partisans, il résistait avec l'énergie du désespoir aux attaques des Romains ; à bout de ressources, il n'hésita pas à se servir de celles qui étaient accumulées dans le saint édifice. Les vases nécessaires au service divin, les bassins, les tables, les coupes, tout fut employé aux usages les plus vulgaires, jusqu'aux vases à rafraîchir le vin, qu'Auguste et sa femme avaient offerts au temple. Jean dissipa les hésitations de ses soldats en leur disant : Servez-vous sans crainte des choses qui appartiennent à Dieu, vous qui combattez pour Dieu ; nourrissez-vous de ce qui appartient au temple, vous qui défendez le temple. En conséquence, l'huile et le vin qui servaient aux holocaustes et aux libations, et qui étaient déposés dans les magasins sacrés, furent distribués aux soldats, qui en firent usage sans horreur, s'écrie avec indignation l'historien des Juifs. (*Bell. jud.*, V, XIII, 6). J'avoue que pour ma part, je comprends parfaitement que des hommes de guerre, réduits aux abois, ne se soient fait aucun scrupule de soutenir leurs forces, même aux dépens des provisions de l'autel.

Le moment fatal était venu où le temple merveilleux de Jérusalem allait disparaître pour toujours.

Ce furent d'abord les poutres du portique qui au nord et à l'ouest s'appuyaient à la tour Antonia, qui furent brûlées et abattues par les Juifs eux-mêmes. Deux jours après, les Romains réussissaient à incendier ce qui avait été épargné dans l'incendie précédent; les Juifs n'essayèrent pas d'arrêter les progrès des flammes, qui devenaient utiles à leur défense (*Bell. jud.*, VI, II, 9).

Ils firent plus encore, et se voyant trop pressés par les assiégeants, ils remplirent tout l'espace vide compris entre les poutres et les combles du portique occidental, de bois sec, de soufre et de bitume; et, comme fatigués de combattre, ils reculèrent abandonnant aux Romains l'édifice sur lequel ceux-ci devaient trouver la mort la plus affreuse. Aussitôt des échelles furent appliquées et les terrasses de ce portique furent envahies par les légionnaires. Parmi eux il s'en trouva qui, plus prudents que les autres, et soupçonnant quelque piége caché sous cette retraite sans motif, restèrent au bas du portique. Quand celui-ci fut couvert de Romains, les Juifs mirent le feu partout, et en un clin d'œil des flammes dévorantes surgirent de tous les points à la fois. Plus d'espoir de salut; de tous ces malheureux, les uns se jetèrent en bas de l'édifice embrasé du côté de l'ennemi, les autres du côté de la ville, et tous ceux-là se brisèrent sur le pavé. Le reste périt étouffé par l'incendie; et parmi ces derniers beaucoup tournèrent leurs armes contre eux-mêmes, pour en finir plus vite avec une vie qu'il n'était plus possible de soustraire à la fin la plus horrible. Le portique fut ainsi incendié jusqu'à la tour que Jean de Giscala avait fait

construire au-dessus des portes qui conduisaient au Xystus, et le reste fut abattu par les Juifs. Le jour suivant, les Romains détruisirent par le feu le portique septentrional et le portique oriental, dont le point de réunion était à une immense hauteur au-dessus de la vallée du Kédron (*Bell. jud.*, V, III, 1 et 2). L'attaque principale des Romains avait été portée sur la face orientale de l'enceinte, que l'hélépole et les béliers battirent incessamment. Pour accélérer la fin de cet horrible drame, le feu fut mis par les Romains à la porte d'entrée, et les flammes, pénétrant à travers des torrents d'argent fondu, gagnèrent le portique, qui ne tarda pas à devenir la proie des flammes (*Bell. jud.*, VI, IV, 2). Toute cette journée et la nuit suivante l'incendie fut activé par les assaillants, qui ne parvinrent à détruire le portique oriental que par parties.

Le lendemain Titus se prépara à donner l'assaut. Un conseil de guerre fut tenu pour délibérer sur le sort du temple, et malgré une vive opposition, Titus demanda qu'il fût épargné. Liternius Fronto, Tiberius Alexander et Sextus Cerealis se rangèrent de son avis, que combattirent vainement Larcius Lepidus, Titus Frugi et Marcus Antonius Julianus, et il fut décidé que le temple serait respecté. Mais la Providence en avait décidé autrement.

Les Juifs finirent par se retrancher dans le temple même. Dans une sortie contre les Romains qui cherchaient à éteindre l'incendie du portique, ils furent repoussés, et, sans doute par un décret d'en haut, un soldat romain, saisissant un tison embrasé, se fit sou-

lever par un de ses compagnons et lança le tison à travers la fenêtre d'or qui, du côté du nord, ouvrait sur les cellules construites contre les flancs du temple. En un instant l'incendie se propagea; et le jour anniversaire de la destruction du premier temple par les Babyloniens, c'est-à-dire le 15 du mois de *Loüs* de la deuxième année du règne de Vespasien, le temple construit par Hérode fut dévoré par les flammes. Titus, prévenu de cet accident, fit de vains efforts pour arrêter l'élément dévastateur; ses ordres ne furent pas exécutés, ou plutôt ne purent être entendus au milieu de la fureur du combat. Les Romains brûlèrent tout ce qui restait debout, même des portiques, sauf deux portes, l'une à l'orient et l'autre au midi, qui furent épargnées en ce moment pour être détruites peu après (*Bell. jud.*, VI, IV et suiv.).

Une fois le reste de la ville entièrement soumis, Titus donna l'ordre de raser ce qui restait des murs du temple (*Bell. jud.*, VII, I, 1).

Telle fut la fin du plus magnifique édifice sacré qui ait jamais existé sous le soleil.

Hérode construisit dans Jérusalem et dans les principales villes de ses États de somptueux édifices, qui étaient tout à fait, par leur destination, dans le goût romain ou grec, à en juger par leur nom seul. Je veux parler, par exemple, de l'hippodrome de Jéricho et du théâtre de Jérusalem, édifices dont il est fréquemment question dans l'historien Josèphe. Voici comment celui-ci s'exprime au sujet de ces innovations (*Ant. jud.*, XV, VIII, 1) : « Hérode alla toujours s'écartant de plus

en plus des mœurs de nos pères, et il ébranla l'antique état de choses, en adoptant les coutumes étrangères. Ainsi il arriva qu'avec le temps nous eûmes à subir de grands malheurs, par suite de la négligence de tout ce qui entretenait la piété du peuple. D'abord il institua des jeux quinquennaux en l'honneur de César, puis il bâtit un théâtre à Jérusalem et un très-grand amphithéâtre dans la plaine (sans doute celle du Jourdain, près de Jéricho), édifices d'une très-grande magnificence sans doute, mais dont l'usage était bien opposé aux coutumes judaïques. Des prix consistant en biges, en quadriges et en chevaux furent offerts aux vainqueurs, etc. Le théâtre était décoré de la manière la plus somptueuse, orné tout autour d'inscriptions rappelant les actions de César, et des trophées qu'il avait remportés sur les nations vaincues, construits entièrement en or pur et en argent... Les Juifs attachés à leurs anciennes lois voyaient avec un profond chagrin toutes ces innovations ; mais ce qui les blessait le plus, c'étaient les trophées, qu'ils supposaient être des figures humaines recouvertes d'armes. Pour apaiser les murmures à ce sujet, Hérode se vit obligé de rassembler au théâtre les chefs des mécontents et de leur demander ce que c'était que ces trophées ; ils répondirent tous que c'étaient des figures humaines, et le roi les ayant fait alors démonter devant eux les rendit fort confus en leur faisant toucher du doigt des morceaux de bois brut et rien de plus. »

Josèphe rappelle encore, dans un autre passage, la construction du théâtre, de l'amphithéâtre et du forum

de Jérusalem (*Bell. jud.,* I, xxi, 8) et l'institution des jeux quinquennaux; il ajoute qu'ayant relevé de ses ruines la ville maritime d'Anthédon, Hérode lui donna le nom d'*Agrippeion*, en ayant soin de faire graver le nom du gendre d'Auguste sur la porte qu'il fit lui-même construire pour le temple de cette ville.

A soixante stades de Jérusalem, du côté de l'Arabie, il fit élever de main d'homme une montagne ronde à laquelle il donna son propre nom et qu'il appela *Hérodeion.* Il en entoura le sommet de tours rondes et en remplit l'enceinte de palais somptueux et aussi magnifiques à l'extérieur qu'à l'intérieur, grâce à la profusion des ornements de toute nature dont toutes les murailles et les toits même étaient recouverts. L'eau y fut amenée en abondance et de très-loin, à l'aide de travaux dispendieux, et une rampe de deux cents degrés de marbre blanc conduisait au sommet de la colline. Là étaient d'autres palais destinés à recevoir ses amis et à servir de magasins, de sorte que, pour l'abondance de toute chose, ce château paraissait une véritable ville, tandis que par ses dimensions il n'était qu'une habitation royale. Par son testament, Hérode ordonna que son tombeau fût construit en ce lieu; et en effet son fils Archélaüs le fit enterrer à Hérodeion (*Bel. jud.,* I, xxi, 10, et *Ant. jud.*, XV, ix, 4). La colline située près de Beit-Lehm et connue aujourd'hui sous le double nom de *mont des Français* et de *Djebel-Foureïdis* (montagne du petit Paradis), n'est autre chose que la colline d'Hérodeion. Un voyageur l'a récemment visitée avec soin (M. de Voguë), et il a levé le plan des ruines qui

s'y voient encore et qu'il nous fera bientôt connaître.

Presque toutes les villes du royaume d'Hérode furent enrichies par lui de somptueux édifices. Ainsi Tripolis, Damas et Ptolémaïs eurent des gymnases, Byblos un mur d'enceinte, Tyr et Beryte des places, des portiques, des temples et un forum, Sidon et Damas un théâtre, Laodicée un aqueduc et Ascalon des bains, des fontaines magnifiques et de splendides colonnades.

« Après avoir reconstruit le temple dans la quinzième année de son règne, après avoir considérable ment augmenté l'espace qui l'entourait [1] et élevé le mur d'enceinte, avec des dépenses énormes et une munificence qui ne saurait être dépassée; après avoir fondé et élevé les portiques extérieurs; après avoir rétabli la forteresse Antonia avec autant de soin que s'il se fût agi d'un palais, Hérode fit construire des habitations royales dans la ville supérieure, et y établit deux édifices immenses et tellement beaux, que le temple lui-même ne pouvait leur être comparé, et auxquels il donna les noms de ses deux amis; l'un s'appela donc *Cæsareion* et l'autre *Agrippeion* (*Bell. jud.*, I, XXI, 1). » Inutile, je pense, de faire remarquer que ce paragraphe est empreint d'une forte exagération.

Poursuivons l'énumération des merveilles qui prirent naissance pendant le règne d'Hérode. Sur l'emplacement de l'antique Samarie, ce prince fonda une ville qu'il entoura d'une belle muraille longue de vingt

[1] Ceci n'est pas vrai, car Josèphe dit le contraire en d'autres passages, et les constructions salomoniennes encore debout prouvent que l'enceinte extérieure est restée la même.

stades; il y établit six mille colons avec des immunités, et au milieu de la cité nouvelle, qui reçut le nom de *Sébaste*, il fit élever un temple magnifique en l'honneur d'Auguste, au milieu d'une place qui n'avait pas moins de six stades de tour. Plus tard, lorsqu'il vit ajouter à ses États la province où étaient les sources du Jourdain, il éleva un nouveau temple d'Auguste auprès du Paneion ou grotte de Pan, de laquelle sortait la principale des sources du fleuve sacré (*Bell. jud.*, I, xxi, 3). Le Paneion est seul resté, à Banias, et du temple, il n'existe plus même de trace.

A Jéricho il construisit un nouveau palais beaucoup plus riche que l'ancien. A la tour de Straton, il fonda une ville nouvelle, qu'il nomma *Césarée* et à laquelle il donna des palais et un port construit de main d'homme et plus vaste que le Pirée; là encore était un temple dédié à César et contenant une statue colossale de ce prince.

Il serait superflu de reproduire ici la description de Césarée et de son port. Tous les édifices que le roi Hérode fonda dans cette ville sont pour ainsi dire des édifices grecs ou romains, ainsi que l'on devait s'y attendre. Je renvoie donc à Josèphe (*Bell. jud.*, I, xxi, 6 et 7) ceux de mes lecteurs qui seraient curieux de connaître plus en détail la description de la Césarée d'Hérode. Je reviens à Jérusalem et je vais dire quelques mots de la tour Antonia et des principales tours de défense qu'Hérode fit élever, afin de rendre plus imposante l'enceinte de sa capitale.

Nous avons vu que la forteresse qu'Hérode nomma

Antonia, en souvenir d'Antoine, son bienfaiteur, était placée au nord de l'enceinte du temple. Voici la description qu'en donne Josèphe (*Bell. jud.*, V, v, 8) : « La tour Antonia était placée à l'angle que formaient les portiques extérieurs du nord et de l'ouest. Elle était bâtie sur une roche haute de cinquante coudées et à pic de tous les côtés. Le roc même était revêtu du haut en bas d'un parement de pierre de taille très-lisse, autant pour l'embellissement de l'édifice, que pour en rendre impossible la montée et la descente. Devant la tour elle-même était bâti un mur haut de trois coudées qui bornait sur ses quatre faces une plate-forme carrée de quarante coudées de côté ; à l'intérieur la tour avait l'ampleur et la forme d'une demeure royale. Elle était en effet divisée en pièces destinées à tous les usages, telles que chambres d'habitation, vestibules, portiques, bains et vastes salons parfaitement disposés pour loger des soldats ; de telle sorte que, par sa parfaite distribution, elle semblait en quelque sorte une ville, et, par sa magnificence, un palais digne d'un roi. Bien qu'elle eût en masse l'aspect d'une tour, elle était flanquée aux quatre angles de quatre autres tours, dont trois avaient une hauteur de cinquante coudées, et celle de l'angle sud-est une hauteur de soixante-dix coudées, si bien que du sommet de celle-là on pouvait voir tout l'intérieur de l'enceinte sacrée. Sur les deux faces par lesquelles elle était reliée aux portiques du temple, étaient des escaliers descendant dans ces portiques, et par lesquels la garnison en armes venait, chaque jour de fête, veiller à ce que tout se passât dans le plus grand

ordre. Ainsi le temple était le corps de garde de la ville et la tour Antonia celui du temple. »

Dans d'autres passages nous trouvons quelques renseignements qui complètent ceux que je viens de transcrire ; les voici : « La tour Antonia s'était d'abord appelée Baris (*Birs*, arabe, *bordj*, forteresse), et le roi Aristobule, frère d'Antigone et fils de Jean Hyrcan, l'habitait. » (*Bell. jud.*, I, III, 3, et *Ant jud.*, XIII, XI, 2.) Elle avait été construite par Jean Hyrcan, qui était souverain pontife et qui y avait déposé les ornements pontificaux ; ce prince habitait presque constamment cette tour, et ses enfants firent de même (*Ant. jud.*, XV, XI, 4, et XVIII, IV, 3). Lors de la sédition que suscitèrent les exactions du procurateur Gessius Florus, les insurgés, craignant que celui-ci ne fît irruption dans le temple en passant par la tour Antonia, interceptèrent les communications qui conduisaient de cette tour aux portiques extérieurs, en coupant ces portiques eux-mêmes (*Bell. jud.*, II, XV, 6).

Le roi Agrippa II parvint à calmer les esprits et à pousser les Juifs à rétablir eux-mêmes les parties du portique qu'ils avaient mutilées (*Bell. jud.*, II, XVII, 1). Mais le calme fut de courte durée, et bientôt la sédition reparut plus terrible que jamais ; et Eléazar, fils du grand prêtre Ananias, s'étant mis à sa tête, attaqua la tour Antonia ; elle fut assiégée deux jours et forcée ; toute la garnison fut mise à mort, et la forteresse elle-même fut incendiée (*Bell. jud.*, II, XVII, 7).

Je passe actuellement à la description des tours principales dont j'ai parlé plus haut, et qui servaient

à la défense de la ville. Nous lisons dans Josèphe (*Bell. jud.*, V, IV, 3) : « La tour Hippicos, qu'Hérode avait ainsi nommée en souvenir de son ami, était quadrangulaire, et chacun de ses côtés avait vingt-cinq coudées de longueur et trente de hauteur ; elle était massive. Au-dessus de cette masse solide était une citerne haute de vingt coudées et destinée à recueillir l'eau de pluie. Au-dessus encore était une maison (οἶκος) à deux étages, haute de vingt-cinq coudées, à la surface marquetée, couronnée par un parapet de deux coudées, surmontée de créneaux de trois coudées de hauteur, ce qui donnait à la tour une hauteur totale de quatre-vingts coudées. »

Cette tour fut respectée par les Romains après le sac de Jérusalem; voici comment Josèphe nous l'apprend (*Bell. jud.*, VII, I, 1) : « Lorsque les soldats n'eurent plus personne à tuer, César donna à ses légions l'ordre de renverser de fond en comble la ville et le temple, mais de respecter les tours qui dépassaient toutes les autres en hauteur, c'est-à-dire Phasaël, Hippicos et Mariamne, ainsi que la partie du mur d'enceinte qui couvrait la ville à l'occident, pour qu'elle pût servir de protection à la garnison qu'il fallait laisser là. Ces tours ne furent sauvées que pour montrer aux races futures quelle cité florissante et forte la valeur romaine était parvenue à réduire. »

La description que donne Josèphe de la base de la tour Hippicos démontre jusqu'à l'évidence que cette base n'est autre chose que la tour massive si antique qui porte à bon droit le nom de tour de David. J'en ai

assez longuement parlé déjà pour qu'il soit inutile d'y revenir une fois de plus.

Quant à la tour Phasaël, Josèphe nous dit simplement dans un passage, que sa hauteur égalait celle du célèbre phare d'Alexandrie (*Ant., jud.*, XVI, v, 2); mais, dans un autre, il est plus explicite ; le voici : « La seconde tour, à laquelle il donna le nom de son frère Phasaël, avait une base carrée de quarante coudées de côté et de pareil nombre en hauteur ; toute cette base était massive. Elle était couronnée d'un portique haut de dix coudées, muni de parapets et de créneaux. Au milieu du portique s'élevait une autre tour à divers étages, contenant une salle de bain, afin qu'il ne lui manquât rien pour paraître une habitation royale. Le sommet était encore garni de parapets et de créneaux; elle était en tout haute de quatre-vingt-dix coudées et ressemblait au phare d'Alexandrie, bien qu'elle fût de dimensions plus considérables. » (*Bell. jud.*, V. iv, 3.)

Enfin la tour Mariamne, qui avait reçu le nom de la reine, était massive jusqu'à une hauteur de vingt coudées, et elle avait pour base un carré de vingt coudées de côté. « Elle supportait des appartements beaucoup plus magnifiques et plus ornés que ceux des deux autres tours déjà décrites, et qui portaient des noms d'hommes, tandis que celles-là étaient plus fortes. La tour Mariamne n'avait que cinquante-cinq coudées de hauteur (*Bell. jud.*, V. iv, 3). »

Je ne puis, pour compléter cette description, me dispenser de reproduire *in extenso* un paragraphe de Josèphe, dans lequel d'ailleurs nous trouvons les détails

les plus intéressants sur le palais d'Hérode. Voici ce paragraphe (*Bell. jud.*, V, IV, 4) : « Ces tours, déjà si hautes par elles-mêmes, paraissaient plus hautes encore, grâce au site qu'elles occupaient ; en effet, le *mur antique* dans lequel elles étaient insérées avait été construit sur une colline élevée, qu'il dominait d'une trentaine de coudées; de sorte que les tours placées au-dessus de cette muraille lui empruntaient beaucoup de leur air monumental. La grandeur des blocs employés n'était pas moins admirable. Ce n'étaient point en effet des pierres vulgaires, que des hommes eussent été capables de mouvoir ; c'étaient des blocs de marbre blanc, ayant chacun vingt coudées de longueur, dix de largeur et cinq de hauteur. Ils étaient si habilement jointoyés que chacune des tours semblait être un seul rocher formé par la nature, et façonné ensuite de main d'homme ; tellement qu'il n'était pas possible d'apercevoir aucun joint. A ces tours placées dans la partie septentrionale de la muraille, était adjacent, à l'intérieur, le palais, dont la splendeur était au-dessus de toute expression. Aucun édifice en effet ne pouvait surpasser celui-là en magnificence. Ce palais était entièrement entouré d'un mur haut de trente coudées, et sur son pourtour il était orné de tours très-ornées et équidistantes ; il renfermait des salles de festin, capables de contenir les lits de cent convives. La variété et la richesse des pierres employées à orner ces salles était impossible à décrire, car tout ce qu'il y avait de plus rare y avait été mis à profusion. Les plafonds et les lambris eux-mêmes frappaient d'admiration par la

grandeur des poutres et par la splendeur de l'ornementation. Le nombre des chambres était immense et elles étaient embellies tout autour de milliers de figures variées. Tout leur ameublement était des plus précieux, et elles étaient munies d'une multitude de vases d'or et d'argent. On voyait dans le palais plusieurs galeries circulaires concentriques, soutenues par des colonnes de matières précieuses et variées. Les espaces libres compris entre ces colonnades recouvertes étaient garnis de la plus riante verdure. On y admirait un grand nombre de bosquets, coupés de nombreuses allées pour la promenade. Autour des galeries on trouvait de profonds réservoirs et des bassins remplis de figures de bronze qui versaient une eau limpide ; enfin autour des bassins s'élevaient plusieurs colombiers destinés à des pigeons apprivoisés. Tous ces somptueux édifices ne furent pas détruits par les Romains, mais bien par l'incendie qu'allumèrent les Juifs eux-mêmes, dès les débuts de la guerre civile; ce fut la tour Antonia qui fut la première dévorée par les flammes, et ces flammes parricides anéantirent ensuite le palais, en détruisant les toits des trois tours voisines. »

On me saura gré, j'espère, d'avoir reproduit à peu près textuellement ce précieux passage de l'historien Josèphe. Nous y trouvons en effet de très-curieux détails sur une ornementation qui était criminelle aux yeux des Juifs fanatiques, et qui dut attirer sur le palais la même proscription qui plus tard frappa le palais que le tétrarque Hérode s'était fait bâtir à Tibériade ; nous y trouvons encore un renseignement bien plus intéres-

sant, puisqu'il nous prouve que le palais d'Hérode occupait exactement la même place que la citadelle de Jérusalem. Nous pouvons donc admettre, avec toute apparence de raison, que depuis David jusqu'à nos jours, cette même place a été occupée par tous les dominateurs de la ville sainte.

Les monnaies frappées au nom du roi Hérode le Grand sont d'un style médiocre, et si nous en devions juger par elles, nous pourrions affirmer que le goût de l'art s'était affaibli chez les Juifs. Toutes sont munies de légendes grecques. Il est donc certain que l'écriture judaïque avait été bannie par l'usurpateur protégé des Romains. Quant aux types, ce sont habituellement un autel à trois pieds, un casque, un bouclier de face, des palmes, des cornes d'abondance ou une ancre. Il est un des types que je dois mentionner plus spécialement, en ce que son emploi se rattache, d'une manière très-étroite, à un fait historique que j'ai raconté plus haut. On se rappelle l'aigle d'or que le roi Hérode avait fait placer au-dessus de l'entrée principale du temple, et qui fut abattu par des Juifs scrupuleux observateurs de la loi mosaïque. Après le supplice des coupables, Hérode fit placer sur ses monnaies l'image de l'aigle renversé, comme pour braver ses sujets rebelles.

A Hérode le Grand succéda son fils Archélaüs, avec le titre d'ethnarque ; sous son règne, qui ne dura que peu d'années, nous n'avons à étudier d'autres monuments que ceux que nous offre la suite numismatique de Jérusalem. Les monnaies d'Archélaüs ne lui donnent

que le nom d'Hérode, mais le titre d'ethnarque, qui y est accolé, ne permet pas de conserver le moindre doute sur la légitimité de leur attribution. Les types qu'elles présentent sont le casque de face, à double aigrette et à jugulaires, qui paraît sur les monnaies macédoniennes, puis une grappe de raisin et un caducée. Quelquefois, mais plus rarement, on retrouve le type de l'ancre employé par Hérode et une proue de vaisseau.

Après le renversement d'Archélaüs, la Judée fut réduite en province romaine; l'autonomie disparut pour quelques années, et jusqu'au jour où Agrippa Ier, par la faveur de Caligula, dont il était l'ami, reçut le titre de roi des Juifs. Ce prince ne fut autorisé à résider dans ses États que dans la sixième année qui suivit son élévation à la dignité royale. Arrivé à Jérusalem, il entreprit de construire une nouvelle enceinte, qui fût assez développée pour comprendre les larges faubourgs élevés en dehors des murailles antiques de la ville. Josèphe nous donne une description fort exacte du tracé de cette enceinte, qui n'exista guère qu'en projet, et dont la construction fut arrêtée par des ordres venus de Rome. Dans cette description, Josèphe mentionne la tour Pséphina, qui était placée à l'angle nord-ouest, et dont il ne dit que quelques mots (*Bell. jud.*, V, IV. 3). Elle était haute de soixante-dix coudées, et du sommet on pouvait, au soleil levant, apercevoir l'Arabie, aussi bien que le rivage de la Méditerranée; enfin elle était octogone.

C'est ici le lieu de parler du tombeau d'Hélène, reine

d'Adiabène, et de son fils Izates. Tous les deux avaient embrassé le culte judaïque et tous deux furent enterrés à Jérusalem, par les soins de Monobaze, frère et successeur d'Izates. Josèphe nous apprend que ces deux personnages royaux furent enterrés à Jérusalem, suivant leur volonté expresse. Leurs corps y furent donc apportés et déposés dans le sépulcre qu'Hélène avait fait construire de son vivant, et qui était surmonté de trois pyramides, et placé à trois stades de la ville (*Ant. jud.*, XX, v, 3).

Le même historien parle plusieurs autres fois de ce monument funéraire, et les indications qu'il donne sont assez précises pour que le docteur Schultz ait pu très-aisément le retrouver. J'ai moi-même vérifié l'exactitude du plan du savant prussien, et j'ai rencontré, à la place même qu'ils devaient occuper, les deux caveaux funèbres et les bases de trois pyramides. Il n'est donc pas permis de conserver des doutes sur l'identité des ruines en question et du tombeau de la reine d'Adiabène.

Nous trouvons dans Pausanias un récit fort étrange et malheureusement fort fantastique, qui concerne le tombeau d'Hélène. Voici ce passage, dont il n'est pas possible de tirer parti (*Arcad.*, lib. VIII, c. xvi) : « On voit dans le pays des Hébreux, à Jérusalem, ville que l'empereur Adrien a détruite de fond en comble, le tombeau d'Hélène, *femme du pays;* il est tout en marbre; on y a pratiqué aussi une porte en marbre, qui s'ouvre tous les ans, à pareil jour et à pareille heure; elle s'ouvre par l'effet seul d'un mécanisme, et

après être restée peu de temps ouverte, elle se referme; dans tout autre temps, vous tenteriez vainement de l'ouvrir et vous la briseriez plutôt. »

Évidemment ce récit n'a aucune valeur historique; il nous apprend seulement qu'après le sac de Jérusalem par Adrien, le tombeau d'Hélène existait encore et n'avait pas été violé. Probablement, du reste, Pausanias avait entendu parler des tombeaux illustres de Jérusalem, et voulant enregistrer ses souvenirs, il aura appliqué au tombeau d'Hélène, ce qu'on lui avait raconté de l'admirable construction et de l'ingénieuse clôture du tombeau des rois.

Les monnaies d'Agrippa, de style purement judaïque et frappées à Jérusalem, sont toutes datées de l'année VI de ce prince, c'est-à-dire de l'année dans laquelle il vint s'établir dans sa capitale; elles sont beaucoup mieux fabriquées que les monnaies d'Hérode et d'Archélaüs, et l'on sent, en les étudiant, que les artistes romains ont dû passer par là. D'un côté se voient, avec la date, trois épis, symbole de l'abondance et de la prospérité, et de l'autre un parasol orné, que l'on a pris à tort, je pense, pour l'image du tabernacle. Ce parasol est un insigne tout oriental de la puissance suprême. La légende royale est écrite en grec.

DOMINATION ROMAINE

Numismatique. — Reconstruction de Jérusalem. — Caractère des monnaies juives.

Après la mort d'Agrippa Ier et jusqu'à la fin du règne de Néron, l'autonomie fut de nouveau enlevée aux Juifs, et la Judée redevint une province romaine, régie par un procurateur. Dans les dernières années de Néron éclata la rébellion qui devait avoir pour conclusion la ruine de Jérusalem. Les Romains furent chassés de la ville sainte, et le réveil de la nationalité juive fut si complet, que l'écriture nationale fut dès lors exclusivement employée sur les monnaies émises pour subvenir aux besoins publics, par les chefs de l'insurrection. La guerre des Juifs ne dura que quatre années, et les monuments numismatiques qui nous en sont restés consistent en petites monnaies de cuivre, portant en toutes lettres la légende : ANNÉE DEUX *ou* TROIS DE LA LIBERTÉ DE SION. D'un côté paraît un vase élégant à panse cannelée,

à deux anses, avec ou sans couvercle, et de l'autre, un pampre. Le dessin est assez bon, et le burin ferme et gras rappelle tout à fait celui des monnaies de même valeur frappées à Jérusalem dans la cinquième année du règne de Néron.

Après l'affreuse tragédie au dénoûment de laquelle avait, malgré lui, présidé Titus (année 70), on pouvait croire la nationalité juive à jamais étouffée. Il n'en fut rien cependant, car moins de cinquante ans après (119), deuxième année du règne d'Adrien, les Juifs recommencèrent à construire leur ville sainte, et treize ans plus tard (132), guidés par un homme de génie, doué d'un courage indomptable et animé par la plus vive haine du nom romain, ils secouèrent de nouveau le joug, en égorgeant sans merci leurs oppresseurs partout où ils purent les atteindre. Pendant deux années entières une sorte de royauté nationale fut assise à Jérusalem, et le chef de l'insurrection, Simon Bar-Kaoukab (le fils de l'Étoile), porta, du consentement de la nation, le titre de prince d'Israël.

Les cabinets numismatiques renferment un grand nombre de monnaies d'argent et de cuivre frappées dès le début de la révolte; les plus anciennes ne portent pas le nom de Simon : mais dès la fin de la première année de la liberté, nous voyons paraître officiellement le nom du nouveau prince des Juifs. Les types de ces monnaies, qui sont, il faut le dire, d'un style plus que médiocre, à de très-rares exceptions près, se ressentent d'une renaissance trop hâtive et qui ne permit pas aux artistes de se former un talent respectable. Le burin est

grêle, lâché et parfois incertain; toutes les légendes sont obstinément écrites en caractères judaïques, mais souvent elles sont d'une incorrection qui révèle immédiatement un temps de révolution ardente. Souvent les monnaies juives de cette époque curieuse, sur laquelle nous n'avons malheureusement que des renseignements à peu près négatifs, sont surfrappées sans soin sur des monnaies romaines dont les types, ou du moins les légendes, reparaissent sous les types judaïques qui les surchargent. Ceux-ci sont un temple tetrastyte à porte cintrée, si mal dessiné que l'histoire de l'art n'a rien à en tirer; puis le *loulab* ou faisceau de branchages, accompagné du cédrat, une lyre, deux trompettes, une palme, un pampre, une grappe de raisin, ou enfin un vase à deux anses, semblable à celui des monnaies juives frappées pendant la guerre judaïque. Toutes ces monnaies portent en légende LA DÉLIVRANCE *ou* LE RACHAT DE JÉRUSALEM *ou* D'ISRAEL, *et* SIMON, PRINCE D'ISRAEL. Presque toutes portent la date de l'année I ou de l'année II, mais jamais une date postérieure; il en faut donc conclure que la rébellion qui avait donné la souveraine puissance à Simon Bar-Kaoukab fut étouffée comme la première dans le sang, vers l'an 135 de Jésus-Christ. Cette fois, la cruauté de la proscription dépassa tout ce que l'on avait vu lors du siége de Jérusalem par Titus, et c'en fut fait à jamais d'une nationalité si vivace qu'elle ne cessa de relever la tête, que lorsqu'elle fut anéantie.

Maintenant j'ai rempli le cadre que je m'étais tracé à l'avance, j'ai réuni tous les documents que je connais-

sais et qui pouvaient servir à prouver que de tout temps les arts libéraux ont été en honneur et noblement cultivés par la race judaïque. Je n'ai certes pas la prétention d'avoir épuisé la matière; mais j'ai, du moins, celle de n'avoir rien négligé pour m'acquitter le moins mal possible de la tâche que je m'étais imposée, heureux si j'ai donné à de plus habiles le désir et la pensée de mieux faire, pour tenter une réhabilitation souverainement juste.

FIN.

TABLE.

DEUTÉRONOME.

LIVRE DE JOSUÉ.

LIVRE DES JUGES.

LIVRE DE SAMUEL.

PARALIPOMÈNES ET LIVRE DES ROIS.

LES PROPHÈTES.

MACHABÉES.

IDUMÉENS.

DOMINATION ROMAINE.

FIN DE LA TABLE.

